

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

# J.-J. ROUSSEAU

XI

*Précédemment parus :*

Tome I

Rousseau et Mme de Warens. — Rousseau à Venise.
Rousseau à Paris.
(1728-1751)

Tome II

Rousseau à Genève. — Le Discours sur l'Inégalité.
De Luc. — Le Nieps. — Voltaire. — Mme d'Épinay.
(1751-1756)

Tome III

Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis (1757-1758).

Tome IV

La Lettre à d'Alembert sur les spectacles (1758-1759).

Tome V

Autour de *La Nouvelle Héloïse* (1759-1761).

Tome VI

Publication de *La Nouvelle Héloïse*. Impression d'*Émile*.
(Février-décembre 1761)

Tome VII

Le *Contrat Social* et l'*Émile* (Décembre 1761-juin 1762).

Tome VIII

Rousseau à Môtiers (Juillet 1762-janvier 1763).

Tome IX

Rousseau à Môtiers (Janvier-juin 1763).

Tome X

Rousseau à Môtiers (Juin 1763-mars 1764).



Librairie Armand Colin, Paris.

J.-J. ROUSSEAU
Pastel anonyme, d'après La Tour.

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
# J.-J. ROUSSEAU

COLLATIONNÉE SUR LES ORIGINAUX
ANNOTÉE ET COMMENTÉE

PAR

THÉOPHILE DUFOUR
Archiviste-paléographe, ancien directeur des Archives
et de la Bibliothèque publique de Genève.

---

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT DE FRANCE
(FONDATION DEBROUSSE ET GAS)

---

TOME ONZIÈME

Impression des *Lettres de la Montagne.*
(Mars-octobre 1764.)

6 PLANCHES HORS-TEXTE




PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, 103

M.CM.XXIX

# *AVERTISSEMENT*

*Au cours du printemps et de l'été de 1764, Rousseau fait imprimer à Amsterdam ses* Lettres écrites de la Montagne, *en réponse aux attaques du procureur Tronchin. L'ouvrage a été préparé en grand silence et Jean-Jacques n'en souffle mot à ses correspondants. Il voudrait le voir paraître à la fin de l'automne, mais la fabrication du livre n'avance que lentement et Rousseau pense que tout est perdu.*

*A la fin de mai, il apprend la mort du maréchal de Luxembourg; en août, il est sollicité par les Corses de leur donner une constitution. Tels sont les principaux incidents qui marquent la période de sept mois embrassée par le présent tome.*

* * *

*Je veux témoigner ma reconnaissance à M. Robert Firmin-Didot, à qui je dois la communication de nouvelles lettres inédites adressées au libraire Panckoucke; à M. Charles de Buttafoco, maire de Vescovato, pour les renseignements précis qu'il a bien voulu me fournir sur son illustre ancêtre; à M. l'abbé Zattera, bibliothécaire de Bastia, pour son obligeant envoi du portrait du général Mathieu Buttafoco.*

*Le singulier portrait de Mme de Créqui qu'on trouvera page 113 m'a été signalé par M. Paul Tisseau, qui a pu l'iden-*

*tifier au musée du Mans, où il n'était, jusqu'à ces derniers temps, désigné que comme le « buste d'une inconnue par Houdon ». Mme de Créqui n'avait jamais consenti à se faire portraiturer. A sa mort, Houdon fut appelé pour faire un moulage de son masque et, d'après ce moulage, il exécuta ce buste d'après lequel fut gravée l'eau-forte rarissime dont j'ai donné la reproduction dans un tome précédent (VII, p. 289).*

P.-P. P.

Paris, le 6 mars 1929.

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

# J.-J. ROUSSEAU

TOME XI : Impression des *Lettres de la Montagne* (mars-octobre 1764).

---

*N° 2050.*

A MADAME ROGUIN,
NÉE BOUQUET[1].

Le 31 mars 1764.

Assurément, Madame[2], vous serez une bonne mère, et avec le zèle que vous marquez pour les devoirs attachés à ce titre, c'eût été grand dommage que Monsieur Roguin ne vous eût pas mise en état de le[s] remplir. Vous vous inquiétez déjà de l'attitude qu'il faudra donner à vôtre enfant, du tems où vous pourrez commencer à le baigner dans l'eau froide, de la maniére de parvenir graduellement à lui couvrir la tête, et il n'est pas encore né. C'est là, Madame, une sollicitude maternelle très bien placée à certain égard, à d'autres, un peu précoce, mais très louable en tout sens et qui mérite bien que j'y réponde de mon mieux.

En prémier lieu, il importe fort peu que l'enfant soit dans un panier d'osier ou dans autre chose pourvu qu'il soit couché un peu mollement, un peu de biais et souvent au grand air. S'il est en liberté, il ne tardera pas d'acquérir la force

1. Transcrit en octobre 1914 de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (O.-Z., fol. 26).
2. *Cf.* n° 2058, avant-dernier alinéa.

nécessaire pour se donner l'attitude qui lui convient ; et d'ailleurs, il ne sera pas toujours couché, puisqu'une aussi bonne nourrice que vous voulez l'être daignera bien le tenir quelquefois dans ses bras.

Vous desirez le baigner de très bonne heure dans l'eau froide. C'est très bien fait, Madame. Mon avis est que, pour ne rien risquer, on commence dès le jour de sa naissance. Le quart du monde chrétien, c'est-à-dire tous les Russes et la plupart des Grecs baptisent les enfans nouveau-nés, en les plongeant trois fois de suite dans l'eau toute froide et même glacée. Faites la même chose, Madame, baptisez votre enfant par immersion deux fois le jour, et n'ayez pas peur des rhumes.

Vous songez de loin au tems de lui couvrir la tête, mais je n'en vois pas bien la nécessité. Cette nécessité ne viendra surement jamais, si c'est un garçon. Si c'est une fille, vous pourrez y songer lors de sa prémiére communion, et cela moins pour obéir à la raison qu'à S[t] Paul, qui veut que les femmes aient la tête couverte dans l'église. A la bonne heure donc, puisque S[t] Paul le veut comme cela. Mais le reste du tems, qu'elle soit toujours coiffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente [ans], qu'une pareille coiffure devient indécente et ridicule dans une femme.

Comme un exemple dit plus sur tout ceci que cent pages d'explication, je joins ici, Madame, l'extrait d'un mémoire où vous pourrez voir en faits les solutions de vos difficultés [1]. Quoique les Sophies et les Émiles soient rares, comme vous dites fort bien, il s'en élève pourtant quelques uns en Europe, même en Suisse, même à votre voisinage ; et le succès promet déjà à leurs dignes pères et mères le prix de la tendresse qui leur fait supporter les soins d'une éducation si pénible, et du courage qui leur fait braver les clabauderies des sots, des gens d'église, et les ricaneries encore plus sottes des beaux esprits.

Si vous voulez, Madame, faire par vous-même les observa-

1. *Cf.* T. X, n° 1961.

tions nécessaires, prenez la peine d'aller près de Lausanne voir M. le prince de Wirtemberg. C'est sa fille unique qu'il élève de la manière marquée dans le mémoire ; et s'il vous faut là-dessus des explications plus détaillées, vous pourrez consulter l'illustre M. Tissot. Prenez ses avis, Madame : c'est le meilleur que je puisse vous donner. Agréez, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

---

*N° 2051.*

A MILORD MARÉCHAL [1].

[début d'avril 1764.]

J'ai répondu très exactement, Mylord, à chacune de vos deux lettres du 2 février et du 6 mars, et j'espère que vous serez content de ma façon de penser sur les bontés dont vous m'honorez dans la dernière. Je reçois à l'instant celle du 26 mars, et j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une descente [2], le roi l'a effectuée ; et, quelque redoutable qu'il soit, il vous a encore plus sûrement conquis par sa lettre qu'il n'auroit fait par ses armes. L'asile qu'il vous presse d'accepter est le seul digne de vous. Allez, Mylord, à votre destination ; il vous convient de vivre auprès de Frédéric comme il m'eût convenu de vivre auprès de George Keith. Il n'est ni dans l'ordre de la justice ni dans celui de la fortune que mon bonheur soit préféré au vôtre. D'ailleurs mes maux empirent et deviennent presque insupportables : il ne me reste qu'à souf-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824, par Musset-Pathay.

2. *Cf.*, à la suite du n° 2047 (tome X), l'extrait donné par Milord Maréchal de la lettre à lui adressée par le roi de Prusse, où se trouve cette phrase :

« Je disputerois bien avec les habitants d'Édimbourg l'avantage de vous posséder : si j'avois des vaisseaux, je méditerois une descente en Écosse pour enlever mon cher milord, et pour l'emmener ici ; mais nos barques de l'Elbe sont peu propres à une pareille expédition... »

frir et mourir sur la terre; et en vérité c'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

Voilà donc ma dernière espérance évanouie..... Mylord, puisque vous voilà devenu si riche et si ardent à verser sur moi vos dons, il en est un que j'ai souvent desiré, et qui malheureusement me devient plus desirable encore lorsque je perds l'espoir de vous revoir. Je vous laisse expliquer cette énigme; le coeur d'un père est fait pour la deviner.

Il est vrai que le trajet que vous préférez vous épargnera de la fatigue; mais si vous n'étiez pas bien fait à la mer elle pourroit vous éprouver beaucoup à votre âge, surtout s'il survenoit du gros tems. En ce cas, le plus long trajet par terre me paroîtroit préférable, même au risque d'un peu de fatigue de plus. Comme j'espère aussi que vous attendrez pour vous embarquer que la saison soit moins rude, vous voulez bien, Mylord, que je compte encore sur une de vos lettres avant votre départ.

---

*N° 2052.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Motiers-Travers[1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

Soisy, le 6 avril 1764.

C'est de cette belle vallée, mon voisin, que j'ai le plaisir de vous écrire; j'y suis depuis un mois réunie à mes enfants. J'y ai essuyé des temps affreux, mais je vous assure que je les ai préférés aux plus beaux jours de la ville, dont je n'entends pas plus parler que si j'en étais à cent lieues. Madame la

1. Transcrit (orthographe restituée) de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cette lettre a été publiée en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 509-511.

marquise de Pompadour a pensé mourir [1], et je ne l'ai pas su ; je n'ai pas ouï parler du bulletin ; j'apprends sa résurrection par madame d'Aubeterre, qui m'écrit qu'elle vient de souper avec un Génevois qui lui a assuré que vous vous portiez bien. Cette nouvelle, qui fait toujours l'objet de mon inquiétude [2], ne m'a pas laissé beaucoup de sensation pour l'autre. Hélas, mon voisin, elle ne m'a pas ôté l'inquiétude. Ces gens-là, en faisant l'éloge de votre santé, de votre bonheur, croient mettre leur honte à couvert; je n'ai pas de confiance en leurs propos, je dirois pis, mais je craindrois de vous fâcher, car il me semble que vous avez pour vos [com]patriotes le sentiment qu'une femme garde pour son premier amant. A propos de cela, vous avez assez d'amitié pour moi, j'espére, pour avoir pensé à ce qui résulteroit de ma situation présente. Cet homme que vous connoissez [3], oubliant les armes qu'il m'a données contre lui, m'a proposé de la changer. Tout étoit employé pour me prouver que sa conduite avoit été dictée par un excès d'amour, de délicatesse et d'honnêteté ; on sentoit qu'on s'étoit pris gauchement, on a avoué tous les torts possibles. J'étois très-disposée à les oublier ; mais ce que je dois à la fortune, à l'éducation de mes filles, m'a empêché de mettre un sceau à mon pardon. J'ai très constamment répondu non, et comme le non m'a fort coûté à dire, je me suis un peu plus hâtée de venir ici, où je ne permets pas qu'on vienne me voir. Comme on s'en est éloigné dans un temps où on était pressé par le suzerain [4] d'y venir, je ne crois pas qu'il fût décent pour ce que je dois à sa mémoire de changer de ton et d'allures. J'avois peur que toutes ces idées attristeroient ma retraite ; mes petites filles les dissipent, et je n'y aurois que du bonheur si je vous y retrouvois. Je ne fais pas un pas que vous n'accompagniez, et dans tous les soins que je donne à mes filles, je

1. M^me de Pompadour devait mourir quelques jours plus tard, le 15 avril 1764, à l'âge de 43 ans.

2. Streckeisen imprime « de ma sollicitude ».

3. M. de Margency.

4. M. de Verdelin.

sens la privation de n'avoir pas vos avis. Je dirois peut-être mieux en disant votre approbation, car pour vos avis, je les cherche et les trouve toujours dans mon cabinet. Ces bamboches ne sont pas sans esprit, mais ma fille aînée avoit rapporté toute la hauteur et la paresse qu'on peut prendre dans un couvent; depuis deux mois que nous sommes ensemble, on me fait le plaisir de me dire qu'elle est changée. J'en ai eu des traits qui m'ont fort touchée, et, ce qui ajoute beaucoup à ma satisfaction, c'est qu'elle paroît m'être beaucoup plus attachée qu'avant. Quant à Léontine, elle est douce, sensée, laborieuse, elle montre à travailler à Henriette qui est folle et adroite comme un singe et aussi bon enfant qu'elle est laide. Mon père desireroit que je les menasse toutes trois en Xaintonge; avant de prendre sur cela un parti, il faut que j'aie pu arranger ici les affaires d'intérêt. Que je serois heureuse, mon voisin, si je pouvois en même temps me rapprocher de vous! Je ne vois à tout cela qù'un.... [1], mais ce que je vois clair, c'est qu'il ne se passera pas des années avant que j'aille vous pétrir un gâteau de citrouille et montrer mes talents à M^lle^ Levasseur, que j'embrasse. Madame sa mère est à Montmorency, ennuyée de Montmorency, mais s'y portant bien et y étant bien. Je l'aurois vue, mais il y a depuis deux mois des fièvres malignes qui y enlèvent bien du monde. Lorsque les malades guérissent, la maladie prend aux autres, et je communique peu avec ce pays-là à cause de mes enfants et de mes gens à qui la peur a pris. Bon jour, mon voisin. Je vous ai bien longuement écrit, pardonnez-le moi, ne me lisez qu'à vos moments perdus. Je n'ai plus de maison à Paris, mais on me fait toujours remettre mes lettres rue S^t^ Marc chez Madame d'Aubeterre.

Depuis trois semaines, le petit Girard se meurt. La correspondance va très mal.

1. Il y a ici un mot illisible et Streckeisen s'est tiré d'affaire en supprimant la phrase, depuis « Je ne vois », et reprenant à : « il ne se passera ».

*N° 2053.*

A M. Ancelet mestre de camp [1].

(Réponse au n° 2032, tome X.)

Motiers-Travers le 7 avril 1764.

L'état où j'étois, Monsieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuser plus tôt la réception, et de vous remercier comme je fais aujourd'hui du plaisir que m'a fait ce témoignage de votre souvenir. J'en suis plus touché que surpris ; et j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours prospères ne se refroidiroit ni par mes disgraces ni par mon exil. De mon côté, sans avoir avec vous des relations suivies, je n'ai point cessé, Monsieur, de prendre intérêt aux changemens agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaisons. Je ne doute point que vous ne soyez aussi bon mari et aussi digne père de famille que vous étiez homme aimable étant garçon, que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfants une éducation raisonnable et vertueuse, et que vous ne fassiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le vôtre. Toutes ces idées, fruits de l'estime qui vous est due, me rendent la vôtre plus précieuse.

Je voudrois vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérest que vous daignez y prendre ; mais que vous dirois-je ? Je ne fus jamais bien grand'chose ; maintenant je ne suis plus rien ; je me regarde comme ne vivant déjà plus. Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout, j'espère, une ame saine quant aux sentimens et à la volonté ; mais, du côté de l'entendement et des idées, je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma

1. Transcrit d'une copie de Du Peyrou, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7906).

situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le coeur se tourmente moins quand le corps souffre, et la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. Le remède est cruel, je l'avoue ; mais enfin c'en est un pour moi : car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche, au lieu que les grandes afflictions ne m'en laissent point. Il est donc bon que je souffre et que je dépérisse pour être moins attristé ; et j'aimerois mieux être Scarron malade que Timon en santé. Mais si je suis désormais peu sensible aux peines, je le suis encore aux consolations ; et c'en sera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien, que vous êtes heureux, et que vous continuez de m'aimer. Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse de tout mon coeur.

[J. J. ROUSSEAU]

---

N° *2054*.

A MONSIEUR
MONSIEUR JEAN ANDRÉ DE LUC
À LA CITÉ
A GENÈVE [1].

Vôtre silence, Monsieur, me surprend et m'inquiète. Je vous ai écrit par la poste pour vous accuser la reception d'un baril de miel et pour vous remercier d'avoir bien voulu songer à cette petite commission. Je vous priois de m'en marquer le prix, et d'y ajouter la Note de vos déboursés pour l'affran-

1. Transcrit en juillet 1891 de l'original autographe signé, appartenant à M. William De Luc et que m'a communiqué M. Edmond Pictet. In-4° de 4 p., les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, avec le cachet oriental sur pain à cacheter. Pas de chiffre postal. — Cette lettre a été publiée en 1893 par Eugène Ritter dans le *Bulletin de la Société d'Histoire de Genève.*

chissement des lettres dont vous vous chargeâtes en partant d'ici. Je vous réitère aujourdui la même priére, et celle de me donner de vos nouvelles et de celle[s] de Monsieur vôtre pére et de Monsieur votre frére. J'espére que cette lettre sera plus heureuse que la précédente, et que j'y recevrai réponse par le retour du Messager. Je n'ai rien de nouveau à vous dire sur mon compte; c'est toujours le même état et plustôt pis que mieux; toujours le même attachement pour vous et pour vôtre famille, et toujours le même intérest pour ce qui reste d'honnêtes gens dans vôtre patrie.

Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

A Môtiers le 11. Avril 1764.

---

*N° 2055.*

A Mademoiselle Morel
à Colombier [1].

Motiers, 12 avril 1764.

Voila, Mademoiselle, cette mienne figure que vous m'avez fait l'honneur de desirer. On dit que vous me voulez faire encore celui de me placer auprès de mon protecteur. C'est où j'aurois voulu passer ma vie, et vous me rendez du moins heureux en peinture. Je voudrois que mon état et la saison me permissent d'aller vous offrir mes hommages moi-même et revoir avec vous cette habitation charmante, et maintenant déserte, où j'ai eu le bonheur de vous connoître et où j'aï passé de si douces heures qui, malheureusement, ne reviendront plus.

1. Transcrit de l'imprimé en 1861 par Streckeisen-Moultou (*Œuvres Inédites*, p. 407-408) et collationné sur la copie autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901).

En attendant que je puisse me donner cette consolation, recevez, Mademoiselle, mes remercimens de l'honneur que vous me faites et les assurances de mon respect.

---

*N° 2056.*

[Milord Maréchal à Rousseau][1].

Keith Hall, 13 avril 1764.

Vous aurez vu, si ma lettre n'est pas égarée, que le roi de Prusse est venu encore pour renverser notre château, et que je ne puis résister à une pareille invitation. S'il n'y avait que celle-là, je pourrais la regarder comme une fantaisie passagère, mais depuis quatorze ou quinze ans ses bontés et son amitié n'ont pas eu un moment de refroidissement. A Neuchâtel, je serais dans des tracasseries continuelles, si je faisais mon devoir de gouverneur ; je suis trop vieux, je ne veux, je ne puis rien faire. C'est la vie que je ménerai à Postdam ; il n'y a point de cour à faire d'un bout de l'an à l'autre. Le climat est rude, mais bien meilleur que celui-ci. J'ai bien senti l'obligation que je vous avais quand vous m'avez proposé d'écrire un abrégé de la vie de mon frère ; je craignais d'abuser de votre complaisance. Je voyais et je vois que vous mettiez un prix bien trop haut à un très-petit service que j'avais eu le bonheur de pouvoir vous rendre et dont j'étais trop payé par le plaisir qui m'en est revenu ; puis, je n'ai pas des mémoires à vous fournir. Quand je serai à Berlin, je verrai si je puis trouver un journal qu'il avait en Russie, et, puisque vous voulez bien y employer quelques heures de loisir, je vous enverrai ce que je pourrai ramasser. Il y a son éloge imprimé à Berlin, on dit que le roi le fit ; je vous l'enverrai aussi.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 101.

Pour répondre et prévenir vos inquiétudes par rapport à moi, voici ma vie et mes projets. Je suis très-bien logé, au coin d'un bon feu, car le temps est abominable. Je me prépare à partir vers le 1[er] juin pour Hambourg : c'est la saison des vents d'ouest, je puis arriver en trois ou quatre jours. Je loue un bâtiment pour pouvoir être le maître de débarquer où je veux, si le vent était contraire pour Hambourg ; nos mers ne sont pas si agitées que la baie de Biscaye. De Hambourg j'ai trois journées à Berlin. Je fais ma cour en passant (et avec grand plaisir) à la princesse de Brunswick à Lunébourg ; de là, en deux jours, à Postdam. Je compte rentrer dans mon appartement commode au château et prendre un jardinet pour y aller ravauder. J'aurai aussi une maison pour M. et madame de Froment, avec un jardin à Berlin et un appartement pour moi quand j'irai. Je n'aurai que deux choses à regretter, le soleil de la *bendita Valencia*, et mon fils le sauvage. Dans ma dernière, je lui fit une proposition très-raisonnable ; je ne sais ce qu'il répondra, rien qui vaille, j'en ai peur. Bonjour Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

---

## *N° 2057.*

### [Le Prince de Wurtemberg à Rousseau][1]

La Chablière, 14 avril 1764.

Ma tendre épouse et votre jolie Sophie ajoutent tous les jours au bonheur de mon heureuse vie. Je verse des larmes en vous écrivant cette douce vérité. Partagez-le avec moi, ce bonheur. C'est tout ce que je puis vous offrir de plus cher et de plus ravissant.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 179-181.

Sophie, Monsieur, paroît aimer tout ce qui l'environne : elle nous caresse tous, mais ses caresses les plus chères sont réservées pour la nourrice. Elle est volontiers avec moi ; elle est bien aise d'être sur les bras de sa digne mère, mais elle préfère d'être auprès de celle qui la nourrit. Elle est dans un mouvement continuel ; ses yeux ont une vivacité qui n'est pas commune à son âge. Les douleurs les plus aiguës ne l'abattent pas, et si quelquefois elles lui arrachent des plaintes, ces cris mêmes sont accompagnés du sourire. Sa voix a fait des progrès sensibles : tantôt elle la jette avec force, et tantôt elle la radoucit d'une manière charmante. Elle prononce déjà très-distinctement le mot de *papa*. Elle le profère avec plaisir, et, pour vous prouver qu'elle y attache déjà quelque idée, elle me regarde toujours quand elle le prononce. Depuis qu'elle vit, elle n'a donné aucun signe qui auroit pu me faire craindre que la peur ait frappé son âme, et cette expérience appuie bien fortement ce que vous me dites, que la crainte vient toujours aux enfans de quelque cause étrangère. Il y a quelque temps que la petite fut réveillée par le bruit que faisoient les chiens ; comme elle les aime beaucoup, et qu'elle étoit en même temps profondément endormie, elle les appela, mais sans ouvrir les yeux. Elle montre de la main les choses qui lui font plaisir ; quand on l'en approche, elle joue avec elles, et quand on l'en éloigne, non-seulement elle ne pleure pas, mais elle trouve sur-le-champ d'autres objets qui l'amusent.

Comme elle ne sauroit être en de meilleures mains que dans celle de la nourrice, nous avons engagé cette honnête femme à rester une année de plus auprès d'elle. C'est elle qui la sèvrera, et je crois d'ailleurs avoir beaucoup gagné par là, tant du côté des soins que du côté moral.

Voilà, mon cher maître, ce qui concerne votre Sophie ; et maintenant je passe à d'autres objets.

Ma chère petite femme, qui vous aime et vous respecte, se porte aussi bien que possible. Sa grossesse est très-heureuse, et je me flatte que ses couches le seront aussi, parce qu'elle

s'est proposée de nourrir elle-même son enfant. Le mois prochain est vraisemblablement le terme de sa délivrance. Oh ! mon cher maître, que de craintes et d'espérances, que de peines et de plaisirs !

J'ai lu le *Sermon des Cinquante,* et c'en est assez pour ne plus vous parler de M. de Voltaire. Sa perfidie est encore plus horrible que cet ouvrage n'est abominable. Puisse ce dangereux esprit se replier sur son coeur et réparer tout le mal qu'il a fait.

Je ne vous dirai rien des sentimens de mon coeur pénétré ; puissé-je seulement vous convaincre que personne au monde ne vous vénère et ne vous aime plus que, etc.

### *N° 2058.*

### Au [Prince de Wurtemberg] [1].

15 avril 1764.

Ne vous plaignez pas de vos disgraces, Prince, comme elles sont l'ouvrage de votre courage et de vos vertus, elles sont aussi l'instrument de vôtre gloire et de votre bonheur [2]. Vaincre frederic eut été beaucoup, sans doute, mais vaincre dans son propre coeur les préjugés et les passions qui subjuguent les conquérans comme les autres hommes est plus encore ; et dites la vérité ; combien de batailles gagnées vous eussent donné dans l'opinion des hommes ce que vous donne au fond de vôtre coeur une heure de jouissance des plaisirs de l'amour conjugal et paternel ? Quand vos succès eussent fait aux hommes quelque vrai bien, ce qui me paroit fort

1. Transcrit le 18 mars 1915 de la minute autographe, sans adresse ni signature, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, O-Z, fol. 123-124. In-4°, 2 p. 1/2.
2. Rousseau avait d'abord écrit : « de vôtre *plus solide* gloire et de votre *plus vrai* bonheur ».

douteux, car qu'importe aux peuples qui perde ou qui gagne, vous auriez méconnu les vrais biens pour vous-même, et séduit par les acclamations publiques, vous n'eussiez plus mis votre bonheur que dans les jugemens d'autrui. Vous avez appris à le trouver en vous, à en être le maître, à en jouir, malgré la reine et malgré les jaloux, et vous l'avez conquis, pour ainsi dire : c'étoit la meilleure conquête à faire.

La fumée de la gloire est enivrante dans mon métier comme dans le vôtre. J'ignore si cette fumée m'a porté à la tête, mais elle m'a souvent fait mal au coeur, et il est bien difficile qu'au milieu des triomphes un guerrier ne sente pas quelquefois la même atteinte, car si les lauriers des héros sont plus brillans, la culture en est aussi plus pénible, plus dépendante, et souvent on la leur fait payer bien cher.

La manière de vivre, isolée et sans prétention, que j'ai choisie et qui me rend à peu près seul sur la terre, m'a mis à portée d'observer et comparer toutes les conditions, depuis les paysans jusqu'aux grands. J'ai pu facilement écarter l'apparence, car j'ai été partout admis dans le commerce et même dans la familiarité. Je me suis, pour ainsi dire, incorporé dans tous les états pour les bien étudier. J'ai vu leurs sentimens, leurs plaisirs, leurs desirs, leur manière interne d'être. J'ai toujours vu que ceux qui savoient rendre leur situation, non la plus éclatante, mais la plus indépendante, étoient les plus près de toute la félicité permise à l'homme ; que les sentimens libres qu'ils cultivoient, tels que l'amour, l'amitié, étoient tout autrement délicieux que ceux qui naissent des relations forcées que donnent l'état et le rang ; que les affections enfin qui tenoient aux personnes et qui étoient des choix du coeur étoient infiniment plus douces que celles qui tenoient aux choses et que déterminoit la fortune.

Sur ce principe il m'a semblé, dès les premières lettres dont vous m'avez honoré, et toutes les suivantes confirment ce jugement, que vous aviez fait le plus grand pas pour arriver au bonheur ; que, de prince et de général, se faire père, mari, véritable homme, n'étoit point aller aux privations, mais

aux jouissances ; que vos présentes occupations marquoient l'état de votre âme de la façon la moins équivoque ; que votre respect pour le sublime Kliog[1] montroit combien vous en méritiez vous-même ; qu'enfin vous pouviez avoir des chagrins, parce que tout homme en a, mais que, si quelqu'un dans le monde approchoit par sa situation et par ses sentimens du vrai bonheur, ce devoit être vous ; et que, sur la disgrâce qui vous avoit conduit à cet état simple et désirable, vous pouviez dire, comme Thémistocle : Nous périssions si nous n'eussions péri[2]. Voilà, prince, ma façon de penser sur votre situation présente et passée. Si je me trompe, ne me détrompez pas.

Une femme du pays de Vaud qui se prétend grosse, m'a écrit pour me demander des conseils sur l'éducation de son enfant[3]. Sa lettre me paroit un persiflage perpétuel sur mes chimériques idées. J'ai pris la liberté de lui citer pour réponse votre petite Sophie et la manière dont vous avez le courage de l'élever. J'espère n'avoir point commis en cela d'indiscrétion ; si je l'avois fait, je vous prierois de me le dire, afin que je fusse plus retenu une autre fois.

Si vous approuviez que nos lettres finissent désormais sans formule et sans signature, il me semble que cela seroit plus commode. Quand les sentimens sont connus, quand l'écriture est connue, il ne reste à prendre sur cet article que des soins qui me semblent superflus. En attendant que votre exemple autorise entre nous cet usage, agréez, Monsieur le Duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

1. *Cf.* t. VI, p. 322, 323.

2. Rousseau avait déjà cité le mot de Thémistocle, dans la *Nouvelle Héloïse,* III, lettre XX (vers la fin). Il l'a tiré des *Moralia* de Plutarque, dans le chapitre des dits notables des rois et des grands capitaines : « Ὦ παῖδες, ἀπωλόμεθ' ἄν, εἰ μὴ ἀπωλώλειμεν. »

3. *Cf.* n° 2050.

*N° 2059.*

[LE PRINCE DE WURTEMBERG À ROUSSEAU][1].

La Chablière, 18 avril 1764.

S'il y a dans le pays de Vaud des prétendues femmes grosses assez malavisées pour persifler Emile, je suis bien aise de vous dire qu'il s'y trouve aussi des veuves charmantes qui s'amusent à peindre Sophie. Mme d'Aubonne, femme pleine de caractère et de génie, s'occupe présentement à faire ce joli portrait qui semble l'intéresser presque autant que nous. Son crayon enchanteur a eu l'art d'exprimer, sur la physionomie de Sophie, l'âme qu'elle aura un jour.

Pourquoi craindriez-vous d'avoir commis une indiscrétion en opposant l'exemple de Sophie au persiflage d'une inconnue ? Si vous êtes en droit de citer Emile, vous l'êtes aussi de citer Sophie. L'un et l'autre ne sont-ils pas également votre ouvrage ? et moi, vous dois-je moins de reconnoissance pour Emile que pour Sophie ?

Je ne répondrai qu'un mot aux choses sublimes que vous me dites dans le commencement de votre lettre : c'est que je suis parfaitement heureux. J'ai toujours regardé les malheurs comme la meilleure école de l'âme, et j'ai béni le ciel de toutes les disgrâces par lesquelles il m'a si insensiblement amené à l'heureuse situation où je me trouve aujourd'hui. Et quel sort, en effet, plus doux que le mien ! J'ai Sophie pour femme, j'ai Sophie pour fille, et j'ai l'instituteur de Sophie pour maître et pour ami.

Comme vous j'ai fréquenté tous les Etats et tous les rangs, et il m'a paru que les hommes les plus heureux étoient ceux qui se livroient tout entiers aux devoirs de leurs emplois. Le

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 181-182.

travail éloigne du coeur les vices qui le dégradent, et cette vérité, fondée sur l'expérience de tous les temps et de tous les hommes, m'a toujours engagé à fuir l'oisiveté comme le plus dangereux de tous les poisons. Ce principe m'a poussé souvent à des fatigues affreuses. Pourquoi cela ? parce que je me suis toujours moins soucié de vivre que de bien vivre.

Cette nourrice bien-aimée [1], à laquelle vous vous intéressez si tendrement et qui mérite que vous l'aimiez, me charge de vous témoigner sa reconnoissance, et elle vous promet qu'au milieu de ses douleurs les plus vives elle me fera ressouvenir de vous envoyer la nouvelle de sa délivrance ; précaution superflue, mais digne de son excellent coeur. Je me livre donc sans réserve à cette douce correspondance des âmes. La mienne appartient tout entière à tous ceux qui aiment la vertu. C'est là, ce me semble, vous indiquer assez les droits que vous avez sur elle, et ces droits sont les plus beaux de mes titres et les seuls toutefois dont je fasse cas.

---

### *N° 2060.*

### [L. Usteri à Rousseau] [2].

Zurich, 21 avril 1764.

Mon cher ami, je ne doutais pas un instant que vous ne preniez tout l'intérêt possible à mon bonheur. Si vous avez eu du plaisir à l'apprendre, j'en avais sûrement aussi à savoir avec ma Sophie combien vous y preniez part ; mais je m'en promets bien davantage quand j'aurai la satisfaction de vous

1. La princesse de Wurtemberg.
2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par Paul Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.* p. 97-98.

la faire connaître, et de vous faire voir combien je suis heureux. J'espère, mon cher ami, que cela pourra se faire vers la fin du mois prochain, dans le courant duquel je ferai bénir notre mariage ; et pour me soustraire au fardeau des cérémonies insupportables qui l'accompagnent chez nous, je ferai un petit voyage. Motiers entrait d'abord dans ce plan ; en vous amenant une nouvelle connaissance, je crois que nous aurions tous les trois de la satisfaction.

Il m'est douloureux, cher ami, que votre mal aille toujours en empirant, et j'espère avec vous que le retour de la belle saison, en l'adoucissant, vous mettra à même de recevoir un ami. Je pourrai aussi, si vous voulez, vous marquer plus positivement le moment où je compte arriver à Motiers, ou plutôt vous en laisser le choix. Je partirai d'ici le 14 ou le 15 mai ; je pourrai, ou aller tout de suite à Motiers, ou si vous le désirez, un peu plus tard, en revenant de Genève ou de Lausanne où je pense passer un[e] couple de jours ; mais il faudra que je sois de retour avant Pentecote[1].

Vous recevrez, cher ami, la traduction de *Daphnis*[2] de M. Gessner, que je vous ai envoyée par le coche. Comme les autres écrits de M. Gessner vous ont fait plaisir, je ne doute point que celui-ci ne vous en fasse de même. Nous espérons que tantôt vous nous pourrez informer par quelques lignes que votre santé va mieux. En attendant, je vous salue et je vous embrasse de tout mon coeur.

1. La Pentecôte était le 10 juin, en 1764.

2. « *Daphnis ou le premier navigateur* », poème traduit de l'allemand par M. Huber, Paris, 1764. (*Note des éditeurs de* 1910.)

*N° 2061.*

A Monsieur
Monsieur d'Ivernois
Negociant
à Genève[1]

A Motiers, le 21 avril 1764.

Je me réjouis, Monsieur, de vous savoir heureusement de retour de votre voyage, et je me réjouirois bien aussi de celui que vous avez la bonté de me proposer, si j'étois en état de l'accepter ; mais c'est à quoi ma situation présente ne me permet pas de penser. D'ailleurs, je vous avouerai franchement qu'il entre dans mes arrangemens de ne dépendre que de ma volonté dans les courses, de n'en faire par conséquent qu'avec gens qui n'ont point d'affaire et qui n'ont une voiture ni devant ni derrière eux. Mais si je ne puis, Monsieur, avoir le plaisir de vous suivre, j'attends du moins avec empressement celui de vous embrasser ; ce seroit un bien de plus dans ma vie d'en pouvoir jouir plus souvent.

Oserois-je vous charger d'une petite commission ? M. de Luc l'aîné a eu la bonté de m'envoyer un baril de miel de Chamouni, comme je l'en avois prié. Je lui ai écrit là-dessus sans recevoir de réponse. Vous m'obligeriez beaucoup, Monsieur, si vous vouliez bien solder avec lui cette petite affaire, en y ajoutant quelques affranchissemens de lettres que je lui dois aussi, et je vous rembourserois ici le tout à votre passage. Je vous connois trop obligeant pour croire avoir là-dessus d'excuse à vous faire. Recevez les remercimens et respects de M^lle^ le Vasseur, et faites, je vous supplie, agréer les miens à Madame d'Ivernois. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

1. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 9, 10 du vol. rel. des lettres à D'Ivernois. In-4° de 4 p., les 2^e^ et 3^e^ blanches, l'adresse sur la 4^e^. Cachet oriental sur cire rouge.

*N° 2062.*

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG[1].

Motiers, le 21 avril 1764.

Je suis alarmé, Monsieur le Maréchal, d'apprendre à l'instant que vous n'êtes pas allé ce printems à Montmorency. Je crains que la suite d'une indisposition, qu'on m'avoit décrite comme légère, et dont je vous croyois rétabli, n'ait mis obstacle à ce voyage. Permettez que je vous supplie de me faire écrire un mot sur votre état présent. Je sais qu'il faudroit toujours savoir se retirer avant que d'être importun, et qu'on y est obligé, du moins quand on sent qu'on l'est devenu. Mais, Monsieur le Maréchal, comme les sentimens que vous daignâtes cultiver ne peuvent sortir de mon coeur, je ne puis perdre non plus les inquiétudes qui en sont inséparables. Je serai discret désormais sur tout autre article ; mais je ne puis me résoudre à l'être quand je suis en peine de votre santé.

*N° 2063.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
PAR PONTARLIER
À MOTIERS-TRAVERS[2].

(Lettre de La Roche.)

De Paris, le 21 avril [1764].

Monsieur, j'ai fait part à M$^{me}$ la Maréchale que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire. Elle m'a chargé de vous mander

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Transcrit (orthographe restituée) par J. Richard, de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cette lettre a été publiée par Streckeisen, *Amis et Ennemis,* t. I, p. 499-501.

qu'elle avait de l'argent à vous, et que vous mandiez lorsque vous voudrez qu'elle vous l'envoie, et de vous mander l'état de M. le Maréchal. Le voici : il a commencé à être incommodé le 3 de février, d'abord le visage bouffi, que l'on a pris pour une fluxion, mais qui avoit une autre cause. La première (*sic*), l'année dernière, à Montmorency, il a eu une douleur au pied, qui était une attaque de goutte, mais que l'on [n']a pas connue et l'on y a mis du baume tranquille, cela s'est dissipé, par conséquent cela a rendu la goutte ambulante, ou *effarouchée*, comme la faculté la nomme. Il s'est annoncé la même douleur cette fois-ci ; ils l'ont bien reconnue goutte, mais ils l'ont mal traitée, et si mal, que le 11 & le 12 de ce mois il étoit très-mal. L'on a eu recours à un topique qu'un monsieur, qui n'est point medecin, lui a mis le 13 aux 2 pieds, qu'il avait fort enflés, et la cuisse, ainsi que le visage et les mains. Il se trouvoit mal à tout moment, et étouffoit, et depuis que l'on lui met cet emplâtre il a toujours été de mieux en mieux. Il lui sort une quantité étonnante de sérosité des 2 jambes. Il dort fort bien depuis plusieurs jours ; il fait bien toutes ses fonctions ; le visage, les mains, tout est diminué ; il a bien meilleur visage, et les autres aussi [1]. Cela va autant bien qu'il puisse être pour le temps qu'il en fait usage, et l'homme prétend le guérir radicalement. Cette maladie est cause que nous n'avons pas été à Montmorency cette semaine ; mais, j'espère que nous [y] irons à la convalescence, et je m'acquiterai, envers M. Dumoulin et de (*sic*) la sœur Marie, de votre commission. J'ai reçu il y a quelques jours une lettre et un petit paquet de Mme Le Vasseur pour faire tenir à Mlle Le Vasseur. J'ai vu aujourd'hui M. Guy, qui s'en est chargé parce qu'il avait une caisse à vous envoyer la semaine prochaine. J'aurai l'honneur de faire réponse à Mme Le Vasseur la première fois que la guinguette ira à Montmorency, et lui donnerai de vos nouvelles. Je m'informerai aussi [de] ce dont vous me chargez à son égard. Recevez, je vous prie, mes

1. Ces quatre derniers mots sont omis par Streckeisen.

remerciements, ainsi que M[lle] Le Vasseur, à l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé. Je souhaiterois, de bien bon coeur, que la vôtre fût aussi bien rétablie que la mienne, car les douleurs vives font tourner la tête.

Depuis un mois, il pleut continuellement ici, mais cela n'est pas comparable au détail que vous faites de vos montagnes. Je désirerais bien que vous habitiez un endroit plus convenable à votre état, car je crois qu'il est nécessaire que vous vous promeniez ; mais encore, il faut le pouvoir[1]. Je vous dirai que M[me] de Pompadour est morte, et enterrée aux Capucines, à Paris, mardi dernier. Jusqu'à présent elle n'est pas encore remplacée, quoique le Roi n'en paraisse pas fort affligé.

M[lle] Gertrude a reçu aujourd'hui le bon Dieu ; elle n'est pas bien ; l'on ne compte pas qu'elle aille bien loin. M[me] La Roche vous fait mille remerciements, ainsi qu'à M[lle] Le Vasseur, de votre façon obligeante de penser sur son compte, et des amitiés dont vous l'honorez ; elle vous prie de [les] lui conserver, et moi pareillement, et que nous ne changerons jamais ; il y a trop peu d'honnêtes gens pour ne se pas croire heureux lorsque l'on a le bonheur d'en rencontrer comme vous. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, de tout mon coeur, votre serviteur

La Roche

---

*N° 2064.*

[De Leyre à Rousseau][2].

Parme, ce 27 avril 1764.

Vous daignez vous plaindre, vénérable Génevois, de ne point avoir reçu de mes lettres depuis longtemps. Vous verrez,

1. Streckeisen a omis tout le début de cet alinéa.

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 220-224.



Librairie Armand Colin, Paris.

MADAME DE POMPADOUR

Gravé par Asselin, d'après Van Loo.

*(Cabinet des Estampes.)*

dans cette ample dépêche, que j'ai plus de malheur que de tort. Votre dernier billet du mois de décembre passé me fut remis huit jours après que j'avais fait partir une seconde lettre à votre adresse ; j'attendais réponse à cette réplique avant de recharger, et je me suis bien douté par votre silence que j'avais raison de craindre les difficultés qu'il y aurait à entretenir notre commerce par la voie directe des postes sans aucune entremise. Je prends donc le parti de vous faire parvenir ce gros paquet par Turin, et je l'adresse pour cet effet à M. Sabbatier, secrétaire de l'ambassade de France, vous priant de mettre sous son enveloppe les réponses dont vous jugerez à propos de m'honorer. Voilà, mon digne maître, comment l'infidélité des postes d'Italie vous vaut une demi-page d'ennuyeuses raisons, qu'il m'en coûte autant d'écrire qu'à vous de lire. Enfin, je vous rejoins et vous supplie de me continuer le journal de votre vie, que je vous demandais il y a quatre mois. De mon côté, je n'aurais guère que des choses communes à vous mander, passant mon temps en lectures, au lieu d'actions. Soit que mes études, fixées à l'histoire et aux éléments de mathématiques, achèvent de dessécher mon âme, déjà refroidie par l'habitude des tristes réflexions et par le dégoût des plaisirs, même les plus modérés ; soit que, peu content de mon esprit et quelquefois de celui des autres, je ne sache ni vivre seul ni goûter la société, j'use toutes les facultés de ma vie à griffonner beaucoup sans rien faire. Cependant je ne me plains pas de mon sort, mais de mes occupations ; l'histoire me déplaît par son incertitude et par l'uniformité que j'y trouve : il ne résulte pour moi de ce ramas de faits, répétés en mille endroits et dans tous les siècles, qu'une assez mauvaise opinion du genre humain, que je voudrais aimer. Tout ce qui est public, surtout, me devient suspect quand je vois mal réussir les meilleures intentions et la plupart des grands succès dus à d'indignes moyens ou pervertis par l'abus de la prospérité. Je m'attendais, mon cher républicain, que la Grèce me dédommagerait de tous les autres pays de l'histoire ancienne ; mais quand j'ai vu les Athéniens menés à l'empire

et à la servitude par des démagogues ambitieux, les simples et vertueux Spartiates, dupes de quelques rois ou généraux fourbes et corrompus ; Corinthe ne briller que par l'opulence et le luxe, les Achéens ne retarder l'asservissement de la Grèce que par le secours de ses oppresseurs ; un Aratus, se liguant d'abord avec les vrais patriotes contre Antigone, puis avec Antigone contre la patrie ; les Etoliens, brigands heureux, devenir les premiers alliés des Romains et mourir, pour ainsi dire, les derniers, du moins les plus vaillants des Grecs, j'ai conclu, malgré moi, que la vertu n'était guère le partage des hommes publics, ni des Etats célèbres. Que chercher donc dans l'histoire, qui ne rend point compte des actions privées, ni des sacrifices les plus héroïques, presque toujours secrets ? Seront-ce des principes de gouvernement ? L'auteur du *Contrat social* sait mieux que moi combien la vérité simple et l'exacte probité nuisent souvent aux institutions politiques, tandis que bien des vices et des mensonges concourent à maintenir des Etats. Voyez Sparte et Rome ne subsister que sept cents ans. Cependant Venise dure depuis douze siècles, véritable image de l'enfer par la corruption de ses habitants, le silence ténébreux de son gouvernement, le chaos de ses moeurs et la stabilité de ses lois. Voyez les Etats despotiques embrasser les deux tiers du monde et se soutenir des milliers d'années, pendant que les plus vertueuses républiques n'ont que des bornes fort étroites d'étendue et de durée, et les plus solides monarchies qu'une apparence de bonheur pour les peuples. Résumons : Presque tout ce qu'il y a d'admirable dans l'histoire est incertain, et la plupart des choses qu'on en sait font horreur ou pitié. Plaignez-moi donc, respectable ami, d'être forcé de l'étudier pour en disserter un jour, sans espérer d'en tirer aucun profit réel pour la vertu, ni des inductions utiles et consolantes pour la philosophie et l'humanité. Cependant je me livre à cette étude contre mon goût, parce que c'est mon devoir, et que d'ailleurs on ne peut raisonner sur beaucoup de matières, avec une certaine justesse, sans avoir approfondi le vrai et le faux de l'histoire. C'est par la même raison que j'ai

voulu prendre quelque teinture des mathématiques, avec d'autant plus de courage que le peu de progrès que j'y fais, rabaissant de plus en plus mon amour-propre, m'a convaincu que je ne savais rien et que je n'apprendrais jamais grand chose ; mais je me consolerais de rester dans le néant de mon ignorance et de mon obscurité si j'en devenais meilleur père de famille. Je vous dirai, cher moraliste, que depuis cinq à six mois, ou même un an, je me sens changer. Est-ce un mieux ou un pis ? Je n'en sais rien ; mais je me trouve moins sensible et moins ardent, soit au bien, soit au mal ; plus apathique en un mot. Peut-être l'air de la cour, que je fuis pourtant, le flegme apparent et paresseux des Italiens, la crainte de compromettre le sort de ma femme et de mon enfant si je me livrais à toute la franchise impétueuse de mon caractère, le peu de gens avec qui je commerce assez rarement, leur façon de penser et leur accueil, agissent-ils insensiblement sur moi. J'ai cependant toujours du plaisir à caresser mon enfant dans les bras de sa mère ; j'ai appris dans votre *Emile* à supporter ses cris ou à les calmer, et j'éprouve tous les jours le succès de vos leçons. Le mien, qui ne sera jamais celui de Sophie, ne dit le nom que des choses qu'il voit ou qu'il touche ; il n'apprend ce qu'il sait que de lui-même, sans maître ; s'il répète quelquefois, comme un écho, des mots qu'il ne comprend point, on les lui laisse oublier en y faisant diversion ou point d'attention. Vous dites que les enfants n'ont pas d'accent, celui-là me paraît en mettre beaucoup dans ses inflexions quand il demande quelque chose, tantôt avec l'impatience de caractère qu'il tient de moi, tantôt avec douceur pour mieux l'obtenir, car il n'a rien qu'à ce prix. Son langage me semble un chant continuel. La conformation de ses pieds ne change point, mais il marche, il court, il engraisse toujours, quoique réduit au pain sec et à la soupe. Sa mère est grosse d'un second enfant ; elle se propose de le nourrir. Je le souhaite autant et plus qu'elle, mais je crains qu'élevée à Paris, avec une complexion délicate, à trente-cinq ans, elle n'ait pas assez de force pour être nourrice ; cependant qui peut former des enfants

robustes dans son flanc devrait pouvoir les élever de son sein. Qu'en pensez-vous ? C'en est assez sur notre compte. Dites-moi, je vous prie, est-il vrai que la première édition de votre *Émile*, qui paraît sortir de Hollande, s'est faite à Paris chez Duchêne ? Sans doute à votre insu. Que faites-vous à présent, que projetez-vous ? Comment va votre mauvaise santé ? Quand et comment est-ce que je pourrai vous revoir ? Aidez-moi à mériter l'estime dont vous m'honorez gratuitement. Qu'est-ce que c'est que cette Société littéraire suisse qui paraît n'avoir en vue les progrès des connaissances humaines que pour l'utilité prochaine et directe des hommes ? Je parle de celle qui a couronné d'un prix les *Entretiens de Phocion*, par M. l'abbé de Mably. Je n'ai pas encore compris l'objet de l'institution de cette académie, qui semble vouloir récompenser la vertu avec des médailles d'or ou d'argent, ce que je ne crois ni honnête ni faisable. M. l'abbé de Condillac vous aime et vous estime toujours beaucoup. Il nous menace de nous quitter dans un an, et ce sera pour faire le voyage entier de l'Italie ; peut-être s'y rencontrera-t-il avec M. d'Alembert. Je voudrais bien pouvoir vous y trouver quelque jour ; mais je ne suis point assez heureux. Un père de famille doit renoncer à tout pour sa femme et ses enfants ; *à tout*, excepté pourtant ses amis et la vertu. Ma compagne vous prie d'accepter ses embrassements tendres et respectueux. C'est moi qui l'engageai l'année dernière à partir pour aller embrasser sa mère, qui demandait cette unique consolation avant de mourir. Ma femme l'aurait souhaité, mais n'aurait jamais quitté son mari ni son enfant, si je ne l'avais pas moi-même conduite à Turin. Adieu, notre cher et vertueux guide dans le chemin de la vertu.

---

*N° 2065.*

[H. Bréguet à J. J. Rousseau][1].

Monsieur

Qu'ay je à faire de votre portrait? pourrois-je dire avec quelque fondement dès que l'original est toujours présent à mon esprit et que ses qualités également rares et distinguées, sont gravées en caractères inefaçables dans mon coeur!

Je le reçois néanmoins, Monsieur, avec beaucoup de plaisir, avec bien de la reconnoissance, comme une faveur peu méritée, qui relève le prix de vos bienfaits. Je le conserveray pour les miens auxquels je ne cesserai d'inculquer les sentiments d'admiration et de respect que vous avés seu inspirer à toute âme bien pensante.

Daignés les agréer, Monsieur, ces sentiments, pour prix de ma reconnoissance; ils seront à jamais inséparables de celui qui osant vous les exprimer a l'honneur detre

Monsieur

Votre tres humble et trés
obeissant serviteur
H. Breguet

Verriéres le 26e avril *1764*.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

N° 2066.

A Monsieur
Monsieur Rousseaux
Par Pontarlier
a Motiers-Travers[1].
(Lettre de La Roche.)

De Paris, ce 28 avril [1764].

Monsieur.

Mme la Maréchale me charge de vous mander que la maladie de M. le Maréchal l'oblige de rester continuellement chez lui, que c'est ce qui l'empêche de vous écrire elle-même. Depuis que je vous ai mandé le détail de sa maladie, l'on continue à faire usage du topique, qui fait l'effet qu'il doit faire ; mais, les médecins, tout en enrageant, voulaient toujours y mettre quelque chose de leur façon, comme des bols, des jus d'herbes ; cela faisait que le mieux allait bien doucement ; enfin, l'on a suspendu toute drogue depuis 2 jours, et il est mieux. Il dort peu, les nuits, depuis 5 à 6 jours, mais il dort, dans la journée, à plusieurs reprises ; cela doit être compté pour quelque chose. Si l'intérêt que l'on prend à sa santé pouvoit le guérir, vos voeux et les miens seraient exaucés, il se porterait bien. Il y aura, au 3 de mai, 3 mois qu'il a commencé à être incommodé. Mme la Maréchale est, jour et nuit, sur pied ; elle se porte bien, mais je crains qu'à la fin elle n'y succombe. Mille tendres amitiés à Mlle Le Vasseur ; Mme La Roche en fait autant, et vous prie de croire, ainsi que moi, que personne ne vous respecte et vous aime plus que nous.

La Roche

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard, qui a restitué l'orthographe (sauf à l'adresse), de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

*N° 2067.*

A Madame
Madame de la Tour [-de Franqueville]
rue de Richelieu entre la rue
Neuve St Augustin
et les Écuries de Madame la Duchesse d'Orléans
à Paris[1].

A Môtiers le 28 Avril 1764.

Tant que ma situation ne changera pas, j'aurai, chère Marianne, avec le chagrin de ne pouvoir vous écrire que des lettres rares et courtes, celui de sentir que vous imputez toujours en vous-même mon malheur à mauvaise volonté ; car je sais qu'il n'est pas dans le coeur humain de se mettre à la place des autres dans les choses qu'on éxige d'eux. Au reste, un article de vos lettres, auquel je ne répondrois pas quand j'aurois le tems et la santé qui me manquent, est celui des louanges. Le silence est la seule bonne réponse que je sache faire à cet article-là.

Les piéces de mes écrits que vous avez in-12, et que vous me demandez in-8°, ont, pour la plupart, été imprimées, dans ce dernier format, chez Pissot, quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf ; le Discours sur l'économie politique a aussi été imprimé in-8° à Genève, chez Duvillard. Je n'ai aucune de ces piéces détachées que l'unique éxemplaire que je me suis réservé de mes écrits, et je n'ai plus aucune rélation avec les libraires qui les ont imprimées. Cependant ne vous mettez pas en quête de ces piéces de six semaines d'ici ; car j'espére, avant ce terme, pouvoir vous les procurer toutes d'une bonne édition, et cela sans embarras. Voilà, chère Marianne, ce que j'ai quant à présent à vous répondre sur les éclaircissemens que vous m'avez demandés. J'attends maintenant la question

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

que vous avez à me faire ; j'espére qu'elle n'a nul trait à mon sincére attachement pour vous ; car, quelque mécontente que vous soyez de ma correspondance, je ne vous pardonnerois pas de rien mettre en doute qui put se rapporter à cet objet-là.

---

*N° 2068.*

A MADAME
MADAME BOY-DE-LA TOUR
NÉE ROGUIN
A LYON [1].

A Motiers, le 29. Avril 1764.

Ne montrez cette lettre, S. V. P. à personne. Mais vous pouvez me nommer, si vous jugez à propos, quoique j'en aye dit dans la lettre, car je ne veux me cacher de rien [2].

Quelqu'un, ma bonne Amie, qui ne veut pas être nommé, vient de me donner un avis qui n'est pas fort important ; mais comme il intéresse Messieurs vos fils comme proprietaires de cette maison, et que rien de ce qui peut intéresser vous ou les vôtres n'est indifférent pour moi, je me hâte de vous en donner ce mot d'avis, que vous ne recevrez que pour ce qu'il vaut.

M. Du Terreaux [3] Maire des Verriéres a fait comme vous savez une Maison qui n'est séparée de la vôtre que par le grand

1. Transcrit de l'original autographe non signé, appartenant à M. H. de Rothschild (Ce texte a été publié en 1892 par M. de Rothschild, *loc. cit.*, p. 76-79). — In-4° de 2 p. 1/3. L'adresse sur la p. 4, avec le cachet oriental.

2. Dans l'original, cet alinéa forme trois lignes qui ont été ajoutées comme post-scriptum, entre la date et le commencement de la lettre.

3. « J.-J. en parle dans ses *Confessions* comme d'un ennemi particulier (Livre XII, note). Le conseiller Chaillet d'Arnex étant mort le 6 août 1765, M. du Terraux sollicita la place de conseiller. Mais, sur le rapport de Milord Maréchal que « du Terraux n'est pas bon et ne mérite pas de faveur », la supplique fut refusée. (A. Jansen.) » (*Note de M. de Rothschild.*)

chemin. On prétend qu'il veut faire après coup dans le dehors de ce bâtiment un escalier qui prenant sur la largeur du chemin rendra le contour plus difficile aux Voitures pour entrer dans vôtre grange, et ce contour deviendroit même impraticable, si, rebatissant vôtre maison, on vouloit la porter jusqu'à la borne de vôtre terrein. L'entreprise de M. du Terreaux a besoin de l'aveu de la communauté, et l'on prétend qu'au moment même que j'écris ceci il en fait la proposition à l'assemblée après avoir pris des mesures pour qu'on ne le refusât pas. Il paroit que cette entreprise portant préjudice à vôtre maison vous met en droit de vous y opposer. C'est à vous à voir si l'objet en vaut la peine. En ce cas il en faudroit écrire à M. d'Ivernois Procureur général ou à M. Martinet Châtelain du Val de Travers et peut être à tous les deux ; il ne faut pas me nommer parce que cela ne feroit que gâter l'affaire, et que je ne puis moi-même nommer personne. Je ne vous conseille pas, non plus, de donner commission de suivre cette affaire à personne ; car M[de] vôtre belle soeur e[s]t très bien avec M. du Terreaux, et celui qui fait vos affaires étoit fort brouillé avec lui, mais on les dit racomodés depuis deux jours ; il n'y a point ici de brouilleries qui tiennent devant le moindre intérest, et les gens du pays sont tous bons chrétiens par la bourse. Ecrivez donc vous même, à tout événement. Si l'avis est vrai, l'opposition doit se faire avant que la besogne soit en train, si l'avis est faux tout est dit ; encore un coup, ceci ne me semble qu'une vetille mais c'est à vous d'en juger, et il est bon d'être avertie à tems.

Je vous envoye, ma bonne Amie, mon addresse que je vous prie de suivre exactement quand vous m'écrirez. Vos lettres sont sujettes à faire un grand détour par Neufchâtel, précisement parce que l'addresse en est trop chargée ; il la faut comme celle-ci ni plus ni moins, parce que j'ai un arrangement avec le directeur des postes de Pontarlier. Pardonnez mon barbouillage mais au moment que j'écris je ne suis pas à moi et je suis forcé de finir à la hâte, en vous saluant vous et vôtre famille de tout mon coeur.

Depuis ma lettre écrite une trentaine de Communiers, parmi lesquels étoit M. Clerc, sont venus examiner la place conduits par M. du Terreaux, mais plusieurs opposans n'ont pas voulu les suivre ; Ainsi il est à présumer que quand même vous ne feriez aucune démarche l'affaire ne passeroit pas aisément. Cependant, je vous conseille toujours d'écrire si vous jugez que l'affaire en vaille la peine ; car le Maire se donne de grands mouvemens pour en venir à bout.

---

*N° 2069.*

A Monsieur
Monsieur Vsteri
Ministre du St Evangile
A Zurich [1].

Motiers va, mon cher Ami, être plein de monde d'étrangers, de fêtes, de mariages ; et d'ailleurs j'y suis menacé de visittes auxquelles je cherche à me dérober. Tout cela m'avoit fait prendre le parti d'aller me refugier sur la montagne, comme les vaches le 10 ou 12 de May. Le plaisir que vous m'annoncez me fera différer jusqu'après vôtre passage ; mais vous m'obligerez que ce soit le plustôt qu'il sera possible. Venez avec vôtre aimable Sophie, descendre chez moi, je vous y préparerai une chambre et j'espére que vous pardonnerez à mon amitié un malaise de quelques jours. Au lieu que si vous descendiez à l'auberge, il nous seroit impossible pour plusieurs raisons de nous voir bien à nôtre aise. Combinez si bien vôtre

1. Transcrit le 3 novembre 1917 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Paul Usteri. In-4° de 4 p., les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, cachet indistinct sur pain à cacheter. Au-dessous de la date, L. Usteri a écrit : « Reçu 6 mai 1764, répondu 9. »

voyage que vous puissiez me marquer au juste le jour de vôtre arrivée. Je vous attends avec impatience et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

A Motiers, le 30 avril 1764.

---

## *N° 2070.*

### A [M. et Mme de Luxembourg][1].

[fin avril 1764]

Monsieur le Mareschal et Madame la Mareschale, recevez avec bonté cet hommage de mon coeur, et puissent mes écrits vainqueurs du tems transmettre à d'autres ages ce monument de mon respect et de mon attachement pour vous[2].

---

## *N° 2071.*

### [D'Ivernois à Rousseau][3].

Genève, 1er mai 1764.

Monsieur Mathus[4], Anglois de considération, a été recomandé icy à Monsieur le colonel Pictet, frère de Mr Pictet

1. *INÉDIT.* Transcrit de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (ms. 7871). Ces quelques lignes étaient destinées à accompagner l'envoi d'un exemplaire des Œuvres de 1764.

2. Autre rédaction, écrite au-dessus, sur la même page, et séparée de ces lignes par un trait :

« Vous n'avez point voulu être mes protecteurs et mes Mecènes, mais mes consolateurs et mes vrais amis, et moi je ne vous ai point adressé des louanges, mais je vous ai tendrement aimés. »

3. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

4. *Sic,* lisez : « Malthus ». Il s'agit de Daniel Malthus, père du célèbre économiste anglais Thomas-Robert Malthus (né en 1766).

avec qui vous êtes en relations, par des personnes de la p^re^ distinction, il paroit que ce monsieur vient exprès de son pays pour avoir l'honneur de vous rencontrer, il est parti ce matin et auroit été porteur d'une lettre pour vous de la part de monsieur Pictet vôtre ami s'il ne se fût trouvé à sa campagne, monsieur son frère m'a prié de lui en remettre une[1]. J'ay pris cette liberté, et vous prie instamment de vouloir lui faire l'accueil que vous faites aux personnes qui vous honorent.

*N° 2072.*

[D'IVERNOIS À ROUSSEAU][2].

le 1 mai 1764.

Vous recevrez cette lettre par Monsieur Malthus qui desire de faire vôtre connoissance, vous m'obligerés sensiblement, Monsieur, de correspondre à son envie, et je joindrai cette marque de bonté à toutes celles que j'ay reçues de vous.

1. Le billet qui suit, écrit le même jour, et que Daniel Malthus avait emporté comme lettre d'introduction auprès de Rousseau.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

*N° 2073.*

De Marianne[1].

(Mme de la Tour-de Franqueville à Rousseau.)

Le 6 mai 1764.

Je n'ai aucune peine à me mettre à votre place dans les choses que j'exige de vous, mon excellent ami ; car je n'en exige rien. J'avoue qu'autrefois mon coeur avoit séduit ma raison sur ce chapitre ; mais depuis que vous m'avez persuadé que la portion de bonheur que votre exactitude pourroit me procurer seroit prise sur le vòtre, mes idées ont totalement changé de cours ; cela est si vrai, que votre silence est quelquefois un point sur lequel mon imagination se repose, et que je me console de ce que vous ne m'écrivez pas, en pensant que vous n'avez pas eu l'embarras de m'écrire. Ne me dites donc jamais que je *suis mécontente* de vous : cette opinion doit vous être pénible ; et, en vérité, je suis bien plus contente de ce que vous faites pour moi, que mécontente de ce que vous ne faites pas. Mon cher Jean-Jacques... pourquoi hésiterois-je à vous donner ce nom ? Il est bien plus flatteur que celui de *Marianne*, qui me flatte tant de votre part. Je suis sensible au delà de toute expression à l'espérance que vous me donnez d'avoir dans peu ce que j'estime le plus, vos ouvrages. Mais je ne puis m'empêcher de vous dire que la façon mystérieuse dont vous me les promettez, me cause de l'inquiétude. Vous n'avez qu'un exemplaire de chacun : vous n'avez aucune relation avec les libraires qui les ont imprimés, à qui d'ailleurs il n'en reste plus, ce que je sais, du moins pour *Pissot*. Comment vous y prendrez-vous pour me les procurer ? Et se peut-il qu'à cet égard vous m'épargnez de l'embarras, sans

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 99-105.

en avoir beaucoup vous-même? Cette réflexion diminue le gré que je me savois de m'être adressée à vous; et, s'il m'étoit possible de me détacher d'une espérance aussi chére, je vous prierois de ne vous donner aucun mouvement pour la remplir; mais ne me sentant pas capable de cet effort, je vous prie, de quelque moyen que vous vous serviez pour me faire tenir ces inestimables écrits, de vouloir bien les adresser à M. du Terreaux; il pourroit se trouver quelqu'un chez moi lorsqu'ils arriveroient: tout le monde se permet des questions indiscrètes, et je n'ai pas la moindre ressource dans l'esprit, quand il s'agit de donner le change sur quelque chose que ce soit. A propos de questions, voici le lieu de placer la mienne, elle n'a aucun rapport à votre attachement pour moi: c'est un article sur lequel je me garderai bien d'en faire, et cela, parce que j'en ai fait. Si celle que je vais hazarder vous déplaît; si vous n'y voulez pas répondre, de grâce, mon cher ami, ne me maltraitez pas: votre ton dur est bien plus dur pour moi que celui des autres. Je crois que cette phrase n'a pas besoin de commentaire. Venons au fait. Je voudrois savoir pourquoi vous faites dire à Julie, après son mariage, que, si elle étoit libre, et la maîtresse de disposer d'elle, ce seroit M. de Volmar qu'elle épouseroit, et non pas St-Preux. Il me semble que cela ne cadre point avec cette passion impérieuse, que, ni l'empire de la nécessité, ni l'autorité du devoir n'ont pu déraciner, et qu'elle a emportée au tombeau dans sa première vivacité. Si c'est un enthousiasme de vertu qui l'a entraînée trop loin, comment n'a-t-elle pas détruit ce qu'elle avoit avancé, lorsque son imagination calmée a laissé parler son coeur? Si elle a tenu ce cruel discours à St-Preux contre le témoignage de sa conscience, à dessein d'en imposer à la passion de ce malheureux amant, ou dans l'intention de lui donner du bonheur dont elle jouissoit, une opinion capable de le soutenir contre les maux dont il étoit accablé, croyez-vous qu'il soit des cas hors celui de garder le secret de son ami, où l'intérêt de la vérité puisse être légitimement sacrifié à un autre? Enfin, si ce que cette

adorable femme a dit étoit vrai, comment cela pouvoit-il l'être? C'est sur ce point, mon illustre ami, que je voulois tenter votre complaisance. Si elle ne va pas jusqu'à me le rendre clair, je pèserai mes droits, et je dirai que vous avez raison. Dans la supposition contraire, je ne raisonnerai point, mais je sentirai.

Je vois avec bien de la satisfaction que le temps se dispose à favoriser vos promenades : j'en espère beaucoup pour votre santé. Il a été si affreux ici tout le mois passé, que M^me de Pompadour en a dû avoir moins de peine à quitter la vie. Elle a prouvé, dans ses derniers momens, que son âme étoit un composé de force et de foiblesse, mélange qui dans une femme, ne me surprendra jamais. Je ne suis pas surprise non plus de la voir aussi généralement regrettée, qu'elle a été généralement méprisée ou haïe. Les Français sont les premiers hommes du monde pour tout : il est tout simple qu'ils le soient pour l'inconséquence.

Adieu, mon cher Jean-Jacques. Puis-je penser que la longueur de mes lettres ne vous fatigue jamais? J'aurois bien du plaisir à vous écrire.

*N° 2074.*

A Monsieur
Monsieur Duchesne
Libraire rue S^t-Jacques
A Paris[1].

A Motiers le 6 may 1764.

Je vous donne avis, Monsieur, que Madame la Mareschale de Luxembourg m'a fait écrire qu'elle avoit de l'argent à ma disposition ; ainsi devant regarder cette affaire comme ter-

1. Transcrit en mai 1909 de l'original autographe signé, appartenant à M. le chevalier Azzolini, à Rome. A l'angle gauche, au bout du texte, on lit : n° 49.

minée, je vous conseille et vous prie de n'en plus faire aucune mention [1].

Puisque vous voulez bien que je dispose de quelques exemplaires du recueil que vous venez de faire imprimer, je vous prie de vouloir bien en faire porter un in-8° broché chez *Madame de la Tour rue de Richelieu entre la rue neuve St Augustin et les écuries de Madame la Duchesse d'Orléans*, et si elle veut le payer, de défendre à celui qui le portera de recevoir l'argent.

Vous devez avoir receu la lettre imprimée de M. de Voltaire que vous m'avez redemandée et que je vous ai expédiée il y a quinse jours. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

1. Ce premier alinéa est *INÉDIT*. La Correspondance de Rousseau avec Mme de la Tour-de Franqueville, publiée en 1803, t. II, p. 98, ne donne que le texte du 2e alinéa. On peut supposer que Guy, associé de Duchesne, avait remis à Mme de la Tour, sur sa demande, la copie de cet alinéa, qui la concernait. La fin de la lettre, depuis : « Vous devez avoir receu... », est également *INÉDITE*. [Th. D.]

*N° 2075.*

[HENRIETTE À ROUSSEAU][1].

Monsieur,

N'ayant pas l'honneur d'être connue de vous, il vous paraîtra singulier sans doute que je fasse la démarche de vous écrire; peut-être même vous paraîtrai-je ridicule, quand, aux premiers mots, vous apercevrez le sujet de ma lettre. Mais pourquoi le craindrais-je ? Vous connaissez trop le coeur humain pour ne pas connaître aussi tous les mouvemens dont il peut être agité. Le mien a besoin d'une entière ouverture; je ne la puis faire utilement qu'à vous, Monsieur, je ne me sens cette confiance qu'en vous ; je l'ai parce que vous êtes le seul dont la manière de raisonner me plaise, me convienne, m'éclaire, me persuade.

Vos principes me paraissent les plus vrais, les plus clairs et les plus solides, les plus d'accord avec la nature, l'expérience et la raison : je dis cela, non pour vous faire un compliment, je n'ai point cette vanité, mais seulement pour justifier une témérité que le desir seul de mon bonheur a pu m'inspirer.

D'ailleurs, comme c'est dans vos ouvrages, Monsieur, que j'ai trouvé une pierre d'achoppement à l'espèce de bonheur que je me proposais, ce m'est encore une raison de plus de désirer vos conseils. Qui peut mieux que vous-même étendre ou resteindre vos pensées pour en faire, selon les différentes circonstances, une juste application ?

1. Transcrit de l'imprimé en 1902 par H. Buffenoir dans *J.-J. Rousseau et Henriette, jeune parisienne du XVIII^e siècle,* Paris, librairie H. Leclerc, 1902, in-8°, p. 2-16, et complété d'après l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 24 p. in-4°, daté à la fin : « A Paris, le 26 mars 1764 ». Henriette de Maugin avait au moins trente-cinq ou trente-six ans, quand elle écrivit cette lettre. [Th. D.] — Il n'est pas certain que Demaugin ou de Maugin fût le nom d'Henriette. Le P.-S. inédit de la lettre qu'elle écrivit à Rousseau le 18 décembre 1765 et qu'on verra à sa date, peut faire entendre que « Demaugin » était le nom d'une personne interposée. [P.-P. P.].

Je tremble de vous indiquer, Monsieur, l'endroit du Livre d'*Emile* qui a occasionné ce trouble dans mes idées : je crains que vous ne me preniez d'abord pour une de ces ridicules que vous condamnez à si juste titre. Cet endroit est celui où vous parlez des femmes savantes [1]. Là-dessus vous dites des choses vraies, et trop vraies pour ne m'avoir pas chagrinée.

Soyez cependant persuadé, Monsieur, que je ne suis point une de ces femmes savantes : je ne sais rien tout à fait bien, et je cherche encore moins à paraître savoir. J'avais seulement formé le projet de me livrer à ce genre d'occupations, qui donne la réputation de savante, mais comme je ne l'avais formé que d'aprés des raisons solides prises dans la considération de mon bonheur, j'y tiens encore assez pour ne pouvoir l'abandonner, sans vous avoir demandé s'il ne peut en cela, comme en toute autre chose, y avoir des cas où l'on soit hors de la règle générale, et si vous me jugeriez dans l'exception. Alors, ce qui est un travers en général pourrait devenir pour moi une chose raisonnable, utile, peut-être même nécessaire. C'est ce que je soumets à votre examen.

Pour faciliter cet examen, Monsieur, et pour que vous puissiez bien juger de ce qui peut me convenir, il est nécessaire de vous dire ce que je suis par mon caractère naturel, et par les différentes circonstances où je me suis trouvée. Mon histoire abrégée et fidèle me fera mieux connaître que des raisonnements.

Je ne dissimulerai pas les choses dont mon amour-propre pourrait souffrir. Je sais que je parle à un philosophe qui connait la marche du coeur humain, et qui sait être indulgent. D'ailleurs, la vérité est nécessaire si je veux obtenir de vous un conseil qui me soit utile, propre, adapté à mon caractère, fait, pour ainsi dire, à ma mesure et à ma taille, en un mot qui soit bien pour moi, et par lequel je puisse trouver sinon un vrai bien-être, au moins un mal-être moindre.

Je suis une fille, Monsieur, qui n'est plus ni bien jeune, ni

1. Au V[e] livre d'*Émile*. « Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfans, de ses amis, de ses valets, de tout le monde, etc. »

bien jolie ; de plus je suis sans fortune, c'est-à-dire que je suis fort au-dessous de la médiocre ; cependant je suis née d'un père qui en avait une considérable. J'ai reçu l'éducation qu'on donne ordinairement aux jeunes personnes qui doivent se trouver dans l'aisance toute leur vie ; mais cette fortune a disparu tout à coup comme j'atteignais l'âge où l'on commence à en sentir l'avantage.

Cette catastrophe a été suivie d'une multitude de peines et de chagrins que l'infortune entraîne toujours après elle ; et je ne suis entrée dans l'âge de raison que pour apprendre à me raidir contre le malheur ; trop fière pour prendre des moyens bas, afin de m'en garantir, j'ai langui jusqu'à présent dans une suite constante de chagrins, que ma sensibilité naturelle a multipliés.

Cependant, quoique dans la privation de mes biens, j'ai toujours vécu dans cette espèce de société que l'on appelle bonne compagnie, ce qui n'a servi qu'à entretenir et à fortifier les goûts que l'aisance et l'éducation m'avaient déjà donnés, et par conséquent à me faire mieux sentir tout ce qui me manquait.

J'ai passé ainsi 15 à 16 années dans quelques-unes de ces sociétés, semblable pour le fond, différentes par les ridicules. Dans les unes et les autres, j'ai appris que l'infortune est un tort qu'on ne pardonne jamais entièrement, que la mesure des richesses est toujours la mesure de la considération qu'on obtient, et c'est une maladie qui gagne même ceux qu'on appelle les bons esprits. Voilà ce qui a frappé d'abord mon attention.

J'appris encore qu'on ne doit point attendre des services désintéressés, que le moins qu'il puisse en coûter est une hypothèque sur la liberté. Enfin je connus assez de choses dans le coeur humain pour désespérer que le mien fût jamais content. Il était plein, il avait besoin de s'ouvrir, de se répandre et de trouver de la consolation, mais je n'avais personne en qui je pusse avoir cette entière confiance qui soulage.

Après la révolution qui s'était faite dans ma fortune, différentes raisons m'avaient déterminée à aller demeurer à la

campagne avec des personnes dévotes, que je ne croyais pas aussi outrées que je les trouvai. Mes idées étaient trop éloignées des leurs pour que je pusse risquer de les mettre au jour. Etant donc obligée de renfermer tout en moi-même, et n'ayant d'ailleurs aucune espèce de distraction (car dans cette société tout amusement était proscrit, et tout talent d'agrément réprouvé), je tombai dans une telle mélancolie, mon coeur devint si mou, mon esprit si abattu, mon âme si aigrie, que ma santé en souffrit considérablement.

Je restai plus de quatre années dans un état de maladie auquel tous les remèdes ne pouvaient rien. Enfin, à force de souffrir et de rêver, je trouvai, puisque je ne pouvais changer mon sort, que je n'avais d'autre moyen de l'adoucir et d'y devenir supérieure que de m'y rendre moins sensible, et que rien n'y serait plus propre que de me livrer à une étude des choses abstraites qui prissent assez sur mon attention pour la fixer, ou au moins la détourner de ces idées noires et désespérantes dans lesquelles j'étais plongée.

Cette application me coûta beaucoup d'abord, n'ayant personne pour m'aider, ensuite j'y pris goût, et enfin je me persuadai que peut-être même par la suite ce serait un moyen de me mettre au niveau des autres, en acquérant ce qui manque communément aux femmes. Cette idée me sourit, m'encouragea, et tout en tremblant la fièvre et digérant des pilules, je bourrai ma tête de latin, de logique, de métaphysique, etc.

Mon infortune ne me permettait pas de songer à un établissement, il fallait même en détourner ma vue. Quoique je fusse assez bien de figure et de taille, je n'en espérais pas assez pour croire que l'avarice du siècle se relâcherait en ma faveur. C'était avec douleur que je voyais la nécessité de prendre mon parti là-dessus. J'avais été élevée dans des idées d'établissement, d'époux qu'on aime et de qui on est aimée, d'enfants que j'aimerais aussi, de maison à gouverner, d'ordres à donner, d'un état particulier et paisible. Je ne pouvais voir tout cela que par le beau côté, et chacune de ces choses ne me présentait que bonheur, satisfaction, plaisir. Parvenue avec cette

petite provision d'idées à l'âge de 18 ans, elles ne s'étaient pas en allées avec ma fortune. Il n'était pas facile de les perdre, et la douleur d'y renoncer était trop grande ; outre mon inclination naturelle qu'il fallait vaincre, il y avait encore l'amour-propre alarmé qu'il fallait consoler. Je ne trouvais rien de si humiliant que d'avoir l'air d'une fille qui a été oubliée, qui attend, et qu'on ne vient point chercher.

Je tirai encore de cette considération un motif de plus pour me confirmer dans la résolution que j'avais prise. Il me semblait que ce genre de vie sérieux était propre à prévenir l'humiliation que je craignais, surtout en y ajoutant un certain ton de philosophie qui pût me donner l'air d'être par choix ce que j'étais par nécessité ; mais je sentais qu'il fallait encore le persuader, que mon caractère et ma conduite devaient le prouver plus que mes paroles.

Je résolus donc de mouler ma tête, autant que je le pourrais, sur celle que j'imaginais que devait avoir un honnête homme, de prendre ses goûts, ses occupations, sa façon de penser et sa manière de se conduire dans la société, de me défaire de toutes les misères des femmes, et surtout de cet air qui annonce que l'on cherche à plaire.

Je ne sais si je persuadai beaucoup, mais je sais qu'avec toute ma tête d'homme, il me restait encore un coeur de femme qui se révoltait souvent contre la loi à laquelle je voulais le soumettre. Mes inclinations, données par la nature et fortifiées par l'éducation, étaient mon être même ; les perdre, c'était mourir. J'en sentais cependant la nécessité, et ce coeur sans action, sans vie, avait besoin de tout l'orgueil dont j'étais pourvue.

Cet orgueil pouvait seul me donner le courage de me vaincre ; lui seul pouvait me faire entreprendre de substituer d'autres idées à celles qui m'étaient si familières et si chères, de chercher d'autres biens que ceux que je connaissais, de me former d'autres goûts, de me donner d'autres désirs, de voir mon bonheur dans d'autres objets, en un mot de me refondre, de me faire un nouvel être, au moins un être postiche qui sauvât l'humiliation du véritable être.

L'étude se présentait à mes regards comme un secours puissant pour arriver à ce but ; par elle, mes différentes vues étaient remplies, les intérêts de mon amour-propre étaient ménagés, et je trouvais les moyens, en amusant l'esprit, de faire illusion au coeur.

Pendant toute mon application, pendant deux ou trois années, je n'ai pu qu'effleurer quelques connaissances et en prendre le goût. De fréquentes et presque continuelles maladies me rendaient l'étude difficile ; ensuite, différents événements, une succession constante de malheurs, des changements de société, une vie agitée, troublée, un coeur cruellement mis à l'épreuve, tout cela ne m'a pas permis de suivre mon plan.

Je l'ai perdu longtemps de vue, en conservant néanmoins le goût et l'espérance d'y revenir. Enfin le désir seul de mon bonheur et de ma tranquillité m'y a ramenée : tout l'orgueil et toute la vanité que vous avez vus dans mes premiers motifs n'y sont plus aujourd'hui. Je cherche uniquement une situation d'âme plus calme et plus douce. Ce motif naturel et légitime me fait espérer avec plus de confiance que vous voudrez bien me dire, Monsieur, si je prends le bon chemin ou si je m'égare.

Toutes ces années de trouble, quelque pénibles qu'elles aient été pour moi, ne sont pas cependant entièrement perdues, puisqu'elles m'ont appris à me connaître. Les différentes circonstances où je me suis trouvée, les fautes que j'ai faites, m'ont développée à moi-même, et voici comme je ferais mon portrait ; peut-être, Monsieur, ne vous sera-t-il pas inutile pour me juger.

Les passions fortes et vives, cependant douces et complaisantes ; le caractère facile, aimant l'amusement et le plaisir ; naturelle et vraie, ambitieuse de la considération et de l'estime, sensible à la louange, indifférente à la gloire qui ne se tire que du faste, des richesses ; cependant désirant la fortune, mais n'en faisant cas qu'autant qu'elle donne plus d'indépendance, qu'elle facilite tous les moyens de tirer parti de soi et de se

mettre dans toute sa valeur; pleine d'amour-propre; d'une sensibilité extrême; l'imagination trop active, le coeur trop tendre; dure et sèche quand je suis blessée, fière dans l'âme, volontaire, décidée et cependant timide au point de m'en laisser imposer par les gens mêmes que j'estime le moins; accordant tout à l'amitié, ne cédant rien à l'empire et à la menace; m'aigrissant par les contrariétés; me mutinant contre l'adversité, ayant aisément tort, l'avouant encore plus aisément; tous les premiers mouvements difficiles à contenir; n'ayant point de goût médiocre et n'aimant le médiocre en rien, m'ennuyant de tout ce qui n'intéresse ni le coeur ni l'esprit, et par conséquent m'ennuyant souvent; ne pouvant supporter de ne tenir à rien, ni que rien tienne à moi; cherchant toujours l'amitié et me désolant de voir qu'elle n'est presque plus qu'une chimère.

Voilà, Monsieur, comme je me vois lorsque je réfléchis sur ma conduite et sur toutes les actions de ma vie. De plus, il me semble encore que mon caractère a toujours été le même et n'a point varié. La tournure de mon esprit n'a éprouvé de changement que celui qui suit le progrès et le développement des idées; ce progrès et l'expérience ont réformé mes opinions, sans rien changer dans mes inclinations et dans mes goûts.

Les objets de mon orgueil et de mon amour-propre sont aujourd'hui différents, je suis moins dépendante des préjugés et de l'opinion générale; mais j'en tiens bien davantage à l'opinion particulière de ceux que j'estime. Je ne regrette plus un établissement, parce que la connaissance des moeurs du siècle ne m'y laisse plus voir le bonheur que je croyais qu'on y pouvait trouver, mon orgueil seul aurait moins souffert, mais j'ai toujours plus cherché le bonheur du coeur que celui de la vanité.

Cette observation sur la nature constante de mon caractère doit vous faire voir, Monsieur, combien il serait difficile, même impossible de le changer. Je ne pense pas que vous me le conseillerez, mon effort serait vain et ne servirait qu'à

me rendre encore plus malheureuse. Comme vous le dites vous-même, le caractère tient aux inclinations, les inclinations au coeur, et le tout à l'organisation qui ne dépend pas de nous.

Permettez-moi encore, Monsieur, quelques détails sur l'état habituel de mon âme. La douleur s'est si fort empreinte dans cette âme par tous les chagrins qui forment le tissu de ma vie, qu'elle en est comme imbibée. Depuis longtemps j'ignore le bonheur de me réveiller avec cette douce tranquillité que donne la satisfaction d'exister à la vue d'une journée paisible et agréable qui s'ouvre devant soi. Le moment du réveil est le moment le plus affreux de mon existence : je sens que c'est un vif serrement de coeur qui m'arrache au sommeil, que c'est le trait perçant de la douleur qui détruit l'engourdissement de mes sens, et que la crainte et l'effroi du réveil est ce qui l'achève.

Rendue au jour et à la vie par des sentiments aussi pénibles, je me retrouve isolée dans toute la nature, mille idées tristes et confuses s'assemblent, elles forment un nuage épais qui semble m'envelopper : je cherche à l'éloigner, je me débats, je regarde autour de moi, je considère tout ce qui m'environne, et je ne vois rien qui me console, j'appelle la raison, je la vois, je l'entends, mais rien ne me parle au coeur ; et le regret de ne pouvoir prolonger le sommeil autant que ma triste durée ajoute encore à mes maux. Quel travail, Monsieur, pour finir avec plus de sérénité des journées commencées dans de pareilles ombres !

Voilà ce que j'éprouve tous les jours, à moins que le hasard ne me présente quelque chose à faire pour moi, où pour d'autres, qui m'intéresse assez pour en être fortement préoccupée, mais ces occasions sont très rares, et ne dépendent pas plus de moi que l'intérêt que j'y peux prendre. Car, vous le savez, Monsieur, on ne force point le coeur, il ne s'intéresse qu'à ce qu'il veut, et il reste toujours malheureux tant qu'il n'est point servi à son goût, tant que son activité ne trouve point de prise, et ne porte sur rien, tant qu'il ne trouve point

où s'arrêter, et qu'il est pour ainsi dire toujours hors d'haleine.

Ce que je puis donc faire de mieux est de chercher à l'endormir, en fixant l'esprit par les objets les plus capables de prendre son attention. L'intérêt d'abord pourra être faible, mais l'habitude, mais la curiosité qui se réveillera, mais la vanité qui s'y mêlera, tout cela pourra former avec le temps une passion qui aura son effet, et ne serai-je pas trop heureuse si j'acquiers quelque tranquillité, même au prix d'un ridicule.

Vous me direz peut-être, Monsieur, que les ouvrages ordinaires de mon sexe doivent suffire pour m'occuper et m'empêcher de m'ennuyer, mais outre que c'est moins à l'ennui qu'au malaise de l'âme que je veux remédier, c'est que ce travail, ne m'occupant que les doigts, je ne puis l'aimer que lorsque je suis en cercle, parce qu'il me dispense de parler. Seule, j'ai beau tourner mon aiguille d'un sens ou de l'autre, tout cela se fait machinalement et sans que l'attention y soit pour rien.

C'est même alors que mon imagination se proméne et s'égare tout à son aise, qu'elle rassemble mille idées que la tristesse de mon coeur lui fournit, qu'elle me retrace tous mes chagrins, qu'elle me présente les plus sombres chimères, et qu'elle appelle la douleur de tous les points de mon existence. Mon coeur oppressé se serre, et se brise, et, alors, ou je tombe dans l'abattement, ou un dépit impuissant pénètre mon être par tous les pores, et me rend la vie odieuse.

Dans une situation d'âme plus heureuse, broder ou filer peut devenir un amusement, mais dans celle où je suis, cette occupation n'en est pas une : D'ailleurs un ouvrage ne plaît qu'à proportion de l'intérêt qu'on y met. Eh ! quel intérêt puis-je y mettre ? Qu'une femme, une mère de famille se livrent aux travaux de leur sexe, je les vois soutenues par mille idées agréables, qui ne leur laissent pas même sentir le besoin d'une autre occupation.

C'est un époux dont elles veulent mériter par leurs soins

l'estime et la tendresse : c'est un fils, une enfant tendrement chérie dont elles aiment à retrouver l'idée dans tout ce qu'elles font pour eux. Ai-je donc, comme elles, un objet cher à mon coeur à qui je puisse destiner l'ouvrage de mes mains ? Puis-je, en y travaillant, me transporter comme elles au temps où il sera fini, jouir d'avance de tout le plaisir que j'aurai à le donner à un être chéri, de tout celui qu'il aura à le recevoir, l'en parer moi-même, le voir content et satisfait de ce nouveau gage de mes sentiments, lire dans ses yeux le plaisir qu'il goûte à régner sur toutes mes affections et sur toutes mes pensées, et trouver dans la certitude d'être aimée le seul et véritable bonheur ?

Voilà, Monsieur, les plaisirs que la nature avait préparés à notre sexe ; mais ces plaisirs ne sont pas faits pour moi. Ne pouvant être occupée par de si doux intérêts, qu'est-ce qui fixera mon esprit, pendant que ma main tournera mon aiguille ? Mon âme n'est point dans une situation assez douce pour la laisser à elle seule, j'ai trop besoin de m'éloigner de moi-même, et d'aller loin de mon coeur perdre le sentiment de l'ennui et de la douleur secrète qui le déchire.

Il faut donc m'étourdir, il faut donc substituer aux devoirs que mon état ne me permet point quelque chose d'assez fort pour m'empêcher de sentir qu'il ne me prescrit rien ; une étude choisie, en excitant ma curiosité, pourrait fixer mon attention, absorber toutes mes idées, et rétablir peu à peu le calme de mon coeur.

Cette occupation, il est vrai, n'est ni dans l'ordre naturel, ni à sa place ; mais c'est que je n'y suis pas moi-même, et ce n'est pas ma faute ; ce n'est pas moi qui ai voulu sortir de cet ordre dans lequel je serais restée par mon penchant naturel et par mon caractère. M'en trouvant rejetée par les suites et les conséquences nécessaires des usages et des préjugés de ce siècle, pourquoi aiderais-je au sort à me rendre encore plus malheureuse en m'obstinant à vouloir y demeurer malgré lui ? La société m'ayant annulée pour elle, et me rendant un hors d'œuvre qui ne rime et ne cadre à rien, pourquoi m'obstine-

rais-je à cadrer à quelque chose ? Pourquoi ne l'annulerais-je pas aussi à mon égard, au moins quant à ses jugements sur moi ? Elle n'a rien à faire pour mon bonheur, pourquoi me rendrois-je l'esclave de ses opinions ? Moi, isolée, je ne suis d'aucun sexe, je suis seulement un être pensant et souffrant, qui reste là aux alentours d'une société où on ne m'a point donné de place, comme une pierre, que l'on n'a point employée, reste près d'un bâtiment dont elle n'a pu faire partie. Elle n'est ni pierre d'angle, ni pierre d'appui, on n'en a rien fait, elle n'est seulement qu'une pierre que l'on range pour ne pas embarrasser les passants.

Moi, en raison du sentiment que j'ai de plus qu'elle, je me range moi-même, pour ne pas recevoir le choc des passants, et je choisis non la place qui irait le mieux à cet assemblage avec lequel je n'ai plus rien de commun, mais celle où je puis être le moins mal. En un mot, il me semble que ne pouvant être pour les autres, et n'ayant à exister que pour moi, je ne dois consulter que moi, que mon goût, que mon bonheur particulier. Or mon bonheur particulier exige que quelque chose me fixe ; lasse d'exister inutile aux autres, et à charge à moi-même, ne me devant à personne et à aucun état, n'ayant ni devoirs marqués à remplir, ni soins à donner au bonheur de qui que ce soit, qui pourroit animer mes actions, leur donner de l'intérêt, de la vie ?

Je vais, sans avoir un but certain, sans savoir entendre, avec dégoût, avec ennui, avec le sentiment affreux du vide de mes jours ; rien ne me plaît, rien ne me touche, tout meurt autour de moi, et je me meurs moi-même : Pour vivre il faut agir, et agir avec un intérêt quelconque.

Plusieurs fois, j'ai désiré avoir celui de la dévotion, et j'aurais tout donné au monde pour devenir une de ces dévotes passionnées qui voient Dieu en toutes choses, qui traitent avec lui comme avec leur ami, et qui sont intimement convaincues, chacune en elle-même, qu'elle est l'objet de la plus particulière attention. Mais j'aurais voulu l'être de bonne foi, par persuasion et par sentiment. J'ai pris tous les moyens

que j'ai crus capables de faire naître cette passion, mais, au contraire, ils n'ont malheureusement servi qu'à m'en éloigner davantage.

Depuis, dégoûtée d'un monde trompeur, souffrante du mauvais état de mes affaires, fatiguée de démarches inutiles pour les arranger, rebutée de mille fausses espérances, détachée d'amis en qui je ne trouvais que de la fausseté ou de la faiblesse, j'avais formé la résolution de me retirer dans quelque campagne éloignée des villes, et là d'être seule avec le simple et pauvre habitant des champs.

Quels plaisirs, me disais-je, quel bonheur puis-je me promettre dans un monde où mon infortune m'ôte tout pouvoir, où je ne vis que pour éprouver l'agonie continuelle de mes goûts et de mes désirs ? Là, au contraire, mon coeur trouvera au moins une sorte de vie dans la satisfaction de quelques uns de ses penchants : il pourra s'ouvrir, se répandre, se délasser de l'éternel tourment de se rouler sans cesse sur lui-même. Une plus grande économie m'ouvrira une route au bonheur, elle me donnera le pouvoir de soulager des malheureux, d'essuyer des larmes, de faire naître la joie dans une famille désolée ; je goûterai les plaisirs les plus vrais, les plus touchants, et mon existence cessera de m'être à charge dès qu'elle commencera à être utile aux autres.

Je m'enivrais de ces douces chimères, lorsque le hasard me fit rencontrer avec des personnes qui me firent une peinture affligeante de la mauvaise foi, de l'ingratitude, et de la méchanceté du paysan. Je tombai dans l'incertitude, et si je ne crus pas tout, j'en crus toujours assez pour que la crainte d'en faire une triste expérience et celle de me repentir d'une démarche qu'il aurait fallu soutenir, parce qu'elle eût été sue, me retinrent et me firent abandonner ce projet pour reprendre celui de l'étude. Il est le seul auquel je sois toujours revenue constamment. Tous les jours je découvre dans ce projet de nouveaux avantages.

Quelque longue que soit déjà ma lettre, permettez-moi encore de vous parler de celui que j'y vois aussi pour l'avenir.

C'est d'embellir les jours de la vieillesse, si tristes par eux-mêmes, et bien plus tristes encore lorsque l'infortune ôte les moyens de contribuer au bonheur des autres, de mettre à la place de soi une maison commode et agréable, des amusements et des plaisirs qui attirent toujours des gens qui s'amusent en s'amusant entre eux.

Pour remédier à ces suppléments de soi-même, il me semble que je pourrais acquérir, en cultivant mon esprit, des choses qui, étant inséparables de moi, feraient au moins que je serais plus longtemps moi, et que je pourrais, pour ainsi dire, me suppléer à moi-même. En donnant plus d'étendue à ses idées, en exerçant son esprit, il prend plus de force, conserve plus longtemps sa vigueur. L'on peut encore raisonner et parfois répandre de la gaîté, lorsqu'on ne ferait plus que radoter et gronder, si l'on s'était abandonné au désoeuvrement et à la tristesse.

Mes plus belles années sont passées, celles qui suivent rapprochent ce terme lointain, et je frissonne quand je pense à une vieille fille dont la décrépitude est autant l'ouvrage des chagrins que celui des années ; sa figure effacée, son esprit baissé, tout son être détruit n'offrent plus qu'une image repoussante dont on ne se ressouvient que pour la fuir.

Oh ! Monsieur, quel affreux hiver pour les femmes que celui de la vieillesse ! Peut-on trop le prévoir ? Peut-on trop se faire de ressources ? Ce temps triste et nébuleux n'est plus celui de se faire des amis, il faut se les être faits beaucoup plus tôt, trop heureuse seulement de pouvoir les conserver, et de les avoir choisis d'une trempe durable. Or, ce n'est guère parmi les femmes qu'une autre femme peut en faire de cette espèce : Quelle ressource leur société offre-t-elle ? En arrivant à cet âge de dépérissement, elles deviennent toutes sédentaires, se tiennent chacune chez elle. Les plus riches veulent bien avoir chez elles celles qui ne le sont pas ou qui le sont moins ; mais, outre la peine de se déplacer quand on est infirme et valétudinaire, c'est qu'il est, selon que vous l'avez pu remarquer, Monsieur, toujours sous-entendu dans une liaison intime entre

une femme riche et une fille qui ne l'est pas, que toutes les complaisances et les gènes seront du côté de cette dernière, que, sans faire semblant de rien, elle sera l'esclave des volontés de l'autre, tout haut son amie, et tout bas sa complaisante.

Il faut donc chercher à se former une société dans l'autre moitié de l'espèce humaine. Les hommes, pour les retrouver alors, il faut avoir fait une véritable impression sur eux lorsqu'on était plus jeune, avoir mérité par des qualités réelles leur estime et leur amitié, avoir plu à leur esprit encore plus qu'à leurs yeux; quand la figure cesse de les intéresser, les réponses qu'ils sont accoutumés de trouver dans votre esprit leur font pardonner la fuite de la jeunesse et de la beauté, mais, pour amuser leur esprit, il faut avoir de quoi leur parler d'autre chose que de colifichets, car les hommes capables d'une liaison solide, je les suppose différents des autres: A peine, comme vous le savez, en trouve-t-on un dans toute la société.

Enfin, si je peux le recontrer, comment me ferais-je apercevoir de lui, si, ayant le malheur d'être privée de tous les avantages accidentels qui attirent et fixent le plus l'attention, j'ai encore celui de ne pouvoir lui rien dire qui éveille et pique sa curiosité? On a déjà peu d'intérêt à connaître quelqu'un en faveur de qui la vanité ne dit mot, car mon homme raisonnable en aura aussi sa dose: La seule différence que vous savez bien qu'il y ait à cet égard entre lui et les autres, c'est que dans lui elle est seulement quelque chose, et que dans les autres elle est tout.

C'est donc d'abord un obstacle que je trouverai toujours à vaincre: Pour y réussir, rien ne me paraît plus propre que d'être assez en fonds pour ne pas craindre de laisser apercevoir des ressources qui puissent indemniser la vanité. Cet homme à qui je suppose de l'esprit et des connaissances, qui souvent est réduit à se taire dans un cercle de sots et d'étourdis, pourra être flatté de rencontrer des oreilles qui l'entendent. Plus il me trouvera d'étendue et de justesse dans

les idées, de discernement et de capacité pour bien juger de ce qu'il me dira, plus ma conversation lui deviendra intéressante et mon suffrage flatteur : Comme on revient aisément à ce qui flatte, il cherchera à l'obtenir encore ; peu à peu l'habitude se prend, et la liaison se forme.

Que dans l'espace de 8 à 10 ans, j'en puisse rencontrer quelques-uns qui se conviennent après entre eux, pour être bien aises de se trouver ensemble, je me serai formé une petite société qui me suffira, avec laquelle j'achèverai de vieillir doucement et tranquillement, et peut-être avec plus de gaîté que dans un âge dont je serai trop heureuse de perdre jusqu'au souvenir. Quand je dis que l'étude peut me mener là, je n'entends point que ce soit en faisant la savante qui toujours parle, tranche et décide. L'étalage de ce savoir superficiel ou vrai, est toujours ridicule d'ailleurs ; les hommes ne sont pas autant flattés de ce qu'ils entendent que de l'attention qu'on donne à ce qu'ils disent. L'un n'est qu'un amusement, l'autre est un plaisir. Je veux seulement savoir, pour être en état de bien entendre, et de profiter encore dans leur conversation ; avec cela quand je n'exigerai absolument rien d'eux, qu'ils seront entièrement libres de ne venir qu'à lèur volonté, sans avoir jamais à craindre de ces reproches qui génent, assurés d'être toujours bien reçus, de trouver de la bonne humeur, un caractére facile et indulgent, ils pourront souvent préférer ma retraite, où ils seront à leur aise, à une compagnie fort ordinaire où il faut toujours tenir des cartes, ou entendre de vagues et insipides propos.

Tel est donc l'avantage que je trouve pour l'avenir dans le plan que je me propose aujourd'hui. Le désir de l'appuyer de toutes les raisons qui peuvent le faire valoir, m'a fait entrer dans de trop longs détails ; peut-être ai-je abusé de votre complaisance, Monsieur ; je puis vous assurer cependant que j'ai cherché à me renfermer dans les bornes les plus étroites, et que cette lettre, toute longue qu'elle est, n'est encore qu'un extrait de toutes mes idées que je n'ai pas le talent de mieux rédiger ; ce travail, car ça en a été un pour moi, m'a prouvé

de plus en plus qu'une occupation forte et intéressante m'est nécessaire.

Depuis que j'ai cédé à l'envie de vous écrire et que j'ai pris la plume qui m'est si étrangère, j'ai éprouvé que je passais des heures plus douces. Toujours occupée de ce que je veux vous écrire, voulant en dire assez et craignant d'en dire trop, inquiète de l'impression que vous donnera de moi cette démarche, partagée entre la crainte de vous paraître ridicule et l'espérance de trouver un guide sûr et indulgent, osant et n'osant plus, constante seulement dans les sentiments d'estime et d'admiration que la lecture de vos ouvrages m'a inspirés, mon imagination varie dans la forme dont elle vous revêt ; quand elle ne me laisse voir que le philosophe, je suis effrayée, je déchire, je brûle tout ; quand elle le pare de tous les traits aimables de la bonté et de l'humanité, je reprends confiance, je me remets à l'aise, et j'écris. Enfin, tout cela m'a formé une occupation d'esprit, assez vive et assez forte pour faire diversion à mes idées ordinaires, et à ce sentiment intérieur qu'il me seroit si heureux de perdre.

Je proteste encore une fois contre toute vanité ; je ne cherche point à faire la philosophe, ni le bel esprit, mais seulement à acquérir quelques forces contre moi-même. Je ne suis que l'être le plus faible, mon pouvoir n'a jamais été au delà de mes actions et de mon extérieur ; au-dedans, déchirée par des passions qui m'ont tyrannisée, le plaisir d'avoir écouté la raison a toujours été étouffé par la douleur d'être obligée de la suivre, et forcée de mourir à tout. Lorsque mes goûts ne mouraient pas, toute ma vie n'a été qu'une agonie continuelle, qu'une mort que j'ai renouvelée à chaque instant.

Malgré tous mes efforts pour fortifier mon opinion, je vous assure, Monsieur, que je n'y tiens que comme à un moyen d'acquérir la tranquillité du coeur. Si vous m'en présentez d'autres dont l'effet soit plus sûr, je m'y attacherai également. Votre conseil que je vous demande pour le suivre, peut seul fixer mes incertitudes, il me deviendra un consolant appui

dans les jours nébuleux et sombres où le dégoût et l'ennui se font sentir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
votre très humble et très obéissante servante
Henriette

A Paris, ce 26 mars 1764.

S'il arrivait que vous approuvassiez mon projet, Monsieur, je vous serais très obligée de vouloir bien me marquer quelle espèce d'étude vous jugeriez m'être le plus convenable.

Vous voudrez bien, Monsieur, si vous avés la bonté de me faire réponse, l'envoyer par la même voye dont je me sers pour vous faire tenir cette lettre.

*N° 2076.*

A Mademoiselle Henriette [1].

Motiers, le 7 mai 1764.

Je ne prends pas le change, Henriette, sur l'objet de votre lettre, non plus que sur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis sur le parti que vous avez à prendre que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes je vois ces mots écrits en gros caractères : *Voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser ni lire quelqu'un qui pense et écrit ainsi.* Cette interprétation n'est assurément pas un reproche, et je ne puis que vous savoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugemens vous importent. Mais en me flattant vous n'exigerez pas, je crois, que je vous flatte ; et vous déguiser mon sentiment, quand il

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay, dans son édition des œuvres de Rousseau, t. XX, p. 143. Il existe, à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901, dossier Duclos), une copie, de la main de Du Peyrou, de cette lettre.

y va du bonheur de votre vie, seroit mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre et broder. Henriette, on ne quitte pas sa tête comme son bonnet, et l'on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance ; l'esprit une fois en effervescence y reste toujours, et quiconque a pensé pensera toute sa vie. C'est là le plus grand malheur de l'état de réflexion : plus on en sent les maux, plus on les augmente ; et tous nos efforts pour en sortir ne font que nous y embourber plus profondément.

Ne parlons donc pas de changer d'état, mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état est malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux sont grands et sans remède ; vous les sentez, vous en gémissez ; et, pour les rendre supportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'est-ce pas là l'objet que vous vous proposez dans vos plans d'études et d'occupations ?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue, mais c'est votre fin qui vous trompe, parceque ne voyant pas la véritable source de vos maux vous en cherchez l'adoucissement dans la cause qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre situation, tandis qu'ils sont votre ouvrage. Combien de personnes de mérite nées dans le bien-être, et tombées dans l'indigence, l'ont supportée avec moins de succès et de bonheur que vous, et toutefois n'ont pas ces réveils tristes et cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie ! Pourquoi cela ? Sans doute elles n'auront pas, direz-vous, une ame aussi sensible. Je n'ai vu personne en ma vie qui n'en dit autant. Mais qu'est-ce enfin que cette sensibilité si vantée ? Voulez-vous le savoir, Henriette ? c'est en dernière analyse un amour-propre qui se compare. J'ai mis le doigt sur le siége du mal.

Toutes vos misères viennent et viendront de vous être affichée. Par cette manière de chercher le bonheur il est impossible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refusent à mille autres, et une seule exclu-

sion tourmente plus que ne flattent cent préférences. C'est bien pis encore dans une femme qui, voulant se faire homme, met d'abord tout son sexe contre elle, et n'est jamais prise au mot par le nôtre ; en sorte que son orgueil est souvent aussi mortifié par les honneurs qu'on lui rend que par ceux qu'on lui refuse. Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut, parcequ'elle veut des choses contradictoires, et qu'usurpant les droits d'un sexe sans vouloir renoncer à ceux de l'autre elle n'en possède aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche est de n'attirer, ne voir que des gens qui font comme elle, et d'écarter le mérite solide et modeste, qui ne s'affiche point, et qui ne court point où s'assemble la foule. Personne ne juge si mal et si faussement des hommes que les gens à prétentions ; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes et ce qui leur ressemble ; et ce n'est certainement pas voir le genre humain par son beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos sociétés : je le crois bien ; celles où vous avez vécu étoient les moins propres à vous rendre heureuse ; vous n'y trouviez personne en qui vous pussiez prendre cette confiance qui soulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux seuls, à qui vous demandiez dans leur coeur la première place, et qui n'en ont pas même une seconde à donner? Vous vouliez briller, vous vouliez primer, et vous vouliez être aimée : ce sont des choses incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié sans égalité, et il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétentions. Il ne suffit pas d'avoir besoin d'un ami pour en trouver, il faut encore avoir de quoi fournir aux besoins d'un autre. Parmi les provisions que vous avez faites, vous avez oublié celle-là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connoissances n'en justifie ni l'objet ni l'usage. Vous avez voulu paroître philosophe ; c'étoit renoncer à l'être ; et il valoit beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend un mari, que d'un sage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à la seule appa-

rence, vous n'y avez trouvé que des biens apparens et des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jetée vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même ; et vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez prise, et, croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'est encore pour les autres. Vous voulez faire des provisions de connoissances pour suppléer dans un autre âge à la figure : vous voulez substituer l'empire du savoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaisante d'une autre femme, mais vous voulez avoir des complaisans. Vous voulez avoir des amis, c'est-à-dire une cour : car les amis d'une femme jeune ou vieille sont toujours ses courtisans ; ils la servent ou la quittent, et vous prenez de loin des mesures pour les retenir, afin d'être toujours le centre d'une sphère, petite ou grande. Je crois sans cela que les provisions que vous voulez faire seroient la chose la plus inutile pour l'objet que vous croyez bonnement vous proposer. Vous voudriez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous besoin d'un nouvel acquis pour cela ? Je ne sais pas au vrai quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle ; mais, dussiez-vous avoir pour amis des OEdipes, j'ai peine à croire que vous soyez fort curieuse de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de soins pour obtenir ce que vous avez déjà ? Non, Henriette, ce n'est pas cela ; mais, quand vous serez une sibylle, vous voudrez prononcer des oracles ; votre vrai projet n'est pas tant d'écouter les autres que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous travaillez encore pour la domination. C'est ainsi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuse, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'est pas le moyen de vous procurer des réveils plus sereins.

Vous croyez que le seul soulagement du sentiment pénible qui vous tourmente est de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'est de vous en rapprocher.

Toute vôtre lettre est pleine de preuves que jusqu'ici l'unique but de toute vôtre conduite a été de vous mettre avantageusement sous les yeux d'autrui. Comment, ayant réussi dans le public autant que personne, et en rapportant si peu de satisfaction intérieure, n'avez-vous pas senti que ce n'étoit pas là le bonheur qu'il vous falloit, et qu'il étoit tems de changer de plan? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il est mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de soi, parce que cela n'est pas possible, et que tout nous y ramène malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir passé des heures très douces en m'écrivant et me parlant de vous. Il est étonnant que cette expérience ne vous mette pas sur la voye, et ne vous apprenne par où vous devez chercher, sinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci diffèrent beaucoup des vôtres, nous sommes à peu près d'accord sur ce que vous devez faire. L'étude est désormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la blessure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, et je voudrois ôter la cause du mal. Vous voulez vous distraire de vous par la philosophie; moi, je voudrois qu'elle vous détachât de tout, et vous rendît à vous-même. Soyez sure que vous ne serez contente des autres que quand vous n'aurez plus besoin d'eux, et que la société ne peut vous devenir agréable qu'en cessant de vous être nécessaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c'est vous alors qui leur serez nécessaire; et, sentant que vous vous suffisez à vous-même, ils vous sauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grâce; ils la recevront toujours. Les agrémens de la vie vous rechercheront par cela seul que vous ne les rechercherez pas; et c'est alors que, contente de vous sans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un sommeil paisible et un réveil délicieux.

Il est vrai que des études faites dans des vues si contraires ne doivent pas beaucoup se ressembler, et il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'esprit et celle qui nourrit l'ame. Si vous aviez le courage de gouter un projet dont l'exécution vous sera d'abord très pénible, il faudroit beaucoup changer vos directions. Cela demanderoit d'y bien penser avant de se mettre à l'ouvrage. Je suis malade, occupé, abattu, j'ai l'esprit lent ; il me faut des efforts pénibles pour sortir du petit cercle d'idées qui me sont familières, et rien n'en est plus éloigné que votre situation. Il n'est pas juste que je me fatigue à pure perte ; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainsi dire, toute votre constitution morale. Vous avez trop de philosophie pour ne pas voir avec effroi cette entreprise. Je désespérerois de vous, si vous vous y mettiez aisément. N'allons donc pas plus loin quant à présent ; il suffit que votre principale question est résolue : suivez la carrière des lettres ; il ne vous en reste plus d'autre à choisir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, distrait et souffrant, ne disent peut-être rien de ce qu'il faut dire : mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire ne sont pas irréparables. Ce qu'il falloit, avant toute chose, étoit de vous faire sentir combien vous m'intéressez ; et je crois que vous n'en douterez pas en lisant cette lettre. Je ne vous regardois jusqu'ici que comme une belle penseuse qui, si elle avoit reçeu un caractère de la nature, avoit pris soin de l'étouffer, de l'anéantir sous l'extérieur, comme un de ces chefs-d'œuvre jetés en bronze, qu'on admire par les dehors et dont le dedans est vide. Mais si vous savez pleurer encore sur vôtre état, il n'est pas sans ressource ; tant qu'il reste au coeur un peu d'étoffe, il ne faut désespérer de rien.

J. J. Rousseau

---

*N° 2077.*

A Milord [***] [1].

A Motiers, le 7. May 1764.

Voici, Mylord, la réponse à la lettre que vous avez pris la peine de m'envoyer. Permettez-moi de vous remercier des expressions obligeantes que contient celle dont vous m'avez honoré et de vous assurer, Mylord, de tout mon respect.

J. J. Rousseau

1. Transcrit de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cette minute, très raturée, est écrite au recto d'un feuillet in-4° sur le verso duquel Malthus avait précédemment écrit son adresse « To Daniel Malthus Esq[e], at Colonel Morrison's, Bolton Street, Piccadilly, London, Angleterre. » Ce feuillet se trouvait perdu parmi les mss. de l'abbé de S[t]-Pierre (7929) d'où je l'ai retiré le 3 mai 1906. Je le place dans 7901, où il y a déjà plusieurs minutes de lettres à Milord Maréchal. Cependant les lettres de Milord Maréchal à Rousseau ne parlent pas à cette date d'une missive transmise par lui et la réponse que Rousseau aurait faite à cette missive est inconnue. Le billet est bien bref pour être adressé à Milord Maréchal, ne s'adresserait-il pas à un autre ? Il est vrai qu'on ne voit pas avec quel lord J.-J. pouvait correspondre en 1764.

Au verso, Malthus s'est fort appliqué en écrivant son adresse, car son écriture, ici, diffère passablement de celle de ses lettres. La visite qu'il a faite à Môtiers est de mai 1764 (la lettre de recommandation de d'Ivernois qu'il porta à Rousseau est du 1[er] mai 1764), ce qui coïncide avec l'époque, 7 mai, du billet. [Th. D.]

### *N° 2078.*

### [L. Usteri à Rousseau][1].

(Réponse au n° 2069.)

Zurich, 9 mai 1764.

Je ne saurais assez vous dire, mon cher ami, combien votre dernière lettre nous a fait plaisir, à Mlle de Muralt aussi bien qu'à moi. Des affaires importantes nous empêchent de partir avant le 14, de sorte que nous arriverons le 16 au soir, ou le matin du 17 au plus tard. Le plaisir que j'aurai, mon cher ami, à vous embrasser, sera des plus sensibles et des plus agréables, et que je goûterai toute ma vie. Je prévois que ce sera la dernière fois que nous nous verrons ici-bas, et dès lors, je compterai ne vous revoir que dans un monde où nous serons plus éclairés. Je vous ai bien de l'obligation du soin que vous vous donnez pour me mettre à même d'utiliser tout le temps que je passerai à Motiers; j'accepte avec plaisir l'obligeante offre que vous me faites de descendre chez vous. Mais, mon cher ami, il faut que je vous donne encore de la peine : ma soeur nous faisant l'amitié de nous accompagner dans ce voyage, ayez la bonté de lui trouver une chambre dans votre voisinage où elle puisse se loger. Je suis fâché de vous causer tant d'embarras, et je vous demande bien pardon de mon indiscrétion.

Adieu, cher ami, je vous salue en attendant le plaisir de vous embrasser le 16 ou le 17[2]. Ma Sophie vous salue de même, et se réjouit de vous assurer personnellement de son estime. Adieu de rechef, je suis tout à vous.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par Paul Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.* p. 99-100.

2. « Le mariage fut célébré, le 14 mai 1764, et la visite à Motiers eut lieu au temps fixé. » (*Note des éditeurs de* 1910.)

*N° 2079.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Motiers-Travers
Franche Comté
A Pontarlier, pour Motiers-Travers
Franc.

(Lettre de l'abbé Grumet.)

Monsieur,

Près de 5 mois se sont écoulés depuis votre dernière lettre, où vous me demandiez de vous apprendre ce que c'est que *M. de Carondelet* qui demeure à Paris dans la communauté de S[r] Nicolas, et qui dit avoir vu celle que je reçus de vous l'été passé. J'écrivis à Paris à ce sujet. L'on m'a répondu seulement ces jours-ci, sans s'expliquer sur l'état de ce jeune homme, que l'*abbé de Carondelet* tenait la copie de cette lettre, de l'*abbé du Barail*, qui tenait la sienne de *M. de la Salle*, qui la tenait de *M. des Alixmes*; ce dernier est frère du *seigneur d'Ambérieu*, qui passa, dans mon cabinet, à écrire une grande partie de l'après-dînée, du lendemain que je l'eus reçue. Elle était encore sur mon bureau ; le cachet le frappa et piqua sa curiosité ; il la lut et en prit copie, qu'il communiqua à *M. des Alixmes*, qui l'emporta peu de jours après à Paris. C'est là, Monsieur, ce que les perquisitions que j'ai faites m'ont appris. J'en ai porté mes plaintes au *seigneur d'Ambérieu* ; il est au désespoir de son indiscrétion, qui a donné occasion à celle de Monsieur son frère ; il s'est excusé sur le cas infini qu'il fait de tout ce qui porte votre nom. En ouvrant la lettre, il n'en voulait connaître que la signature ;

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

elle l'étonna ; il la lut, et ne put résister, étant seul, à la facilité qu'il trouva d'en prendre copie. Je ne suis point coupable[1] ; cependant j'ai besoin de votre indulgence ; accordez-la moi, Monsieur, en m'apprenant, en même temps, l'état de votre santé, à laquelle je continue de m'intéresser le plus vivement.

La belle saison procure ordinairement quelque soulagement à vos maux ; je souhaiterais de tout mon coeur, que celle-ci les adoucît au point que l'hiver n'y pût apporter aucun changement. Je salue M^lle le Vasseur. Je ne doute p[oint] de ses soins pour votre rétablissement ; mais, pourquoi ne m'est-il pas permis de vous prier de venir respirer quelque temps l'air d'Ambérieu, qui est à-peu-près le même que celui où vous êtes né ! peut-être y contribuerait-il plus efficacement ; et quelle joie n'aurais-je pas, en même temps, de posséder une personne qui mérite toute mon estime et mon respect ! Ce sont là, Monsieur, mes vrais et sincères sentiments pour vous.

GRUMET
DOYEN CURÉ SYNDIC

Ambérieu en Bugey
Ce 10e mai 1764.

1. *Cf.* Tome X, p 271, note 2.

*N° 2080.*

[M.-M. Rey à Rousseau][1].

(Fragments)

Depuis la réception, mon cher Rousseau, de votre lettre du 17e Mars dernier, j'ai attendu vainement celle que vous me promettiez pour la quinzaine ensuite, et je me proposois de répondre à toutes les deux à la fois.

[Amitiés de sa femme et de Mlle Du Moulin. « La première est dans son septième mois et se porte bien ; la seconde est très mortifiée que votre voyage n'ait pas eu lieu ; elle s'en étoit flattée. » — Nouvelles de « la petite », qui « vient très bien ». Elle « s'exprime par signes, à quelques mots près elle articule passablement bien »…. « J'espère qu'avec l'aide de Dieu, vous aurez une filleule digne de vous. »]

Vous savez, mon cher Compère, que je ferai toujours tout ce que vous voudrez ; ainsi que l'arrangement que vous vous proposez de prendre pour l'impression de vos Oeuvres ne souffrira aucune difficulté, ou il faudroit que les conditions fussent de nature à n'être pas acceptables, et je ne le pense pas. Ce qui m'embarrasse le plus est l'exécution et que vous en soyez content. J'ambitionne plus la satisfaction de vous contenter que toute autre chose.

J'ai mandé à Mr. l'Evêque du Puy[2] ce que vous me faites l'amitié de me dire et que vous ajouteriez une note à la réimpression que j'allois faire de son Instruction pastorale, etc. Il m'a répondu obligeamment et envoyé une couple de corrections. Demain on doit tirer la première feuille ; ainsi que quand votre note arrivera, elle sera la bienvenue ; je la place-

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 210, 211. In-4°, 2 p. de texte, la 3e blanche, l'adresse « A Môtiers Travers » sur la 4e, avec cachet aux initiales sur pain à cacheter.

2. Rey écrit « Du Puy ».

rai où vous jugerez à propos, quoique mon intention soit de la mettre à la tête de l'ouvrage qui donnera 17 feuilles grand in-Douze, à peu près comme j'ai réimprimé les tomes 4, 5, 6 de vos Œuvres.

Vous faites mal de laisser les 50 louis que Du Chesne vous a envoyés. A votre place, je lui écrirois, et, si vous ne voulez pas le faire, permettez-moi de le faire pour vous, comme à votre insu et en mon nom ; je ne vois pas de raison pour les perdre.

J'ai demandé à Paris l'édition de vos Œuvres qu'on dit en 12 volumes, ainsi que les différens portraits qu'on y a fait graver, mais jusqu'à présent je n'ai encore rien reçu. Mais, à propos de ces portraits, voulez-vous me permettre présentement de vous faire graver? Il me semble que votre portrait irait bien à la tête de vos Œuvres diverses, en attendant l'édition in-4to. Il est probable, puisque votre portrait est public, qu'on voudra l'avoir et qu'il seroit à sa place à la tête de vos ouvrages. Si vous en avez une bonne épreuve, faites-moi l'amitié de me l'envoyer dans votre lettre.

Vos livres partiront pour Neufchâtel la semaine prochaine à l'adresse du Sr Fauche, de qui vous les retirerez ; ils sont cousus.

Je serai obligé, peut-être cette année encore, de réimprimer le tome I de vos Œuvres : il ne m'en reste, de 1 000 exemplaires que j'ai fait imprimer, que 200. Dois-je y changer quelque chose? Je ne dois point le laisser manquer.

Il y a des gens qui veulent absolument que vous ayez publié une suite à la Nouvelle Héloïse, un poème. Je leur soutiens le contraire.

Bien des amitiés à Madelle Le Vasseur. C'est une consolation au moins de s'entretenir des absents ; nous le faisons souvent ici, mais cela ne vous g[u]erit pas. Dieu veuille vous donner la force de supporter vos maux en vous accordant toute sorte [de] contentement ; je voudrois être à même d'y contribuer.

Ne publierez-vous pas votre Recueil de lettres au sujet de

Julie? Pensez-vous, mon cher Compère, à la promesse que vous avez bien voulu me faire de travailler à votre propre vie, afin que je sois en état un jour de vous rendre l'hommage que je vous dois. Je suis de tout mon coeur et sans réserve tout à vous.

REY

Le 11e May 1764.

[A la suite de cette lettre, se trouve (fol. 212) copie, de la main d'un employé de Rey, des corrections envoyées par « l'évêque du Puy » (Lefranc de Pompignan) pour l'édition in-12 de sa *Lettre pastorale.*]

*N° 2081.*

A M. [M.-M. REY, À AMSTERDAM] [1].

A Môtiers, le 13 May 1764.

Dans le triste état où je vis depuis plusieurs mois, mon cher compère, il est si ridicule de faire des projets pour l'avenir que l'abattement m'ôtoit le courage d'écrire le mémoire que je vous avois promis. En voici toutefois une esquisse tracée à la hâte, mais qui vous suffira pour juger si l'entreprise peut vous convenir ou non ; car dans cette affaire vous devez consulter uniquement votre avantage, étant sûr quant à moi d'en trouver toujours au moins d'équivalens ; mais nos anciennes liaisons renforcées par l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant pour compère, la générosité dont vous avez usé envers Mlle Le Vasseur, et encore une certaine bienséance pour vous et pour moi me font desirer beaucoup que le parti vous convienne, et qu'ayant été jusqu'ici mon libraire, vous continuiez à l'être jusqu'à la fin. Outre que cette entreprise bien concertée, bien conduite et bien exécutée ne peut que vous distinguer honorablement dans votre profession, et comme cette édition

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 112.

sera complète et l'unique dont je me sois mêlé, elle doit avoir par cela seul un prix qui la rendra toujours recherchable. Consultez-vous donc et m'écrivez librement votre sentiment.

Comme il y a longtems que je n'ai receu de vos nouvelles, donnez-m'en, je vous prie, un peu en détail de ma petite filleule, de mes chères commères, et de toute votre famille. Saluez de ma part tout ce qui vous appartient et recevez, mon cher Rey, mes salutations et amitiés.

J. J. Rousseau

N'oubliez pas, lorsque vous ferez en ce pays quelque envoi, l'histoire universelle moderne et le quatrième tome de l'histoire naturelle. J'aimerois mieux que les volumes fussent cousus, mais si cela vous est plus commode de les envoyer en feuilles, vous le pouvez. A l'égard du prix, il m'est égal que vous le tiriez sur moi par lettre de change, ou que vous en teniez note pour la première affaire que nous ferons ensemble ; mais marquez-le-moi toujours en argent de France, afin que je puisse compter avec moi. S'il y avoit dans vos quartiers quelques jolies estampes en portraits, figures ou paysages, vous pourriez en ajoûter quelques-unes. Vous vous souviendrez aussi que l'exemplaire que j'ai de mes œuvres est incomplet, et qu'il me manque le Tome troisième que vous avez promis de m'envoyer.

## MÈMOIRE [1].

Il s'agit d'une Edition générale de mes écrits, laquelle ne contiendra absolument que mes écrits, et dont on ôtera par conséquent toutes les pièces de mes adversaires et autres que M. Rey et d'autres Libraires ont mises dans le recueil de mes oeuvres.

La diminution que ces retranchemens feront dans le volume

1. Joint à la lettre précédente.

de l'ouvrage sera compensée et au delà par les nouvelles pièces que je compte y ajoûter.

J'estime que la collection de tout ce qui est imprimé et manuscrit donnera six volumes in-quarto de la grosseur et du caractère à peu près de ceux de l'histoire naturelle de M. de Buffon, et tels que l'Héloïse en fera deux et l'Emile deux autres.

La distribution pourra se faire à peu près de cette manière.

Le premier volume contiendra les pièces qui se rapportent à la politique et à la morale.

Le second et le troisième pour l'Héloïse.

Le 4[e] et le 5[e] pour l'Emile.

Le 6[e] contiendra les pièces de théâtre, ouvrages de littérature, lettres et mémoires.

Ainsi les nouveautés seront distribuées dans le premier et le dernier volume.

Pour remédier à l'inégalité des volumes, on ajoutera à chacun une table des matières que je ferai moi-même, et que j'aurai soin d'étendre ou resserrer selon que la grosseur du volume l'exigera.

Avec l'édition in-quarto il s'en fera une autre en 18 volumes in-douze qui auront de trois en trois une table semblable à celle de l'in-quarto.

Je compte 18 à 20 Planches pour l'in-quarto dont la pluspart des dessins déjà faits seront suivis et nous aurons un homme de goût pour diriger ceux qui restent à faire ; M. Rey pourra mettre ou ne mettre pas des estampes dans l'édition in-12 selon qu'il lui conviendra le mieux.

Je fournirai un exemplaire exactement corrigé ou une copie très-correcte de chaque ouvrage ; mais je ne puis, vu l'état de ma santé, m'engager à aller corriger l'édition moi-même ; je pourrois tout au plus, si j'avois du relâche, faire un voyage pour la mettre en train, mais c'est un engagement que je ne saurois prendre ; car il ne dépend pas de moi de le tenir.

Sur le plan que je viens d'exposer, on m'offre dix mille francs pour l'executer et cela dans un lieu à ma portée qui n'est

ni Paris ni Genève. M. Rey sent bien qu'avec le même avantage de sa part il aura la préférence.

Je veux faire plus. Comme cette somme ôtée de son commerce pourroit l'incommoder, je lui propose un autre arrangement, qui, vû mon état, n'est pas de ma part fort raisonnable, mais qui suffit, quoi qu'il arrive, pour m'ôter le souci de manquer de pain.

J'ai besoin de cent louis en commençant, à quoi ajoûtant une pension viagère de huit cents francs qui commencera de courir à la même date, je suis content. Je souhaite que M. Rey le soit aussi d'une proposition que le seul desir de l'arranger me suggère. Que si cet arrangement ne lui convient pas, qu'il en propose d'équivalens, je les accepte ; mais je suis infirme, hors d'état de travailler désormais, et il faut que je me délivre de la crainte de mourir de faim.

J'avois pensé à une autre proposition. C'étoit de prendre avec M. Rey l'engagement de ne plus rien donner au public que par son canal et de lui fournir gratuitement tout ce que je pourrois composer à l'avenir pour la presse. Mais premièrement comme c'étoit m'exclure désormais toute autre ressource, cela eût exigé de sa part un traitement plus avantageux quand j'aurois été pour ainsi dire à ses gages. D'ailleurs, en m'engageant à lui donner tout ce que je ferois, je ne voudrois pas pour cela m'engager à travailler ; tant s'en faut, je suis bien déterminé désormais à ne plus rien faire, et cette oisiveté ne l'accommoderoit pas. Ainsi pour éviter toute gêne de ma part et tout mécontentement de la sienne, je crois qu'il vaut mieux s'en tenir à ce qui concerne notre édition. J'attends son avis sur cela.

J'avois oublié de dire que parmi les pièces nouvelles, qui doivent entrer dans notre édition, il y en a quelques-unes que M. Rey pourroit publier à part avant l'édition générale, et qu'il pourroit même précéder d'un avertissement qui l'annonceroit au public. Cela dépendra de lui.

---

*N° 2082.*

A MONSIEUR
MONSIEUR D'IVERNOIS
NEGOCIANT À GENÈVE [1].

A Motiers, le 13 May 1764.

J'ai tâché, Monsieur, de témoigner à M. Malthus, à son passage ici, le cas que je faisois de vôtre recommandation, mais, comme il n'a séjourné qu'un jour, il n'a gueres pu voir que ma bonne volonté. Il me paroît homme de mérite et fort instruit.

Un Mr J. Beljean, de vôtre ville, et dont j'ignore l'addresse, m'a marqué qu'il avoit un livre à m'envoyer, cherchant une voye pour me le faire tenir. J'ai pris la liberté de lui marquer en réponse [2] que je croyois que vous voudriez bien vous en charger. Je ne sais s'il aura receu ma lettre ; à tout événement, je prends la précaution de vous en prévenir et, ne doutant pas que vous n'ayez la bonté de me rendre volontiers ce service, je vous en fais d'avance mon remerciment.

Si vous aviez pu assister aux noces de Mademoiselle vôtre cousine, c'eut été un grand plaisir pour sa famille, mais l'ouvrage prêt à s'achever chez vous mérite de votre part la préférence sur celui qu'il s'agit ici de mettre en train, et comme vous apporterez, j'espère, des nouvelles encourageantes pour la jeune épouse, on ne perdra rien pour attendre, et la fête se chomera doublement. Ainsi soit-il. Bonjour, Monsieur, recevez les salutations d'un pauvre malade qui voit de loin les plaisirs de ce monde, et dont l'état ne lui permet plus de prendre part à rien.

J. J. ROUSSEAU

1. *INÉDIT*. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 11, 12. In-4° de 4 p., les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, cachet oriental sur cire rouge.

2. La lettre de Rousseau à ce Beljean ne m'est pas connue. [Th. D.]

## N° 2083.

### A Madame [de Verdelin] [1].

(Réponse au n° 2052)

13 mai 1764.

Quoique tout ce que vous m'écrivez, Madame, me soit intéressant, l'article le plus important de votre dernière lettre en mérite une toute entière, et fera l'unique sujet de celle-ci. Je parle des propositions qui vous ont fait hâter votre retraite à la campagne. La réponse négative que vous y avez faite et le motif qui vous l'a inspirée sont, comme tout ce que vous faites, marqués au coin de la sagesse et de la vertu ; mais je vous avoue, mon aimable voisine, que les jugemens que vous portez sur la conduite de la personne[2] me paroissent bien sévères ; et je ne puis vous dissimuler que, sachant combien sincèrement il vous étoit attaché, loin de voir dans son éloignement un signe de tiédeur, j'y ai bien plutôt vu les scrupules d'un coeur qui croit avoir à se défier de lui-même ; et le genre de vie qu'il choisit à sa retraite montre assez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion ne doit pas se croire oublié, l'indice est bien plus fort dans les hommes, et comme cette ressource leur est moins naturelle, il faut qu'un besoin plus puissant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé

1. Transcrit de l'imprimé en 1790 dans l'édition des *Œuvres* publiée par Du Peyrou et collationné sur la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (O-7, fol. 70, 71). Dans cette édition, l'adresse est ainsi libellée : « A Mad. de V......n ». Cette lettre, qui répond à celle de Mme de Verdelin, du 8 avril, n'est pas dans l'*Artiste* de 1840. Son contenu aura sans doute engagé Mme de Verdelin à ne pas la conserver. Ou bien la famille a pu la réserver et ne pas la communiquer à Bergounioux. [Th. D.] — Elle n'était pas dans le dossier du comte Le Veneur que j'ai vu en mars 1924, à Alençon. [P.-P. P.]

2. M. de Margency.

dans mon sentiment, c'est son empressement à revenir, du moment qu'il a cru pouvoir écouter son penchant sans crime, et cette démarche, dont votre délicatesse me paroît offensée, est à mes yeux une preuve de la sienne, qui doit lui mériter toute votre estime, de quelque manière que vous envisagiez d'ailleurs son retour.

Ceci, Madame, ne diminue absolument rien de la solidité de vos raisons quant à vos devoirs envers vos enfans. Le parti que vous prenez est sans contredit le seul dont ils n'aient pas à se plaindre et le plus digne de vous ; mais ne gâtez pas un acte de vertu si grand et si pénible par un dépit déguisé, et par un sentiment injuste envers un homme aussi digne de votre estime par sa conduite que vous-même êtes, par la vôtre, digne de l'estime de tous les honnêtes gens. J'oserai dire plus : votre motif, fondé sur vos devoirs de mère, est grand et pressant, mais il peut n'être que secondaire. Vous êtes trop jeune encore, vous avez un coeur trop tendre et plein d'une inclination trop ancienne pour n'être pas obligée à compter avec vous-même dans ce que vous devez sur ce point à vos enfans. Pour bien remplir ses devoirs, il ne faut point s'en imposer d'insupportables : rien de ce qui est juste et honnête n'est illégitime ; quelque chers que vous soient vos enfans, ce que vous leur devez sur cet article n'est point ce que vous deviez à votre mari. Pesez donc les choses en bonne mère, mais en personne libre. Consultez si bien votre coeur que vous fassiez leur avantage, mais sans vous rendre malheureuse, car vous ne leur devez pas jusque-là. Après cela, si vous persistez dans vos refus, je vous en respecterai davantage, mais si vous cédez, je ne vous en estimerai pas moins.

Je n'ai pu refuser à mon zèle de vous exposer mes sentimens sur une matière si importante, et dans le moment où vous êtes à temps d'en délibérer. M. de M. [1] ne m'a ni écrit ni fait écrire ; je n'ai de ses nouvelles ni directement ni indirectement ; et, quoique nos anciennes liaisons m'aient laissé de

1. M. de Margency.

l'attachement pour lui, je n'ai eu nul égard à son intérest dans ce que je viens de vous dire. Mais moi, que vous laissâtes lire dans votre coeur et qui en vis si bien la tendresse et l'honnêteté, moi qui quelquefois vis couler vos larmes, je n'ai point oublié l'impression qu'elles m'ont faite, et je ne suis pas sans crainte sur celle qu'elles ont pu vous laisser. Mériterois-je l'amitié dont vous m'honorez, si je négligeois en ce moment les devoirs qu'elle impose ?

---

*N° 2084.*

[CHAMFORT À ROUSSEAU][1].

Paris, ce 14 mai 1764.

Quoique vous souhaitiez d'être oublié, vous ne voulez sûrement pas l'être de ceux qui vous ont des obligations. C'est à ce seul titre que je vous envoie une petite pièce[2] qu'on a jouée ici. Vos ouvrages ont fait pendant longtemps mon étude et mes délices, ils sont le portrait de l'homme naturel. Le caractère de Betty leur doit sans doute beaucoup. Quelque détaché qu'on soit de la gloire, il me semble qu'il est beau de dire aux hommes des vérités assez essentielles pour qu'ils soient étonnés de ne pas les avoir sues plus tôt. C'est ce que vous avez fait, Monsieur, vous les avez présentées sous un jour si lumineux, que placées ensuite sur le Théâtre, elles ont des droits sur le coeur de tous les hommes. Voilà, ce me semble, ce qui distingue les vérités utiles et nécessaires des vérités abstraites et métaphysiques.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* t. I, p. 281-282.
2. « *La jeune Indienne,* comédie en un acte et en vers, représentée en 1764. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

Si je vous avois déplu par cet hommage pur et désintéressé, je vous prierois de pardonner au zèle indiscret d'un jeune homme, qui ne croit pas que votre sagesse vous rende insensible au plaisir d'inspirer des sentimens vertueux.

Je suis avec tout le respect dû à vos talens qui, chez vous sont des vertus, Monsieur, votre très humble serviteur.

DE CHAMFORT

---

*N° 2085.*

A MADEMOISELLE ISABELLE D'IVERNOIS
À MOTIERS[1].

[début de mai 1764].

Faites-moi le plaisir, ma bonne amie, de faire agréer ces asperges à Madame votre maman. Ces primeurs n'entrent pas dans le régime d'un malade, au lieu qu'elle et vous qui avez des honneurs à faire en ferez meilleur usage que moi.

*N° 2086.*

A MADEMOISELLE ISABELLE D'IVERNOIS[2].

14 mai 1764.

Ce présent[3], ma bonne amie, vous fut destiné du moment que j'eus le bien de vous connoître, et, quoi qu'en put dire vôtre modestie, j'étois sur qu'il auroit dans peu son emploi. La récompense suit de près la bonne oeuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, et ce printems Dieu vous donne un mari : vous lui serez charitable, et Dieu vous donnera des enfans ; vous les éléverez en sage mère, et ils vous rendront heureuse un jour. D'avance vous devez l'être par les soins d'un époux aimable et aimé, qui saura vous rendre le bonheur qu'il attend

1. Transcrit de l'imprimé en 1878 par Alphonse Petitpierre dans le *Musée Neuchatelois* (juillet, p. 148). Petitpierre place ce billet en été 1763, sans lui donner du reste une date formelle. Les asperges (en primeur) semblent indiquer le mois de mai. Ce pourrait être 1764, avant le mariage d'Isabelle d'Ivernois (18 mai). Rousseau dit « Ma bonne amie ». Ce billet est donc postérieur à celui où il lui adresse un recueil et où il lui dit « Mademoiselle ». Le 14 mai 1764, il lui dit « Ma bonne amie ». [Th. D.]

2. Transcrit du brouillon autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901) ; les précédents éditeurs donnent cette lettre comme adressée à « M^lle Galley ». C'est « Isabelle d'Ivernois » qu'il faut lire.

3. Un lacet.

de vous. Tout ce qui promet un bon choix m'est garant du vôtre ; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le tems, fondés sur la connoissance des caractères ; l'union des coeurs que le mariage affermit, mais ne produit pas ; l'accord des esprits où des deux parts la bonté domine, et où la gaieté de l'un, la solidité de l'autre, se tempérant mutuellement, rendront douce et chére à tous deux l'austére loi qui fait succéder aux jeux de l'adolescence des soins plus graves, mais plus touchans. Sans parler d'autres convenances, voila de bonnes raisons de compter pour toute la vie sur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, et que vous honorerez par vôtre conduite. Voir vérifier un augure si bien fondé sera, chère Isabelle, une consolation très douce pour votre ami. Du reste, la connoissance que j'ai de vos principes, et l'exemple de Madame vôtre sœur, me dispensent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfans, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre ; et vôtre mari, dont vous fixerez les gouts sur divers articles, saura bien changer le vôtre sur celui-là.

En prenant la plume j'étois plein de ces idées. Les voila pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être montrée ; mais auriez-vous dû me la pardonner, et reconnoîtriez-vous l'amitié que vous m'avez inspirée, dans une épitre où je songerois au public en parlant à vous?

*N° 2087.*

A MADAME GUYENET (ISABELLE D'IVERNOIS)[1].

[fin mai 1764].

Voici, belle mariée, un assez triste meuble de menage ; mais, bien que l'amour préside à vos tête-à-tête, il daigne

1. Transcrit de l'imprimé en 1878 par Alphonse Petitpierre (*Musée Neuchâtelois*, juillet 1878, p. 149).

aussi y admettre la raison. C'est à la vôtre que j'addresse ces barbouillages[1]. Prenez le bon, corrigez mes erreurs et pensez à moi. Voila mon but. Bon jour, belle dame.

---

*N° 2088.*

A M. [DE SAUTTERSHAIM][2].

A Motiers, le 20 May 1764.

Mettez-vous à ma place, Monsieur, et jugez-vous. Quand trop facile à céder à vos avances j'épanchois mon coeur avec vous, vous me trompiez. Qui me répondra qu'aujourdui vous ne me trompez pas encore? Inquiet de vôtre long silence je me suis fait informer de vous à la Cour de Vienne ; vôtre nom n'y est connu de personne. Ici vôtre honneur est compromis, et depuis vôtre depart, une salope, appuyée de certaines gens vous a chargé d'un enfant. Qu'étes-vous allé faire à Paris? Qu'y faites-vous maintenant logé précisement[3] dans la rue qui a le plus mauvais renom? Que voulez-vous que je pense? J'eus toujours du penchant à vous aimer ; mais je dois subordonner mes gouts à la raison, et je ne veux pas être dupe. Je vous plains ; mais je ne puis vous rendre ma confiance que je n'aye des preuves que vous ne me trompez plus.

Vous avez ici des effets dans deux malles dont une est à moi. Disposez de ces effets, je vous prie ; puisqu'ils vous doi-

1. Alphonse Petitpierre s'est mépris sur le sens de ce billet. Il dit : « Rousseau ne dédaignait pas de soumettre quelques-uns de ses ouvrages au jugement d'Isabelle. Il le lui demandait, un jour, dans ces lignes ». — Les « barbouillages » que Rousseau annonce ici sont sans doute un ancien ouvrage, donné en cadeau peu après le mariage d'Isabelle, peut-être l'*Emile* ou peut-être une *Nouvelle Héloïse*, de l'édition de Neuchâtel [Paris], 1764, superbement reliée, dont parle Petitpierre. [Th. D.]

2. Transcrit le 7 octobre 1914 de la minute autographe signée, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (O-Z, fol. 49).

3. « dans le Quartier et », mots biffés, dans la minute.

vent être utiles et qu'ils m'embarrasseroient, dans le transport des miens, si je quittois Motiers. Vous me paroissez être dans le besoin ; je ne suis pas, non plus, trop à mon aise. Cependant, si vos besoins sont pressans, et que les dix louis que vous n'acceptâtes pas l'année derniére puissent y porter quelque remède, parlez-moi clairement. Si je connoissois mieux vôtre état, je vous préviendrois, mais je voudrois vous soulager, non vous offenser.

Vous étes dans un âge où l'ame a déja pris son pli et où les retours à la vertu sont difficiles. Cependant les malheurs sont de grandes leçons ; puissiez-vous en profiter pour rentrer en vous-même. Il est certain que vous étiez fait pour être un homme de mérite. Ce seroit grand domage que vous trompassiez vôtre vocation. Quant à[1] moi, je n'oublierai jamais l'attachement que j'eus pour vous, et si j'achevois de vous en croire indigne, je m'en consolerois difficilement.

J. J. Rousseau

1. Dans la minute, « Quant à » remplace « Pour », biffé.

*N° 2089.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAUX, CITOYEN
DE GENÈVE, PAR PONTARLIER
À MOTIERS-TRAVERS [1].

(Lettre de La Roche.)

De Paris, ce 22 mai 1764.

Monsieur,

Je suis inquiet de votre santé, n'ayant pas eu de réponse de la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, par laquelle je vous mandois l'état de la maladie de M. le Maréchal ; mais la nouvelle est bien plus triste : nous avons eu le malheur de le perdre le 18 de ce mois ; il est enterré aujourd'hui. Mme la Maréchale est chez Mme la duchesse de Boufflers, dans une affliction inconsolable. Nous sommes dans un chaos qui ne me donne pas le temps de me reconnaitre. Faites-moi l'amitié de me faire donner de vos nouvelles ; personne ne s'y intéresse plus sincèrement que moi. Mme La roche joint ses prières aux miennes ; elle vous embrasse, ainsi que Mlle Le Vasseur, à qui je présente mes respects. Je vous aime tous les deux de tout mon coeur.

LA ROCHE

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cette lettre a été imprimée en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 501.

## N° 2090.

### [Le Prince de Wurtemberg à Rousseau][1].

La Chablière, 23 mai 1764.

J'ai beau faire, mais je ne puis résister à l'envie que j'ai de vous envoyer ce livre [2]. C'est, après le vôtre, celui de tous les ouvrages qui a fait le plus d'impression sur moi. Si ces entretiens sont véritablement de Phocion, ce Grec étoit sans contredit l'homme le plus respectable de l'antiquité ; et, s'ils sont sortis de la plume, ou, pour mieux dire, du coeur d'un de nos contemporains, cet homme, quel qu'il soit, est certainement rempli des plus grandes vérités, et par conséquent votre admirateur zèlé.

Le but de cet ouvrage est de soumettre les règles de la politique aux grands principes de la morale : il ne doit pas plaire par conséquent à vos politiques d'aujourd'hui, qui font précisément tout le contraire. Le plaisir que je suis bien sûr que cette lecture vous fera est ce qui m'a engagé à vous faire parvenir ce livre. Puissé-je ne m'être pas trompé, et puissiez-vous jouir en même temps de tout le bonheur que je vous souhaite.

Ma femme me charge de vous dire qu'elle avance très-heureusement dans sa grossesse, et qu'elle touche au terme de sa délivrance. Elle vous regarde comme le meilleur de mes amis et comme l'homme du monde à qui elle doit le plus. Je vous écris tout ceci dans le moment délicieux où mes deux chères Sophies m'embrassent, l'une d'un côté, et la petite de l'autre.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 183.

2. « *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, 1763, par l'abbé Mably. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*) L'exemplaire communiqué à Rousseau devait être un exemplaire de la réimpression de Zurich. (*Cf.* n° 2094 dernièreligne du premier alinéa).

*N° 0291.*

A MONSIEUR
MONSIEUR PANCKOUCKE
LIBRAIRE, RUE DE LA COMÉDIE
FRANÇOISE
A PARIS [1].

A Motiers-travers, le 25 may 1764.

J'ai receu, Monsieur, les livres que vous m'avez envoyés et que vous avez chargé M. Bardin de me faire parvenir ; mais vous ne l'aviez surement pas chargé de m'envoyer ce pacquet par la poste, et c'est ce qu'il pouvoit aisément éviter en me prévenant par un mot d'avis ; puisque nous avons un Messager qui va tous les quinze jours à Genève et que d'ailleurs les occasions sont très fréquentes. Je vous remercie de ce présent [2]. Je lirai avec grand plaisir les écrits de M. de Baurieu et sur vôtre exhortation j'ai déjà commencé par l'Elève de la nature : on ne peut pas en effet penser avec plus d'esprit ni dire plus agreablement. Je lui conseille toutefois de s'attacher toujours plus aux sujets qu'on peut traiter en descriptions et en images, qu'à ceux de discussions et d'analyse, et qu'en général aux matiéres de raisonnement. Vn traité d'agriculture sera tout à fait de son genre, et s'il choisit bien ses matériaux il peut à un livre très utile donner tout l'agrément des Georgiques [3].

1. Transcrit le 27 avril 1928 de l'original autographe signé, que m'a obligeamment communiqué M. Robert Firmin-Didot, à Paris. 4 pages in-4°, les 3 premières pleines, l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la devise, sur cire rouge, la marque postale PONTARLIER et le chiffre postal 10. [P.-P. P.]

2. Tout ce début est *INÉDIT*. [P.-P. P.]

3. Petitain (XVIII, p. 433, 434) dit, dans une note, que Beaurieu a écrit sur beaucoup de sujets, mais ne s'est point occupé d'agriculture. — L'*Elève de la Nature* fut pendant quelque temps attribué à Rousseau. Il en fut même fait à Amsterdam (1764 in-12), une édition qui porte le nom de J.-J. sur le titre.

Je vous dois des remercimens non seulement pour vos présens mais pour vos offres et j'y suis très sensible. Comme jusqu'à ce que j'aye pris le dernier congé du public je suis bien aise d'être au fait du gout qui régne à Paris, un journal ou deux me servent à cela. J'ai pris jusqu'ici vôtre Avantcoureur, et Duchesne me l'a fourni, mais le S[r] Guy est d'une si grande étourderie que j'ai toujours des feuilles à double tandis que d'autres me manquent. Cela, et la comodité de la poste, fait que je profiterai désormais de vôtre offre pour cette feuille et pour un autre journal à vôtre choix. Je vous prie seulement que je paye l'un et l'autre ; c'est ce que je suis en état de faire quant à présent, lorsque je ne le pourrai plus, vous me les enverrez gratuitement si vous voulez, autant qu'ils me seront necessaires. Ayez donc la bonté de m'ouvrir pour ces articles un petit compte, et je le ferai solder par Duchesne lorsque vous m'en aurez envoyé la note, parce que je sais que les journaux se payent d'avance. J'ai l'Avantcoureur année 1764, jusqu'à la feuille 18 inclusivement excepté la feuille 2 qui me manque et que je vous prie de suppléer.

J'ignorois qu'il y eut de nouveaux volumes de l'histoire naturelle. Je fais trop de cas de ce livre pour ne m'en être pas pourvû. J'ai les neuf premiers volumes in-4° excepté le 4[e] que je n'ai jamais pu avoir à Paris, mais je me suis addressé à Rey qui me l'envoye d'Amsterdam. Je prendrai ce qui suit le neuviéme tome, à mesure qu'il paroitra. Je vous prie de vouloir bien faire relier les volumes et les remettre au S[r] Guy que je chargerai de les payer et de me les faire tenir par la voye directe de Besançon comme les précédens envois[1].

Je me fais bien du scrupule de toucher aux ouvrages de Richardson, surtout pour les abréger ; car je n'aimerois guére être abrégé moi-même, bien que je sente le besoin qu'en auroient plusieurs de mes écrits. Ceux de Richardson en ont besoin incontestablement. Ses entretiens de cercle sont sur-

1. Les deux précédents alinéas : « Je vous dois... prie de suppléer » et « J'ignorois... précédens envois », sont *INÉDITS*. [P.-P. P.]

tout insupportables ; car comme il n'avoit point vû le grand monde il en ignoroit entiérement le ton. J'oserois tenter de faire ce que vous me proposez ; mais n'exigez pas que je fasse vîte ; car, malade et paresseux, occupé d'ailleurs à préparer l'édition générale par laquelle je me propose d'achever ma carrière littéraire, je n'aurai de longtems si je vis que très peu de tems à donner à une compilation. D'ailleurs, n'entendant pas l'Anglois, il me faudroit toutes les traductions qui ont été faites pour les comparer et choisir, et tout cela est embarrassant pour vous [et][1] pour moi, ou plustot pour tous les deux. Si j'achéve jamais ma grande édition et que je lui survive, alors seulement je pourrai m'occuper uniquement de ces choses-là et je me ferai un plaisir d'entrer dans vos vues, autant que ma situation ma santé et mon esprit indolent me le permettront.

Je vous salue et vous embrasse, mon cher Panckoucke de tout mon cœur[2].

J. J. Rousseau

J'oubliois de vous dire que le recueil que vous avez vu ne s'est point fait sous mes yeux. C'est M. l'Abbé de la Porte qui l'a fait[3] ; je n'ai su les piéces qu'il contenoit qu'à la réception des exemplaires qui m'ont été envoyés. J'en ai pourtant fourni quelques unes, mais non pas votre prédiction[4], que je n'ai même jamais communiquée à personne ; non que je ne m'en fasse honneur, mais parce que je n'en aurois pas disposé sans sans votre permission[5].

1. Le mot « et » est emporté par le trou du cachet.

2. Cet alinéa de salutation est *INÉDIT*. [P.-P. P.]

3. *Cf.* la lettre à l'abbé de La Porte, du 4 avril 1763.

4. *La Contre-Prédiction au sujet de la Nouvelle Héloïse, roman de M. Rousseau, de Genève*, avait d'abord paru dans le *Journal Encyclopédique* du 1er juin 1761, p. 102. Elle avait été écrite par Panckoucke, pour répondre à la *Prédiction* de Ch. Borde, et fut imprimée par l'abbé de La Porte à la suite de l'édition que ce dernier donna de la *Nouvelle Héloïse*, en 1764.

5. Les précédents éditeurs ajoutent ici un alinéa qui n'appartient pas à cette lettre, mais à une lettre *INÉDITE* du 26 août 1764, qu'on verra plus loin, *Cf.* p. 243, note 1. [P.-P. P.]

### *N° 2092.*

A M. [M.-M. Rey, à Amsterdam] [1].

(Réponse au n° 2080.)

A Môtiers, le 26 Mai 1764.

Il faut avouer, mon cher Rey, que vous avez une terrible tête ; sur l'historique que je vous fais des 50 louis que M. Duchesne a remis pour moi en main tierce, ne voilà-t-il pas déjà que vous voulez prendre ma procuration et agir pour moi ? Ce n'est pas la première fois que vous avez voulu vous fourrer à toute force dans mes affaires sitôt que vous en avez été instruit et sans que je vous en priasse. Cela n'est pas bien. Quand je vous fais des confidences d'amitié, il ne faut pas pour cela vous porter aussitôt pour mon tuteur ni me susciter comme vous avez déjà fait avec M. Moultou des tracasseries dont je n'ai pas besoin parmi tant d'autres chagrins. De grâce, une fois pour toutes, laissez-moi le soin de mes affaires, puisque je ne radote pas encore, et ne vous en mêlez que quand je vous en prierai.

Vous avez encore fait un autre coup de votre tête en prévenant M. l'Évêque du Puy de la petite note dont je vous avois parlé et dans laquelle je ne voulois point paroitre. Elle se rapportoit à un endroit que je n'ai pas le tems de chercher, dans lequel il fait entendre indirectement mais clairement que j'ai obtenu par surprise et surpercherie le privilége d'Émile. Ce qui est si peu vrai que ce privilége a même été demandé et obtenu sans mon consentement. Comme vous êtes à portée de savoir la-dessus la vérité mieux que personne, j'avois dessein de tourner en votre nom une note sous ce passage, dans laquelle vous auriez pu, sans offenser M. de Pompignan, relever la légèreté avec laquelle ces beaux défen-

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 113.

seurs du Christianisme, non contens d'attaquer les ouvrages, chargent les auteurs sans scrupule d'imputations injurieuses et fausses, qu'ils n'avancent pas ouvertement à la vérité, mais qu'ils ont grand soin de faire entendre. Je serois bien fâché qu'on vît jamais rien de pareil dans les écrits d'un impie comme moi ! Du reste laissons-là cette note. Ce n'est pas la peine de l'employer.

Sitôt que je sus que Duchesne faisoit graver mon portrait, je lui écrivis pour le prier instamment de ne le pas placer à la tête de mes oeuvres ; il me l'a promis. Quand il ne me tiendroit pas parole, j'aurois droit d'espérer que vous ne l'imiteriez pas en cela, et vous ne sauriez me faire un plus grand chagrin que de l'y mettre. Du reste si vous voulez le faire graver et le débiter à part, je ne l'empêche, pourvu que mon nom n'y soit pas, mais seulement ma devise, comme dans les deux gravures que Duchesne a fait faire, l'une en habit françois et l'autre en arménien. Ces gravures ne sont bien ni l'une ni l'autre et ne me ressemblent pas. Si vous en faisiez faire une autre il faudroit la composer sur les deux. Il m'en a envoyé un petit nombre d'épreuves qui ont été bientôt distribuées. Si absolument vous ne pouvez pas les trouver, je vous les procurerai l'une et l'autre ; mais je suis étonné de cette difficulté puisque tout le Royaume en fourmille, et qu'il en a sans exagération été débité plus de dix mille. Si vous le faites graver et qu'on puisse au-dessous du portrait placer ma devise dans une couronne de chêne dont vous m'avez fait voir le dessein, ce sera une galanterie que vous ferez à l'original et dont il ne se croit pas indigne.

Je n'ai, quant à présent, rien à changer au p^r^. tome de mes oeuvres que vous vous proposez de réimprimer. Je vous conseille seulement de voir auparavant l'édition de Duchesne ; elle contient plusieurs pièces qui ne sont pas dans la vôtre, et même quelques-unes que je n'approuve point qu'il ait mises dans la sienne. Du reste je n'aime point que vous me disiez que vous n'avez tiré votre édition qu'à mille. Vous n'avez sûrement pas été si fort que cela. Je n'ai jamais voulu vous inter-

roger sur ces choses-là, sachant bien que vous ne m'accuseriez pas juste, et ne voulant pas vous mettre dans le cas de m'en imposer.

Recevez les respects et salutations de Mlle Le Vasseur et saluez de ma part tout ce qui vous est cher. Je vous embrasse, mon cher Compère, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

---

*N° 2093.*

A M. [Jérémie de Pourtalès] [1].

A Môtiers le 26 May 1764 [2].

Je sais, Monsieur, que depuis deux ans Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais, fort heureusement, peu de gens en sont les dupes. Je n'ai pas écrit ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Ausch, et la date de Neuchâtel prouve que l'auteur n'est pas même instruit de ma demeure.

Je n'avois pas attendu les exhortations des Protestans de france pour réclamer contre les mauvais traitemens qu'ils essuyent; ma lettre à M. l'Archevêque de Paris porte un témoignage assés éclatant du vif interest que je prens à leurs peines [3] : Il seroit [4] difficile d'ajoûter à la force des raisons que j'apporte [5]

1 Transcrit le 8 juillet 1928 de l'original autographe signé, conservé à Nantes, au musée Dobrée. In-4° de 4 p., la dernière blanche, sans adresse, ni cachet. [P. P. P.] — La Bibliothèque de Neuchâtel (O-Z, fol. 16) conserve la minute autographe, qui donne le nom du destinataire : « A M. de Pourtalès. »

2. La minute est datée « 23 May 1764 », mais l'original l'est du 26. Rousseau explique ailleurs qu'il lui arrivait de dater ses expéditions non du jour où il avait écrit, mais du jour où il devait expédier son courrier. [P. P. P.]

3. Dans la minute, « peines » remplace « malheurs », biffé.

4. Dans la minute, J.-J. avait d'abord écrit : « *et* il seroit *même* » ; il a biffé les deux mots ici soulignés.

5. Dans la minute, au lieu de « que j'apporte », on lit : « que je mets en avant ».

pour engager le gouvernement[1] à les tolérer, et j'ai même lieu de présumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-il sû ? L'on diroit que cette lettre qui m'a ramené tant de Catholiques n'a fait qu'achever d'aliéner[2] les Protestans et combien d'entre eux ont osé m'en faire un nouveau crime ? Comment voulez-vous, Monsieur que je prisse avec succés leur deffense lorsque j'ai moi-même à me defendre de leurs outrages. Opprimé, persecuté, poursuivi chez eux, de toutes parts, comme un scelerat, je les ai vû tous réunis pour achever de m'accabler, et lorsqu'enfin[3] la protection du Roi met à couvert ma personne, ne pouvant plus autrement me nuire, ils ne cessent de m'injurier. Ouvrez jusqu'à vos Mercures, et vous verrez de quelle façon ces charitables chrétiens me traitent. Si je continuois à prendre leur cause[4], ne me demanderait-on pas de quoi je me mêle ? Ne jugerait-on pas qu'apparemment je suis de ces[5] braves qu'on mène au combat[6] à coups de bâton ? Vous avez bonne grace à venir nous prêcher la tolérance, me diroit-on[7], tandis que vos gens se montrent plus intolérans que nous. Vôtre propre histoire dément vos principes, et[8] prouve que les Réformés, doux peut-être quand ils sont foibles sont très-violens sitôt qu'ils sont les plus forts : Les uns vous décrétent, les autres vous banissent, les autres vous reçoivent en réchignant[9]. Cependant, vous voulez que nous les traitions sur des maximes[10] de douceur qu'ils n'ont pas eux-mêmes ! Non, puisqu'ils persécutent, ils

1. « de france », biffé, dans la minute et dans l'original.

2. « de moi », biffé, dans la minute.

3. J.-J. avait d'abord écrit, dans la minute : « la protection de Mylord Maréchal soustrait ma personne à leurs insultes ».

4. « à parler pour eux », biffé, dans la minute, et remplacé par : « prendre leur cause ».

5. « gens », biffé, *ibid*, et remplacé par « braves ».

6. Dans la minute, J.-J. avait d'abord écrit : « qu'on fait marcher », puis « qu'on fait combattre ». Il a corrigé en : « qu'on mène au combat ».

7. « me diroit-on » remplace : « diroient les catholiques », biffé dans la minute.

8. « vos malheurs montrent », biffé, *ibid*.

9. « Et malgré eux », biffé, *ibid*.

10. « principes », biffé, *ibid.*, et remplacé par « maximes ».

doivent être persecutés ; c'est la loi de l'Évangile, qui veut qu'on fasse à chacun comme il fait aux autres. Croyez-nous, ne vous melez plus de leurs affaires, car ce ne sont pas les vôtres : ils ont grand soin de le déclarer tous les jours, en vous reniant pour leur frére, en protestant[1] que vôtre Réligion n'est pas la leur.

Si vous voyez, Monsieur, ce que j'aurois de solide à répondre à ce discours, ayez la bonté de me le dire. Quant à moi, je ne le vois pas. Et puis, que sais-je encore ? Peut-être en voulant les defendre avancerois-je, par mégarde, quelque[2] heresie pour laquelle on me feroit saintement bruler. Enfin, je suis abattu, decouragé, souffrant, et l'on me donne tant d'affaires à moi-même, que je n'ai plus le tems de m'occuper de celles d'autrui.

Recevez mes salutations, Monsieur, je vous supplie, et les assurances de mon respect.

J. J. Rousseau

[Jérémie Pourtalès, né à La Salle, dans les Cévennes, baptisé le 14 janvier 1701, établi d'abord à Lyon, puis à Genève et enfin à Neuchâtel, où il fonda une maison de banque, fut reçu bourgeois de Neuchâtel le 26 décembre 1722 et anobli par Frédéric II, le 14 février 1750. Il mourut le 7 février 1784. (*Voy.* Dr Louis Malzac, *Les Pourtalès, histoire d'une famille huguenote des Cévennes 1500-1860,* Paris, 1914, p. 78-81, et tableau généalogique III.) — Ch. Berthoud (*Musée Neuchâtelois,* 1872, p. 61) a cru que le destinataire de la présente lettre de Rousseau était Jacques-Louis de Pourtalès (1722-1814), fils aîné de Jérémie.

Le Pasteur Gal, dit Pomaret ou de Jonvals, avait écrit de Ganges, le 4 mai 1764, à « Monsieur de Pourtalès l'aîné », à Neuchâtel, en le priant de demander à Rousseau s'il consentirait à réfuter un écrit anonyme intitulé *Principes politiques sur le rappel des protestans en France* [par Turmeau de la Morandière, Paris, 1764, 1 parties in-22]. « L'auteur de cette brochure, tout en combattant l'intolérance, voudrait en même temps, dit Pomaret, que les protestans fussent rappelés dans le royaume, sous des conditions plus propres à faire sortir ceux qui s'y trouvent qu'à y attirer ceux qui en sont dehors. »]

1. Dans la minute, « protestant » remplace « déclarant », biffé.
2. *Ibid.,* « autre », biffé

## *N° 2094.*

### Au [Prince de Wurtemberg][1].

A Motiers le 26 May 1764.

Je reçois avec reconnoissance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et lorsque je relirai cet ouvrage, ce qui, j'espère, m'arrivera quelquefois encore, ce sera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne sont point de Phocion[2] ils sont de l'abbé de Mably, frère de l'abbé de Condillac, célèbre par d'excellens livres de métaphysique, et connu lui-même par divers ouvrages de politique, très bons aussi dans leur genre. Cependant on retrouve quelquefois dans ceux-ci de ces principes de la politique moderne, qu'il seroit à desirer que tous les hommes de votre rang blâmassent ainsi que vous. Aussi, quoique l'abbé de Mably soit un honnête homme, rempli de vues très saines, j'ai pourtant été surpris de le voir s'élever, dans ce dernier ouvrage, à une morale si pure et si sublime. C'est pour cela sans doute que ces entretiens, d'ailleurs très bien faits, n'ont eu qu'un succès médiocre en France, mais ils en ont eu un très grand en Suisse, où je vois avec plaisir qu'ils ont été réimprimés.

J'ai le coeur plein de vos deux dernières lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon respect et, si j'ose le dire, mon attachement pour vous. L'homme vertueux, le grand homme élevé par les disgrâces, me fait tout à fait oublier le prince et le frère d'un souverain ; et, vu l'antipathie pour cet état qui m'est naturelle, ce n'est pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant n'être pas toujours de même

1. Transcrit le 6 mars 1914 de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (O-Z, fol. 125-126).

2. *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique, traduits du Grec de Nicoclès, avec des Remarques, Zurich, chez Heidegguer & Compagnie,* 1763, in-8° de XXVIII-247 p. [Bibl. de Genève, E. 336].

avis en toute chose ; et, par exemple, je ne suis pas trop convaincu qu'il suffise, pour être heureux, de bien remplir les devoirs de son emploi. Sûrement Turenne, en brûlant le Palatinat par l'ordre de son prince, ne jouissoit pas du vrai bonheur, et je ne crois pas que les fermiers-généraux les plus appliqués autour de leur tapis vert en jouissent davantage. Mais si ce sentiment est une erreur, elle est plus belle en vous que la vérité même ; elle est digne de qui sut se choisir un état dont tous les devoirs sont des vertus.

Le coeur me bat à chaque ordinaire dans l'attente du moment desiré qui doit tripler votre être. Tendres époux, que vous êtes heureux ! Que vous allez le devenir encore, en voyant multiplier des devoirs si charmans à remplir ! Dans la disposition d'âme où je vous vois tous les deux, non, je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas ! quoi qu'on en puisse dire, la vertu seule ne le donne pas, mais elle seule nous le fait connoître et nous apprend à le goûter.

---

*N° 2095.*

A M. de la Roche[1].

(Réponse au n° 2089.)

[Vers le 27 mai 1764.]

Que m'apprenez-vous, Monsieur ! Quel événement ! Je ne m'attendois à rien de semblable, et je n'imaginois pas que mes malheurs pussent augmenter encore. Je sens la douleur de Madame la Mareschale par la mienne, mais les consolations ne lui manquent pas ; et moi, délaissé de tout le monde, je reste seul sur la terre, accablé de maux, sans amis, sans ressource, sans consolation. Il m'en reste une seule, qu'heureusement les hommes ne sauraient m'ôter : la paix de l'ame et l'espoir d'une meilleure vie. Ma patience est à l'épreuve de toutes ces afflictions, puisque celle-ci ne me l'a point ôtée. Adieu, Monsieur ; dans le triste soin que vous venez de remplir envers moi, je suis touché que vous ne m'ayez point oublié : apprendre une si grande perte uniquement par la voix publique eut été une preuve trop cruelle que je ne tiens plus à rien dans cette illustre maison, que j'ai vue si florissante et où je fus si fêté. Quels heureux tems et quels changemens ! Mon coeur navré se déchire à ces souvenirs.

1. Transcrit d'une minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel dans le recueil n° 7901. En tête, J.-J. a écrit : « à M. de la Roche en réponse celle par laquelle il m'annonçoit la mort de M. le Mal de Luxembourg ». Sur la même page que ladite minute, se trouve un brouillon de six lignes, biffées, brouillon d'un billet à Mme Guyenet : « Voici, belle mariée, etc. (n° 2087) ».

*N° 2096.*

A Monsieur
Monsieur Rousseaux
Citoyen de Genève
à Motiers-Travers, par Pontarlier [1].
(Lettre de La Roche.)

De Paris, ce 27 mai 1764.

Monsieur,

Vous avez reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, qui vous apprend la triste nouvelle qui nous met dans un chaos auquel il faut du temps pour le débrouiller. Je viens de recevoir votre lettre par laquelle vous me marquez l'occasion que vous avez de remettre à Paris les 1.200 livres que M^me^ la maréchale avait à vous faire tenir ; je suis bien fâché de ne l'avoir pas su 2 jours plus tôt, j'aurais exécuté vos intentions ; mais j'ai été chez M. de Rougemont hier matin, qui m'a remis la reconnaissance ci-jointe. Il a écrit à son frère, à Neuchâtel, pour qu'il paye ladite somme en lui présentant la dite reconnoissance. Il m'a chargé de vous faire bien des compliments de sa part, et, dans la conversation, il m'a dit qu'il comptait incessamment se retirer dans un bien qu'il a aux environs de l'endroit où vous êtes, et qu'il croit que l'endroit serait plus favorable pour votre santé, et qu'il vous y offrirait même un logement ; il m'a paru de bonne foi. Mme la maréchale est inconsolable ; j'ai peur que cela n'influe sur sa santé : beaucoup d'insomnie, et fort échauffée. Mille tendres amitiés à Mlle Le Vasseur de Mme La Roche, et je lui présente mes respects.

Soyez persuadé, Monsieur de mon sincère attachement : vous m'en donnerez des preuves en ne m'épargnant en rien pour tout ce qui vous regardera : je m'en ferai un devoir et un vrai plaisir. *Mme La Roche vous embrasse*, ce sont ses termes, je ne me mêle point de cela.

La Roche

1. *INÉDIT*. Transcrit (orthographe restituée) par J. Richard (sauf dans l'adresse), de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

## N° 2097.

### A M. [Duchesne, à Paris][1]

à Môtiers le 28 May 1764.

C'est rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui se passe part raport à lui. Voilà, Monsieur, ce que vous avez trés obligeamment fait en m'envoyant un Exemplaire de ma prétendue Lettre à M. l'Archevesque d'Ausch. Cette Lettre, comme vous l'avez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces Écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vû le Mādement auquel elle répond, je n'en ai même jamais oüi parler, et il y a huit jours que j'ignorois qu'il y eut un M. du Tillet[2] au monde. J'ai peine à croire que l'Auteur de cette Lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle étoit de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite sans m'aller mêler de celles d'autrui ? Depuis quand m'a-t-on vû devenir homme de parti ? Quel nouvel intérest m'auroit fait changer si brusquement de maximes ? Les Jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusois d'écrire contre eux dans leurs disgraces ? Quelqu'un me connoit-il assez lache assez vil pour insulter aux malheureux ? Eh ! si j'oubliois les égards qui leur sont dus, de qui pourroient-ils en attendre ? Que m'importe, enfin, le sort des Jésuites, quel qu'il puisse être ? Leurs ennemis se sont-ils montrés pour moi plus tolérans qu'eux ? La triste vérité delaissée est-elle plus chére aux uns qu'aux autres, et soit

1. Transcrit, à Londres, le 1er avril 1912, de l'original autographe faisant alors partie de la collection A. Morrison. In-4° de 4 p. sans adresse ni cachet. Il y a à la Bibliothèque de Neuchâtel (7906) une copie (*Cf.* le n° suivant), de la main d'Isabelle d'Ivernois, de cette lettre, qui a été imprimée, par les soins du libraire Duchesne, peu de temps après avoir été écrite : « Lettre de Mr Rousseau de Genève à M. *** », sans lieu ni date (Paris, 1764), in-8° de 8 pages [Bibl. nat. Ln27 17944] [Th. D.].

2. *Sic,* erreur de Rousseau, pour « Montillet ».

qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, en serai-je moins persecuté? D'ailleurs, pour peu qu'on lise attentivement cette Lettre qui ne sentira pas comme vous que je n'en suis point l'Auteur? Les maladresses y sont entassées : elle est datée de Neufchâtel où je n'ai pas mis le pied ; on y employe la formule du très humble serviteur, dont je n'use avec personne † [1] on m'y fait prendre le titre de Citoyen de Genève auquel j'ai renoncé ; tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent le plus adroit de mes persecuteurs, et qui se passe bien, je crois, d'un defenseur tel que moi on affecte quelques imitations de mes phrases, et ces imitations se démentent l'instant après : le style de la Lettre peut être meilleur que le mien, mais enfin ce n'est pas le mien : on m'y prête des expressions basses, on m'y fait dire des grossiéretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes Ecrits ; ‡ [2] on m'y fait dire *vous* à Dieu ; usage que je ne blâme pas, mais qui n'est pas le nôtre. Pour me supposer l'Auteur de cette Lettre, il faut supposer aussi que j'ai voulu me déguiser. Il n'y falloit donc pas mettre mon nom, et alors on auroit pu persuader aux sots qu'elle étoit de moi.

Telles sont, Monsieur, les armes dignes de mes adversaires dont ils achevent de m'accabler. Non contens de m'outrager dans mes ouvrages, ils prennent le parti plus cruel encore de m'attribuer les leurs. A la vérité le public jusqu'ici n'a pas pris le change, et il faudroit qu'il fut bien aveuglé pour le prendre aujourdui. La justice [3] que j'en attends sur ce point est une consolation bien foible pour tant de maux. Vous savez la nouvelle affliction qui m'accable : la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres ; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon consolateur durant sa vie, il sera mon protecteur après sa mort. Sa chére et honorable mémoire

1. La phrase suivante, jusqu'à « renoncé », a été ajoutée sur la page 3, avec ce signe de renvoi †, répété à la page 2.

2. La phrase suivante, jusqu'à « pas le nôtre », a été ajoutée sur la page 3, avec ce signe de renvoi ‡, répété à la page 2.

3. Le mot « justice » remplace « consolation », biffé.

défendra la mienne des outrages de mes ennemis, et quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira ; comment cela pourroit-il être ? Le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie et vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

*N° 2098.*

A Mme [Guyenet (Isabelle d'Ivernois)][1].

[Après le 28 mai 1764].

Il y a deux additions à faire ; la première, entre ces mots : *très humble serviteur, dont je n'use avec personne*, et ceux-ci : *tout en commençant*, et insérer ce qui suit : *On m'y fait prendre le titre de citoyen de Genève, auquel j'ai renoncé.*

La seconde, entre ces mots : *qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes écrits*, et ceux-ci : *supposez que*, insérer ce qui suit : On m'y fait dire *vous* à Dieu, usage que je ne blâme pas, mais qui n'est pas le nôtre.

Si la copie[2] est déjà faite, il suffit de mettre ces deux additions par renvoi. Mille pardons, belle Dame, qui voulez bien être le secrétaire d'un homme qui devroit être le vôtre.

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par M. Auguste Dubois, dans le *Musée Neuchâtelois* (mars-avril), p. 56.

2. Copie de la lettre précédente à [Duchesne], dans lequel Rousseau se défend d'être l'auteur de sa pretendue lettre à l'archevêque d'Auch. Cette copie, faite par Mme Isabelle Guyenet, se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel dans le dossier 7906. Elle est sans renvois et contient bien les deux passages dont parle Rousseau dans le présent billet [Th. D.].

*N° 2099.*

A Monsieur
Monsieur Jean Jacques Rousseau
à Motiers, dans la comté de neufchatel
A Motier [1]

(Lettre de Lenieps.)

Mon bon et cher ami. J'ai gardé le silence depuis [le 10 av]ril dernier, parce que je n'avois rien d'intéressant à vous apprendre et je n'en ai pas beaucoup plus maintenant excepté qu'hier M[r] Falavel ayant dîné chez le Marquis de Gouvernai avec le Chevalier de Laurency, il m'apporta la ci-incluse pour vous faire parvenir, dont je me chargeai avec plaisir, sachant qu'il est votre ami.

J'ai su de vos nouvelles par Mr Guy et par un ami de Genève, qui m'ont tranquillisé. Il a beaucoup été question de vous à l'occasion de la mort du Maréchal de Luxembourg, comme encore avec M. De la Tour sur votre portrait, qu'il retouche et qu'il me remettra pour vous le faire agréer. La nouvelle édition a bien pris: M[r] Duchesne m'en a envoyé un exemplaire, où je n'ai vu de nouveau que la Prédiction, que je ne connoissais pas, et le changement de la 12° Est. de Julie, L'Amour Maternel. Il a couru une lettre sous votre nom à l'Archevêque d'Auch et qui n'est point de vous, qui s'est cependant bien vendue [2]. Je n'ai eu qu'une heure de temps le présent à la Patrie de M[r] Roustan. Il a montré de l'orgueil en entreprenant de vous réfuter sur une Société de Chrétiens, et il il n'a pas été victorieux; ses raisons sont foibles, quoique bien écrites. Quelques traits marqués contre le Gouvernement

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 35 du recueil des Lettres de Lenieps. Cachet armorie, avec l'adresse, au verso du feuillet.

2. *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève à Jean-François Montillet, archevêque et Seigneur d'Auch,* etc., lettre datée de Neuchâtel 15 mai 1764. Cette pièce apocryphe est attribuée à Pierre-Firmin de Lacroix de Toulouse (*Cf.* n° 2097).

sous lequel il [doit] vivre, m'ont fait plaisir, aussi bien que son Dialogue ; il a mal répondu à la question proposée par l'Académie de Berne et je n'ai point lu sa critique contre Mr de Voltaire.

Je ne vous ai plus reparlé de jadis votre Patrie. Il règne une tiédeur dans la Bourgeoisie qui me surprend et me fait croire que la Démocratie est à ses derniers soupirs, et que dans peu nous verrons un Gouvernement militaire, s'il n'existe déjà, et dont vous avez fait l'épreuve. Un neveu, qui en est venu et qui y est retourné grossir le nombre des Négatifs ou Gougeons, m'a donné des éclaircissemens qui me manquoient. J'en aurois su davantage si j'avois pu en jouir et qu'il eût été moins absorbé par les affaires. Il m'entendit avec étonnement sur ce que j'eus à lui représenter et goûta beaucoup mes raisons. Mais il restera ce qu'il étoit ; et les Démagogues, de vrais ignorans et manquant de fermeté. On s'est tellement tourné du côté de l'intêret et du luxe que presque tous ont ployé le genou devant Baal et que l'imbécile 200 se laisse impunément subjuguer. Je n'y réfléchis qu'avec chagrin.

Je croyois, mon bon ami, pouvoir vous apprendre que par une transaction j'aurois évité d'en venir à un procès, mais ma partie y a tant voulu mettre d'entraves que nécessairement avant le 15e du prochain on fera valoir le papier timbré. On s'est refusé aux voies les plus honnêtes. Ma partie disant que généralement tous les avocats lui donnoient gain de cause, je répondis que, puisque cela étoit ainsi, qu'il falloit dresser un compromis, qu'elle nommeroit un avocat, moi un autre, et que les deux nommés n'étant pas d'accord en nommeroient un 3me pour surarbitrer, et que nous nous en rapporterions comme à jugement souverain ; elle l'a refusé, voulant que son Procureur et le mien fussent arbitres sans compromis. Je m'arrête, mais avant que de finir, je me recommande à Mlle Le Vasseur et je vous demande ce qu'est devenu le voyage d'Ecosse.

A Paris le 29 May 1764.

N° 2100.

[Mme DE CHENONCEAUX À ROUSSEAU][1].

[fin mai 1764]

J'ai bien pensé à vous, mon ami, en apprenant la mort de M. de Luxembourg ; vous lui étiez attaché, et vous y aurez été fort sensible. Mme de Luxembourg est dans le plus grand désespoir. Je fus témoin combien il s'intéressoit sincèrement à vous et avec quelle sensibilité il en parloit, et je crois que votre séparation ne vous rend pas plus indifférent aux amis que vous avez laissés. Comment va votre santé ? Prenez-vous quelque habitude au climat que vous habitez et y trouvez-vous quelque société qui vous convienne ? Je suis fâchée que vous n'ayez pas pu voyager et être avec milord Maréchal. Je voudrois vous voir à portée de suivre une liaison de coeur et d'attachement, et n'être pas isolé au milieu des habitans du pays. Dites-moi comment vous vivez. Avez-vous quelque relâche à vos maux ? Faites-vous toujours votre exercice du bois ? J'espère que dans cette saison vous n'en avez pas besoin, et il me semble vous avoir vu fort sensible au chaud. Ainsi, au moins, vous prenez plus de repos, et ne cherchez pas une transpiration forcée. Vous occupez-vous à quelque chose de vos anciennes idées ? Est-ce vous qui conduisez l'édition de vos oeuvres qu'on dit qui va paroître ? On a donné à Paris une lettre sous votre nom. Ni le sujet ni la matière ne m'ont paru de vous. C'est un honneur de la célébrité que vous n'avez pas encore eu. Je ne vous parle point de mes affaires ; elles restent dans l'incertitude et l'irrégularité dont je vous ai parlé. J'attends les circonstances ; mais en attendant, je vis bien

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Strekeisen-Moultou (*Amis et Ennemis*, I, p. 247-250), qui date absurdement cette lettre de janvier 1764. Elle est postérieure de quelques jours à la mort du maréchal de Luxembourg, soit postérieure au 18 mai (peut-être, des premiers jours de juin). [Th. D.]

plus doucement et paisiblement qu'auparavant, parce qu'au moins je n'ai pas de tracasseries personnelles. Je vais, je crois, faire un grand voyage pour deux ou trois mois en Normandie, chez M. Bayeux ; ma mère y est pour six mois. Ecrivez-moi pourtant toujours à ma rue des Brodeurs, près la barrière de Sèvres, à Paris, parce que je ne sais pas le moment que je partirai. J'attends toujours bientôt l'abbé de Condillac ; il ne m'a pas fait réponse encore sur ce que je lui avois mandé de vous. M. Lemière me demande souvent de vos nouvelles ; il m'avoit priée, dès les commencemens, de vous dire combien il avoit pris part à tout ce qui s'étoit passé à votre égard, et que c'étoit par discrétion qu'il ne vous écrivoit pas, parce que vous deviez être excédé de lettres. Je vous avois demandé, mon ami, s'il était bien sûr que vous ne reviendriez jamais en France. Plusieurs personnes m'en parlent, et cette idée, qui me paroissoit d'abord impossible, ne me semble plus si étrange. Je crois bien que ce n'est pas le moment; mais enfin, puis-je prendre quelque espérance éloignée ? On m'a assuré que vos amis à Paris y comptoient. Vous sentez quel bonheur cette idée me donneroit. Vous m'avez fait un grand plaisir par ce que vous m'avez mandé de M. de Chenonceaux. Il est affreux d'avoir à faire à un homme des reproches aussi graves que ceux qu'on lui doit faire, et de ne pouvoir en même temps se refuser à un intérêt et à une sensibilité qui me rendent si malheureuse par la pitié que j'ai de son état. Je ne peux ni lui faire du bien ni être tranquille sur le mal qu'il souffre. Il me tourmente pour l'aller voir ; mon conseil s'y oppose absolument, disant que je ne pourrois plus être séparée, et qu'il est fou de s'exposer à toujours dépendre d'une tête aussi dangereuse. Je ne peux vous dire, mon ami, combien il m'est cruel de me refuser à la consolation qu'il demande, et combien j'aurois de crainte si j'y cédois. Voilà aujourd'hui mon plus grand chagrin ; car, s'il étoit sorti de prison, et que je fusse indépendante et en sûreté, ni ma mauvaise fortune, ni les procédés de ses parens, ne me seroient plus de rien ; mais ni l'un ni l'autre ne dépendent de moi, et je sens bien toujours

que M. de Chenonceaux me rendra la plus malheureuse du monde. Adieu, mon ami ; je ne veux pas m'étendre sur ces choses-là, car c'est avec moi pour ne plus finir. Ecrivez-moi, donnez-moi de vos nouvelles ; prenez toujours intérêt aux miennes, et soyez sûr que je ne vous en parle que pour la confiance où je suis que vous êtes sensible à ce qui me touche. Je mérite ce sentiment, mon ami, et c'est un des grands regrets que j'ai de ne pouvoir plus vous entretenir en liberté et de ne plus jouir de toute la consolation de votre amitié.

---

## N° 2101.

A Monsieur Rousseau à Motiers Travers[1].

(Lettre de Mme de Verdelin).

1er juin 1764.

Quand vous auriez conservé, mon voisin, la liaison la plus intime avec M. de M.... [argency], vos réflexions, vos conseils ne me seroient pas suspects; personne ne connoît mieux que moi la beauté, l'honnêteté de votre âme; personne aussi n'a pour vous une plus parfaite vénération et une plus tendre confiance. Je suis en peine de votre santé. La perte que vous avez faite de ce pauvre Maréchal vous aura affecté vivement. Je voulois vous écrire et m'en affliger avec vous; mais je me suis trouvée dans la plus grande perplexité. Ma fille aînée avoit depuis deux mois un bobo au bras que j'avois fait voir à Moreau, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, à qui je la menois tous les huit jours; il y en a dix-huit ou dix-neuf que je fus le trouver sur une douleur survenue au genou. Il me dit nettement qu'il ne pouvoit seul se charger de ma fille, qu'il falloit les plus habiles. J'appelai Guérin, Du Jouars, en chirurgiens; Petit et Bouard, en médecins. Ils ordonnèrent beaucoup de remèdes que la pauvre enfant prend sans beaucoup de succès, je les ai rassemblés mardi dernier; ils se sont réunis à ordonner les bains et les eaux de Bourbonne, et ils m'ont tous fait espérer qu'elle guériroit peut-être, pas de six mois, d'un an; mais enfin c'est beaucoup, après l'alarme que j'ai eue, d'espérer que ma fille ne périra pas et ne demeurera pas estropiée. J'ai pris mon parti de la mener à Bourbonne. Ce n'est pas le plus triste; il faut me séparer de ses deux soeurs que j'aime à

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 511-512, a imprimé fragmentairement cette lettre.

la folie. J'étois tentée de les laisser avec leur gouvernante ; mais Léontine a mieux aimé retourner dans son couvent. Elle m'a dit : « Après vous, j'aime maman Euphrasie ; elle ne me gronde jamais sans raison ». Elle ne gronde pas souvent, mais il faut avouer que les enfants qui sortent de ses mains n'en sont pas moins bien élevés ; elle leur apprend à coudre, à broder, à s'arranger, ce que ne font pas les autres religieuses. J'estime cette éducation économique ; d'ailleurs, elle prend grand soin de la nourriture et de la santé des enfants. Je vous fais ce détail parce que j'imagine que vous avez la bonté d'y prendre intérêt ; de même je n'ai pas voulu vous marquer mon désespoir sur le compte de l'aînée, parce que j'étois sure que mon état vous tourmenteroit. Auriez-vous imaginé que cette peau si blanche, si vermeille eût caché une humeur dangereuse ? On nomme cela *humeur froide* ; je dis dans le monde *rhumatisme*, parce que si Dieu la conserve et la guérit, quand on la voudra établir, cela pourroit lui nuire [1]. Son état m'a fort distraite de toute autre pensée. Ne me croyez pas si injuste en soupçonnant M. de M. de ne m'être que médiocrement attaché ; c'est de son aveu que je suis partie. Comme je ne crois pas qu'il faille une passion folle pour être heureux en ménage, je ne ferois pas moins mon bonheur de passer ma vie avec lui. Je suis sure qu'il m'aimeroit autant qu'il en est capable, parce que ma tendresse l'y forceroit ; mais je manquerois à la loi que je me suis imposée de tout faire pour mes enfans, aux promesses que j'ai faites à leur père, qui, dans ses derniers momens, n'a été occupé que d'eux. Il a trouvé le moyen de me rendre chéres et respectables toutes ses volontés. Ce n'étoit plus cet homme impérieux, mon voisin ; ses derniers momens me feront toujours répandre des larmes. Mes soins l'avoient touché ; il commençoit à croire à mon amitié. Je désire que son souvenir me défende contre un sentiment qui n'est pas, je l'avoue, affoibli.

Je sens que si M. de M.. perdoit sa mère, et que sa mau-

1. Cette phrase, depuis « Auriez-vous », jusqu'à « nuire », est *INÉDITE.*

vaise santé et sa façon de vivre, qui peuvent éloigner toute autre de s'unir à lui, le mettoient dans le cas d'avoir besoin de mes soins, toutes mes résolutions céderoient, et il m'est doux de penser que vous ne m'en aimeriez pas moins. Ce que je puis vous assurer, mon voisin, c'est que mon bonheur personnel ne me décidera pas, je l'ai dit. Ainsi, et comme je ne trouve pas juste qu'on falsifie les choses qui plairoient et pourroient convenir, j'ai mis *le docteur* [1] fort à son aise en lui montrant plus de courage et de raison que je n'en ai. S'il prend d'autres engagemens, je le regretterai, mais vous seul le saurez, s'il n'en prend pas et reste à soigner sa vieille mère ; d'ici à 7 ou 8 ans, mes filles seront en âge d'être établies ; mes parents m'aideront à leur trouver dans nos provinces des gens honnêtes et aisés. Je pourrai faire pour elles de bons établissemens. En en faisant un pour moi, je me brouillerois avec tous, et mes filles en souffriroient ou du moins le croiroient. On m'a parlé ces jours-ci pour un homme qui a 100.000 livres de rente, dont le nom est connu, qui donneroit à mes filles, attendu qu'il n'a pas d'enfans. Oh ! je me suis crue très dispensée de leur procurer cet avantage. Me voilà quitte avec elles. Je me garde bien de faire part de cette bonne fortune à M. de [M.], ainsi qu'à mes proches, qui me croiroient folle de refuser, comme de vieilles amies prétendent que je le suis de ne pas voir M. de [M.] chez moi. J'ai une aversion extrême pour tout ce qui a l'air ménage de contrebande ; il me semble que c'est la plus grande marque de mépris d'avoir pour amant en public celui dont on ne veut pas faire son mari. On n'est pas obligé de savoir nos raisons. Je rougirois pour lui et pour moi de ce soupçon. Il vient d'acheter une maison près de Sceaux, où il passera l'été. Je partirai dans le mois de Juillet pour Bourbonne sans le voir, parce que je me tiens dans ma maison que je n'ai pas encore trouvé à vendre.

Madame de Luxembourg va venir à Montmorency. On dit qu'elle a repris un peu de courage ; elle a été bien touchée et

1. Margency.

a rendu bien des soins à son mari. Elle va marier mademoiselle Amélie à M. de Gontaut. J'ai regret qu'elle n'épouse pas un Boufflers : c'est une des races qui a produit chez nous le plus d'honnêtes gens et de meilleurs citoyens.

L'affaire de M. Junet se fera dans le temps qu'on distribue les gratifications, c'est-à-dire à la fin de l'année ; les fermiers m'ont répondu des choses honnêtes, mais celui qui mène toute la poste, premier directeur, m'a dit : « J'en fais mon affaire, et, dans le temps, je vous avertirai de recommencer vos démarches ».

Pour la lettre de M^me de Boufflers, M^me du Deffand prétend n'en avoir jamais oüi parler. Il y en a une de Dorat, qui ne vaut rien, dit M^elle Lespinasse ; la comtesse de Boufflers, à qui je l'ai fait demander par une de ses amies à qui j'en avois parlé comme d'une jolie chose, ne l'a jamais vue, à ce qu'elle dit. C'est le président Hainault, à qui j'avois dit que je la voudrois lire, qui en a parlé à M^me du Deffand. Je saurai ce qu'est devenu M. l'abbé Cagne, et je tâcherai d'arriver jusqu'à lui.

Si milord Maréchal trouve plus prompt de vous écrire par Paris, le correspondant de mon ami lui a dû envoyer votre adresse ; j'ai été touchée jusqu'aux larmes de ce qui lui est arrivé d'agréable en Ecosse. Cette nation est bonne, j'ai connu dans ma province, une M^me la comtesse de Wimps, une M^me Stuart, sa fille ; tout cela étoit d'une franchise admirable.

Vous ne me dites pas un mot de M^lle le Vasseur ; comment se porte-t-elle ? A propos, il y a une certaine *Lettre à l'Archevêque d'Auch* qu'on met ici sur votre compte. Nous allons perdre M. de Soissons ; il jouit, dans ses tristes moments, de l'avantage d'une bonne vie ; au reste, M^me de Pompadour a fini aussi tranquillement : elle eût fait un piquet si le curé avoit été d'humeur de lui laisser voir du monde, il s'étoit rendu maître de la porte de son appartement. L'archevêque de Cambray n'a pas été si tranquille : la peur du Diable l'a pris, il a fait des excuses publiques, c'est toujours très bien [1].

1. Les quatre derniers alinéas : « L'affaire de M. Junet.... toujours très bien », sont *INÉDITS*.

J'étois, hier priée à diner à Sannois, chez Madame d'Houdetot, où étoit M. Hume. Comme je suis fort enthousiaste de son Histoire, la comtesse avoit cru me faire fête. L'état de ma fille ne me laisse pas assez de tranquillité pour me prêter aux choses agréables, et puis je fuis tout ce qui a l'air bel-esprit. On dit, cependant, que ce M. Hume a tout le bon esprit qu'il a mis dans ses ouvrages. Il est très à la mode, les jolies femmes se l'arrachent [1] ; je ne sais comment il s'y prête, c'est, dit-on, en leur cachant [2] des vérités ; malgré cela, j'en suis étonnée : ce ton, s'il [plait] un instant, n'a guère de quoi satisfaire le coeur. [Le mien], mon cher voisin, est bien plein de votre amitié, et [vous] est bien dévoué pour ma vie [3]. Je vous avois demandé si vous n'aviez pas quelque banquier qui eût un correspondant dans ce pays-ci ; vous ne m'avez pas répondu sur cela ; si comme je l'espère, je trouve la lettre de M. le chancelier de Boufflers, je vous la ferai passer par cette voie ; envoyez moi cette adressè, je vous en supplie.

1. Streckeisen-Moultou imprime « le tracassent » au lieu de « se l'arrachent ».

2. Il imprime « lâchant » au lieu de « cachant ».

3. Il a omis la phrase « ce ton.... ma vie », gêné sans doute par des trous au papier, représentés ici par les mots entre crochets.

*N° 2102.*

A MADAME
MADAME BOY DE LA TOUR
NÉE ROGUIN
A LION[1].

A Motiers le 2. Juin 1764.

Vôtre silence, Madame, commence à me surprendre et à m'inquiéter. Je n'éxige pas dans le commerce plus d'exactitude que je n'y en peux mettre moi-même. J'ai attendu sans impatience un mois, deux mois, trois mois. Dans cet intervalle je vous donne un avis que je crois utile aux intérest[s] de vôtre Maison. Tout le monde parle ici de cette lettre ; J'en reçois des reproches ; M. et Mad[e] du Terraux ne me parlent ni ne me saluent plus : et de vous pas un mot ! Vous savez l'affliction où me plonge la mort de M. de Luxembourg : pas un mot. Que signifie donc un silence aussi opiniâtre ? Pardonnez, Madame, à ma franchise ; mais je n'y reconnois ni vôtre bon coeur, ni vôtre amitié pour moi. Il faut qu'il soit survenu quelque chose de bien extraordinaire que j'ignore et dont vous devriez bien m'informer.

J'apprends à l'instant que vous avez été malade. Donnez-moi ou du moins faites-moi donner de vos nouvelles. Il est bien cruel de n'en apprendre de ses amis que par les gens qui le sont le moins.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, appartenant à M. H. de Rothschild. In-4°. 1 p. de texte, les p. 2 et 3 blanches, l'adresse sur la 4[e], avec le cachet oriental. — Publié en 1892 par M. H. de Rothschild, *loc. cit.*, p. 80-82.

*N° 2103.*

[L. Usteri à Rousseau][1].

Berne, samedi 2 juin 1764[2].

Je vous ai promis, mon cher ami, de vous écrire depuis Genève, et ce n'est qu'à Berne[3] que je puis m'acquitter de ma promesse. Je compte assez sur votre amitié pour croire que vous voudrez bien m'excuser.

Recevez d'abord tous mes remerciements des amitiés que vous nous avez faites. J'ai senti chez vous les charmes de l'hospitalité du siècle d'or, qui étale le luxe du riche, pour vous faire voir qu'on ne refuse rien à ses amis. Il ne me reste qu'à vous prouver les mêmes sentiments, et plus que jamais je désire vous voir dans nos murs : fussent-ils assez heureux pour servir d'asile à un honnête homme, persécuté parce qu'il l'est, et puissent-ils vous faire oublier vos disgrâces !

Depuis, mon cher ami, j'ai vu le prince de Wurtemberg[4] qui me parla de vous d'une façon qui m'a ravi, et pleine de reconnaissance et d'estime pour vos ouvrages et votre carac-

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par Paul Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.*, p. 100-103.

2. L'imprimé dit par erreur 1765.

3. « Usteri s'arrêta à Berne pour présenter sa jeune épouse à Mlle Bondeli. Le 3 juin 1764, Henri Meister écrit dans son journal : « Chez Mlle Bondeli, quoique « dans un grand cercle de personnes que je ne connaissais point, j'y fus tout à mon « aise, sensible aux politesses que me firent M. Usteri et Mlle Bondeli. » (*Note des éditeurs de* 1910.)

4. « Sur plusieurs points, dans cette lettre, Usteri se réfère aux entretiens qu'il venait d'avoir avec Jean-Jacques : au sujet du prince Louis-Eugène de Wurtemberg, avec lequel Rousseau soutenait depuis plusieurs mois une correspondance suivie ; — d'un exemplaire des *Fables* de La Fontaine, en 4 volumes in-folio, avec les planches d'Oudry, que le maréchal de Luxembourg, pour lui être agréable, avait donné à la bibliothèque de Genève (mai 1762) ; — d'un manuscrit sur le siège d'Orléans et le procès de Jeanne d'Arc, que Rousseau lui-même avait donné à cette bibliothèqne (août 1755) ; — de Mlle Curchod, qui allait partir pour Paris, où elle ne tarda pas à épouser M. Necker. » (*Note des éditeurs de* 1910.)

tère. Sa fille qu'il élève d'après vos règles, au physique aussi bien qu'au moral, est l'enfant la plus robuste, la plus agile, la mieux portante que j'aie vue, et joint à cela un air content et gai, qui fait bien voir combien elle jouit de sa vie. M. Kirchberger, que j'ai vu ici, suit les mêmes règles avec un enfant que sa femme lui a donné, il y a trois semaines, laquelle l'encourage à persister malgré toutes les crieuses.

Venons-en à Genève. J'y remarquai de ces choses, par rapport à vous et à vos ouvrages, qui me surprirent beaucoup. D'abord, on n'y trouve plus ces sentiments qu'on doit avoir nourris dans le temps. Ce n'est plus que l'imprudence qu'on vous reproche ; et quand a-t-on puni l'imprudence ? Mais ce qui m'a fait de la peine, c'est d'avoir vu que les Genevois ne regardent ce qui s'est passé que comme une chose qui vous regarde personnellement, et non pas comme un attentat à la liberté et aux droits du citoyen. Vous êtes comme le tonneau [1] dans Swift, auquel on s'amuse pendant qu'il s'agit de choses de la plus grande importance, et dont on veut détourner l'attention. En vérité, cet Etat a beaucoup décliné depuis quelque temps.

Quand nous étions à la Bibliothèque, M. Moultou, qui était avec moi, me prévint, en demandant les *Fables* de La Fontaine, qu'il fit voir à ma femme comme un présent que M. Rousseau leur avait fait ; mais M. Pictet, qui était là, fit semblant de ne pas l'entendre. Je lui demandai aussitôt le manuscrit en question, qu'il me fit voir comme une chose qu'on ne pouvait pas lire aisément ; enfin je vis bien qu'il n'aimait pas entendre parler de vous, ce qui me donna lieu de le mortifier un peu.

Jalabert, le Conseiller, est bien à vous, et Moultou autant que jamais, quoi que vous en pensiez.

Il est bon de vous détromper, Monsieur, sur une chose

1. « C'est une coutume parmi les gens de mer, — dit Swift dans la préface du *Conte du tonneau*, — quand ils rencontrent une baleine, de lui jeter un tonneau vide, pour l'amuser, et pour la détourner d'attaquer le vaisseau même. » (*Note des éditeurs de* 1910.)

dont vous m'avez parlé, c'est que vous n'avez point reçu de lettres de Mlle Curchod ; elle m'assure très positivement ne vous avoir point écrit, et voudrait vous ôter l'idée que pourraient vous donner des lettres qui ne sont pas d'elle, et que vous prenez pour les siennes.

Jusqu'ici, nous avons continué notre voyage en bonne santé, et jeudi nous comptons être de retour chez nous. Ma femme et ma soeur vous font bien des remerciements de vos bontés, en vous présentant, aussi bien qu'à Mlle Le Vasseur, leurs amitiés. Agréez, cher ami, les assurances de toute la mienne ; je vous embrasse et suis bien à vous.

---

*N° 2104.*

A M. [Deleyre] [1].

Motiers, 3 juin 1764.

J'avois reçu toutes vos lettres, cher Deleyre, et j'ai aussi reçu celle que m'a fait passer en dernier lieu M. Sabattier. Je ne crois pas vous avoir proposé d'établir entre nous une correspondance suivie ; non qu'elle ne me soit agréable, mais parceque ma paresse naturelle, mon état languissant, les lettres dont je suis accablé, les survenans dont ma maison ne désemplit point, m'empêcheroient de la suivre régulièrement. Mais, comme je vous aime et que je desire que vous m'aimiez, je recevrai toujours avec plaisir les détails que vous voudrez me faire de la situation de votre ame et de vos affaires, des marques de votre confiance et de votre amitié. Je me ménagerai aussi par intervalles le plaisir de vous écrire ; et quand j'aurai le tems d'épancher mon coeur avec vous, ce sera un soulagement pour moi. Voilà ce que je puis vous promettre ;

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

mais je ne vous promets point dans mes réponses une exactitude que je n'y sus jamais mettre. On n'a que trop de devoirs à remplir dans la vie sans s'en imposer encore de nouveaux.

Vos deux dernières lettres me fourniroient ample matière à disserter, tant sur vos dispositions actuelles que sur votre manière d'envisager l'histoire grecque et romaine : comme si, commençant cette étude, vous y eussiez cherché d'autres êtres que des hommes, et que ce ne fût pas bien assez d'y en trouver de meilleurs dans leurs étoffes que ne sont nos contemporains. Mais, mon cher, l'accablement où me jettent les maux du corps et de l'ame, et tout récemment la perte de M. de Luxembourg, qui m'a porté le dernier coup, m'ôtent la force de penser et d'écrire. Vous le savez, j'avois pour amis tout ce qu'il y avoit d'illustre parmi les gens de lettres : je les ai tous perdus pleins de vie ; aucun, pas même Duclos, ne m'est resté dans mes disgraces. J'en fais un parmi les grands : c'est celui qui se trouve à l'épreuve, et la mort vient me l'ôter. Quel renversement d'idées ! Sur quels nouveaux principes faut-il donc remonter ma raison ? Je suis trop vieux pour supporter un tel bouleversement ; je suis trop sensible pour philosopher uniquement sur mes pertes. Ma tête n'y est plus ; je ne sens plus que mes douleurs, je ne vois plus qu'un chaos. Cher Deleyre, j'ai trop vécu.

Avant de finir, reparlons de la manière de lier notre correspondance, au moins telle que je puis l'entretenir. Puisque vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite directement, et que j'ai reçu la vôtre, nous ne sommes point fondés par notre expérience à nous défier des postes d'Italie. La médiation de M. Sabattier, plus embarrassante, ne fait qu'augmenter la peine et la dépense, puisqu'il faut multiplier les enveloppes, lui écrire à lui-même, affranchir pour Turin comme pour Parme, payer des ports plus forts encore. En tout ma peine me coûte plus que mon argent. Ainsi je suis d'avis que nous revenions au plus simple, en nous écrivant directement. Si l'on ouvre nos lettres, que nous importe ? nous ne tramons pas des conspirations. Si nous trouvons qu'elles se perdent,

il sera tems alors de prendre d'autres mesures. Quant à présent, contentons-nous de les numéroter, comme je fais celle-ci ; ce sera le moyen de reconnoître si l'on en a intercepté quelqu'une. Je ne croyois vous écrire qu'un mot, et me voilà à ma troisième page. La conséquence est facile à tirer. Mon respect, je vous prie, à madame Deleyre, et mes salutations à M. l'abbé de Condillac. Je vous embrasse de tout mon coeur.

---

## *N° 2105.*

### A Mme [la Maréchale de Luxembourg] [1].

Motiers, le 5 juin 1764.

C'est en vain que je lutte contre moi-même pour vous épargner les importunités d'un malheureux ; la douleur qui me déchire ne connoît plus de discrétion. Ce n'est pas à vous que je m'adresserois, Madame la Maréchale, si je connoissois quelqu'un qui eût été plus cher au digne ami que j'ai perdu. Mais avec qui puis-je moins déplorer cette perte qu'avec la personne du monde qui la sent le plus ? Et comment ceux qu'il aima peuvent-ils rester divisés ? Leurs coeurs ne devroient-ils pas se réunir pour le pleurer ? Si le vôtre ne vous dit plus rien pour moi, prenez du moins quelque intérêt à mes misères par celui que vous savez qu'il y prenoit.

Mais c'est trop me flatter, sans doute : il avoit cessé d'y en prendre ; à votre exemple il m'avoit oublié. Hélas ! qu'ai-je fait ? Quel est mon crime, si ce n'est de vous avoir trop aimés l'un et l'autre, et de m'être apprêté ainsi les regrets dont je suis consumé ? Jusqu'au dernier instant vous avez joui de sa plus tendre affection ; la mort seule a pu vous l'ôter : mais moi, je vous ai perdus tous deux pleins de vie ; je suis plus à plaindre que vous.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.



Librairie Armand Colin, Paris.

LA MARQUISE DE CRÉQUI

Buste, par Houdon.

*(Musée du Mans.)*

## *N° 2106.*

### [Mme de Créqui à Rousseau][1].

Soit que le Sr du Chesne m'ait envoyé votre lettre[2] de sa part, ou de la vôtre, monsieur, je veux vous en remercier, et vous dire que je n'ai jamais cru que celle qu'on a supposée fût de vous, et que j'ai dit que j'étois sûre qu'elle n'en étoit pas. Ce n'est point les inadvertances qui me l'ont fait certifier, ce sont les idées, les principes, et le style : nous différons beaucoup par nos vues et notre foi sur la religion, mais j'ose dire que, sur la probité, nous avons beaucoup de rapport, et plût à Dieu que nous fussions aussi catholiques tous deux, que nous sommes honnêtes gens : vous feriez des miracles, et vous seriez notre consolation dans ce temps pervers. Oui, plût à Dieu, encore une fois, que je vous visse dire votre chapelet, dussé-je vous en donner un de diamants. C'étoit le voeu de Balzac pour la célébre des Loges, et c'est celui de l'ignorante Créquÿ pour le célèbre Jean-Jacques.

Je prends toute la part possible à la perte que vous venez de faire de M. de Luxembourg ; mais croyez que tout ceci peut s'appaiser, et que peut-être nous reverrons-nous bientôt : il le faut absolument, en ce monde au moins. Mme de Luxembourg peut *vous* ou plutôt *nous* rendre ce service, avec des précautions ; vous ne retrouverez pas votre ami, mais vous serez dans votre solitude, avec des privations de peine ; c'est là l'unique bonheur où l'homme doit viser.

A dieu Jean-Jacques, croyez que Caroline est la meilleure, la plus zelée, la plus fidèle de vos amis (*sic*).

Caroline de froullay de Crequÿ

quai des 4 nations ce 6 juin [1764]

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.
2. Du 28 mai 1764 (n° 2097), que Duchesne avait imprimée.

*N° 2107.*

[Milord Maréchal à Rousseau][1].

Londres 6 juin [1764.]

Je ne puis vous exprimer le plaisir que votre indulgence en ma faveur m'a donné ; j'en sens vivement la valeur. Je n'ai le temps que de vous assurer combien je suis votre serviteur et ami. Je suis comme dans une tempête sur mer, les courses à faire, les visites, les dîners, etc., m'accablent ; je me sauve, on fait mon coffre. Je pars demain pour Brunswick et puis pour Berlin, d'où je vous écrirai avec plus de loisir. En attendant, je vous embrasse de tout mon coeur. Helvétius est dans ce pays, je ne l'ai pas vu ; il est à passer quelques jours à la campagne avec un ami.

---

*N° 2108.*

De Marianne [2].

(Mme de La Tour de Franqueville à Rousseau.)

Le 7 juin 1764.

De quoi dépendent nos idées ? Qui facilite leur cours ou l'arrête ? Mon coeur est tout plein et mon esprit est vide. Les expressions m'échappent, les tournures me manquent, mon imagination est d'une stérilité affreuse ; je ne sais comment vous dire que je vous aurois écrit, dès les premiers jours de la

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, t. II, p. 102.

2. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 106-108.

mort du maréchal de Luxembourg, si je n'avois craint de vous apprendre cette mauvaise nouvelle. Je savois bien que vous ne pouviez éviter ce coup ; mais mon âme l'avoit trop senti, pour que ma main pût vous le porter. Cependant, je devois vous dire combien ma meilleure amie[1], celle qui vous ressemble, et moi, nous étions, à ce sujet, tendrement occupées de vous, mon cher Jean-Jacques. Je ne pouvois plus me flatter que vous ignorassiez le cruel événement, et j'étois déterminée à vous assurer de toute la part que j'y avois prise, lorsqu'une nouvelle marque de votre bienveillance a rendu cette obligation encore plus pressante. J'ai reçu, avant-hier soir, par la petite poste, un paquet contre-signé *Duchesne*, qui contenoit une lettre de vous, imprimée[2]. Jugez avec quel plaisir j'a- reconnu mon ami, autant à son attention qu'à son style ! Mon âme s'est émue, mon coeur s'est gonflé, mes yeux se sont mouillés, et j'ai soupiré de ne pouvoir pas prendre l'univers à témoin d'une distinction si flatteuse. Je l'ai dévorée, cette lettre, et j'ai vu avec bien de la satisfaction que j'avois donné pour prouver que celle qu'on vous attribue n'étoit pas de vous, à l'exception du *vous*, à Dieu, et du *très-humble serviteur*, toutes les raisons que vous donnez vous-même. O mon illustre ami ! Quand on écrit si bien, qu'il doit être contrariant d'être si mal lu ! Mais l'intérêt que je prends à vous, ne m'offrira-t-il jamais à partager que des peines ? Ne vous saurai-je jamais heureux ? Après le pouvoir de vous rendre heureux, ce que je desire le plus, c'est d'apprendre que vous l'êtes. Adieu, mon cher Jean-Jacques.

1. Mme Prieur. [P.-P. P.].
2. La lettre du 28 mai 1764, que Duchesne avait imprimée (N° 2097).

*N° 2109.*

A MONSIEUR
MONSIEUR JEAN-ANDRÉ DE LUC
RUE DE LA CITÉ
A GENÈVE [1].

A Motiers le 7. Juin 1764.

Le baril de miel que vous avez eu, Monsieur, la bonté de m'envoyer étoit entamé quand je receus votre dernière lettre ; ainsi je l'accepte et vous en suis obligé autant qu'on peut l'être d'un présent fait par force. Quelque attachement que j'eusse pour vous je me trouve bien plus lié que je ne pensois, puisque vous croyez avoir sur moi tous les droits que je puis accorder à quelque autre. Il y avoit pourtant encore cette différence que Mad[e] de Boufflers ne m'envoyoit du miel en présent qu'après que j'y eus consenti, et que vous n'avez pas cru que ce consentement vous fut nécessaire.

J'ai appris de M. d'Ivernois que vous vous remettiez lentement, mais je regarde l'acquisition qu'il m'a dit que vous aviez faite d'une maison de campagne comme un bon moyen d'accelerer votre entier rétablissement. La belle saison (dont pourtant nous ne nous sentons guères) l'exercice et l'air de la campagne sont des restaurans plus surs que les drogues des pharmaciens.

Votre épitre à l'académie est en effet d'une tournure un peu roide : mais moi qui ne sus jamais rien corriger je serois bien embarrassé de faire mieux, surtout dans un genre où il faut nécessairement un peu de flagornerie, et un épitre dédica-

1. Transcrit en juillet 1891 de l'original autographe signé, appartenant à M. William De Luc et que m'a communiqué M. Edmond Pictet. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4[e] avec le cachet oriental sur cire rouge, et l'empreinte, à sec de la devise. Chiffre postal : 8 s. Cette lettre a été publiée en octobre 1893 par Eug. Ritter dans le *Bulletin de la Société d'Histoire de Genève*. [Th. D.]

toire de mon goût pourroit fort bien n'être pas de celui de ces Messieurs. La dernière phrase de votre premier alinea me paroit surtout trop empâtée. Ne pourriez [vous] pas, par exemple, la changer à peu près ainsi ? Mais, Messieurs, attiré par votre exemple, instruit par vos leçons, aidé par vos progrès dans l'étude de la nature, j'ai repris courage, et le desir de vous suivre de loin dans une si belle carrière m'a constamment soutenu.

Au reste vous avez tout le tems de revenir sur votre épitre durant l'impression de l'ouvrage ; car vous savez que la préface l'épitre dédicatoire et le titre sont la dernière chose qui s'imprime. Les exemplaires destinés pour l'Académie lui doivent être envoyés avant que l'ouvrage paroisse dans le public ; mais l'usage n'exige pas, que je sache, un envoi de l'épitre séparément, et cela auroit même, à mon avis, l'air de donner trop d'importance à la chose.

Je ne peux pas, Monsieur, disserter avec vous sur les soins que mon goût et mon état m'obligent de prendre pour échaper s'il est possible aux importuns. Je ne délibère pas là-dessus, je suis déterminé. Quand j'aurai fait de ma part tout le possible, il faudra bien endurer ce que je ne pourrai éviter comme des coups de la nécessité, et me contenter de faire aux survenans un accueil qui ne soit pas fort attirant pour d'autres. Un raisonnement très simple m'encourage à prendre ce parti. Toute personne qui a quelque discrétion et qui pense bien, doit se dire. Pourquoi troublerois-je le repos de ce pauvre homme ? puisqu'il ne demande rien aux autres sinon qu'on le laisse en paix, laissons l'y, et n'allons pas pour une vaine fantaisie, troubler le seul bien qu'il desire et dont il puisse jouir. Ceux qui penseront ainsi ne viendront surement pas. Ceux qui penseront autrement et qui se diront. Que m'importe qu'il veuille me voir ou non ? Moi je veux le voir ; mériteront-ils de ma part, à votre avis, beaucoup de complaisance ?

Le desir que vous avez de faire prendre ma ressemblance est si obligeant et si plein d'amitié que je n'ai pas absolument

la force de m'y refuser. Mais cela ne sauroit se faire à Motiers au moins pour cette année. Si dans quelqu'un de mes pélérinages je trouve une station qui soit un peu à portée, je vous le ferai dire, et votre Monsieur pourra s'il le veut apporter ses pastels; mais s'il lui faut plus de deux ou trois courtes séances, qu'il ne vienne pas; car je n'ai ni le tems ni la patience d'en donner davantage. Quand je souffre je ne puis voir personne, et dans mes bons intervalles, je ne puis rester en place: cela devient plus fort que moi.

J'ai eu de tems en tems quelques bons intervalles, mais bien courts. Le froid revenu me tourmente extrêmement et l'affliction où me plonge la perte de M. de Luxembourg ne me laisse qu'une consolation désespérante, c'est que je suis au plus bas de la roue et que pis ne peut plus m'arriver. J'embrasse votre bon papa, mes salutations à Monsieur votre frère et à Monsieur son frère.

J. J. ROUSSEAU

---

*N° 2110.*

[M. BOY DE LA TOUR, FILS AÎNÉ, À ROUSSEAU][1].

Lyon, ce 8 juin 1864.

Agrées, Monsieur, que je réponde pour ma Mère à la lettre qu'elle vient de recevoir de votre part, elle se proposait d'un jour à l'autre de vous écrire lorsqu'une forte colique d'estomac la surprise au point que depuis trois semaines elle ne peut point se courber et se trouve allité depuis plusieurs jours, mais comme les remèdes ont très-bien réussy jusqu'à présent, nous espérons que dans peu de tems elle sera bien

1. Transcrit de l'imprimé en 1892 par M. H. de Rothschild, *loc. cit.*, p. 278-279, et corrigé d'après l'original, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

rétablie, aussy-tôt qu'elle sera en état d'écrire, elle ne manquera pas de vous donner de ses nouvelles et de vous témoigner sa reconnaissance de l'intérêt que vous prenez à ce qui la regarde, mais je puis vous assurer, monsieur, que vôtre précédente lettre n'a été luë que de ma mère et de moy et qu'elle n'est point sortie de son porte-feuille ; sur vos obligeantes informations j'écrivis tout de suite à M^r^ le chatelain Martinet sans lui faire aucune mention d'ou j'avais appris ce dont il était question, M. Cler m'a répondu à sa place en me marquant que M^r^ le chatelain auroit soin de notre affaire et que sans doute c'étoit M^r^ Chaillet de Neufchatel qui m'en avoit informé ; vous remarquerez par là, Monsieur que tout ce que M. et M^me^ Du Terraux peuvent savoir n'est fondé que sur de mauvais soubçons de la part d'ailleurs, Monsieur ce seroit mal répondre de nôtre part, dans une affaire où vous nous obligez si généreusement que de vous y compromettre. Ma mère vous auroit envoyé les chandelles que vous luy avès demandés s'il n'avoit fallu beaucoup de tems pour en obtenir un billet de sortie ; au dernier voyage des Rosselet, les challeurs étoient si fortes qu'elle n'a [pas] voulu les exposer en route, et nous les garderons jusqu'à ce qu'elles puissent supporter le trajet.

Nous avons pris toute la part possible à la perte que vous avez faite de M^r^ de Luxembourg, daignés Monsieur, en agréer nôtre compliment de condoléance.

Ma mère aprendra avec un plaisir extrême, ainsy que nous, Monsieur, que vous ayès goûté l'air de la montagne et qu'il vous aye fait du bien. — Permettés, Monsieur, que je vous assure des sentiments de l'attachement sans bornes avec lequel je seray pour la vie, Monsieur, Votre très humble et très obeissant

Boy de la Tour, l'aîné.

N° 2111.

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam] [1].

A Môtiers, le 9 Juin 1764.

J'ai, mon cher Compère, un nouvel ouvrage à vous proposer [2]. Mon manuscrit est tout prêt; mais deux raisons m'engagent à vous consulter avant de vous l'envoyer. La première et la plus importante est que cet ouvrage, étant mon apologie et celle de la bourgeoisie de Genève, ne sauroit être agréable au petit Conseil ni aux Ministres, et qu'en l'imprimant vous risquez de déplaire à ces gens-là ; si vous aviez intérêt à les ménager il ne vous conviendroit peut-être pas de courir ce risque.

Ma seconde raison est que cet ouvrage sera difficile à imprimer correctement, à cause de la quantité de notes, de citations, de chiffres, de guillemets dont il est entremêlé et qui demandent le plus grand soin de la part de l'imprimeur et du prote ou correcteur, et cependant c'est de tous mes écrits celui dont l'exactitude et la correction m'importent le plus; mon honneur, mon repos, ma sûreté même en dépendent; une faute, un contresens, un quiproquo sont capables de tout gâter. Je ne cesserai de trembler sur l'exécution jusqu'à ce que la dernière bonne feuille me soit parvenue.

Il faudra donc que vous braviez la mauvaise humeur de certaines gens, et que vous donniez une attention extraordinaire à la chose. Ajoutez que la diligence importe tellement qu'il faut absolument que l'ouvrage soit inutile ou qu'il paroisse dans le mois de Novembre au plus tard. Voyez si à

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 114.
2. Les *Lettres écrites de la Montagne.*

toutes ces conditions il vous convient d'entreprendre cette affaire et répondez-moi le plustôt qu'il vous sera possible ; car j'attends votre résolution pour prendre la mienne.

L'ouvrage est en deux parties que j'estime faire ensemble à peu près l'étendue du Contrat Social. Le prix en sera le même, et si vous le trouvez trop fort après avoir vu l'ouvrage, vous diminuerez ce qu'il vous plaira.

Je souhaiterois beaucoup un format 8° et un caractère un peu gros ; cependant si vous voulez absolument prendre le format et le caractère des oeuvres, j'y consens : l'essentiel est l'exactitude et la correction.

Je diviserai le manuscrit en deux envois ; savoir, la première partie en recevant votre réponse, et la seconde en recevant l'avis de la réception de la première. En attendant, supposant que le parti vous convienne, préparez toute chose, afin qu'à la réception du premier envoi vous mettiez tout de suite la besogne en train.

Le grand éloignement qui me met hors d'état de revoir les épreuves est un si grand inconvénient que cela seul me dégoûteroit du travail. Voyez cependant si à force de soins vous ne pourriez pas suppléer à l'inspection de l'auteur. Je ne vous demande que de suivre fidèlement la copie en toute chose, même dans les fautes qui peuvent s'y trouver. Je supplie très-particulièrement ma chère commère de vouloir bien après la dernière correction suivre encore avec vous l'épreuve et la comparer au manuscrit sans se presser. Je vous promets que si l'édition peut se faire sans grosse faute, ou je mourrai à la peine ou j'irai vous embrasser tous deux.

Vous aurez dans la première partie, qui est la plus grande, de quoi occuper suffisamment vos ouvriers en attendant la seconde. Vous m'enverrez chaque bonne feuille sitôt qu'elle sera tirée, afin que j'aye le tems de bien l'examiner, et de voir si quelques cartons sont nécessaires.

Soit que vous acceptiez ou non, je vous demande sur cette affaire le plus grand secret. Quand l'impression tirera à sa fin, vous pourrez vous entendre avec vos correspondans

comme à l'ordinaire, mais sans vous expliquer sur la nature de l'ouvrage, de peur que des intrigans, qui s'en défient déjà, ne fassent jouer des ressorts pour en arrêter la publication.

Je m'explique d'avance sur chaque article, afin qu'à la réception de votre réponse je puisse vous expédier mon manuscrit sans y joindre de lettre pour ne pas grossir le pacquet. Bonjour, mon cher Compère, j'embrasse ma chère commère, ma petite filleule et toute votre famille, et j'attends sans retard votre réponse.

J. J. Rousseau

Vous aurez vu sans doute ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Auch. Cette fourberie sortie de la boutique de M. de Voltaire n'a trompé personne à Paris. J'espère qu'elle trompera peu de gens où vous êtes. Mais dans nos provinces on est si bête que quand un écrit porte le nom d'un Auteur, on ne peut se persuader qu'il ne soit pas de lui.

---

## *N° 2112.*

### [Mme de Luxembourg à Rousseau][1].

Paris, 10 juin 1764.

C'était mes larmes que je voulais mêler aux vôtres. J'avais cru, dans mon malheur, n'avoir d'autre consolation que vous; au lieu de cela, monsieur, il faut que je me justifie, et ce qu'il y a de plus affreux et de plus navrant, c'est de justifier

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 454-455.

M. de Luxembourg, qui vous aimait, vous estimait et qui ne comptait pas avoir de meilleur ami au monde que vous. Il est vrai qu'il a eu une maladie de quatre mois, mais dans laquelle il n'a pas cru mourir ; cependant elle le mettait hors d'état d'écrire. Il me parlait de vous bien souvent ; il disait que si vous étiez à Montmorency vous viendriez vous établir ici. C'est vrai que je lui ai lu votre dernière lettre, et il n'y a sorte de choses tendres et touchantes qu'il ne m'ait dites de vous. Repentez-vous un peu de l'injustice que vous avez faite à sa mémoire. Comme il est mort presque subitement, je vous assure qu'il n'était pas en état de penser à rien les dernières heures de sa vie. Il vous aimait, je vous le répète, oui, il vous aimait de tout son coeur, et je vous assure que votre éloignement de Paris est une des choses qui lui ont fait le plus de peine et le plus de mal. Il y avait déjà longtemps que sa santé était dérangée. Il tomba malade fort peu de temps après votre départ. Je ne peux pas entrer dans le détail le plus abominable de sa maladie ; quand vous le voudrez, La Roche vous le mandera. Imaginez-vous, Monsieur, que je l'ai pas quitté jusqu'à son dernier soupir, et ce que j'aime le mieux, c'est d'habiter la chambre où il est mort. Je vous remercie de ce que vous dites de lui dans une lettre qui est imprimée[1], c'est en peu de mots et bien touchant. Quant à ma justification, vous ne pouvez pas nier que c'est moi qui vous ai écrit la dernière et que vous ne m'avez pas fait réponse. Il est vrai qu'il y a longtemps. Mon coeur est trop sûr et trop tendre pour que vous n'en soyez pas persuadé. Au nom de Dieu, dans mon terrible malheur, ne m'accablez pas par votre indifférence et soyez sûr que je vous aimerai toujours du plus tendre de mon coeur. Je charge La Roche de vous mander ce qui regarde vos papiers.

1. La lettre à Duchesne du 28 mai 1764 (N° 2097).

*N° 2113.*

A Monsieur
Monsieur Rousseaux
de Genève, par Pontarlier
à Motiers Travers[1].

(Lettre de La Roche.)

De Paris, le 11 juin 1764.

Monsieur, vous devez avoir reçu une lettre de Mme la maréchale que j'ai mise hier à la poste. L'on m'a remis la reconnaissance des 1 575 livres, passée par devant main de notaire. Ledit notaire m'a dit qu'il savait ce que c'était et qu'il en faisait son affaire. Sitôt que je pourrai les toucher, je vous en donnerai avis. J'ai aussi des lettres qui se sont trouvées avec ladite reconnaissance, à Paris, et un autre paquet de papiers qui s'est trouvé à Montmorency. L'on n'a pas encore trouvé le testament[2] ; j'espère qu'il se trouvera : il y a encore quelques endroits où l'on n'a pas fait de recherche. Je partage bien sincèrement votre douleur, ainsi que celle de Mlle le Vasseur que nous embrassons de tout notre coeur. La force de votre douleur vous a fait douter de l'amitié de M. le maréchal ; mais, en vérité, le pauvre seigneur était si occupé de sa maladie, quoique pas mortelle, mais si mal traitée qu'elle l'est devenue ; mais l'on ne [doit] point s'en prendre à son coeur : il était toujours le même. Par l'événement malheureux, Montmorency nous reste en propre. Quel désagrément de n'avoir pas le bonheur de vous y voir ! Je dois y

1. Transcrit en 1854 par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. « Un testament que Rousseau avait fait pendant son séjour à Montmorency et qu'il avait confié au Maréchal de Luxembourg. Il l'avait réclamé à la mort de ce dernier. » (*Note de Streckeisen-Moultou dans « Amis et Ennemis »*, t. I, p. 502.) — Ce testament s'est retrouvé quelques jours plus tard (*Cf.* lettre de La Roche du 22 juin 1764, n° 2124).

aller dans quelques jours et remercier le sieur Chassot. Madame supprime la place de concierge ; il n'est pas à plaindre, il a 700 livres de pension. Je suis actuellement dans un chaos : des effets à reprendre, d'autres à racheter, une maison à former ; je ne suis plus jeune ; par honneur, je ferai de mon mieux. Il faut aimer son maître pour l'entreprendre.

M. le maréchal a laissé des pensions à tous ses domestiques, à proportion des classes et du temps qu'ils étaient à lui. Mille amitiés à Mlle Le Vasseur ; Mme La Roche l'embrasse.

La Roche

---

*N° 2114.*

[Lenieps à Rousseau][1].

[11 juin 1764].

Mon bon et cher ami [1],

Voici une lettre que Mr Falavel m'a apportée recommandée par M. le Mqs de Gouvernay pour vous être acheminée. Je la crois du Chr de Laurenci, duquel vous en aurez reçu une première dans la mienne du 29e May dernier ; elle me fut remise samedi au soir ; le Dimanche, il n'y a point de courrier, mais bien aujourd'hui, lundi 11e Juin 1764, jour de fête et où tout Paris est en campagne, malgré la pluie dont on avoit grand besoin. Mr Duchesne m'a envoyé votre lettre du 28e may qui désavoue celle à l'Arce Dauch, mise sous votre nom. Je n'y ai pas été pris, et vos moyens de défense sont les mêmes que

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, recto du fol. 36 dans le recueil des Lettres de Lenieps. Sans adresse ni signature. Le verso du feuillet est blanc.

ceux dont je m'étois servi auprès de Mr Guy et des différentes personnes avec lesquelles j'ai eu à m'entretenir.

L'on m'a dit que votre Baron Hongrois étoit ici et que bientôt il devoit vous rejoindre. On ne m'a pas su dire ni son nom ni sa demeure. Si j'eusse pu les savoir, je lui aurois été faire visite pour lui parler de vous. On m'a envoyé de Genève l'analyse d'une Lettre à Mr Covelle, et la Lettre est en chemin avec quelques autres ouvrages. Il y est beaucoup question de vous : c'est ce qui m'en a plu. Je croyois bien qu'il y avoit du luxe dans la Patrie, mais j'étois bien éloigné de croire qu'il fût à l'excès. Je vous présentai un jour à Mommorenci Mr Thomé de Lyon. Cet ami a accompagné Mr Cannac jusques à Vevay et à son retour il a passé par Genève, où il a peu resté. Son témoignage n'est pas suspect. Voici ce qu'il m'en écrit de sa campagne, nommée Brignais, à 3 lieues de Lyon, le 4e du courant :

« J'ai fait peu de séjour à Genève. Cependant le peu de temps que j'y ai demeuré a été suffisant pour me faire connoître cette Ville et les belles campagnes qui l'environnent. J'ai été surpris du grand luxe qui y règne. Jamais je n'ai vu à Paris de plus beaux ameublemens et les tables servies avec autant de décoration et de délicatesse. J'ai été dîné chez M. de Voltaire aux Délices, Mr le Résident a voulu m'avoir chez lui. J'ai mangé chez les Detournes, Sellon, Tronchin et Hubert, et j'ai vu M. Lullin De Chateauvieux, votre pr sindic, avec lequel j'étois en correspondance. Je suis très content de mon voyage. »

Le froid et la sécheresse ont régné longtemps ; ce premier dure encore et la campagne n'en est pas moins belle ; nous en mangeons les fruits plus chers et moins odoriférans. Il y a deux ans, mon cher ami, que je versois mes douleurs dans votre sein et que j'en étois consolé. Je n'ai plus personne avec qui m'épancher : peu s'en faut que la vie ne me soit à charge ; encore si j'avois la puissance de vous aller voir, comme j'en ai l'envie et l'espérance, je la supporterois plus aisément. Je vous crois trop occupé pour avoir de vos lettres qui sont les seuls plaisirs qui me restent. Conservez-vous, et que Mle Le

Vasseur trouve ici mon souvenir. Je ne perds pas de vue mon Mémoire pour le placer à la première occasion qui se présentera et je crois la voir dans les premières Élections.

[Mr Thomé de Lyon, dont parle cette lettre, est probablement Mathieu Thomé, (1710-1780), négociant, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, auteur de quelques ouvrages sur le mûrier blanc et les vers à soie (1763, 1767 etc.) *Voy.* Quérard, *France littéraire*, et l'*Armorial des bibliophiles de Lyonnais*, etc., par W. Poidebard, J. Baudrier et L. Galle, 1907, p. 641-652.]

---

### *N° 2115.*

### A Monsieur l'Abbé et Messieurs les Officiers de l'Arquebuse [à Motiers][1].

[Juin 1764.]

Messieurs.

Je me fis toûjours une loi de répondre aux honnêtetés par des honnêtetés plus grandes et de ne fléchir jamais sous les mauvais procédés. Quand vous me fîtes l'honneur de m'offrir une place dans votre abbaye, voulant de mon côté vous marquer, selon mes moyens, ma reconnoissance, je proposai de faire tirer mon épée à votre prix ; cet hommage ne vous agréa pas, vous préférâtes de l'étain. J'y consentis ; un ami voulut bien se charger de cette emplette ; alors, au lieu de l'étain, vous me fîtes demander un drapeau, et j'accordai de bon coeur le drapeau. Vous n'en avez plus voulu ; vous n'avez plus su ce que vous vouliez, j'ai vu vos murmures augmenter

1. Transcrit de l'imprimé en janvier 1882, dans le *Musée Neuchâtelois*, p. 6, d'après une copie de XVIIIe siècle, en mains de la famille d'Ivernois.

En 1764, l'« abbé » de cette société de tireurs était Charles-Auguste du Terreaux, maire des Verrières, que Rousseau n'aimait pas (*Voy. Musée Neuchâtelois*, 1880, p. 72). — J'ajoute la signature. [Th. D.]

avec ma déférence; plus je cherchois à vous plaire, plus j'ai eu le malheur de vous mécontenter et vous n'avez tiré qu'avec peine l'étain[1] que vous aviez demandé. Ce mauvais succès de mes soins m'apprend que, malgré vos avances, je ne suis pas agréable à votre corps; c'est pourquoi, je vous déclare que je m'en retire, vous priant, Messieurs, d'effacer mon nom de vos registres, et d'agréer mes remerciemens et mon respect.

J. J. Rousseau

## *N° 2116.*

A M. [Charles-Auguste du Terreaux ?][2].

Motiers, ce 12 Juin 1764.

Il étoit superflu, Monsieur, que MM. les officiers de l'Arquebuse entrassent en justification de leur corps, dont je n'ai qu'à me louer. Mais des propos désobligeans et des procédés particuliers, en m'apprenant que je n'avois pas dans ce corps le bonheur d'agréer à tous les membres, suffisoient pour

1. Dans *J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin* (1884), p. 21, 22, F. Berthoud a reproduit cette lettre. Il dit plus loin, dans le même ouvrage, p. 234 : « On conserve à Môtiers deux grands et beaux plats d'étain de plus d'un pied de diamètre, sur le rebord desquels est gravée l'inscription suivante : « Donné par J.-J. Rousseau au prix des mousquetaires de Môtiers, l'année 1764. » Le *Musée Neuchâtelois*, de janvier 1822 parle d'un plat, conservé au Musée de Lausanne, dans la Collection Troyon, et d'un autre, bosselé, ébréché, encore conservé au Val de Travers. Sur le dernier, il y a, outre l'inscription, les initiales H. D. B. — I. M. C. — Le notaire A.-H. Bezencenet écrit de Boveresse, le 9 juin 1764, à Rousseau, se félicitant de ce que « le sort des armes » l'ait « favorisé d'une pièce marquée du nom du grand Rousseau.... Ce nom, qui y est gravé et qui remplit tous ceux qui le connoissent de respect, d'attachement et d'admiration, me fait sentir qu'elle n'a point de prix, et je la conserverai toute ma vie très précieusement. »

2. Transcrit de l'imprimé en 1882 dans le *Musée Neuchâtelois,* p. 7, d'après une copie du xviii^e siècle, en mains de la famille d'Ivernois. L'éditeur anonyme de cette lettre, dans le *Musée Neuchâtelois,* pense qu'elle était adressée à quelque notable que les officiers de « l'abbaye de l'Arquebuse » aurait dépêché à Rousseau pour le faire revenir de sa détermination. Pourquoi ne s'adresserait-elle pas à l'« abbé » lui-même, soit à Charles-Auguste du Terreaux ? — J'ajoute la signature, qui devait certainement se trouver au bas de l'original. [Th. D.]

m'obliger d'en sortir. Je vois aussi que ces Messieurs voudroient se faire juges des raisons de ma retraite, que j'ai bien voulu leur communiquer, ce qui n'est pas nécessaire, parce que, dans une action que je suis libre de faire, c'est à moi seul de peser mes motifs. Toutefois, pour prévenir dans le corps la discorde qu'on m'assure que cette affaire y feroit naître, j'en veux bien oublier la cause. Et puisque vos Messieurs n'ont ni encre, ni plume, pour effacer mon nom de leur liste, cette honnête impuissance de leur part entraîne de la mienne la douce violence d'endurer qu'il y reste, à quoi j'ajoute de tout mon coeur qui si jamais quelque devoir se présente à remplir dans la compagnie, je n'oublierai point l'honneur que j'ai d'y être inscrit. C'est ce que je vous prie de dire en mon nom à MM. les officiers de l'Arquebuse et à tout le corps dans l'occasion.

J. J. ROUSSEAU

---

*N° 2117.*

[Mme BOY DE LA TOUR À ROUSSEAU][1].

A Lion, ce 12 juin de 1764.

Je ne vous ai pas, mon cher ami acusé dans son tems la reseption de votre chère letre du 18 dernié, je voulai faire vos commission qui ne son pas entierement finie, n'ayant point peut trouver de cinture, on m'en a promis pour la semaine prochaine et vous l'enverra avec l'étoffe pour votre robe d'étée que je ne me suis pas pressé d'acheter, espéran que le hazar me procurera quelque chause de rencontre, je n'ai remis aux frères Rosselet que vos 3 bonnet, les fer à repasser, il mon [m'ont] assure vous avoir envoyé les padou et lasset, ce qui fait que je n'en ai pas racheté, vous trouveré aussi un carteron

1. Transcrit de l'imprimé en 1892 par M. H. de Rothschild, *loc. cit.*, p. 275-277, et corrigé d'après l'original, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

de sois, je n'en ai pas pris davantage, parsqu'il ne s'en trouve que de cette calité.

Ne trouvé pas mauvais, cher ami, si je refuse de prendre à lavense le loyer de la maison que vous occupé, vous savés que nous sommes convenue que vous l'avès plus que payé l'année échue par les réparation que vous avès faite à cette misérable maison, l'année prochaine je vous maitrai en conte les 40 livres et prendrai comme vous le désiré l'interai de votre argent pour vos commission dont je vous enverai un fidelle conte, j'ai payé pour le caffé de M. Dasetier [*lisez :* Dastier] qu'il vous a envoyé 15 ᵗᵗ dont j'ai le reçu, vous seré aussi bien aisé de savoir ce que la sois coute pour vous la faire remboursé 16 ᵗᵗ 15 s. je vous enverrai la notte du tout quand j'aurai fait le reste de vos emplettes, nous vous enverron aussi une nouvelle promesse de votre argent, soié tranquille, cher ami, nous ne vous feron grasse de rien, tout sera dans l'ordre. Vos voisine vous ont quitté, j'en suis charmé, vous serès plus en liberté, votre tranquillité et bonneur m'interesse véritablement je langui de voir la fin de cette hiver par rapport à vous, il est surtout bien vilien dans le pay que vous habité. On a déssidé ici comme ailleurs que le misérable livre ou l'on a donné votre nom n'étai pas de vous ; qui peut imiter votre setil ; personne ne si est trompé, vous avés dans cette ville grand nombre de partisans, vous aite aimmé, chéri et admiré, nous avons été chargé de vous faire parvenir une lettre il y a quelques tems, je ne sais si vous l'aurez reçu, on nous demande réponse et cela par main tierse, sans savoir de qui elle vient. J'abuse de votre passiance, pardon mon cher ami, je fini en vous prien de saluer Mad[elle] Levasseur et d'agrée les devoirs de famillie et de me croire toujours de bon coeur et à jamais votre amie.

BOY DE LA TOUR, née ROGUIN

Les marron ont été détestable cette année sans quoi je vous en aurez un peut envoyé.

---

*N° 2118.*

A Monsieur
Monsieur Roguin
aux Colomnes
A Yverdun[1].

A Motier le 14. Juin 1764.

En consequence de vôtre dernière Lettre, mon bon ami, je vous envoye ci-joint le billet ou reconnoissance de Mrs Rougemont passée à vôtre ordre, vous priant de ne pas m'envoyer l'argent par le messager qui est un homme trés négligent, mais de le garder jusqu'à ce que je vous aille voir, ou qu'il se trouve une occasion plus sure.

Celui a qui j'ai écrit la Lettre[2] dont je vous ai envoyé copie, l'a fait imprimer, et l'on me marque qu'elle reussit assez à Paris, où cependant cette précaution n'étoit pas nécessaire; car le public a très bien senti que ma prétendue Lettre à l'Archevesque d'Ausch n'étoit pas de moi. Quant au gazetier de Berne, quoiqu'en dise Monsieur le Baillif, je suis persuadé que ce malotru de moine n'affecteroit pas de s'acharner en toute occasion sur moi comme il fait, s'il ne comptoit faire ainsi sa Cour aux puissances. Je vois que Messieurs de Berne pensent tout autrement que Charles-Quint, lequel parlant de l'Aretin, disoit, qu'un sage Prince devoit toujours avoir des menagémens pour un homme en état de se faire lire dans toute l'Europe.

Je vous addresserai, très bon papa, mon recueil pour le garder si vous voulez me faire le plus de plaisir, ou pour en

1. *INÉDIT.* Transcrit en décembre 1905 de l'original autographe conservé à la Bibliothèque royale de La Haye. 4 p. in-4°. Cachet oriental de cire rouge.

2. Lettre du 28 mai 1764, au libraire Duchesne, imprimée aussitôt, sous ce titre : *Lettre de Mr Rousseau de Genève à M. X****, sans lieu ni date (Paris, 1764), in-8° de 8 p. (N° 2097).

disposer comme il vous plaira. Vous devez vous souvenir que j'ai déja rempli envers M. le Baillif le devoir que vous me suggerez. Mes sentimens envers lui sont et seront toujours les mêmes; comme il seroit impossible de rien ajouter à l'expression que je leur ai donnée, une seconde lettre sur le même sujet seroit froide après la prémiére, et cette prémiére suffira pour porter sa mémoire aussi loin que mes écrits. D'ailleurs la circonspection que vous m'imposez en parlant de vôtre famille, n'est pas mon affaire; j'aime mieux n'en rien dire du tout que de ménager les termes sur l'honneur que je lui dois et sur les sentimens que j'ai pour elle. Tout ce qui demande quelque reserve ne me va pas[1]; dans mes Ecrits comme dans ma conduite, je ne puis souffrir la gêne en rien. Mon coeur ne connoit d'autre loi que la sienne-propre, et ne sait parler que d'après lui.

Au reste vous devez être prévenu que l'Edition dont je vous envoye un exemplaire dans la boîte ne contient que ceux de mes écrits qui ont été publiés avant 1762 et que par consequent l'Emile ni le Contract social ni la lettre à l'Archevesque de Paris n'y sont pas. Cette Edition dont je ne me suis point mêlé est d'ailleurs très fautive quoiqu'assez belle; elle vaut pourtant mieux, en attendant la mienne qui ne paroitra de plusieurs années, que toutes celles qui ont paru jusqu'ici.

Ce qu'on vous a dit de Mylord Mareschal n'est pas tout à fait exact. J'ignore s'il a vendu toutes ses terres en Ecosse; je sais qu'il y est allé pour les racheter, et que sur un Acte du Parlement il en a en effet racheté la principale à la moitié de son prix, aux cris de joye et aux acclamations de cinquante mille ames; parce qu'il ne s'est trouvé personne qui ait voulu rencherir sur lui, ce qui fait dans sa fortune, qui n'étoit pas grande, une augmentation de cinq cens mille francs. Le bruit qui court à Neuchâtel de son arrivée à Berlin me paroit prématuré. Dans sa derniére lettre, il me marquoit qu'il comptoit

1. Au lieu de « ne me va pas », J.-J. avait précédemment écrit : « n'est pas mon affaire », qu'il a biffé.

partir vers le pr Juin. A moins donc qu'il n'ait acceleré son départ il est impossible qu'on ait encore des nouvelles de son arrivée, et quant à moi du moins qu'il honore de ses bontés et de sa correspondance, je n'en ai aucune. Du reste je ne saurois espérer de le revoir ici, et je sais qu'il ne se rend à Berlin que sur les invitations du Roi les plus tendres, qui lui font un devoir bien doux d'achever ses jours près de lui. Je vous remercie, mon bon ami, de vouloir bien me permettre d'emmener avec moi ma gouvernante. Comme je vous ai déjà mené un chien très incomode, il n'y manqueroit plus que mon chat pour transporter chez vous toute la famille ; Mais beaucoup d'inconvéniens attachés à ce pélerinage domestique m'empêchent d'user de la permission que vous me donnez, outre que je doute que les jambes de Mlle le Vasseur y fussent aussi propres que les miennes ; elle vous supplie d'agréer ses respects et ses regrets.

Pour moi je vois differer avec chagrin le moment de vous embrasser ; mais pour tenter cette course, il faut espérer de l'achever. Mille amitiés et salutations à toute la chère famille, et mes génuflexions devant les trois graces. J'ajoute dans la boîte pour faciliter vos distributions le quadre que je m'étois réservé.

---

## *N° 2119.*

### [M.-M. Rey à Rousseau] [1].

J'ai reçu, mon cher Compère, votre lettre du 13 may dernier, ainsi que le mémoire qui regarde vos Œuvres. Je suis très sensible aux offres que vous m'y faites et je vois bien claire-

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 213, 214, 215. In-4°. 5 p. de texte, l'adresse « à Motiers-Travers », sur la 4e, avec le cachet aux initiales, sur pain à cacheter.

ment le désir que vous avez de me favoriser et de m'obliger. J'ai, à diverses reprises et surtout depuis mon retour, sondé le terrain au sujet de la réimpression d'Emile; je l'ai fait encore depuis peu, près d'un de nos principaux magistrats, mais je vois qu'il est impossible de les faire changer et que la défense doit subsister. Comme il est impossible de me cacher en réimprimant vos Œuvres in 4$^{to}$, qu'il faut que je donne des avis où j'avance la réimpression entière de vos ouvrages, je m'expose à toutes sortes de désagréments. Je suis bien certain de trouver des défenseurs, mais je ne sais s'ils pourront me tirer de ce pas, ayant contrevenu aux défenses du Souverain, que je ne puis ignorer.

Depuis la réception de votre derniére, je me consulte, en examinant le pour et le contre. Je conviens que je me distinguerai beaucoup dans ma profession en exécutant vos Œuvres comme vous le désirez, que cette entreprise me feroit beaucoup d'honneur, mais cette distinction et cet honneur ne peuvent avoir lieu qu'autant que l'entreprise seroit parfaitement exécutée. Or il y a tant de choses qui concourent à cette exécution que je doute d'y réussir, parcequ'il n'y a plus d'émulation dans nos imprimeurs, que nous n'avons point ici de correcteur éclairé et sur lequel je puisse compter, que, malgré mes soins, mes peines et les dépenses, je risque de ne pas vous contenter et je vous avoue que pour lors tout autre objet me seroit peu sensible.

Si vous étiez, mon cher Rousseau, dans ce pays-ci et que vous puissiez vaquer à l'exécution, je passerois par-dessus tout; je désirerois donner une édition qui réponde à l'estime que fait le public éclairé de vos ouvrages. Mais si malheureusement je ne vous satisfais pas, je vous avoue que tout le reste me touche peu; j'avoue que mon amour-propre se trouveroit satisfait d'être l'imprimeur d'un si bel ouvrage, mais, dans le fond, cette gloire n'est que du vent; elle n'auroit de réalité qu'autant que mon travail seroit digne de vos éloges. Vous engager de passer dans ces provinces, dans l'état où vous êtes, il y auroit de la dureté de ma part, et ce n'est assurément pas

mon intention. Je préviens donc toute sorte d'accident en renonçant à cette entreprise.

Acceptez, mon cher Compère, les offres qu'on vous fait ; je les trouve très avantageuses, et, pour que le public ne pense pas que la liaison qui subsiste entre nous est refroidie, vous pourriez dans votre avertissement dire deux mots des raisons qui m'empêchent d'exécuter cette entreprise.

L'impossibilité de réimprimer l'Emile à cause de la défense ;

La crainte de mal exécuter cette entreprise.

Pour ce qui regarde les 800ᵗᵗ de pension, vous me feriez plaisir de les accepter et même au delà si votre situation le demande. Je n'exige en retour que votre amitié, si je m'en rends digne ; vous m'enverrez de vos productions ce que vous jugerez à propos et rien du tout si votre état ne le permet pas ; j'en excepte les mémoires et particularités sur votre vie que vous avez eu la bonté de me faire espérer, afin de vous témoigner, en les publiant après votre décès, et au public, combien je vous étois attaché et combien je vous aimois.

Votre petite filleule, mon cher Rousseau, continue à se porter très bien : elle est à la campagne depuis un mois, avec sa mère, un de ses frères de 10 ans, et une servante. Le changement d'air leur fait un bien infini ; ils y resteront encore six semaines ; je vais les voir de temps en temps. Ma femme, qui vous présente ses amitiés, compte d'accoucher dans six semaines [1] ; elle est aussi bien qu'on puisse être dans l'état où elle se trouve. Mad<sup>elle</sup> Du Moulin vous assure de son estime ; je crois qu'elle se retirera l'année prochaine pour passer ses jours tranquillement à Vevey auprès de ses soeurs.

L'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde m'a engagé à vous écrire ce que je pensois au sujet des 50 louis envoyés par Duchesne. Je suis fâché de vous avoir déplu : heureusement que je n'en ai pas ouvert la bouche [2].

Pour l'affaire dont M. Moultou m'avoit parlé, elle est si

1. Il n'est plus question de cet événement, dans la correspondance de Rey ; mais il y a eu des lettres perdues. [Th. D.]

2. *Cf.* n° 2092, premier alinéa.

odieuse que j'en ai encore le coeur serré ; dès qu'il n'a pas voulu s'y prêter, je l'ai abandonné par l'impossibilité (étant éloigné) de vous faire rendre justice.

Celle de Mr Du Puy vous fait honneur ainsi qu'à lui. Je n'ai donc pas cru faire mal que de l'informer de ce que vous pensez de son instruction[1] ; je lirai l'ouvrage avec attention et j'y ferai la note en mon nom, moyennant quoi tout sera arrangé ; je sens que, si j'avois gardé le silence, j'aurois beaucoup mieux fait et je vous promets d'être plus circonspect à l'avenir.

Au reste, vous me pénétrez en vous servant des termes de *tuteur* et que vous ne *radotez* pas. Pareilles idées ne me sont jamais venues à l'esprit, mais votre grand désintéressement, que j'admire d'un côté, me fait craindre de l'autre que vous n'en soyez la victime.

En vous demandant la permission de mettre votre portrait à la tête de vos Œuvres, c'est vous prouver que je ne veux point le faire sans votre consentement. Je le ferai graver, puisque vous m'en donnez la permission, et j'y ferai mettre la devise dans une couronne de chesne ; je le vendrai séparément pour ceux qui me le demanderont ; je vous assure que ce n'est pas le profit qui me fait faire cette démarche, mais une grande satisfaction que je me donne.

J'attends l'édition de Du Chesne, avec laquelle je dois recevoir de vos portraits ; ensuite de quoi je réimprimerai le tome I de vos Œuvres. Croyez en ce qu'il vous plaira, mais je vous ai accusé vrai en vous disant que je n'ai imprimé que 1 000 de ce tome I, dont il y a eu près de 200 de gâtés d'eau de mer ; je n'en place presque point en France, y en ayant plusieurs éditions à Rouen, Lyon, Avignon, etc. Je ne sais pas même s'ils ne l'ont pas fait en Angleterre, où je n'en ai presque pas vendu, mais j'ai réimprimé les autres parties à diverses reprises. Si vos ouvrages étoient moins recherchés, j'en vendrois davantage, parce qu'on ne les contreferoit pas si souvent.

1. *Cf.* nº 2092, deuxième alinéa.

J'ai à vous envoyer, et j'en ferai l'expédition au plus tôt :

L'Histoire universelle moderne, 4to, tomes 1 à 8 ;

— naturelle, in 4to, tome 4 qu'on ne peut plus avoir séparément ;

Tome 3 de vos œuvres ;

L'ouvrage de M. Roustan ;

Le tout cousu. Mon fils aîné, qui est dans sa 16me année et qui vous présente ses respects, vous enverra aussi quelques estampes de son portefeuille ; je souhaite qu'elles vous fassent plaisir.

Je vous prie de m'excuser, mon cher Rousseau, si je n'ai pas répondu plus tôt : il falloit se déterminer et je ne pouvois m'y résoudre, mais considérant que l'entreprise s'exécute à votre portée, elle n'en sera que mieux ; les 10.000 livres font un objet, les risques que je cours au sujet d'*Emile,* la crainte de ne pas répondre à vos vues dans l'exécution, tout cela combiné m'a enfin décidé : je préfère votre satisfaction et votre bien être.

Je suis de tout mon coeur, mon cher Rousseau, tout à vous

REY

Le 15e Juin 1764.

---

*N° 2120.*

A M. [DANIEL ROGUIN, À YVERDON] [1].

Ce 16 Juin 1764.

Voici enfin l'antifinancier [2], mon bon ami ; je suis fâché que l'exemplaire ne soit pas plus propre ; mais tel qu'il est je

1. Transcrit en février 1879 de l'original autographe, non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Zurich. In-4° de 4 p.

2. *L'Anti-Financier, ou relevé de quelques unes des malversations dont se rendent journellement coupables les Fermiers-Généraux, et des vexations qu'ils commettent dans les pro-*

ne l'ai pas recouvré sans peine; quoiqu'il faille tourner les feuillets avec des pincettes, on peut le lire enfin, et c'est tout ce qu'il faut.

La mort de M. de Luxembourg accompagnée de toutes les circonstances qui pouvoient me rendre sa perte aggravante étoit le dernier malheur qui pouvoit m'arriver. Mon digne ami, que le ciel vous conserve; et sur le reste, je mets désormais la fortune au pis. J'ai le plus grand besoin d'aller chercher de la consolation près de vous, mais je crains de ne pouvoir supporter une longue absence de ma maison, à cause des sondes dont je ne puis discontinuer deux jours l'usage que le canal de l'urine ne se bouche absolument, et cette opération ne peut se faire hors de chez moi. Toutefois pour peu que je trouve un instant de relâche j'en profiterai pour me mettre en route. Mais sur toute chose je vous prie avec la plus grande instance de me laisser en toute liberté; si je ne veux rester qu'un jour, qu'un demi jour, qu'une heure avec vous, de ne point me contrarier la dessus, et de ne pas même tenter de m'accompagner un seul pas. Songez qu'il y va de ma vie, et je vous proteste sur mon honneur que si vous me contrariez dans la moindre chose, vous ne me reverrez jamais à Yverdun.

Voici mon cher ami, un exemplaire de quelques uns de mes écrits recueillis en dernier lieu, auquel je vous prie d'obtenir par votre crédit une place dans la Bibliothèque de votre ville, que je regarde comme celle de votre famille, qui y tient à tant de titres le premier rang et qui à votre exemple, et à celui de votre illustre Baillif, m'a honoré dans mes disgrâces d'un accueil dont le souvenir est gravé dans mon coeur en caractères inéfaçables. Je ne vous exprimerai jamais très bon papa, avec quel zèle et j'ose dire avec quelle tendresse j'honore et j'aime la ville d'Yverdun; il semble que vous l'ayez remplie tout entière de l'amitié dont vous m'honorez, et il n'y a pas un de ses habitans qui ne participe en quelque chose à la reconnois-

*vinces* (par Darigrand), Amsterdam, 1764. In-8°, frontispice gravé. L'auteur fut incarcéré à la Bastille sur la demande des fermiers généraux (Voy. *Revue des Deux-Mondes,* 15 septembre 1907, p. 322, un article de Mr Funck-Bentano).

sance que je vous dois et aux sentimens que vous m'avez inspirés[1].

Ma lettre au sujet de la lettre de change est arrivée trop tard à l'hôtel de Luxembourg. Les douze cents francs avoient été déjà remis à M. de Rougemont duquel on m'a envoyé une reconnoissance avec avis de m'addresser à M. son frère à Neufchâtel pour en recevoir le montant. Je m'imagine qu'en s'entendant avec M. Verdelhan cette affaire pourroit s'arranger à la comodité de tout le monde. C'est pourquoi je ne m'addresserai à M. le conseiller Rougemont, avec lequel même vous pourriez en traiter directement, que lorsque vous m'aurez marqué ce que je dois faire ; et s'il faut que j'envoye laditte reconnoissance audit M. de Rougemont ou à vous. Donnez-vous tout le tems d'arranger tout cela à votre aise ; car quant à moi rien ne me presse, et je ne suis pas court d'argent. Il paroit que M. Rougemont de Paris songe à se retirer dans peu en ce pays.

M. de Voltaire vient tout récemment de faire un nouveau tour de son métier en publiant sous mon nom une lettre à M. l'Archêvesque d'Ausch qui dans une instruction pastorale l'avoit assez mal mené. Le gazetier de Berne, qui n'a jamais parlé de moi qu'avec mensonge et grossiereté, et qui probablement est aux gages de ce scélérat, n'a pas manqué d'appuyer dans sa gazette l'imposture, dont heureusement personne n'a été la dupe à Paris : car dès la seconde page tout le monde a deviné que la fabrication de la lettre sortoit de la boutique de Voltaire. Plusieurs personnes m'en ont écrit sur ce ton, et je vous envoye ci-joint la copie d'une de mes réponses. Vous m'obligerez de la montrer à Monsieur le Baillif et de lui demander ce qu'il pense de la conduite du gazetier, qui a soin de marquer que cette lettre se vend mistérieusement sous le manteau, pour faire entendre qu'on n'oseroit publier autre-

1. Cet alinéa : « Voici, mon cher ami, un exemplaire.... m'avez inspirés », a été publié en 1882 par A. Jansen (*Recherches*, p. 3), non d'après l'original, mais d'après une transcription de ce passage, qui se trouve p. 337 du Registre de la Bibliothèque d'Yverdon.

ment rien qui porte mon nom : tandis que tous mes écrits se vendent publiquement à Paris honorés et recherchés de tout le monde, et que cette lettre sous mon nom y jouit du même avantage. Je n'ai pas daigné envoyer mon désaveu à ce gazetier, trop malhonnête homme pour que je pusse espérer qu'il en fit usage : car je ne puis l'imaginer assez sot pour croire que la lettre qu'il donne pour être de moi en soit réellement, en tout cas, n'étant qu'à dix lieues de l'auteur prétendu, cela étoit facile à vérifier avant de le dire.

J'ai mis pour remplir la boete quelques hardes par précaution, en cas que j'aille vous voir comme je le desire. J'embrasse Monsieur le Colonel, Monsieur le Banneret ; mille salutations aux chères nièces et à tout ce qui vous appartient. Bon jour cher papa.

Ayez la bonté, cher papa, de dire au cordonnier qu'il me fasse une autre paire de babouches, afin que je les trouve à Yverdun ; mais qu'il les fasse plus proprement. Le maroquin se passe à l'air très promptement, il veut être tenu toujours enveloppé, travaillé proprement et vite, et ne point traîner à l'air dans une boutique. Celles que j'ai receues laissent le cou du pied trop découvert ; cela fait que n'embrassant pas bien le pied, elles ne le tiennent pas ferme, le quartier de derrière n'est pas non plus assés élevé. Je comprends que le cordonnier veut épargner le maroquin, mais j'aimerois mieux payer davantage et être chaussé comodément. Il pourroit, d'ailleurs, épargner au lieu de cela, en n'y faisant pas une semelle si forte ; car les empêgnes de maroquin durent si peu que les bonnes semelles y sont à pure perte.

La messagère n'est point venue, ainsi j'envoye cette lettre par la poste, et je garde la boette jusqu'à la huitaine que peut-être elle viendra. S'il fait quelque jour de beau j'irai à Butte pour l'avertir.

Je reçois à l'instant votre lettre du 2 où je reconnois toujours mon excellent ami à ses offres obligeantes. Ce n'est pas la

première fois que je m'en suis prévalu et c'est ce que je ferois avec toute confiance et même sans attendre vos offres si j'étois dans le cas d'en avoir besoin ; mais je ne suis point du tout dans ce cas là. Du reste, ma lettre quoiqu'écrite avant la réception de la vôtre y peut servir de réponse. Ainsi, je me contente, bon papa de vous embrasser derechef.

---

## *N° 2121.*

### A Mme [DE LUXEMBOURG]. [1]

A Motiers le 17. Juin 1764.

Que mon état étoit [2] affreux, et que vôtre Lettre m'a soulagé! Oui, Madame la Marêchale, la certitude d'avoir été aimé de Monsieur le Marêchal, sans me consoler de sa perte en adoucit l'amertume, et fait succeder à mon desespoir des larmes précieuses et douces dont je ne cesserai d'honorer sa mémoire tous les jours de ma vie. J'ose dire qu'il me la devoit cette amitié sincére que vous m'assurez qu'il eut toujours pour moi ; car mon coeur n'eut jamais d'attachement plus vrai plus vif plus tendre que celui qu'il m'avoit inspiré ; c'est encore un de mes regrets que les tristes bienséances m'aient souvent empêché de lui faire connoitre jusqu'à quel point il m'étoit cher. J'en puis dire autant à vôtre égard, Madame la Mareschale, et j'en ai pour preuves bien cruelles les déchiremens que j'ai sentis, dans la persuasion d'être oublié de vous. Mon dessein n'est point d'entrer en explication sur le passé ; vous dites m'avoir écrit la derniére ; nous sommes là-dessus bien loin de compte ; mais vos bontés me sont si précieuses que

1. Transcrit le 27 octobre 1925 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, P. 7074, f. 88, 89, 4 p. in-4°, les deux dernières blanches. [P.-P. P.]

2. Les précédents éditeurs impriment « est », au lieu de « étoit ». [P.-P. P.]

pourvu qu'elles me soient rendues, je me chargerai volontiers d'un tort que mon coeur n'eut jamais et qu'il saura bien vous faire oublier. Je consens que vous ne m'accordiez rien qu'à titre de grace, mais si je n'ai point mérité vôtre amitié, songez je vous supplie que de vôtre propre aveu Monsieur le Mareschal m'accordoit la sienne ; c'est en son nom, c'est au nom de sa mémoire qui nous est si chère à tous deux, que je réclame de vôtre part les sentimens qu'il eut pour moi, et que de mon côté je voue à la personne de monde qu'il aima le plus tous ceux que j'avois pour lui ; il est impossible de dire davantage. Je ne demande ni de fréquentes lettres ni des réponses exactes ; mais quand vous sentirez que je dois être inquiet (car[1] quand on aime les gens cela se devine) faites moi dire un mot par M. de la Roche, et je suis content.

---

## *N° 2122.*

## [M.-M. Rey à Rousseau][2].

Mon cher Compère, si vous étiez ici, rien ne m'arrêteroit ni pour vos Œuvres complètes, ni pour autre chose, parce que, vaquant vous-même à la correction, je serois certain de vous satisfaire, n'y ayant rien au monde que je ne fasse pour y parvenir, mais n'y étant pas, je risque, quant à vos Œuvres, de ne point vous contenter, malgré tous les soins que je pourrois me donner pour y parvenir.

Votre santé est trop précieuse pour moi pour vous solliciter à faire le voyage : je serois sincèrement au désespoir si, pour vous donner une preuve bien sensible de votre amitié, en

1. Au lieu de « car », les précédents éditeurs impriment « et ». [P.-P. P.]

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 216, 217 et 218. In-4°, 3 p. 3/4 de texte, la 5e blanche, l'adresse sur la 6e (« à Motiers-Travers »). Cachet aux initiales, sur pain à cacheter.

venant dans ce pays, ce voyage vous rendroit encore plus maladif; vous ne l'êtes malheureusement que trop, mais il faut vouloir ce qu'on ne peut empêcher et prier Dieu qu'il vous donne la force de supporter vos maux.

Les larmes me sortent des yeux quand je lis : « Je vous « promets que si l'édition peut se faire sans grosses fautes, ou « je mourrai à la peine, ou j'irai vous embrasser tous deux. » Dites : tous trois, car la petite en vaut la peine.

[Suivent des détails sur « la petite » et sur « le tic » qu'elle a depuis sa naissance, et que Rey « attribue à sensibilité » (*sic*) : « si on lui chante un air tel que *Dans ma cabane obscure*, etc., elle se met à pleurer ; mais chantez lui un air gai comme *Allons danser sous ces ormeaux*, elle vous accompagne des yeux, des mains et des pieds. » Amitiés de M^me^ Rey et de M^lle^ Du Moulin : « elles sont ensemble actuellement dans mon jardin ; on y parlera de vous très sûrement et je compte les aller joindre après cette lettre finie ».]

Envoyez-moi votre manuscrit : j'y travaillerai tout de suite et l'ouvrage sera public en nov$^{bre}$. J'en ferai une édition in 8$^{vo}$ puisqu'elle vous plaît davantage ; nous y donnerons tous nos soins, et j'espère, Dieu aidant, que vous serez satisfait de notre travail. Pour quel temps vous faut-il les 1 000 ₶ ?

Je vous remercie, mon chère Compère, sur l'avis que vous nous donnez de l'effet que peut faire votre apologie vis à vis du Petit Conseil et des ministres. Mon zèle pour vous est bien supérieur.

Je ne connois ces Messieurs que de nom ; ils vous ont condamné contre les règles ; votre honneur et votre réputation ne les ont pas arrêtés dans leur jugement précipité ; vous vous devez cette justification, ainsi que tout concourt à faire mes efforts pour vous seconder.

Je ne vous solliciterai point au travail, bien persuadé que vous y êtes porté de vous-même, mais vous écrivez si supérieurement bien, que les gens éclairés verront toujours avec un nouveau plaisir vos productions. Vous leur rendrez service comme vous l'avez déjà fait par vos précédents ouvrages. Ainsi

que l'éloignement où vous êtes ne vous arrête pas, nous tâcherons de répondre de notre côté aux peines que vous aurez prises.

J'ai reçu vos portraits et l'édition de vos Œuvres de Du Chesne ; je vous envoie copie de l'extrait d'une lettre qu'il a écrite à mon confrére. Vous y verrez qu'il ne peut exécuter le Contract social et la Lettre à De Beaumont.

Vous pouvez compter que ma femme s'acquittera avec grand plaisir de la commission que vous lui donnez, ainsi que sur un profond silence jusques au moment qu'il faudra m'en ouvrir.

Si Émile avoit été entre mes mains, je suis certain que les choses auroient tourné différemment dans ce pays, mais M^r^ Neaulme s'est trop précipité : son Émile Chrétien, dont il n'a fait imprimer qu'une rame ou 550 exemplaires, n'est pas goûté du tout.

[Suivent les salutations finales, la signature et la date :]

Amsterdam le 20^e^ juin 1764.

[Le feuillet qui suit, avec l'adresse au verso, offre, au recto :

« *Extrait de la lettre de M^rs^ Du Chesne, du 10^e^ mai 1764, adressée à Arkstée et Merkus, à Amsterdam :*

« J'ai une proposition à vous faire, Messieurs. Je viens de faire une belle édition des Œuvres diverses de M^r^ Rousseau et de son Héloïse, en tout 10 volumes, tant en 8° qu'en 12°. Il ne me manque, pour vendre tous les ouvrages de cet auteur (parce que j'ai aussi son Émile), il ne me manque que son Contract social et la Lettre à l'Archevêque de Paris. Il vouloit, mais sous le sceau du secret, vous proposer si vous ne pourriez pas faire une édition de ces deux ouvrages en un seul vol. in-12° d'environ 18 feuilles, et in-8° en même temps, qui feroit 27 feuilles. Je prendrai de l'in-12 2 000 et de l'in-8° 1 000, et je vous donnerai en échange de mes sortes. Voyez si vous pouvez vous charger de cette affaire, et, si vous pouvez, il faudroit faire toute diligence et bien imiter mes volumes pour le papier et l'impression. Et pour cet effet, je vous adresse par le carosse de Bruxelles un ex. complet tant de l'in 12° que de l'in 8°.... (*sic*).

« Si vous voulez faire ce volume, il faudra commencer par le Con-

tract social et faire continuer la lettre à Mr l'Archevêque, ne mettre à celle-ci qu'un faux-titre et faire suivre la signature et les folios ; en un mot ne faire de deux parties qu'un seul volume, que vous intitulerez tome VI. Je vous observe qu'il ne faut qu'une composition pour les deux formats, c'est-à-dire que quand l'in-12° est tiré, on l'impose en in-8°, et on ne change que le titre qui est au haut des pages, qui doit être pour l'in-8° plus gros que pour l'in-douze. »]

*N° 2123.*

A M. de Sauttershaim[1].

A Motiers le 21 Juin 1764.

Je suis honteux d'avoir tardé si longtems, Monsieur, à vous répondre. Je sais mieux que personne quels privilèges d'attention méritent les infortunés; mais à ce même titre je mérite aussi quelque indulgence, et je ne différois que pour pouvoir vous dire quelque chose de positif sur les dix Louis dont vous craignez de vous prévaloir de peur de n'être pas en état de me les rendre. Mais soyez bien tranquille sur cet article puisque ma plus constante maxime quand je prête (ce qui, vu ma situation, m'arrive rarement) est de ne compter jamais sur la restitution et même de ne la pas éxiger. Ce qui retarde à cet égard l'exécution de ma promesse est un événement malheureux qui ne me laisse pas disposer dans le moment d'un argent qui m'appartient ; sitôt que je le pourrai je n'oublierai pas qu'une chose offerte est une chose due, quand il n'y a que l'impuissance de rendre qui empêche d'accepter.

J'ai du penchant à croire que pour le présent vous me parlez sincerement, mais à moins d'en être sur je ne puis continuer avec vous une correspondance qui aux termes où nous avons été ne pourroit qu'être désagréable à tous deux sans une confiance réciproque. Malheureusement ma santé est[2] si mau-

1. Transcrit de la minute autographe signée, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, O-Z., fol. 50, 51.

2. « maintenant », biffé.

vaise mon état est si triste, et j'ai tant d'embarras plus pressans que je ne puis vaquer maintenant aux recherches necessaires pour vérifier vôtre histoire et vôtre conduite, ni demeurer avec vous en liaison que cette vérification ne soit faite ; ce qui emporte de votre côté la nécessité de disposer de ce que vous avez laissé chez moi, et que je souhaite de ne pas garder plus longtems[1]. Je voudrois donc, Monsieur, vous faire acheter une autre malle à la place de la mienne dont j'ai besoin, et que vous trouvassiez un autre dépositaire qui se chargeât de vos effets, ou que vous me marquassiez par quelle voye je dois vous les envoyer.

Mon dessein n'est pas d'entrer en discussion sur les explications de vôtre dernière lettre. Vous demandez, par exemple, si la servante de la maison de Ville a des preuves que l'enfant qu'elle vous donne est de vous ? Ordinairement on ne prend pas des témoins dans ces sortes d'affaires ; mais elle a fait ses déclarations juridiques et prêté serment au moment de l'accouchement, selon la forme prescrite en ce pays par la loi, et cela fait foi en justice et dans le public par défaut d'opposition de vôtre part.

Quelles qu'aient été vos mœurs jusqu'ici, vous êtes à portée encore de rentrer en vous-même, et l'adversité, qui achève de perdre ceux qui ont un penchant décidé au mal, peut, si vous en faites un bon usage, vous remener au bien, pour lequel il m'a toujours paru que vous étiez né. L'épreuve est rude et pénible : Mais quand le mal est grand le remède y doit être proportionné. Adieu, Monsieur, je comprends que votre situation demanderoit de ma part autre chose que des discours : Mais la mienne me tient enchaîné pour le présent. Prenez, s'il est possible, un peu de patience, et soyez persuadé qu'au

1. « pour vérifier votre histoire..... plus longtems ». Tout ce passage remplace les lignes *INÉDITES* que voici, biffées : « m'assurer qu'un homme qui m'a trompé une fois ne me trompe pas une seconde. Remettons donc à des tems plus heureux la vérification de vôtre naissance et de vôtre conduite, et considérez que dans le doute de ce que vous étes je ne puis garder chez moi vos effets sans entretenir entre nous des liaisons qui, si elles vous conviennent, ne peuvent se renouer que quand vous serez mieux connu. »

moment que je pourrai disposer de la bagatelle en question, vous aurez de mes nouvelles. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

---

*N° 2124.*

[La Roche à Rousseau][1].

De Paris, ce 22 juin 1764.

Monsieur,

Comme je vous ai marqué, par ma dernière, que je vous manderais, sitôt qu'on l'aurait trouvé, votre testament, il s'est trouvé dans un cabinet qui n'avoit pas encore été inventorié. Pour la formalité, en présence de M. le prince de Tingry, M^me^ la maréchale, et les gens de justice, l'on a ouvert l'enveloppe sans en ôter le testament, et recacheté des armes de M^me^ la maréchale. Il m'a été remis tout de suite. Madame va à Villeroy le 26; pendant son absence, je verrai le notaire, pour les 1,575 livres dont j'ai le titre. Lorsque je pourrai les toucher, je vous le manderai. Vous me donnerez vos ordres à ce sujet, ainsi que du testament et des autres papiers. M^me^ la maréchale a réclamé votre portrait, duquel elle s'est emparé. Vous pouvez croire qu'il n'aurait pas resté à l'inventaire: hors d'elle, je l'aurais disputé à toute la terre. La santé de M^me^ la maréchale est assez bonne; j'en suis quitte pour la peur, car je craignais une maladie à la suite de ce triste événement. M^me^ Laroche vous embrasse, ainsi que M^lle^ Le Vasseur, à qui j'ai l'honneur de présenter mon respect[2]. Je suis et serai toute

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.
2. Tout ce qui suit est *INÉDIT*.

ma vie, l'exécuteur de vos ordres toutes les fois que vous voudrez bien m'en honorer.

La Roche

Il a été vendu pour 168 livres d'*Emile*, dont j'ai l'argent ; il me reste 16 exemplaires d'Emile in-8° ;

6 exemplaires in-12.

4 exemplaires de *La nouvelle Héloïse.*

---

*N° 2125.*

A. M. de Chamfort[1].

Le 24 juin 1764.

J'ai toujours desiré, Monsieur, d'être oublié de la tourbe insolente et vile qui ne songe aux infortunés que pour insulter à leur misère, mais l'estime des hommes de mérite est un précieux dédommagement de ses outrages, et je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre pièce[2]. Quoique accueillie du public, elle doit l'être des connoisseurs et des gens sensibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus sûr de mes maximes, qui est de m'attirer la haine des méchans et l'affection des gens de bien, et qui se marque autant par mes malheurs que par mes succès, m'apprend, par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, et me fait desirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[J. J. Rousseau]

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. *La jeune Indienne,* comédie en un acte, en vers, de Chamfort, représentée en 1764. *Cf.* n° 2084.

*N° 2126.*

A Madame
Madame la Marquise
de Verdelin à l'hotel
d'Aubeterre, rue S[t] Marc
A Paris [1].

A Motiers le 24 Juin 1764.

Vous voilà donc, Madame, réduite ainsi que moi à ne voir former vôtre vie que d'un tissu d'infortunes. Je ne regarde pas à la vérité le mal de Mademoiselle de Verdelin comme étant sans remède; mais la cure en sera longue et difficile, surtout avec tant de Médecins et pendant ce tems-là je juge des soucis [2] d'une tendre mére. Moreau vous a fait rassembler tous ces gens-là pour leur faire sa cour à vos dépends, et ils envoyent vôtre fille aux eaux parce qu'ils ne savent que lui faire. J'ai dans mon voisinage une enfant attaquée du même mal, aprés bien des traitemens inutiles de nôtre rustique faculté, un opérateur l'a entreprise. Jusqu'à présent le traitement va fort bien ; je serai attentif à la suite de cette cure et j'aurai soin de vous en informer. Charlatans pour Charlatans, peut-être celui-ci vaut-il bien les vôtres.

La peine que vous vous donnez, Madame, pour mes commissions me fait craindre d'avoir abusé de vos bontés. Ou perdez-y moins de tems et mettez-y moins de zéle, ou vous me ferez repentir de mon indiscrétion. En tous cas, je vous demande la préférence pour l'affaire de M. Junet, car, pour la lettre, rien au monde ne me tient moins au coeur et je vous

1. Transcrit, le 3 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé, appartenant au comte Le Veneur. 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4[e]. Cachet oriental sur cire rouge. — Sur l'adresse, les mots « A Paris » sont biffés et surchargés, d'une autre écriture, par : *A Bourbonne-les-Bains, Aux Eaux de Bourbonne.* [P.-P. P.]

2. « soucis » et non « soins », comme imprime Bergounioux dans l'*Artiste.*

en ai plustôt parlé pour correspondre à vos empressemens obligeans que pour aucun besoin que j'en eusse. Je dois seulement vous dire pour ma justification que rien n'est plus sur que l'existence de cette lettre, puisque je l'ai vue et lue entre les mains de Madame la Mareschale. Si j'en avois bien envie, je serois même à portée de la lui demander directement, la perte commune qui nous accable nous ayant rapprochés comme il étoit naturel. Quelque précieux que me soit son retour que je crois sincère, je l'ai payé bien chèrement.

Je n'ai plus rien à dire sur M. de M[1]. vos arrangemens sont ceux de la vertu et de la raison, et à ces titres il est lui-même bien digne de s'y prêter. Je vois que vous recevez[2] toujours avec bonté les conseils de vos amis et que vous n'en avez[3] jamais besoin.

En tout autre tems, je vous parlerois de M. Hume ; lors de ma retraite en ce pays il m'écrivit[4] une belle lettre pour m'offrir ses amis et son amitié si je voulois me retirer en Angleterre ; je ne prévoyois guères alors qu'il seroit un jour homme à la mode à Paris. Mais desormais peu m'importe. Je perds un ami vrai que je pleurerai toute ma vie et que je ne remplacerai jamais. Je me consacre uniquement à cultiver ceux qui me restent : puissent-ils me rester jusqu'à la fin, car la porte est fermée aux nouveaux venus.

Je n'ai pas oublié, Madame, que vous m'avez demandé l'addresse d'un correspondant, mais, avant de vous l'envoyer, permettez-moi de vous demander ce que vous en voulez faire ; car quant à la lettre que vous chercherez[5] peut-être inutilement, elle n'est que d'une feuille et la poste suffit pour me la faire parvenir.

Permettez que je vous remercie pour M^lle^ le Vasseur de la bonté que vous avez de vous souvenir d'elle. Elle prend

1. Margency.

2, 3. « Recevez », « avez », et non « recevrez », « aurez », comme imprime Bergounioux dans l'*Artiste*.

4. « écrivit » et non « écrivait », comme on lit dans l'*Artiste*.

5. « chercherez » et non pas « cherchez », comme on lit dans l'*Artiste*.

la liberté de vous assurer de sa reconnoissance et de son respect.

Resterez-vous longtems à Bourbonne, Madame? n'aurai-je point de vos nouvelles tandis que vous y serez, et sera-ce toujours à Paris qu'il faudra vous écrire ?

*N° 2127.*

A MONSIEUR.
MONSIEUR ROUSSEAU, À MOITIÉ-TRAVERS,
PRINCIPAUTÉ DE NEUFCHATEL PAR PONTARLIER,
A MOITIÉ-TRAVERS [1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

Je suis arrivée ici, mon cher voisin, depuis vendredi : ma fille a commencé à prendre les eaux ; le médecin a bon opinion de son état, et me donne des espérances. Vous jugez bien que je me suis très-occupée de savoir combien je m'étois rapprochée de vous ; on m'assure qu'il n'y a que 30 lieues d'ici à Pontarlier ; à combien en êtes-vous? Mandez-le moi, et la possibilité du chemin où on passe pour vous joindre. J'ai une berline, mais je pourrois trouver quelque petite voiture plus légère ; il est vrai que je ne puis guère laisser ma fille aprés moi. Je vous prie donc de me marquer si je pourrois mener ma voiture et trouver des chevaux de poste jusque chez vous. Mon voisin, je suis ici dans un vilain pays, nous mourons de chaud, il tonne, de l'orage tous les jours, des punaises et de mauvais lits ; depuis 3 jours je n'ai pas clos l'oeil ; mais, si

1. *INÉDIT*. Transcrit (orthographe restituée) de l'original autographe non signé (Bibl. de Neuchâtel 7902). 4 p. petit in-4°, bordées de noir, la page 3 est blanche. Page 4, l'adresse et un cachet de cire noire, armorié : deux écussons accolés, surmontés d'une seule couronne de marquis. L'écu de gauche est d'argent à la fasce de sinople, surmontée d'un verdelet du même, membré de gueules ; celui de droite est d'azur à l'aigle éployé d'or, langué de gueules (le premier est aux armes de Verdelin, le second, aux armes de Brémond d'Ars). [Th.D.]

ma fille est guérie et que j'aie le plaisir de vous voir, tout cela sera compté pour rien. J'ai la tête si malade, que je n'ai pas la force de vous dire rien de plus.

Bourbonne-les-Bains le 25 juin 1764.

---

*N° 2128.*

[Mme Boy de la Tour à Rousseau] [1].

A Lion, ce 27 Juin 1764.

Ce pourrai-t-il, mon très cher ami que vous fussiez fâché contre moi, ce grand Madame que vous metté dans votre chère lettre du 2 me le fait croire et m'aflige, je vous ai fait dire par mon fils le sujet de mon silence, je vous ajouterais que la discrétion m'empêche de vous importuner, mais mon coeur à votre égard est et sera toujours le même, feson la pay, dite moi, cher ami 2 mot d'amitié et vous me rendé contente.

Permetté que je vous confirme que je n'ai point abusé de l'avis que vous avez hu la bonté de me donné et que vous n'avez été nommé en aucune fasson, ce n'est que par conjecture que l'on veut que vous y ayé part. J'ai été et suis des plus sensible â votre attention et vous en rend bien des grasses.

Et bien, trés cher ami, allé vous faire un tour sur la montagnie, voissi bientôt le tems convenable, je souhaiteroi que vous vous y trouvassié agreablement et que vous y fissié transporté tout ce qui peut vous aitre hutille ; si Mr Cler peut vous rendre servisse, il le fera avec empressement.

On me mande d'Yverdon que l'on vous y attendai, j'espère

1. Transcrit de l'imprimé en 1892 par M. H. de Rothschild, *loc. cit.*, p. 280, 281, et corrigé d'après l'original, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

que vous auré fait heureusement ce petit voyage qui vous aitai nécessère pour vous dissipé je ne veut point cher ami renouveller vos douleurs, soié assuré que j'ai pris part à vos paine.

Voissi, cher ami, une lettre que je n'ai peut refusé de vous faire parvenir, je vous aurai obligation si vous voulés lui faire un petit mot de réponse.

Je vous enverrai votre quaisse de chandelle dès que les grand challeur seron passé, mil salutation à M[lle] Levasseur. Agréé les devoirs de ma race et les sentimens d'amitié de votre devouée amie.

BOY DE LA TOUR

---

*N° 2129.*

[M[me] DE LUXEMBOURG À ROUSSEAU][1].

Montmorency, 27 juin 1764.

J'habite dans ce moment un lieu où j'ai à regretter tout ce qui était le plus cher à mon coeur, et je vous assure, monsieur, que vous y avez une grande part. J'y suis depuis quelques jours avec très-peu de monde, comme vous croyez bien. D'abord que j'ai reçu votre lettre, je vous fais réponse pour ne pas retarder un moment ce que je pense sur ce que vous me mandez. J'ai envie, comme de moi, de parler à madame de Boufflers; je ne vous commettrais point, elle vous manderait tout de suite ce qu'elle m'aurait dit. J'approuve cette idée de toute mon âme, et je serai très-aise que vous n'habitiez plus votre vilain pays qui vous fait certainement très-grand mal. Je ne me plaindrai point des marques de bonté du roi, il ne

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 456.

me devait rien ; mais je ne m'en louerai pas non plus, puisque dans mon malheur il ne m'en a pas témoigné. Vous avez demandé à La Roche ce qu'on avait fait de votre portrait. Pouvez-vous imaginer qu'un autre que moi s'en soit emparé? Je vous annonce qu'il ne me quittera de la vie. Je voudrais bien être assez heureuse pour dire de même de l'original, mais les bonheurs ne sont plus faits pour moi. Adieu, monsieur, personne au monde ne vous aime plus tendrement, et c'est, je vous assure, pour toujours. Voulez-vous bien que j'embrasse mademoiselle Levasseur.

---

*N° 2130.*

A Madame
Madame la marquise
de Verdelin
A Bourbonne-les-Bains
Champagne[1].

A Môtiers-travers par Pontarlier, 31. Juin 1764[2].

En arrivant d'Yverdun, je trouve vôtre Lettre, et je me hâte, Madame, de vous marquer ma joye de vos bons desseins en ma faveur. Il n'y a que cinq lieues d'ici à Pontarlier, et les carrosses y passent sans peine : il y a seulement un endroit difficile à une petite lieue d'ici où il faut enrayer, et où j'irois vous attendre pour faire avec vous cette mauvaise descente à pied. Vous trouverez dans ma maison une petite chambre passable pour le pays et que vous pourrez occuper

1. Transcrit, le 4 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé, appartenant alors au comte Le Veneur. 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge, à la devise. [P.-P. P.]

2. *Sic*, il y a bien « 31 juin », dans l'original autographe, au lieu de « 30 juin », ou « 1er juillet », que J.-J. aurait dû écrire. [P.-P. P.]

sans me déloger. Le lit est mauvais, mais exempt au moins de punaises. Je ne vois de difficulté dans ce charmant arrangement que par la circonstance où je me trouve, obligé par des raisons que j'aurai le tems de vous expliquer de faire un voyage de six semaines qui ne sauroit se remettre. Je dois partir vers le vingt de Juillet et ne puis être de retour qu'au 10 ou 12 de septembre. Si votre voyage peut s'arranger avant ou aprés ce terme, quelques jours plus tôt ou plus tard ne seront pas un obstacle de ma part. Je pense même que si vous étiez curieuse de voir le plus beau pays de la terre, et les habitations de Julie et de S[t] Preux, nous pourrions fort bien aller ensemble jusqu'à Lausanne ; les chemins sont comodes et les gites passables ; mais il faudroit là nous séparer : car je dois passer le lac pour me rendre en Savoye, et vous pourriez faire vôtre retour par une route un peu plus courte sans repasser par Motiers. Je vous parle de tout cela dans le prémier transport que me cause vôtre Lettre ; il y aura cependant quelques embarras auxquels il faut vous attendre. Par exemple, vous trouverez des chevaux à Pontarlier chez M. Gloriot : mais vous n'en trouverez pas ici. Il faudra garder les mêmes ou les faire revenir, on en fait venir de Neuchâtel, ce qui ne peut se faire qu'à très grands fraix. On n'a pas dans cette principauté des chevaux de poste. Il m'a paru nécessaire que vous fussiez prévenue de tout cela. J'attends vôtre résolution avec la plus grande impatience, et, en attendant je repars demain pour un autre petit voyage. Car c'est une chose confirmée que l'air de Motiers, quoi que bon et sain en lui-même m'est pernicieux puis que je n'y passe pas un seul jour sans souffrir, et que je me sens soulagé sitot que je m'en éloigne ; raison qui me fait renoncer à tous les agrémens que j'y trouve pour chercher avant l'hiver une autre habitation. Peut-êt[re] [1] vôtre séjour dans la mienne y fera-t-il [une] [2] révolution favorable : car mon coeur a toujours gouverné mon corps. J'aurois bien pu vous épargner une partie de la route en allant vous atten-

1, 2. Trous dans le papier.

dre à Besançon ou à Pontarlier ; mais en vérité, je ne puis m'y résoudre : M^lle le Vasseur ne me le pardonneroit jamais. Réponse au plus tôt, je vous supplie, et si vous venez, que je sois instruit de vôtre marche et de vôtre arrivée. Cela est nécessaire absolument pour que vous soyez sure de me trouver. Bon jour [1], Madame.

Si vous avez vôtre femme de chambre elle pourra coucher avec M^lle le Vasseur, ou bien nous pourrons la loger à l'auberge avec vos gens. Mais pour vous, Madame, je vous prie [2] instamment que vous n'y logiez pas.

1. « Bon jour », et non pas « bonsoir », comme on lit dans l'*Artiste*.
2. « je vous prie », et non pas « je vous en prie », comme on lit dans l'*Artiste*.

## *N° 2131.*

### A M. Loiseau de Mauléon[1].

[1764, milieu de l'année][2].

Voici, mon cher Mauléon, du travail pour vous, qui savez braver le puissant injuste et défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite, qu'on ose poursuivre criminellement pour une faute que tout homme voudroit commettre, et qui ne blesse d'autres lois que celles de l'avarice et de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux et non moins pénétrans en faveur de deux amans, persécutés par un père vindicatif et dénaturé. Ils ont la voix publique et ils l'auront partout où vous parlerez pour eux. Il me semble que ce nouveau sujet vous offre d'aussi grands principes à développer, d'aussi grande vues à approfondir que les précédens, et vous aurez de plus à faire valoir des sentimens naturels à tous les coeurs sensibles, et qui ne sont pas étrangers au vôtre. J'espère encore que vous compterez pour quelque chose la recommandation d'un homme que vous avez honoré de votre amitié. *Macte virtute*, cher Mauléon; c'est dans une route que vous vous êtes frayée qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis si longtemps annoncé, et qui est seul digne de vous.

1. Transcrit de la copie faite pour Laliaud en 1779 et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 136 verso et 137.

2. Le procès a dû commencer en février 1763, mais il est probable que jusqu'à l'arrêt du 18 mai 1764, Loyseau de Mauléon n'ait pas contrarié, mais seulement depuis la requête de cassation, ce qui me fait penser que cette lettre est du milieu de l'année 1764. [Th. D.]

*N° 2132.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Môtiers, le pr. Juillet 1764.

Je reçois votre lettre du 20 Juin, et je vous expédie ci-joint la première partie de mon manuscrit[2]. Je vous expédierai la seconde sitôt que j'aurai avis de la réception de celle-ci. Je me recommande à vous, mon cher Compère; faites de bonne besogne: l'honneur de votre ami et le bien de votre patrie sont entre vos mains. Quant à l'argent, vous me le ferez tenir à votre commodité; rien ne presse. J'embrasse ma chère commère, ma petite filleule et vous.

J. J. Rousseau

---

*N° 2133.*

[De Leyre à Rousseau][3].

Parme, ce 2 juillet 1764.

Vous êtes vivement affligé, digne et sensible ami. Les ingrats et les perfides n'ont pu guérir votre coeur de sa perte. Il s'attache aux hommes, malgré les repentirs qu'ils lui donnent. Vous êtes en effet bien malheureux en amis, puisque ceux que vous aviez le plus chéris vous ont manqué par faiblesse et par trahison, et que la mort vient de vous enlever celui sur qui vous comptiez davantage. J'ai senti pour vous la perte de M. de Luxembourg, c'était un homme digne de votre coeur. Ce grand vous recherchait quand les philosophes

1. Transcrit de l'imprimé en 1858, par Bosscha, *loc. cit.*, n° 115.

2. Celui des *Lettres Ecrites de la Montagne.* On verra plus loin que Rey a reçu ce premier envoi le 11 juillet.

3. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, t. I, p. 225-229.

vous abandonnaient. Je fus témoin de la première visite qu'il vous fit, dans le temps où vous éludiez ses poursuites, et j'ai toujours été touché de l'amitié courageuse qu'il vous a témoignée au plus fort de vos disgrâces. Ce n'était pas sans doute un homme de cour, ni peut-être de ce siècle. Je le révère et le regrette comme le seul de son espèce que vous aimiez. Si je cherchais à vous consoler de sa mort par des maximes de Sénéque, je ne mériterais pas de vous écrire. Mais pourquoi n'ai-je aucune des qualités qui pourraient sinon vous dédommager de sa perte, du moins vous l'adoucir! Je suis si tendrement affecté de vous le voir pleurer, et je n'aurai jamais le bonheur de vous épargner, ou de vous causer de pareilles larmes. Mon respectable ami, vous m'en faites verser. Je ne puis vous exprimer ce qui me les arrache, mais elles ne sont pas amères, et je vous remercie de l'attendrissement que vous excitez dans mon pauvre coeur qui périssait d'aridité. Soyons hommes, et point philosophes, malheureux même, s'il le faut, pour être plus humains. Combien je me sais gré de ces derniers rapports que je me trouve avec vous! Mais qu'une cour d'Italie est un séjour peu propre à cultiver cette sensibilité pour les maux d'autrui, qui nous console des nôtres! Dans la première réponse que je reçus de vous l'an passé, vertueux ami, vous me faisiez espérer plus que vous ne me promettez aujourd'hui. *Si elle vous parvient*, m'écriviez-vous, *donnez-m'en avis, et alors nous pourrons établir entre nous une correspondance pour laquelle l'intérêt que nous prenons l'un à l'autre ne nous laissera pas manquer de matière.* Vous me mandiez de plus que vous voudriez me parler de vous et que vous auriez un grand plaisir à vous épancher avec moi. Cependant vous ne m'avez encore donné sur votre compte aucun des détails que je vous ai demandés avec instance. Vous m'alléguez des devoirs antérieurs à remplir. Je ne souhaiterais pas vous faire une obligation, mais une douceur d'entretenir quelque relation avec un homme qui a besoin de votre amitié. Ne vous offensez pas de mes importunités. L'amour de la vertu m'en fait presque une loi. Il me faut cher-

cher au loin, et jusqu'à vous, l'exemple de ce courage qu'elle demande. A force de réfléchir, de lire, de voir et d'écouter, je deviendrais pyrrhonien sur toutes les choses, et vous savez que, même dans les âmes droites et bonnes d'ailleurs, le pyrrhonisme a de fâcheux effets ; quand il ne ferait que celui d'attiédir toutes les affections de l'âme, c'en serait un bien cruel pour moi qui ne sens de plaisir qu'à aimer, et qui n'ai que trop de penchant à me dégoûter de tout. Je me contente néanmoins de la grâce que vous me faites, en me permettant d'entretenir plus exactement de mon côté une correspondance que vous suivrez à votre loisir et sans gêne. Mais il me reste toujours le scrupule assez bien fondé de vous occasionner des frais de poste, que je ne vous crois point en état de supporter, quoique vous disiez que l'argent vous coûte moins que la peine. Je suis fâché que vous ayez payé un duplicata de ma lettre du 22 décembre dernier. Mais, comme M. de Condillac m'avait dit que vous vous plaigniez à madame de Chenonceaux de ce que je ne vous écrivais pas, je croyais que vous ne l'aviez pas reçue. Votre *Lettre à monseigneur l'archevêque d'Auch* est arrivée ici fort à propos. J'ai retiré depuis six semaines un de mes frères qui de chez les jésuites avait cherché un asile à la Trappe, contre les arrêts des parlements. Croiriez-vous que leurs foudres l'ont poursuivi jusque dans ce désert ignoré du monde, et qu'on n'a pas osé l'y garder, de peur de s'exposer à l'orage, en voulant le sauver ! Ce pauvre malheureux, chassé de ville en ville par les magistrats, sans autre crime qu'une erreur de bonne foi, poussé par sa conscience, s'est réfugié en Italie. Il ignorait même le fondement et le genre des accusations intentées contre la société détruite, et ne connaissait que vaguement les motifs de sa condamnation, par de faibles apologies où l'on réfute encore assez mal les imputations les plus légères. On l'avait empêché de lire le compte rendu par M. de La Chalotais, sous prétexte que ce magistrat taxant les fondateurs des ordres religieux de fanatisme et d'enthousiasme, ne pouvait être qu'un impie. Les jésuites ont eu même la témérité de recevoir les premiers

voeux de mon frère, et de le porter à les faire, dans un temps où le parlement de Paris, ayant déjà suspendu leur état dans son ressort, en leur défendant d'admettre des sujets, allait prononcer sur tout le corps et l'institut. Ils devaient craindre que tous les parlements, à l'exemple de celui de la capitale, prenant connaissance de leurs lois, ne les annulassent et ne rompissent tous leurs contrats civils ou religieux. Ce moment de crise exigeait que, avant d'augmenter le nombre de leurs sujets, ils fussent assurés de rester eux-mêmes en possession de leur établissement ou légitime ou subreptice. Mais non ; à l'exemple des puissances en guerre, qui multiplient ou forcent les recrues à proportion des revers et des échecs qu'elles essuient, ils ont fait tomber mon frère dans un de ces panneaux tendus depuis deux siècles à tant de jeunes gens. Quoique majeur, il s'y est laissé prendre, les yeux fermés, par une imagination sans cesse troublée d'idées de religion ; et même, aujourd'hui qu'il a près de trente ans, il joint à la simplicité d'avoir fait de vains serments celle de les croire irrévocables, malgré les lumières de la raison et de l'équité qui réprouvent tout contrat qui n'est pas réciproque, en dépit des lois qui déclarent ses engagements illusoires et non valides. Cependant, il m'a paru moins entêté de ce préjugé, depuis que je lui ai fait lire M. de La Chalotais et votre lettre à monseigneur l'archevêque d'Auch. Je souhaiterais, mon cher Genevois, qu'une suite que vous annoncez de cet ouvrage, sur la légitimité des serments que les parlements exigent des jésuites, achevât de lui dessiller les yeux. Il n'y a rien de si fâcheux qu'une fausse conscience, lorsqu'elle nous surcharge d'obligations qui nous tourmentent contre l'ordre de la nature et de la société civile. Si mon pauvre frère persiste dans l'erreur où il est, qu'il ne peut sans se parjurer obéir aux lois de sa patrie et renoncer à celles d'un corps étranger, le voilà perdu pour la vie et malheureux sans consolation ; car il n'en doit guère espérer chez les jésuites, en Italie, où il leur serait inutile et par conséquent à charge. D'un autre côté, je ne veux point qu'aucun motif d'intérêt ou de fortune puisse le

porter à rien faire contre sa conscience et son honneur. Mais 1° l'on dit que les parlements eux-mêmes auraient mauvaise opinion des jésuites qui prêteraient le serment qu'on exige d'eux ; et véritablement, après ce que les magistrats ont avancé sur la doctrine de la société concernant les restrictions mentales, ils ne devaient pas, ce me semble, ordonner un serment sur lequel on ne peut compter, si les jésuites croient qu'on peut jurer en vain selon les circonstances. 2° Quand bien même les idées du public seraient favorables aux jeunes gens qui voudraient renouveler aux premiers engagements qu'ils avaient pris envers la société sans réciprocité de sa part, les recevrait-on maintenant en France à prêter le serment auquel ils se sont soustraits dans le terme limité pour y être admis? C'est un grand sujet de peine pour moi. J'espère pourtant que le temps amènera les lumières nécessaires pour tranquilliser les consciences, et les moyens de faire rentrer de bons sujets dans leur patrie. — En voilà bien assez pour vous qui, n'aimant point à écrire des lettres, ne devez pas vous soucier beaucoup d'en recevoir, et surtout de si longues. Cependant, quand vous aurez le loisir et l'envie de me répondre, donnez moi d'abord des nouvelles de votre santé, de votre situation et de toutes les choses qui vous concernent, autant que l'amitié que vous m'accordez et celle que vous me permettez d'avoir pour vous me donnent le droit d'être instruit de vos affaires. Ensuite dites-moi votre avis sur ce que je vous ai écrit de ma femme, de mon enfant et de mon frère, si vous trouvez dans mes lettres quelque article sur ces objets qui mérite réponse. Je vais à la campagne relire votre Emile et votre Julie. Ils me tiendront compagnie durant trois mois. Je n'en connois point d'aussi douce que la solitude. Peut-être nous feront-ils faire quelque bonne action à ma femme et à moi. Jugez si nous penserons à vous. Goûtez le bonheur d'influer au loin sur les âmes par l'expansion de la vôtre. Puisse le bien que vous faites vous consoler de tous vos regrets! Je suis avec un tendre et respectueux attachement tout à vous.

---

### *N° 2134.*

### [Le Prince de Wurtemberg à Rousseau][1].

La Chablière, 3 juillet 1764.

Oh! quelle joie! Ma pauvre petite femme vient d'être délivrée. Elle m'a donné une fille. Je suis deux fois père, et je tiens à l'univers, à mon épouse et à vous par un lien de plus, et le plus doux de tous les liens.

---

### *N° 2135.*

A Monsieur
Monsieur d'Ivernois
Négociant
A Genève[2].

A Motiers le 6. Juillet 1764.

J'apprends, Monsieur, avec grand plaisir vôtre heureuse arrivée à Genève[3], et je vous remercie de l'inquietude que vous donne ma sciatique naissante. Des personnes à qui je suis attaché et qui me marquent qu'elles me viennent voir m'ôtent la liberté de partir pour Aix. Je vous prie de ne pas envoyer

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 184.

2. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e avec le chiffre postal 8 s. et le cachet d'une oublie. Sur la p. 4, d'Ivernois a écrit : « M. Rousseau, le 6 jllet. R. $\frac{9}{11}$. »

3. D'Ivernois revenait sans doute d'un voyage au retour duquel il avait passé par Môtiers.

la flanelle, dont je vous remercie, mais dont il me seroit impossible de faire un usage assez suivi pour m'en ressentir. Les soins qui gênent et qui durent m'importunent plus que les maux, et en toute chose j'aime mieux souffrir qu'agir.

La réponse du Conseil aux derniéres répresentations ne m'étonne point ; mais ce qui m'étonne c'est la persévérance des Citoyens et Bourgeois à faire des réprésentations.

La brochure que vous m'avez envoyée me paroit d'un homme qui a trop d'étoffe dans la tête pour n'en avoir pas un peu dans le coeur. Si jamais il prend part à quelque affaire, il fera poids dans le parti qu'il embrassera.

Celui à qui je me suis addressé pour les airs de Mandoline m'a marqué qu'il les feroit graver. Ainsi il ne me reste qu'à vous remercier pour cela de la peine que vous avez bien voulu prendre.

M^lle le Vasseur vous remercie de l'honneur de vôtre souvenir et vous assure de son respect. Je vous prie d'assurer du mien Madame d'Ivernois. J'embrasse M. de Luc et vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

Je reçois à l'instant la flanelle, et vous en remercie en attendant le plaisir de vous voir.

---

*N° 2136.*

[Milord Maréchal à Rousseau] [1].

Sans-Souci, 7 juillet 1764.

Je suis enfin arrivé ici en bonne santé, après un long voyage par les sables et avec une voiture lourde. J'ai eu le plaisir de

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 105.

trouver le roi se portant bien et travaillant infatigablement au bien-être de ses sujets et à réparer leurs souffrances par la guerre. Les Russes avaient bien du mal en Poméranie, où les paysans étaient serfs ; le roi a pris cette occasion de leur procurer la liberté. Il a fourni de l'argent aux gentilshommes pour les remettre, je veux dire remettre leurs terres et rebâtir leurs maisons, etc., et il les a engagés par ses secours à donner la liberté à leurs paysans serfs. Cette barbarie subsiste encore dans la haute Silésie. Le roi ne peut renverser les lois ; il prendra cependant la première occasion qu'il trouvera à persuader aux gentilshommes de suivre l'exemple de ceux de la Poméranie. Voilà un beau trait.

J'ai reçu une de vos lettres à laquelle, étant sur mon départ je n'avais pas le temps de répondre. Je suis sensible au dernier point à ce que vous avez offert par rapport à mon frère ; je chercherai un journal que je crois qu'il avait fait. Cependant j'ai quelques scrupules de vous engager d'employer votre plume. Je sais que tout ce qui en vient est admirable, mais mon frère, qui ne commandait qu'en second, n'a pas fait des choses assez éclatantes. Si je voulais vous engager à écrire la vie de quelqu'un ce serait d'un ami mort il y a quasi cinquante ans ; je veux tâcher de ramasser des anecdotes. En abrégé, voici son caractère : il avait de l'esprit, du savoir ; éloquent, zélé citoyen, ferme, il paraissait avoir en lui l'âme de Caton d'Utique. Amateur autant que lui de la patrie et de la liberté, il voulait aussi comme Caton se conduire comme *in republica Platonis*, quoi qu'il vécût *in faece Romuli*. J'ai deux autres amis de même, l'un qui se tua malheureusement à Philippi, et l'autre, qui malheureusement ne pisse pas trop bien, en Suisse. La vie d'un tel homme bien écrite serait capable d'animer les jeunes gens, qui ne sont pas encore corrompus par le torrent des mauvais exemples dans ce *faece Romuli*. Bonsoir. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

---

*N° 2137.*

A Madame
Madame Boy-de-la Tour
née Roguin
A Lyon [1].

A Motiers le 7. Juillet 1764.

Votre derniere Lettre, ma bonne amie, m'a fait d'autant plus de plaisir que vôtre état précédent me tenoit inquiet sur vôtre convalescence; il est vrai qu'on m'avoit déja rassuré à Yverdun où j'ai été faire un tour, mais j'avois besoin de savoir par vous même que vous étiez bien rétablie : vous me croyez fâché, et de quoi? sans doute de recevoir des preuves trop continuelles de vôtre amitié? Il n'y avoit que la chaleur de la mienne pour vous qui me tint inquiet sur vôtre silence. Soyez persuadée une fois pour toutes, ma bonne amie, que mon attachement pour vous est à toutes les épreuves auxquelles je sais bien que vous ne le mettrez pas, et tout ce que j'ai à vous reprocher c'est d'avoir fait, par trop de bontés pour moi, que des sentimens dont je voudrois avoir tout le mérite me sont devenus un devoir. Mais ce devoir me sera toujours doux à remplir.

Je comptois répondre à l'obligeante Lettre que Monsieur vôtre fils m'a fait l'amitié de m'écrire mais les lettres et les visites qui me pleuvent et les tournées que le bien de ma santé et le soin d'échaper aux importuns me prescrivent m'en ôtent le loisir en ce moment. J'ai ici quatre cents Livres appartenantes à Mlle le Vasseur et dont elle n'a pas besoin pour le présent. Si vos Messieurs vouloient bien s'en charger je les

1. Transcrit de l'original autographe signé, appartenant à M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 82-86). — In-4°. 3 p. de texte, l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la devise, sur cire rouge.

remettrois à M. Boy à son passage. Vn mot là dessus, s'il plait, à vôtre loisir.

Je voulois aller m'établir à la Montagne et profiter des depenses que je vous ai causées ; mais mille inconvéniens trop longs à décrire me forcent de renoncer à ce projet. Il m'est aussi confirmé par l'expérience que l'air de Motiers quoique bon et sain par lui-même m'est contraire ; puisque je m'y porte toujours mal, et toujours mieux en voyage. Une expérience constante m'apprend que les bords du lac me conviennent mieux, et je cherche quelque habitation dans le bas pour l'année prochaine. Je ne puis vous exprimer avec quelle répugnance je quiterai vôtre maison qui m'est si chère ; mais je suis bien sur que l'objet de cette démarche la rendra pardonnable auprés de vous.

J'ai appris à Yverdun que l'aimable Madelon daignoit se souvenir de moi et demander si je me souvenois d'elle ? Elle a mis bon ordre à n'être pas oubliée, et je sais qu'elle vous aime trop pour oublier vos amis. C'est à ce titre précieux que je me présente à elle pour lui demander la continuation de son amitié. Je serois bien aise aussi de savoir comment je suis avec ma petite tante Julie. On a parlé d'elle avec sa tante Émilie, et je suis bien sur que sans faire semblant de nous entendre, elle eut fait trois sauts si elle nous eut entendus.

J'aurai soin de répondre au Libraire dont vous m'avez fait passer une lettre. Mille salutations à tout ce qui vous intéresse, et recevez, ma bonne amie, celles de ma tendre amitié. Mlle le Vasseur vous supplie d'agréer ses remercimens très humbles et ses respects.

J. J. Rousseau

J'ai été passer trois jours chez vôtre Amie Madame de Luze : c'est une très aimable femme. Je suis enchanté de son accueil et de toute sa maison.

---

*N° 2138.*

A MM. POURTALÈS ET C^ie^, [À NEUCHÂTEL] [1].

A Motiers le 8 juillet 1764.

En arrivant, Messieurs, d'une tournée de quelques jours, je trouve ici la lettre dont vous m'avez honoré le 1^er^ Juillet et où vous me faites la faveur de me demander deux ou trois épreuves de mon portrait. Ceux qui l'ont fait graver ont eu l'honnêteté de m'en envoyer en présent quelques épreuves qui ont bientôt été épuisées. Voici, Messieurs, les trois dernières qui me restent de l'un ; il ne m'en reste plus de l'autre. Recevez, je vous supplie, avec mes remercimens de l'honneur que vous me faites, mes très humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU

---

*N° 2139.*

[RULHIÈRE À ROUSSEAU] [2].

Stokholm, 12 juillet 1764.

J'use rarement, monsieur, de la permission que j'ai de vous écrire ; je respecte trop vos occupations et votre loisir même ;

1. *INÉDIT*. Transcrit en janvier 1905 d'une copie prise sur l'original autographe, faisant partie des collections du prince Czartoriski, à Cracovie. Au dos de l'original, on lit : « A Motiers le 8 juillet 1764 || J.-J. Rousseau || à la maison Pourtalès et Compagnie || avec 3 épreuves de son portrait. || Receue le 9 || R. le 10. »

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 311-314.

mais ce ne serait pas sentir le prix de cette permission que de n'en user jamais, et mon attachement pour vous ne se contente plus de l'incertitude de nouvelles publiques. Les Anglais se vantent ici que vous êtes allé en Angleterre avec milord Maréchal, d'autres nous affligent sur votre santé, on nous écrit que vous composez à présent un poëme en prose, si poëme en prose il y a, dont le titre et le sujet sont : *les douze parties de la femme envoyées aux douze tribus*[1]. Qu'est-il de tous ces bruits? Il est bien temps que j'apprenne de vous-même si votre asile est fixe, si vos maladies ont un peu de calme, si vous vous occupez en effet de l'ouvrage qu'on annonce. Je le crois, parce que, si je saisis bien l'esprit de ce sujet, il doit contenir les principes politiques sur les confédérations que vous indiquez dans le *Contrat social* et les exposer de la manière la plus agréable par une action intéressante.

Pour moi, monsieur, ma position est toujours la même et le temps ajoute à mes espérances, mais ce n'est ni de ma position présente, ni de ma fortune à faire que je voudrais pouvoir vous entretenir librement. Je voudrais vous parler de ce qui m'occupe le plus dans mes voyages, des moeurs et des gouvernements que j'ai vus. Ce sera quelque jour quand j'irai voir vos sages républiques, et du même pas, vous rendre compte de moi-même et rectifier dans votre entretien ce que le tumulte des affaires et l'intérêt dicté que j'y dois prendre m'aurait fait mal voir. Mais à présent le dieu du silence a mis son doigt sur ma bouche, et il me fait signe que *trois cents maîtres* de postes qui pourront lire ma lettre avant qu'elle ne vous soit rendue, interpréteraient à tort et à raison mes réflexions les plus simples, que ma position donne une fausse importance à mes discours et qu'on ne voudrait voir que de grandes affaires dans les humbles confidences d'un disciple à son maître.

Je veux pourtant, monsieur, vous parler d'une observation

1. « *Le Lévite d'Éphraïm,* que Rousseau avait composé pendant sa fuite de Montmorency à Motiers. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

dans laquelle je me confirme tous les jours et qui dérive des principes que j'ai puisés dans vos ouvrages. C'est au sujet de cette grande question sur l'influence du climat par rapport à la liberté, question décidée, puisque vous, monsieur, et M. de Montesquieu, vous réunissez dans le même avis.

Il me paraît que les climats septentrionaux favorisent la liberté, uniquement en ce qu'ils s'opposent aux vices du luxe et de la mollesse, tellement que si cette opposition peut être vaincue, l'influence du climat par rapport à la liberté devient nulle.

M. de Montesquieu répond mal, à mon avis, à la contradiction apparente que le gouvernement de Russie oppose à son principe. « Que la noblesse moscovite, dit-il (liv. XVII, chap. III), ait été réduite en servitude par un de ses princes, on y verra toujours des traits d'impatience que les climats du Midi ne donnent point : n'y avons-nous pas vu le gouvernement aristocratique établi pendant quelques jours? » M. de Montesquieu a cru, sur les cruautés du czar Ivan le Terrible, que c'est ce prince qui a asservi la nation. Mais les relations antécédentes à ce règne peignent déjà le plus rude despotisme. Depuis Ruric, en 900, tous les monuments de l'histoire russe ne parlent que d'esclavage. Qu'est-ce qu'il appelle des traits d'impatience que les climats du Midi ne donnent point? Les révolutions tiennent au despotisme. La Perse et la Turquie ont plus vu de ces scènes que la Russie. L'histoire des infortunés princes Dolgorouky prouve l'ambition d'une famille contre laquelle tout l'empire se souleva pour reprendre ses chaînes. M. de Montesquieu soutient que si les Tartares vivent sous des gouvernements despotiques, ce sont les influences du midi de l'Asie qui se sont communiquées au nord : ici c'est le contraire, si le nom de liberté a été prononcé en Russie, c'est par quelques voyageurs qui l'avaient appris dans notre Europe, et qui, croyez-moi, y ont pensé vainement.

Pour vous, monsieur, qui, comme le soldat de César, présentez toujours le fer au visage de vos ennemis, et les frappez à la tête, vous dites : « Distinguons toujours les lois

générales des causes particulières qui peuvent modifier l'effet, etc. » Les causes d'exception que vous énoncez subsistent en Russie : elle est extrêmement fertile, a ses rivières très poissonneuses, et ses peuples asservis un grand quart de l'année au carême le plus rigide, etc. J'ajouterai que les Russes, avant que l'Europe les connût, étaient bien un peuple barbare, mais leurs vices n'étaient point ceux de la férocité : c'étaient ceux de la corruption. La mollesse y régnait dans la crasse, et le luxe dans la grossièreté. L'époque de cette corruption date sans doute de la grande communication qu'ils avaient eue avec l'empire grec, dans le temps que leur capitale était à Kiew.

Je ne pousserai pas plus loin les applications pressantes de ce principe, mais je remarquerai qu'en envisageant l'influence du climat sous ce point de vue, je ne suis plus étonné de voir la Perse vertueuse et libre avant Cyrus, toujours esclave depuis ; la patrie de Lycurgue sous le joug du Turc, l'infaillibilité à Rome, l'inquisition sur les ruines de Numance. Je vois le luxe commencer en Asie et s'étendre peu à peu et de proche en proche chez tous les peuples de l'Europe. La mollesse s'avance sous le pôle avec plus de lenteur ; mais elle s'avance, et je ne vois pas où fuira la liberté.

Ces pensées exigeraient plus de méditations que mes occupations et ma capacité ne me permettent, mais en vous les communiquant, j'ai plus fait que la méditer[1] moi-même pendant des années. Elle sert à prouver de plus en plus que les hommes se corrompent par leur perfectibilité ; un peuple ancien ne peut être ni libre ni bon.

M. de Buffon a exposé dans le premier volume de son Histoire naturelle un système sur la formation des terres nouvelles, et vous connaissez mieux que moi, monsieur, les vraisemblances et les difficultés du système ; mais j'ai été singulièrement frappé de voir que les peuples les plus corrompus et les plus esclaves habitent les terres qu'il regarde

1. « La liberté (?) ». (*Parenthèse de Streckeisen.*)

comme les plus anciennes, et ceux qui défendent encore la véritable nature humaine sont ceux qui, suivant lui, sont les peuples nouveaux.

Adieu, monsieur, dans tous les projets dont je m'amuse agréablement il entre toujours celui d'aller passer quelques jours auprès de vous à mon retour en France. En attendant, je pense souvent à vous : je pense à me conserver digne d'être toujours votre ami, et les années ne font qu'augmenter le tendre et respectueux attachement avec lequel je serai, toute ma vie, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

---




Librairie Armand Colin, Paris.

BUFFON

Gravé par C. Baron, d'après Drouais.

*(Cabinet des Estampes.)*

## N° 2140.

### [H.-D. Petitpierre l'ainé, pasteur à Neuchatel, à Rousseau][1].

Monsieur, mon dessein n'est pas de vous mettre en frais d'une réponse; cela seroit indiscret; je ne veux que vous communiquer, sans conséquence, ce qui me paroît ne devoir pas vous être indifférent. A votre place, je ne serois pas fâché que l'on m'informât, dans l'occasion, de ce que pourroient penser sur mon compte des personnes sensées et non prévenues. Je ne vous fais donc que ce que je voudrois que l'on me fît; et c'est là, si je ne me trompe, la vraie loi de l'équité.

J'avois parlé de vous à quelques-unes de mes connoissances d'Irlande, au sujet d'*Emile* et de votre retraite dans ce pays, et voici ce que m'écrivoit de là, il y a quelque temps, une personne qui, sans être savante de profession, ne laisse pas souvent d'être courtisée par des gens lettrés, encore plus pour son mérite personnel que pour son rang. C'est Mme la comtesse de Clanbrassie, qui a la bonté de m'honorer quelquefois de sa correspondance. Elle me disoit en anglais ce que je vais tâcher de vous rendre mot à mot. Vous verrez aux guillemets quand c'est elle qui parle.

« Je m'en tiens toujours à mon système pour la lecture; « un petit nombre de bons vieux livres bien connus sont « toute ma bibliothèque d'usage, et c'est autant qu'il m'en « faut pour m'occuper. Lorsqu'il n'est question que d'amuse- « ment, je ne trouve rien de trop léger ni de trop court. Et « quant aux livres nouveaux qui paroissent de temps en

1. Transcrit le 25 juin 1856 par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cette lettre, jusqu'à la formule finale, remplacée par : « Je suis, etc. Signé : J. P. » avait paru en 1854 dans le *Bulletin d la Société de l'Histoire du protestantisme français*, comme écrite par « Jérémie Pourtalès ». L'original est signé : « H.-D. Petitpierre l'aîné, pasteur à N. »

« temps et qui font bruit, je les laisse tranquillement lire aux « autres. Je trouve pourtant toujours quelque ami qui veut « bien m'en rendre compte par voie de conversation, et je « demande rarement d'en savoir davantage. Ce n'est guère « que de cette façon que je connois un peu votre Jean-Jacques « si renommé. Par cela même que j'entends dire beaucoup de « mal, mais aussi beaucoup de bien de lui, je juge sur l'éti- « quette que c'est un homme de mérite. J'ignore quels sont « les articles de son *Credo*, et je ne pense pas devoir m'en « inquiéter. On m'assure qu'il est promoteur très-zélé de la « bienfaisance envers tout le monde, et si cela est ainsi, cet « homme-là n'est-il pas au fond plus chrétien que tel que l'on « met avec les pères de l'Église? »

Que dites-vous, Monsieur, de cette façon de penser d'une femme? Si vous la connoissiez comme moi, je suis sûr que vous y trouveriez quelque chose de flatteur. J'attendois une occasion de vous en faire part, mais vous ne devineriez sûrement pas ce qui me la fournit actuellement : ce sont les quelques lignes de votre main que j'ai vues par hasard, et qui me paroissent répondre tout-à-fait à l'idée que l'on s'est faite de vous. Me pardonnerez-vous, Monsieur, de vous en ouvrir librement ma pensée (je veux parler de votre lettre du 26 mai à M. P.[1], où vous alléguez des raisons pour refuser aux réformés de France le secours de votre plume contre leurs persécuteurs)? Vous pouvez, sans doute, avoir par devers vous d'autres raisons déterminantes, j'aime à le supposer, et je m'en rapporte à vous; mais en vérité, s'il m'est permis de vous le dire, celles que vous articulez dans cette lettre ne sont pas dignes de vous. Il s'agit bien là vraiment de savoir ce que tel ou tel peut mériter personnellement par la loi du talion! Vos persécuteurs ne sont-ils pas les miens? Tous persécuteurs ne méritent-ils pas également d'être foudroyés? Ne doivent-ils pas toujours l'être ensemble? Je crains que vous n'ayez laissé tomber là quelques mots à la hâte, et vous ne sauriez le

1. A Jérémie Pourtalès (N° 2093).

faire impunément. Voilà, Monsieur, ce qui arrive, quand on écrit comme vous, ne fût-ce que dans une lettre d'ami, il n'y a pas un mot qui n'ait ou qui ne soit censé avoir tout son poids ; rien n'échappe, tout se fait d'autant plus remarquer, que tout s'y fait toujours lire avec plaisir ; et c'est un plaisir que l'on aime à partager avec d'autres, quand on le peut.

Vous peignez de main de maître les torts des protestans, du moins d'un certain nombre d'entre eux, vis-à-vis de vous ; je n'ai garde de les excuser. Vous rendez aussi parfaitement les discours et les récriminations que ne manqueroient pas de vous objecter leurs ennemis, si vous aviez entrepris de plaider leur cause ; ce seroit, je l'avoue, autant d'argumens *ad hominem* pour vos clients persécuteurs. Mais, bien loin d'avoir aucune force contre vous, ce seroient plutôt pour vous de nouveaux sujets de triomphe et de gloire. Craindriez-vous qu'on vous reprochât d'être allé jusqu'à la bienfaisance pour des gens qui auroient été contre vous jusqu'à l'injustice? Quoi, vous, Monsieur, l'ami éclairé, le défenseur, le zélateur intrépide envers et contre tous de la liberté, de l'humanité, de la vertu, vous ne voyez pas, dites-vous, ce que vous auriez de solide à répondre à leurs objections? Vous ne le voyez pas! Je vous dirois volontiers là-dessus ce que l'auteur des *Provinciales* vouloit qu'on répondît à certaines calomnies des Jésuites ; et vous ne sauriez vous en gendarmer, car je n'aurois pas moins que toute vôtre âme et tout vôtre génie pour mes garants. Quels généreux sacrifices feroit-on jamais au bien public, si l'on devoit être arrêté par la crainte de servir des ingrats? Et ne doit-on pas tâcher de les convertir eux-mêmes sur ce point? Ce seroit, peut-être, leur rendre un plus grand service que de les mettre à couvert d'être persécutés eux-mêmes. Ce n'est pas à moi, Monsieur, à vous rien suggérer dans cette vue, trop heureux, si j'avois pu vous y faire penser. Dès que vous daigneriez y songer tout de bon, le reste écloroit assez de lui-même, et quel noble emploi ne seroit-ce pas du talent enchanteur que vous possédez si bien de vous faire lire.

Je suis[1] toujours, avec toute la considération et tout le respect possible, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

H.-D. Petitpierre[2]
l'aîné, pasteur à N.[euchâtel].

Je crois devoir vous avertir que c'est à l'insu de Mr P...[3] et même contre son intention que j'ai l'honneur de vous écrire.

à Neuchâtel, le 12 juillet 1764[4].

*N° 2141.*

A M. [Henri-David Petitpierre l'aîné, pasteur à Neuchatel][5].

A Motiers le 15 Juillet 1764.

Si mes raisons, Monsieur, contre la proposition qui m'a été faite par le canal de M. Pourtalès vous paroissent mauvaises, celles que vous m'objectez ne me semblent pas meilleures, et dans ce qui regarde ma conduite je crois pouvoir rester juge des raisons qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas, je le sais, de ce que tel ou tel peuvent mériter par la loi du talion, mais il s'agit de l'objection par laquelle les Catholiques me fermeroient la bouche en m'accusant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les persécuteurs, me diroient-ils, et vous vous dites Pro-

1. Ce qui suit, y compris la signature et le P.-S., est *INÉDIT*.

2. Henri-David Petitpierre, né en 1707, mort le 10 avril 1778, pasteur à Neuchâtel dès 1758.

3. C'est de Jérémie Pourtalès qu'il s'agit, de Jérémie Pourtalès que les précédents éditeurs désignent comme l'auteur de la lettre.

4. Les éditeurs de 1854 ont daté la lettre, au début, du 10 juillet, au lieu du 12.

5. Transcrit en 1908 de l'original autographe signé, et sans adresse, conservé au British Museum, Add. ms. 24024, fol. 71, 72. 4 p. petit in-4°, la dernière blanche Les précédents éditeurs donnent comme destinataire : « M. H. D. P. ».

testant! Vous avez donc tort, car les protestans sont tout aussi persécuteurs que nous, et c'est pour cela que nous ne devons point les tolérer, bien sûrs que, s'ils devenoient les plus forts, ils ne nous tolèreroient pas nous-mêmes. Vous nous trompez, ajouteroient-ils, ou vous vous trompez en vous mettant en contradiction avec les vôtres, et nous prêchant d'autres maximes que les leurs. Ainsi l'ordre veut qu'avant d'attaquer les catholiques je commence par attaquer les protestans, et par leur montrer qu'ils ne savent pas leur propre religion. Est-ce là, Monsieur, ce que vous m'ordonnez de faire? Cette entreprise préliminaire rejetteroit l'autre encore loin, et il me paroit que la grandeur de la tâche ne vous effraie guères, quand il n'est question que de l'imposer.

Que si les argumens *ad hominem* qu'on m'objecteroit vous paroissent peu embarrassans, ils me le paroissent beaucoup à moi, et, dans ce cas, c'est à celui qui sait les résoudre d'en prendre le soin.

Il y a encore, ce me semble, quelque chose de dur et d'injuste de compter pour rien tout ce que j'ai fait, et de regarder ce qu'on me prescrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par cent preuves invincibles, ce n'est pas un si grand crime, à mon avis, de ne pas courir après la cent et unième, surtout si elle n'existe pas. J'aime à dire des choses utiles, mais je n'aime pas à les répéter, et ceux qui veulent absolument des redites n'ont qu'à prendre plusieurs exemplaires du même écrit. Les protestans de France jouissent maintenant d'un repos auquel je puis avoir contribué, non par de vaines déclamations comme tant d'autres, mais par de fortes raisons politiques bien exposées. Cependant voilà qu'ils me pressent d'écrire en leur faveur; c'est faire trop de cas de ce que je puis faire, ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils sont tranquilles; mais ils veulent être mieux que bien, et c'est après que je les ai servis de toutes mes forces qu'ils me reprochent de ne les pas servir au delà de mes forces.

Ce reproche, Monsieur, me paroît peu reconnoissant de

leur part et peu raisonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat, hors d'haleine et couvert de blessures, est-il tems de l'exhorter à prendre les armes, tandis qu'on se tient soi-même en repos? Eh, Messieurs, chacun son tour, je vous prie. Si vous êtes si curieux des coups, allez en chercher votre part: pour moi, j'en ai bien la mienne; il est tems de songer à la retraite: mes cheveux gris m'avertissent que je ne suis plus qu'un vétéran, mes maux et mes malheurs me prescrivent le repos, et je ne sors point de la lice sans y avoir payé de ma personne. *Sat patriæ Priamoque datum.* Prenez mon rang, jeunes gens, je vous le cède; gardez-le dans votre vigueur comme j'ai fait dans la mienne, et après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiscrétes et des reproches déplacés que je ne m'en tourmenterai désormais.

Ainsi, Monsieur, je confirme à loisir ce que vous m'accusez d'avoir écrit à la hâte, et que vous jugez n'être pas digne de moi; jugement auquel j'éviterai de répondre, faute de l'entendre suffisamment.

Recevez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

---

*N° 2142.*

[M.-M. REY À ROUSSEAU][1].

La crainte, mon cher Rousseau, de vous mettre dans l'inquiétude m'engage à vous mander que votre première partie m'est bien parvenue avant-hier; je suis occupé à en faire la

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 219, 1/2 p. de texte in-4°, l'adresse (à Motiers-Travers) au verso. Cachet aux initiales, sur pain à cacheter.

lecture et je vais travailler à l'impression. Vous avez bien des amitiés de ma famille et de la chère Commère Du Moulin; je suis fâché que mon tems ne me permette pas de lire cet ouvrage de suite. La Gazette d'Utrecht a annoncé votre prétendue lettre à l'Archevêque d'Auch; j'ai demandé qu'on se rétracte et ils l'ont fait comme vous le verrez dans la feuille inclus. Je crois vous avoir dit que je vous ai envoyé par ami, Mr Babu des Marais, 1 Emile Chrétien 4 vol., 1 Tome 3 de vos Œuvres, et l'ouvrage de M. Roustan.

Je salue Madlle Le Vasseur et suis, quoiqu'à la hâte, de tout mon coeur tout à vous.

Rey

A Amsterdam le 13e Juillet 1764.

J'ai parcouru les 5 premiers volumes de vos Œuvres, édition Du Chesne, mais je ne crois pas devoir m'y conformer : il y a tant de choses qui ne sont pas de vous.

---

*N° 2143.*

[Mme de Boufflers à Rousseau][1].

A Paris le 15 juillet 1764.

J'ai vu, Monsieur, par une lettre que vous avez écrite au Chevalier de Lorenzi que vous n'approuviez pas la résolution que j'ai prise d'envoyer mon fils à Leyde. C'est mon sort d'être critiquée presque généralement sur ce qui concerne son éducation; j'en suis affligée, mais non pas découragée. Je me suis tenue au parti que j'ai cru le meilleur après de longues et sérieuses réflexions, et comme

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t I, p. 54-57.

ce parti est contraire à mon inclination et à mes intérêts envisagés d'un certain côté, il me semble qu'il ne doit pas m'être suspect, que je puis me tenir tranquille, et que si j'ai mal choisi faute de lumière, je n'ai rien du moins à me reprocher. Si vous saviez, Monsieur, combien je m'affermis à croire et à sentir qu'on est vraiment heureux lorsqu'on emploie tous ses efforts, toute son application à s'acquitter de son devoir, vous verriez que j'ai fait plus de progrès dans la philosophie que je n'avois lieu de l'espérer de ma foiblesse, et ce qui me persuade que j'y dois compter jusqu'à un certain point, c'est que j'ai l'expérience que je puis souffrir la critique sans impatience et sans ressentiment. Ce n'est pas assurément de la vôtre dont je veux parler, elle seroit capable de m'ébranler si des motifs supérieurs ne me soutenoient, et je me sens bien éloignée d'être insensible à votre approbation, mais on ne peut soumettre son opinion à personne. Le voyage que j'ai fait en Hollande m'a même confirmé dans la mienne ; j'y ai vu de la simplicité, de la sincérité, des moeurs et bien des vertus républicaines, et je persiste à croire que mon fils ne pourroit être mieux nulle part. J'ajouterois que j'ai aperçu en lui un changement avantageux, si je n'avois interdit à l'espérance aussi bien qu'à la crainte tout accès dans mon coeur. Ces deux passions amollissent trop le courage, et on les doit bannir autant qu'il est possible lorsqu'on s'engage dans quelque entreprise importante. J'ai été agréablement surprise pendant mon séjour à La Haye. Un jour que je dinois chez l'ambassadeur de France, le comte de Bentinck, premier noble de la république et homme d'un caractère vraiment estimable, qui étoit auprès de moi à table, me dit, sans qu'il fût question de vous : « Madame, permettez que je vous porte la santé d'une personne que je respecte infiniment et que je sais que vous aimez beaucoup, en un mot, celle de Jean-Jacques Rousseau. » Je lui répondis qu'il ne pouvoit me faire un plus grand plaisir, et que je vous le manderois. Son frère, le comte Charles Bentinck, le plus noble et le plus vertueux républicain qu'il y ait jamais eu, est aussi votre admirateur et

votre ami. Ils n'ont point eu de part à la condamnation de votre livre[1]. Etant à Amsterdam, j'ai voulu voir le libraire Rey, parce que je me suis rappelée qu'il avoit eu un bon procédé pour mademoiselle Levasseur et que je crois que vous êtes content de lui. Il étoit à la campagne, je doute même qu'il sache jamais mon intention. Mon voyage auroit été charmant sans la mort de M. de Luxembourg, qui m'a fort affectée, principalement à cause de Madame la maréchale et de vous. Quoique je vous écrive rarement, mon amitié ne s'afloiblit point, et je m'assure que vous en êtes convaincu. D'abord que je reçus cette fâcheuse nouvelle, je m'occupai de la douleur que vous en auriez, et je la partageai sincèrement. Je suis dans une ignorance absolue et pénible sur tout ce qui vous concerne. Je vous prie de m'écrire en détail de votre santé, de vos affaires, de vos projets, de vos occupations, vous me le devez, et ce seroit une véritable faute contre l'amitié de rien omettre. Pour moi, voici le sommaire de ce qui me regarde. Je suis revenue de Hollande au bout d'un mois dans une santé parfaite. J'habite à la campagne depuis quinze jours avec trois ou quatre personnes ; j'y suis absolument livrée à la lecture ; j'écris beaucoup aussi. J'ai pour délassement une société sûre et agréable, je m'y plais fort. Je fais de temps en temps des courses à Paris pour voir Madame la maréchale ; elle se porte bien et va passer quelque temps à Montmorency. Le Chevalier[2] a beaucoup souffert de la goutte ; il est toujours aussi déraisonnable qu'il faut pour me divertir. M. le prince de Conti se porte bien ; il est et sera toujours de vos amis. Je suis forcée d'interrompre ma lettre, je la reprendrai au premier moment.

21 juillet [1764].

Voilà un grand intervalle causé par une multitude de petites affaires assez peu intéressantes. Je ne sais plus où j'en suis ;

1. Mme de Boufflers parle ici de la condamnation de l'*Émile* et non de celle des *Lettres de la Montagne,* comme Streckeisen-Moultou l'a supposé. [P.-P. P.]
2. « de Lorenzi. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

la longueur de cette lettre m'effraye. De grâce, ne vous mettez point en colère, et ne répondez pas avec dureté (comme il vous est arrivé quelquefois) à une chose qu'il faut absolument que je vous dise ; je mérite que vous ayez égard aux motifs qui me font toujours agir vis-à-vis de vous. Je crains que vous n'ayez besoin d'argent, et cette appréhension est pour moi une peine des plus grandes. Je ne vous en parle qu'à la dernière extrémité, mais sachant à peu près ce que vous aviez, je juge que vous en devez manquer. Je conçois que votre générosité vous fasse dédaigner de recevoir le superflu de quelque main qu'il vienne, il n'en est pas ainsi de ce qui est nécessaire pour vivre, et vous ne pouvez sans m'offenser vivement me refuser de tâcher de vous le procurer. Donnez-moi de votre amitié une preuve si forte et si distinguée, je vous le demande avec les plus vives instances ; nul scrupule ne doit vous arrêter avec une personne capable de sentir le prix de cette faveur et qui croit à la vertu.

---

*N° 2144.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Môtiers-Travers, le 15 Juillet 1764.

Le 2. de ce mois, mon cher Rey, je fis partir à votre adresse la première partie de mon manuscrit ; si d'aujourd'hui en huit je reçois, comme je l'espère, avis de sa réception, je ferai partir le même jour la seconde et dernière partie contenant trois cahiers.

En attendant, comme vous pourriez avoir déjà mis en train l'ouvrage, je joins ici une addition et une correction : toutes

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 116.

deux peu importantes, mais que je vous prie cependant de placer avec attention dans un ouvrage où l'exactitude et la justesse sont essentielles.

Changement page 30[1].

au lieu de ces mots :

*Je me perds, je me noye dans cet océan d'injures et de bêtises. Tirons de cet abîme un seul &c.*

mettez ceux-ci :

*Je me perds, je m'embourbe au milieu de tant de bêtises. Tirons de ce fatras un seul &c.*

Addition page 45.

A la fin de l'alinéa qui finit par ces mots :

*car enfin un mort peut n'être pas mort* ( ).

ajoutez ceux-ci à la suite du texte :

*Voyez le livre de M. Bruhier.*

De sorte que l'alinéa ainsi augmenté finira de cette manière :

*car enfin un mort peut n'être pas mort* ( ). *Voyez le livre de M. Bruhier*[2].

J'ai trouvé aussi quatre vers qui vont si bien à la première partie que je vous prie de les mettre en Epigraphe au titre ; les voici :

Quod si accusator alius Sejano foret,
Si testis alius, judex alius denique ;
Dignum faterer esse me tantis malis,
Nec his dolorem delenirem remediis.

1. « Le passage se trouve, tel que l'auteur l'a corrigé, dans la Seconde Lettre et fait partie de l'alinéa qui commence par « *Comment les suivre* » page 69 de l'édition originale in-12°. » (*Note de Bosscha.*) Il faut lire : page 61 de l'édition originale in-12. L'édition in-12 que Bosscha a eu sous les yeux n'est pas l'édition originale, laquelle a quatre cartons et un errata. Dans l'édition in-8°, le passage en question se trouve p. 93. [Th. D.]

2. « La citation du livre de Bruhier (*sur l'incertitude des signes de la mort*) se trouve dans la Troisième Lettre. » (*Note de Bosscha.*) V. p. 141 de l'édition in-8° et 93 de l'édition in-12. [Th. D.]

J'aurai soin de chercher aussi une épigraphe à la seconde partie, afin que l'une soit comme l'autre.

Si l'envoi des livres que je vous ai demandés n'est pas encore fait, je vous prie d'en retrancher le Tome IV de Buffon ; car on m'envoye de Paris ce Tome relié, avec les Tomes X et XI. Si l'envoi est déjà fait, marquez-moi si, sans vous être à charge, ce livre ne pourroit pas être remis pour votre compte à quelque libraire de ce pays. Autrement je l'aurai à double.

Lorsque vous m'enverrez de l'argent, ce qui n'est point pressé, vous aurez soin d'en déduire le prix des livres que vous m'avez envoyés. Mes remercîmens à M. votre fils des estampes dont il veut bien me faire le cadeau. S'il s'en débite quelques jolies en paysages ou en portraits, vous m'obligerez de m'en faire l'emplette, et de me les envoyer par occasion. J'embrasse de tout mon coeur ma chère commère, ma filleule, tous vos enfans et leur Papa.

J. J. Rousseau

Ayez soin de m'envoyer vos bonnes feuilles à mesure que vous les tirerez. Ne pourroit-on pas imprimer l'ouvrage par demi-feuilles, afin que, s'il s'en trouvoit quelqu'une qu'il fallût absolument refaire, la dépense et le retard fussent moindres ?

---

*N° 2145.*

A Monsieur,
Monsieur Lenieps
Banquier, rue de Savove
A Paris [1].

A Motiers, le 15 juillet 1764.

Je voudrois, cher Lenieps, vous écrire plus souvent, surtout dans un tems où vous avez besoin des consolations de vos amis ; mais moi qui suis dans le même cas, ai de plus les importunités sans relâche des survenans, et il ne me reste d'autre moyen de respirer surtout dans la belle saison que de m'échaper de chez moi pour aller errant à droite et à gauche, et donner le change aux désoeuvrés ; cette vie fugitive me laisse peu en état d'écrire, et l'on ne trouve ni papier ni postes dans les rochers et sous les sapins. D'ailleurs j'évite autant que je puis les maisons de connoissance, aimant mieux ma liberté dans le plus mauvais cabaret, que les fastidieuses façons des gens étoffés en ce pays. Vôtre empressement d'y venir me prouve bien que vous ne le connoissez pas. Pour moi, si je n'étois pas obligé d'y vivre, je n'y resterois pas vingt-quatre heures. Il n'y a pas un peuple sur toute la terre, dont les gouts soient plus antipathiques aux miens, et je connois peu de pays où l'on vive aussi chèrement. L'abondance de l'argent et la rareté des denrées en augmentent le prix tous les jours. Bientôt si nous voulons vivre, il nous faudra manger des montres et des toiles peintes ; car l'agriculture est absolument abandonnée pour des arts plus lucratifs.

J'ai été, il y a quinse jours, voir le Papa Roguin à Yverdun où j'ai été très fêté, et dont je suis reparti à regret ; mais

1. Transcrit en mai 1878 de l'original autographe appartenant alors à M. Griolet. [Th. D.] — C'est la « quarante-deuxième » lettre, dans le recueil ms. de 1795. [P.-P. P.]

quand je suis hors de chez moi je ne puis demeurer en place. L'expérience constante que j'ai que l'air de Motiers quoi qu'assez bon en lui-même est mauvais pour moi, me fait résoudre malgré ma répugnance à déménager, et ma paresse, à m'aller chercher quelque habitation dans le bas. Je compte passer le tems durant lequel je peux aller, à visiter le pays ; et si je trouve à me nicher, je délogerai le printems prochain si je vis encore ; car il faut vouloir ce qu'il plait à Dieu.

On dit que l'affaire du s^r Covelle continue à faire du bruit et à occasionner des brochures à Genève, et l'on ajoute que parmi celles-ci, il y en a deux ou trois de vôtre ancien prétendant gendre, (lequel eut mieux valu que le préféré) qui sont assés bonnes.

Mais les nouvelles de ce pays-là ne m'intéressent plus du tout. Il s'est fait en moi une révolution que je n'aurois jamais imaginée. La plus profonde indifférence a succédé à mon ancien zéle pour la patrie, Genève est pour moi comme n'existant plus ; et les sotises qui viennent de ce pays-là n'ont pas même le pouvoir de me faire rire. La raison, l'indignation n'ont point produit en moi ce changement. Il s'est fait de lui-même, ma volonté n'y a point de part. L'intérest ne survit pas longtems à l'estime. Les Genevois devenus brillans et lâches sont à mes yeux cent fois au-dessous des François. Bon jour, cher ami, je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

Je vous remercie des lettres du ch^er de Lorenzi, que vous m'avez fait parvenir : mais je suis fâché qu'il vous ait pour cela constitué en fraix : c'est une observation que j'aurai soin de lui faire, la prémière fois que je lui écrirai.

*N° 2146.*

A Monsieur
Monsieur J. J. Rousseau

à Motiers dans la Comté de Neufchatel
par Pontarlier. A Motiers[1].

(Lettre de Lenieps.)

Paris, 20e juillet 1764.

Mon bon et cher ami,

Je vous ai écrit les 10e avril, 29e mai et 11e Juin. Les deux dernières renfermoient des lettres de Mr le Chr de Laurenci. J'ai cru bien faire en vous les acheminant : je sais que ce Cavalier est en campagne ; s'il eût été en Ville, j'aurois été le voir, moins pour apprendre si vous les aviez reçues que pour savoir de vos nouvelles. Votre lettre de désaveu sur celle que l'on vous attribuait à l'Arc d'Auch a fait toute la sensation possible, et on vous en a su bon gré. Vous y avez monté une garde à Mr de V., à laquelle il se donnera bien de garde de témoigner sa sensibilité ; il aimera mieux être couvert de cette courte honte que de s'exposer à voir les preuves de l'imputation, et il ne sera point battant de peur d'être battu. On veut que ce soit lui qui ait fait la lettre à l'Archevêque D'Auch[2], et c'est ce qui fait le bon mot de l'épigramme qu'on lui a envoyée de Genève sur la mauvaise réception qu'il fit à un Genevois et à un Italien ; on vous en aura fait part, ce qui me dispense de la tracer, et vous aurez vu un oubli bien étonnant,

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe, non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e; chiffre postal 10d, cachet armorié sur cire rouge.

2. La prétendue lettre à l'archevêque d'Auch était de Pierre-Firmin Lacroix, avocat à Toulouse, et non pas de Voltaire.

et une guerre ouverte à la Nation genevoise. Malgré tout son esprit, il n'est pas ici en bonne odeur. L'envie de s'enrichir domine si fort à Genève que l'on y oublie ce que c'est que l'amour de la Patrie et que l'on y perd le goût de la liberté. Il leur faudroit un échec qui les rappelleroit à leurs devoirs. On y est en mouvement pour procéder à une nouvelle Election des 200, dès qu'il sera mort encore un membre de l'ancien ; ceux qui aspirent s'étayent de protections, et peut-être verrons-nous sur les rangs bien des citoyens, lassés de se tenir à leur place. C'est à quoi je m'attends sur les relations que je reçois et qui ne sont que glace, dont bien me fâche.

J'aime à voir dans mes amis et dans mes connoissances l'empressement marqué de savoir de vos nouvelles, et désirans que quelque chose sorte encore de votre plume. Il ne se passe point de jour que vous ne soyez la matière de nos entretiens, et cela me fait oublier mes peines. Je suis maintenant en instance pour faire rapporter la dot et les biens réservés de ma fille pour l'avantage de mon petit-fils, et M. Elye de Beaumont a bien voulu me prêter son ministère pour me défendre. Vous savez que c'est lui qui a défendu les Calas, et qui défend actuellement à la Grand'Chambre le mariage des Protestans dans la cause particulière des S^rs^ Potin. Il a fourni des mémoires écrits avec force. Je voudrois pouvoir vous les envoyer sans fraix.

Nos Cantons ont été exemptés de la grêle qui s'est fait sentir en tant d'endroits. Les vignes de la Côte en ont été endommagées et les environs de Genève aussi. Jamais la campagne ne fut si belle et la récolte si abondante : cependant tout est cher. Valmalète a loué le jardin de Passi cent louis, et il n'est pas encore parti pour la Flandres, où l'on a dit qu'il devoit se retirer. Le fils de M. Romilly est en Touraine pour l'éducation d'un jeune homme, et il s'y trouve bien. Je vois souvent le père, qui vous est très attaché. M^r^ Duvoisin, le Chapelain d'Hollande, avait épousé une D^lle^ de Normandie, assez riche, et qui vient de mourir à la suite de sa première couche. Je vous en parle parce qu'il a été souvent vous

voir à Mommorenci. Son collègue ressemble à sa figure.

J'en étois ici quand j'ai reçu votre lettre du 15 Cour[t], qui m'a réjoui et affligé, réjoui en ce que j'avois de vos nouvelles, et affligé en ayant vu le peu de contentement que vous avez. Mon bon ami, ce n'est point le pays que je me suis proposé d'aller voir, c'est vous, car j'ai de ses habitans une idée égale à la vôtre. Je ne comptois cependant pas que les vivres y fussent chers, mais le contraire. Sans doute que Môtiers est sur une hauteur, puisque vous cherchez un fond, que je croirois moins salubre pour vous, mais quelque chose à mi-côte qui, en vous éloignant du lieu principal ôtat aux oisifs le désir de vous aller troubler. Je pense encore que les courses qu'ils vous occasionnent sont nuisibles à votre santé : il faut de l'exercice mais le trop est trop. Je sais que l'on ne trouve pas de l'encre et du papier sur les rochers et sous les sapins, mais je sais que l'on peut les porter et qu'il n'est pas possible qu'actif comme vous êtes vous puissiez rester dans l'inaction, et ne pas jeter des notes sur le papier, si vous ne vous occupez pas d'un ouvrage suivi. Vos amis se trouvent si bien de tout ce que vous avez écrit qu'il n'est pas surprenant qu'ils souhaitent que vous les enrichissiez encore. Vos ouvrages sont aujourd'hui ma seule bibliothèque, et je m'occupe bien plus de vous que de mon misérable procès. Par l'événement, ce que vous dites eût mieux valu, mais pas le fait. Je ne pouvois y souscrire. Si ce premier n'avoit pas essuyé mon refus, jamais celui-ci n'auroit eu mon suffrage. C'est ce que je vais vous éclaircir. J'avois vu nombre d'écarts du premier pendant mon séjour en cette Capitale ; ce n'étoit pas simple brutalité, mais folie ; je le connoissois d'un interêt sordide et d'une violence extrême, malade d'ailleurs d'une hidrocelle, par conséquent n'ayant rien de ce qui pouvoit faire le bonheur d'une femme. La manière dont il s'y prit pour ma fille étoit encore un vice de plus ; et enfin, par ce mariage, ma fille eût été obligée de donner 40 m. £. à l'État, et je la perdois pour toujours, puisque je ne l'aurois pas suivie à Genève et qu'elle eût perdu le plus grand de tous les amis. Je persistai donc dans mon refus, et

elle ouvrit les yeux : ce ne fut pas sans peine. Bientôt nous vinmes à Paris. Valmalete, moins ami qu'intéressé, écoute les sollicitations du nouveau, et comme il avoit accès chez moi, il porta à mon insu des sollicitations à ma fille. On fut introduit, et au bout de quelques semaines ma fille m'en fit l'ouverture, et le même jour le demandier (*sic*) et Valmalete en firent autant. J'exposai à ma fille toutes mes raisons de refus pour son bonheur, et j'ajoutai que, comme elle pourroit penser qu'ayant refusé le premier, je pouvois avoir des raisons particulières pour en faire autant du second, je dis qu'après ce que je venois de lui exposer, que si elle persistoit, je lui donnerois les mains. Elle persista. Valmalete lui avoit gâté l'esprit. Il en eut une boite d'or, et le mariage à peine consommé, on regarda Valmalete comme ennemi, et on manqua d'égards pour moi. J'aimois trop ma fille pour y prendre garde ; elle sentoit trop sans me rien dire, le tort qu'elle s'étoit fait, et je ne sus bien ses plaintes que dans son lit de mort, que je ne savois point voir, tant ma tendresse et mon amitié m'aveugloient, et dans le bien qu'elle me fit, je ne sus pas voir qu'il pouvoit m'être contesté et qu'il falloit un mot de sa main, qui m'eût épargné un nombre de chagrins. Si j'eusse eu l'âme intéressée, j'aurois tout vu et tout prévu et il ne m'auroit rien coûté d'enfoncer le couteau en lui annonçant sa fin, pendant que je faisois le contraire et que je la rassurois sur les craintes qu'elle pouvoit avoir. Dieu tout puissant, qui me fites un coeur droit et aimant, vous avez vu mes angoisses et vous les voyez encore. Tout me retrace ma fille et votre amie, et mes yeux ne s'épuisent point à verser des larmes, ni mon coeur à s'abreuver de fiel, et pour mettre le comble à mon adversité, vous m'avez été enlevé vous dans le sein duquel j'aimois à me répandre, et le seul ami qui me fût resté.

Je vous parlerois mal des affaires de Covelle, et même de nouvelles représentations qu'on me dit avoir été faites au sujet d'un prosélyte pour régent de classe. Je viens d'apprendre que Mr Michely étoit mort et que l'on ne s'occupoit que de l'Election à faire.

[Il est peut-être nécessaire de traduire en clair le galimathias de la page précédente. Le Nieps expose qu'ayant repoussé un premier prétendant à la main de sa fille, il ne voulut point s'opposer formellement à la demande d'un second. Qu'aussitôt après le mariage, la jeune femme fut malheureuse, mais le cacha et ne l'avoua à son père qu'à son lit de mort. Elle était riche, ayant personnellement hérité d'un oncle, et, en mourant, manifesta le désir de laisser une somme importante à son père. Par délicatesse et pour ne pas lui laisser voir qu'il la sentait perdue, celui-ci ne lui demanda pas d'exprimer cette volonté par écrit. D'où le procès avec le gendre, Lambert.]

---

*N° 2147.*

A MONSIEUR
MONSIEUR DE LUC PERE,
A GENÈVE [1].

A Motiers le 20 Juillet 1764.

J'apprens avec grand plaisir, mon cher Ami, que vous et toute vôtre famille jouissez d'une bonne santé, et je suis aussi fort sensible à vôtre souvenir. J'ai eu peu d'entretien avec M. Rey [2] sur les affaires de Genève. Je desire passer en paix le

1. Transcrit, le 29 mars 1912, à Londres, de l'original autographe signé, faisant alors partie de la collection A. Morrison. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e, sans marque postale. Cacheté d'un pain à cacheter, avec l'empreinte de la devise. Il y a deux copies de cette lettre dans le premier ms. Adert, fol. 165, 166 et fol. 272-274 (cette dernière, de la main de Ph. Plan) ; elle est également copiée dans le 2e ms. Adert, p. 340, 343. [Th. D.]

2. La présente répond à une lettre *INÉDITE* de De Luc du 16 juillet, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, et débutant ainsi : « Je profite, mon très cher Concitoyen, d'un petit voyage que Mr Aimé Rey va faire dans vos quartiers pour vous donner de mes nouvelles.... Mr Rey vous informera de bouche de ce qui se passe actuellement ici. C'est le même qui a écrit la lettre de Venise que Mr d'Ivernois vous a communiquée. Mr Rey a demeuré environ dix ans à Venise depuis que vous l'avez quité : c'est un de nos bons Concitoyens, zelateur de la Liberté et de l'observation des Loix. Vous pouvez lui confier en toute sureté la lettre qu'il vous plaira me faire l'amitié de m'écrire, et dans laquelle je vous prie de me marquer le tems auquel nous pouvons esperer le delicieux plaisir de vous voir.... »

peu de jours qui me restent et ne plus penser aux choses qui peuvent réveiller en moi des souvenirs chagrinans. Je vous souhaite de tout mon coeur plus de succés dans vos démarches que je n'en prévois; mais comme j'ai l'ame navrée l'esprit abattu et que je ne suis plus en état de penser à rien, c'est la chose du monde la plus inutile que de me communiquer vôtre réponse[1] avant que de la faire, dans l'aneantissement où je suis je ne saurois y donner l'attention nécessaire pour en juger.

Il me paroit que l'immense crédit de vos adversaires ne doit vous laisser aucun espoir satisfaisant d'une démarche faite dans un tems si défavorable, et de ses suites. Ne vaudroit-il pas mieux attendre pour ne rien gâter? Si toutefois vous voulez suivre absolument vôtre projet, voici les conseils que je prendrai la liberté de vous donner et dont il me semble que l'amitié et l'occasion me font doublement un devoir.

Gardez-vous de faire aucun mouvement que la promotion du Deux cent ne soit faite: car avant cela vous auriez contre vous toute la multitude des aspirans, au lieu qu'après, vous n'aurez contre vous que les élus, et tous les autres seront des mécontens qui se réuniront à vous sinon par zéle, au moins par humeur.

Attachez-vous à faire dans vôtre Ecrit un ouvrage qui se fasse lire, pour cela évitez la diffusion et gardez-vous de tout dire. N'exposez que les raisons de poids ne faites qu'entrevoir les autres. Qui dit tout ne dit rien, car on ne le lit pas.

Je sais le respect que je dois à votre age et à vôtre expé-

1. Dans la même lettre du 16 juillet, De Luc disait : « Nous ne perdons point de vue votre réponse et nous avons acquis un correcteur qui nous sera comme je l'espère, d'une très grande utilité : elle ne sortira de ses mains que pour passer dans les vôtres... » Il s'agit d'un écrit, auquel Vieusseux a travaillé avec De Luc, et qui a paru le 1er janvier 1765 : « *Réponse aux lettres écrites de la Campagne,* in-8° de 316 p. Rivoire, n° 794 : « Ecrit très important, expliquant, par les lois et par l'histoire, les droits de la bourgeoisie. » Desnoiresterres (*Voltaire et J.-J. Rousseau,* p. 330) l'attribue par erreur à d'Ivernois, attribution absurde, car le négociant François-Henri d'Ivernois (1722-1778), le correspondant de Rousseau, était tout à fait incapable de rédiger un écrit de ce genre, et quant à son fils François, il n'avait pas encore huit ans à la fin de 1764, étant né le 9 avril 1757. [Th. D.]

rience. Mais je sais aussi quels sont les devoirs de l'amitié dans une occasion de cette importance. Devenez plus insinuant, mon bon ami, cela vous manque. Sachez avoir quelquefois tort avec vos Concitoyens, même quand vous avez raison. Tant qu'il y aura deux partis dans la bourgeoisie, vous ne ferez rien. Reunissez tout à quelque prix que ce soit, et pour cela sachez au besoin changer de ton. Vous ne ferez jamais de bonne besogne qu'en vous attachant à pratiquer ce conseil.

Je ne sais ni si ni quand je pourrai me rapprocher de vous. Mais si je puis entreprendre cette petite course, ce ne sera que pour égayer et récréer ma tête et mon coeur malades. Je ne veux penser à rien de sérieux, entendre ni dire un seul mot d'affaires ; je ne veux passer la journée entiére qu'à courir les champs ou faire des écuelles. La raison me tue ; je voudrois être fou pour être sain, au premier mot sensé que j'entends prononcé je décampe à l'instant, et l'on ne me revoit plus. Voila surquoi vous pouvez compter : voyez si c'est la peine de faire un voyage pour aller voir un pareil polisson. Si cependant je m'approche assez pour vous mettre à portée, j'en donnerai avis à nôtre ami ; mais je ferai mes conditions, je vous en préviens d'avance. Je vous embrasse de tout mon coeur, vous et vos fils.

J. J. Rousseau

Je n'ai nul avis de ma Musique je crains qu'il ne lui soit arrivé chapechutte[1]. Si cela est, m'en voila tout consolé, ce seront des chansons perdues. Puissions-nous n'avoir jamais de plus grand malheur[2].

1. Rousseau emploie l'expression de *chape-chute* dans le sens inexact de « mésaventure », que lui avait déjà attribué M^me de Sévigné. A proprement parler, ce mot signifie une bonne aubaine due à la négligence ou au malheur d'autrui. (*Cf.* La Fontaine, *Le loup, la mère et l'enfant* :

« Messer loup attendoit chape chute à la porte ».)

2. Le P.-S. répond au passage suivant de la lettre de De Luc du 16 juillet, citée fragmentairement plus haut : « Je me réjouis par avance de jouer sur ma flûte vos airs de mandoline, lorsqu'ils seront gravés. »

*N° 2148.*

A M. Duchesne, libraire à Paris[1].

Motiers, le 20 juillet 1764.

Je ne suis pas plus malade qu'à l'ordinaire, Monsieur; mais je suis errant non-seulement pour donner le change aux désoeuvrés qui m'accablent, mais aussi par raison de santé. L'expérience constante que l'air de ce lieu, quoique bon en lui-même, est mortel à mon état, me force malgré ma faiblesse et mon indolence à me chercher une autre habitation, et je destine le reste de la belle saison à cette recherche, afin de pouvoir déloger avant l'hiver; car je sens que, si je passe encore ici cet hiver, il est impossible que j'y résiste.

Je ne vous écrivois pas, à cause de ma vie errante, qui m'en ôte la commodité, et aussi que, n'ayant rien de pressé à vous dire, j'attendois que quelque nouveau sujet m'y déterminât. Je vous remercie du soin que vous avez eu de répandre ma lettre; j'espère qu'elle aura désabusé le public, ou il faut qu'il aime bien à être trompé, d'autant plus qu'on sait que ce n'est pas trop ma coutume de me cacher, ni de désavouer mes ouvrages.

Vous avez très-bien fait de renvoyer les deux volumes de l'*Histoire naturelle* à M. Panckoucke, puisque vous aviez déjà eu l'attention de me les acquérir avec le quatrième ; ces trois volumes, avec ce que vous y joindrez et ce qu'il y a déjà du précédent envoi, forment un petit compte assez honnête dont je vous prie de m'envoyer la note, afin que je le fasse solder.

Je ne me soucie pas des estampes dans des livres, je les aime mieux à part pour mon porte-feuille, et celles que je préfère toujours sont les paysages et les portraits des per-

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay (*Œuvres inédites,* t. I, p. 150-152).

sonnes illustres, soit du siècle dernier, soit de celui-ci : mais quand les noms n'y sont pas, je vous prie de les y mettre; car je ne saurois deviner. Voyez-vous toujours M. Coindet? marquez-moi, je vous prie, ce qu'il fait et comment il se porte.

Il faut, mon cher monsieur, que je vous demande encore un exemplaire de l'édition in-8° en dix volumes, et je vous prie de vouloir bien envoyer de ma part cet exemplaire à M. Panckouke, qui m'envoie directement l'*Avant-coureur* et un autre journal, et qui ne veut pas que je les lui paye. Je m'acquitte un peu à vos dépens, mais ce sera la dernière fois ; à moins que vous ne vouliez me passer cet exemplaire en compte, ce qui serait très-juste assurément.

A propos de cette édition, vous y avez omis une pièce que je vous avais indiquée, et qui est dans un *Mercure* de 1751. Je suis touché et reconnaissant de tout ce qu'il y a d'obligeant et d'honnête dans l'introduction du volume des *Maximes*. J'aime à croire que c'est à M. l'abbé de la Porte que je dois un procédé si généreux et même si courageux dans la circonstance. Quant aux maximes, je sens bien qu'un auteur ne peut être content d'un choix qu'il n'a point fait lui-même ; il n'y a pas beaucoup de fautes d'impression dans l'ouvrage ; mais il y a pis, des contresens qui le défigurent et trompent le lecteur.

### *N° 2149.*

### A M. [Duchesne, à Paris][1].

[Vers le 20 juillet 1764].

Note d'estampes que j'ai dans des livres, et que je voudrois avoir séparément pour les mettre dans un portefeuille, et de bonnes épreuves s'il y a moien.

1. *INÉDIT*. Transcrit en janvier 1890 de l'original autographe non signé, qui m'a été communiqué par M. Eugène Charavay, et qui a passé en vente le 18 jan-

1. Les planches de l'hist. nat: in quarto. Non les planches d'anatomie, mais seulement celles qui représentent les animaux vivans. M. Panckoucke pourra peut-être nous les procurer.
2. Toutes les planches et vignettes de l'Eneide italienne, et à double celles qui représentent Virgile et Annibal Caro.
3. Le portrait du philosophe bienfaisant qui est à la tête de ses ouvrages.
4. Le portrait du mareschal de Luxembourg qui est dans l'Histoire de la maison de Montmorenci.
5. Les estampes et vignettes qui sont dans les épitres de M. Dorat.

N'est-il pas question de la suite des planches de l'Encyclopedie ?

*N° 2150.*

[Mme Boy de la Tour à Rousseau][1].

A Lion, ce 20 juillet 1764.

Rien de plus obligen, mon bon ami, que votre chère lettre du 7, sans discrétion je me hate d'y répondre pour vous en témoigner ma reconnaissance et vous assuré que rien ne saurai changer les sentiment déstime et d'amitié que je vous ay voué ; c'est avec chagrein que je voies que ma maison ne peut convenir à votre santé qui m'est trop précieuse pour auser murmuré de ce que vous la quittés, je souhaite, mon cher amis, que vous trouviez une qui vous convienne à tous ses égard et que vous m'en ouvrié la porte quand je serai à porté de vous allé voir.

vier 1890. J'ai revu cette pièce le 6 novembre 1908, communiquée par M. Noël Charavay, et je l'ai fait acheter par la Bibliothèque de Genève, où elle a été cataoguée sous la cote ms. fr. 245. Elle devait sans doute accompagner la lettre à Duchesne du 20 juillet 1764. [Th. D.]

1. Transcrit de l'imprimé en 1892 par M. H. de Rothschild, *loc. cit.*, p. 281, 282, et corrigé d'après l'original, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Vous n'avez qu'à remettre à M^r Boy les 400 livres appartenant à Mad^elle Levasseur, il lui en donnera une quittance ; ils seront tout de suite couché sur nos livres à l'interai ordinaire, je suis charmé davoir cette ocation à l'obliger, je lui fais mill salutations.

Ma fillie que j'ose dire n'être orgueilleuse de rien s'avise de l'aitre de votre obligen souvenir, vous en remercie et vous prie par retour d'atachement de lui conserver le vautre. Que vous dirai-je de Julie, c'est toujours la même étourdie qui aimme de tout son coeur son cher neveu ; mes fils ne veulent pas aitre oublié et me prie avec mon neveu de vous présanter leurs devoirs vous enverrai-je également la quaisse chandelle quand la saison le permettra ?

je suis charmé que le petit séjour que vous avès fais chez Mad^e Luze vous aye fait plaisir, surement il ne sera pas si grand que celui que vous lui auré fait j'en juge par moi-même qui en aurai un infini à vous prouver de bouche, mon cher ami, toute l'amitié de votre dévouée.

Boy de la Tour

*N° 2151.*

A M^me [de Créqui] [1].

(Réponse au n° 2106.)

Motiers-Travers, le 21 juillet 1764.

Vous ne m'auriez pas prévenu, Madame, si ma situation m'eût permis de vous faire souvenir de moi ; mais si dans la prospérité l'on doit aller au-devant de ses amis, dans l'adversité il n'est permis que d'attendre. Mes malheurs, l'absence et la mort, qui ne cessent de m'en ôter, me rendent plus précieux ceux qui me restent. Je n'avois pas besoin d'un si triste

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

motif pour faire valoir votre lettre ; mais j'avoue, Madame, que la circonstance où elle m'est venue ajoute encore au plaisir qu'en tout autre temps j'aurois eu de la recevoir. Je reconnois avec joie toutes vos anciennes bontés pour moi dans les voeux que vous daignez faire pour ma conversion. Mais, quoique je sois trop bon chrétien pour être jamais catholique, je ne m'en crois pas moins de la même religion que vous : car la bonne religion consiste beaucoup moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait. Ainsi, Madame, restons comme nous sommes ; et, quoi que vous en puissiez dire, nous nous reverrons bien plus surement dans l'autre monde que dans celui-ci. C'eût été un très grand honneur pour votre gouvernement que J. J. Rousseau y vécût et mourût tranquille ; mais l'esprit étroit de vos petits parlementaires ne leur a pas permis de voir jusque-là ; et, quand ils l'auroient vu, l'intérêt particulier ne leur eût pas permis de chercher la gloire nationale au préjudice de leur vengeance jésuitique et des petits moyens qui tenoient à ce projet. Je connois trop leur portée pour les exposer à faire une seconde sottise : la première a suffi pour me rendre sage. L'air de ce lieu-ci me tuera, je le sais ; mais n'importe, j'aime mieux mourir sous l'autorité des lois que de vivre éternel jouet des petites passions des hommes. Madame, Paris ne me reverra jamais : voilà sur quoi vous pouvez compter. Je suis bien fâché que cette certitude m'ôte l'espoir de vous revoir jamais qu'en esprit ; car je crois qu'avec toute votre dévotion vous ne pensez pas qu'on se revoie autrement dans l'autre vie. Recevez, Madame, mes salutations et mon respect, et soyez bien persuadée, je vous supplie, que, mort ou vif, je ne vous oublierai jamais.

---

## *N° 2152.*

### De Marianne[1].
### [Mme de La Tour-de Franqueville à Rousseau].

Le 22 juillet 1764.

Mon ami, j'ai eu le plaisir de parler de vous ; je veux y ajouter celui de vous le dire. M. Bréguet est dans ce pays-ci ; il est venu chez moi le jour même de son arrivée. J'ai été enchantée de le voir : la candeur de son âme, la simplicité de ses moeurs, l'étendue de sa considération pour vous, et la constance de ses bontés pour moi, me le rendent infiniment cher et recommandable. Vous imaginez bien avec quel empressement je lui ai demandé de vos nouvelles ; et de quelle foule de questions je l'ai accablé, sur le compte d'un homme que j'aime tant sans l'avoir jamais vu. Il a répondu à tout avec un air d'intérêt dont j'ai été aussi contente que de ses réponses mêmes. Je ne vous parlerai point du chagrin que j'ai eu de ce qu'il ne m'apportoit rien de votre part. Il m'a dit qu'il avoit passé une fois par occasion, et deux fois exprès, chez vous, pour prendre vos commissions ; et que vous vous étiez toujours trouvé absent. Cela m'a consolée : car, enfin, il faut que vous vous portiez au moins passablement, pour vous prêter aux desirs de vos amis ; et vous savez quel empire votre satisfaction a sur mes peines.

Mon respectable papa[2] m'a donné un moment de plaisir, dont il faut que je vous rende compte, quoi que vous en puissiez penser, mon cher Jean Jacques. Je lui ai fait remarquer votre portrait comme une chose dont je fais beaucoup de cas, bien que je ne le tienne pas de vous ; et, pour savoir si je ne

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale,* etc., t. II, p. 109-113.

2. C'est ainsi que Mme de La Tour nommait M. Bréguet, et en retour, M. Bréguet nommait par jeu Mmes de La Tour et Prieur ses filles. [P.-P. P.]

le prisois point trop, je lui ai demandé s'il vous ressembloit beaucoup : *Oh ! non, ma chère fille ; monsieur Rousseau est bien mieux que ce portrait-là, m'a-t-il répondu, il a bien plus de physionomie ; et vous avez cela de commun avec lui ; car le vôtre que je viens de voir dans les mains de ma fille ainée, Madame Prieur, vous ressemble très peu, et n'est assurément pas flatté.* Et papa n'est assurément pas flatteur, mon ami. Jugez, après l'impression que mon portrait vous a faite, si j'ai été bien aise de l'improbation qu'il lui a donnée ! Effectivement, ce portrait vous a bien trompé ; car, vous n'imaginez sûrement pas que j'ai l'air très-doux : cela est vrai pourtant ; et je ne désespère pas... mais, non, une seconde tentative qui ne me réussiroit peut-être pas mieux, me laisseroit sans ressources : il vaut mieux ne pas priver mon imagination du droit de penser que ce n'est pas moi qui ne vous ai pas plu. Mais, peut-on dire qu'une imagination pense ?.. N'importe, je ne recommencerai pas ma lettre pour cela. Vous me pardonnerez bien cette faute, si c'en est une : vous savez de reste, que je n'en fais pas quand il s'agit de sentiment.

Si papa savoit que je vous écris, il me chargeroit pour vous de tout ce que je voudrois bien recevoir de sa part. Mais, je ne lui en ai point parlé : j'aime bien mieux l'entretenir de ce que vous avez fait, que de ce que je dois faire. Lui-même, tout sensible qu'il est, ne sauroit avoir l'idée de la joie dont il m'a comblée, en me disant que vous étiez adoré dans son pays, que vos vertus, vos moeurs, votre génie, et sur-tout votre coeur, étoient l'objet des louanges et de la vénération publique. Je le crois bien. Par-tout où il y aura des ames droites et honnêtes, on sentira votre mérite ; mais jamais personne ne le sentira comme moi.

Adieu, mon cher Jean-Jacques ; vous ne m'avez point écrit depuis que je vous appelle ainsi. Savez-vous bien que cela m'alarme sur le succès de cette liberté.

---

*N° 2153.*

A M. [Séguier de Saint-Brisson][1].

22 juillet 1764.

Je crains, Monsieur, que vous n'alliez un peu vite en besogne dans vos projets ; il faudroit, quand rien ne vous presse, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des résolutions. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez embrassé, tandis que vous pouviez à loisir vous arranger pour en prendre un autre, si tant est qu'on puisse appeler un état le genre de vie que vous vous êtes choisi, et dont vous serez peut-être aussi tôt rebuté que du prémier ? Que risquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches, et à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, et pour assurer vos résolutions par une plus mure étude de vous-même ? Vous voila seul sur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout ; je vous plains, et c'est pour cela que je ne puis vous approuver, puisque vous avez voulu vous isoler vous-même au moment où cela vous convenoit le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes, vous vous trompez : vous avez suivi l'impétuosité de votre âge ; une démarche d'un tel éclat valoit assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite, je le sais : je veux seulement vous faire entendre que la manière de la soutenir ou d'en revenir demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec Madame votre mère. Je vois, sans que vous me

1. Transcrit les 16 et 18 janvier 1915 de la minute autographe, dont la première partie est écrite par Rousseau à la suite d'une lettre de Séguier de Saint-Brisson à lui adressée le 22 juin [1764] et la seconde, à partir de « Me veut sonder l'abyme des choses », au milieu du 2e alinéa, est placée, à la Bibliothèque de Neuchâtel, dans le dossier O-Z, fol. 57, recto.

le montriez, le fil de tout cela; et, quand il n'y auroit que ce que vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conscience tranquille d'une mère, en lui montrant sans nécessité des sentimens différens des siens? Il falloit, Monsieur, garder ces sentimens au-dedans de vous pour la règle de votre conduite, et leur premier effet devoit être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres, et de ne pas changer ces tracasseries en persécutions, en voulant secouer hautement le joug de la religion où vous étiez né. Je pense si peu comme vous sur cet article, que quoique le clergé protestant me fasse une guerre ouverte, et que je sois fort éloigné de penser comme lui sur tous les points, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre église, bien résolu d'y vivre et d'y mourir s'il dépend de moi : car il est très consolant pour un croyant affligé de rester en communauté de culte avec ses frères, et de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, et je vous déclare que si j'étois né catholique, je demeurerois catholique, sachant bien que votre église met un frein très salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive quand elle veut sonder l'abyme des choses, et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein [1] que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir [2]. Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce tems-là, bien convaincu que, sans cette précaution, je ne l'aurois été de ma vie. Je vous parle, Monsieur, avec effusion de coeur, et comme un père parleroit à son enfant. Vôtre brouillerie avec Madame votre mère me navre [3]. J'avois dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvoient faire que du bien : voulez-vous m'ôter encore cette consolation? Je sais que s'ils font du mal, ce n'est que faute d'être entendus; mais j'aurai toujours le regret de

1. « qu'après m'être longtems tourmenté », biffé.
2. « par un nouvel examen », biffé.
3. « Vn fils qui se brouille avec sa Mére a toujours tort ; si vous ne », biffé. L'idée est exprimée plus bas.

n'avoir pu me faire entendre. Cher Saint-Brisson, un fils brouillé avec sa mère a toujours tort : de tous les sentimens naturels, le seul demeuré parmi nous est l'affection maternelle. Le droit des mères est le plus sacré que je connoisse ; en aucun cas on ne peut le violer sans crime. Raccomodez-vous donc avec la vôtre. Allez vous jeter à ses pieds ; à quelque prix que ce soit, apaisez-la ; soyez sûr que son coeur vous sera rouvert, si le vôtre vous ramène à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les dissimuler ? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne ; que vous importe le reste ? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme et celle de la philosophie sont la même ; l'une et l'autre vous impose[nt] ici le même devoir : vous pouvez le remplir, vous le devez ; la raison, l'honneur, votre intérest, tout le veut, et moi je l'éxige pour répondre aux sentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez sur mon amitié, sur toute mon estime, sur mes soins, si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaise tête ; ou, qui pis [est], votre coeur vous conduit mal, et je ne veux conserver de[1] liaisons qu'avec des gens dont la tête et le coeur soient sains.

1. On peut lire « des » ; il semble que l'*s* a été biffé ; mais ce n'est pas certain. Les deux éditions de 1782 ont imprimé *de*. [Th. D.]

---

*N° 2154.*

MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MOTIERS-TRAVERS
PRINCIPAUTÉ DE NEUCHATEL
PAR PONTARLIER
À MOTIERS [1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

[Bourbonne-les-bains vers le 23 juillet 1764.]

Mon voisin, je viens d'avoir avec le docteur une conversation qui m'afflige ; il est d'usage ici qu'on boit 9 jours, baigne et douches 9 jours, ce qui fait qu'au bout de 3 semaines on se repose. Il tient une autre conduite avec ma fille. Elle boira 21 jours, et se baignera ensuite en continuant sa boisson d'un jour l'un. Il compte la tenir ainsi jusqu'au mois de 7bre moyennant cela, d'ici là me voilà attachée parce que, comme elle a 11 ans et qu'elle est grande et avancée, je ne la laisse pas à ma femme-de-chambre, qui n'en a que 24. Il arrive, dans les derniers jours de juillet, une femme à qui j'aurais pu la confier, et mon projet était d'aller passer 2 ou 3 jours du mois d'août avec vous, parce que ces derniers jours iront au mois d'août. Il y a un homme ici que je prendrais pour me conduire, et qui me ramènerait ici avec les mêmes chevaux. J'ai vu sur cela toutes les possibilités si comme je le comptais ma patriote était arrivée lundi. Mon arrangement était pour le 15 de ce mois [2]. Mais il faut prendre patience jusqu'au mois de 7bre. On me menace de n'être libre que les premiers jours.

1. *INÉDIT.* Transcrit par J. Richard de l'original autographe non daté, conservé la Bibliothèque de Neuchâtel. Marque postale : « BOURBONNE, Port payé. »

2. Le 15 juillet, en 1764, était un dimanche. Il semble que cette lettre est postérieure de quelques jours.

Or, j'attendrai très-volontiers votre retour à Môtiers. Je suis fâchée que l'air vous soit contraire parce que je vois que vous vous éloignez encore de mon pays. Je serais bien contrariée de quitter celui-ci sans avoir le plaisir de vous voir. Je ne redoute que les mauvais temps des derniers jours de 7^bre^. Les 36 lieues que nous avons à faire d'ici à Pontarlier sont [une] traverse, sans cela il faut beaucoup allonger son chemin. Mais je prendrai le parti s'il est le plus sûr, hors que l'état de ma fille n'y mette des obstacles invincibles, nous irons vous voir à votre retour. Je sais bien bon gré à M^lle^ le Vasseur de ne vous pas permettre de venir à Besançon ni à Pontarlier. Quoique je suis très-persuadée que vous n'y trouveriez aucun danger, je ne consentirais jamais à vous y voir. Nous sommes dans un pays bien triste, avec des gens bien cérémonieux. Je suis bien contrariée, mais si je parviens au plaisir de vous voir, mon voisin, j'oublierai toutes mes contrariétés, et j'embrasserai M^lle^ le Vasseur de bien bon coeur. Vous allez hors de chez vous; cette vie est coûteuse; jamais vous n'avez voulu répondre à rien sur cela, j'en suis occupée et affligée. Je vous demandais l'adresse de votre banquier pour m'adresser à M^lle^ le Vasseur, parce que je comptais sur sa discrétion, et que je ne voulais pas m'exposer à celle d'un autre, que je crains de vous désobliger. Cependant, mettez la main sur votre coeur, mon voisin, il vous dira que vous feriez [pour] moi ce que je voudrais faire pour vous, et le mien me dit qu'en semblable circonstance je préférerais vos offres à toutes autres.

---

*N° 2155.*

A Madame
Madame de Luze Warney
à Neufchatel[1].

A Môtiers le 24 juillet 1764.

J'arrive de Chasseron, Madame, croté jusqu'au dos et mouillé jusqu'aux os ; pour restaurant je lis votre lettre et me voila prêt à recommencer. Je vous suis très obligé de l'avis que vous me donnez. Monsieur de Luze que j'ai eu le plaisir de voir un moment ici, m'avoit déjà prévenu de la même chose. Je compte, si mon état le permet partir sur la fin de la semaine pour S^t Aubin et peut-être pour Yverdun et je me propose à mon retour d'aller rechercher au Bied des plaisirs qui deviennent déjà des besoins.

Madame, je ne connois point de maison ni de société plus aimable que la vôtre. Ce n'est pas en comblant de petits creux que j'y veux laisser des souvenirs dignes de ceux que j'emporte. J'y voudrais élever des pyramides en mémoire du séjour que j'y ai fait.

J. J. Rousseau

*N° 2156.*

H.-D. Petitpierre à Rousseau[2].

(Réponse au n° 2141.)

Monsieur,

Quand votre réponse ne m'auroit pas fait d'autre bien que de m'obliger à lire encore une fois la *Lettre à M. l'archevêque*

1. Transcrit le 28 avril 1927 d'une copie moderne que m'a communiquée M^me Charrière de Sévery, de Lausanne. [P.-P. P.]

2. Transcrit le 25 juin 1856 par J. Richard, de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cette lettre a été publiée en 1854, dans le *Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français*, d'après une copie, dont l'auteur se trompe sur l'identité du signataire et attribue la lettre à Jérémie Pourtalès.

*de Paris*, je vous en dois bien des remercîmens, et je vous les fais de tout mon coeur. Je pense à présent comme vous ; dans votre système, on ne peut rien dire de plus fort en faveur des protestans, que ce qui est contenu pages 78, 97, et surtout 87. Pardon, Monsieur, si j'ai paru ne pas assez vous en tenir compte, ç'a a été par oubli, et je me hâte de le réparer, en vous assurant que j'ai relu tout cet endroit, avec une extrême satisfaction ; et même encore, s'il est possible, avec plus de plaisir que la première fois.

Quant à ce que j'avois lu dans la lettre à Mr Pourtalès sur la justice d'abandonner les non conformistes de france à leur sort, si j'ai jugé quelques-uns des [motifs] allégués *moins dignes de vous*, ce n'étoit que parce qu'ils m'avoient paru procéder d'un peu de ressentiment, ou du moins n'être fondés que sur *la triste loi du talion*. Si j'ai mal saisi le cas, je vous en fais excuse, et je passe très-volontiers condamnation là-dessus. Au surplus, personne ne peut être plus disposé que moi à s'en rapporter humblement à vous des motifs qui doivent ou ne doivent pas vous déterminer à écrire. Mais permettez, Monsieur, que je réclame à grands cris tout le droit, que je prétends avoir, de former des souhaits, et de les exposer modestement dans l'occasion, ce qui ne me permet pas même de bâtir des châteaux en Espagne.

Parmi tant d'écrits sur la tolérance dont le public est inondé, je n'en connois point de complets. Les uns, à mon avis, ne valent pas la peine d'être lus, et les autres, sans excepter le *Commentaire philosophique*, donnent trop de peine à lire. Ils existent pour la plupart des lecteurs, et surtout pour ceux qui en auroient le plus besoin, comme s'ils n'existoient pas.

Oh ! que ne puis-je voir une fois en ma vie, sur cette intéressante matière, un ouvrage digne du sujet, qui fît voir, qui fît sentir, et qui par cela même fît aimer, la vérité, à tout le monde, bon gré, mal gré qu'il en eût. Cela est impossible, c'est un problême, que je vous donne à résoudre, je comprends qu'il est très-difficile, la tête me tourne quand j'y pense. Quel talent, quel mérite, quelle *impartialité universelle*, ne faudroit-

il pas? De là, quelle élévation d'âme, quel désintéressement, quel courage ; en même temps, quel loisir, et, tout cela réuni, à quel degré! Vous voyez, Monsieur, que je connois passablement la grandeur de la tâche, et pourtant, comme vous le dites fort bien, *elle ne m'effraye guère ;* et pourquoi m'effrayeroit-elle? ce n'est pas pour moi ; je suis trop convaincu qu'elle ne sauroit me regarder ; et ce n'est pas non plus pour vous, je sais trop que vous ne l'entreprendriez jamais qu'à bonnes enseignes, et que vous n'êtes pas homme à vous la laisser *imposer* par qui que ce soit au monde, si ce n'est que par vous-même. Tout ce que j'aurois voulu, c'est qu'il vous prît envie d'y penser ; est-ce là que vous trouvez à redire? Je ne disconviens pas du fait ; mais je nie que j'ai tort ; et, bien loin de m'en repentir, je m'en applaudis. Oui, Monsieur, je l'ai souhaité, je le souhaite toujours, et vous ne m'en empêcherez pas ; vous ne sauriez vous y opposer, sans vous rendre vous même coupable d'intolérance au premier chef.

Je ne voulois d'abord vous écrire qu'un billet de trois à quatre lignes, qui ne pût pas seulement occasionner la pensée d'une réponse ; mais vos reproches m'ont insensiblement mené plus loin ; et voilà une lettre.

J'espère, Monsieur, que vous approuverez mes raisons et mes excuses ; et que vous ne vous gênerez, au reste, ni plus ni moins que si je n'avois rien dit.

Je suis[1] toujours, avec le même respect, Monsieur, Votre très humble et très-obéissant serviteur.

H. D. PETITPIERRE

A Neufchâtel, le 26 juillet 1764.

Oserois-je vous prier, Monsieur, en lisant le mot souligné au haut de la page précédente, *impartialité universelle*, si vous voulez entrer dans ma pensée, de donner *vous-même* à ce mot toute l'emphase convenable? Je m'en rapporte à vous.

1. Tout ce qui suit, y compris la signature, est *INÉDIT*.

*N° 2157.*

A M. LE COMTE MICHEL-GEORGES MNISZECH [1].

à Motiers ce 27 juillet 1764.

Je perds à regret, Monsieur, la visite dont vous et Monsieur votre frere vouliez bien m'honorer ; mais je reçois votre lettre, prêt à partir pour un voyage nécessaire. Le desir de chercher quelque soulagement à mes maux me force à errer, durant la belle saison, dans des lieux moins funestes à ma santé que le séjour où j'habite. Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciemens, mes excuses, et les assurances de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

*N° 2158.*

[KIRCHBERGUER À ROUSSEAU] [2].

Schosshalten, le 31 juillet 1764.

J'ai reçu, seulement hier, la réponse de M. Tschiffeli. Je vous la communique ici, mon respectable ami ; vous en ferez l'usage que vous jugerez convenable, après quoi vous me la retournerez, à votre commodité.

Malgré la modestie de cette lettre, vous pouvez assurer votre correspondant [3], que je ne connois personne en Suisse qui, sur l'agriculture, ait des idées aussi étendues et aussi

1. Transcrit de l'imprimé par M. L. Chedzkiewicz dans le *Bulletin littéraire et scientifique de l'École polonaise*, Paris, mai 1884.

2. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

3. Ce correspondant est le libraire Panckoucke qui avait demandé à Rousseau de lui signaler un réviseur pour un ouvrage de Beaurieu. (*Cf.* n° 2175) [P.-P. P.]

lumineuses. Si l'auteur de l'ouvrage projeté veut écrire lui-même, l'adresse est *Tschiffeli, vice président de la société économique, à Berne.*

Il paroît que le temps veut se remettre au beau. Mon paysage continue d'être riant, et ma fille de se bien porter. Ne seriez-vous pas tenté de venir me voir?

Je vous embrasse de tout mon coeur.

KIRCHBERGUER

---

*N° 2159.*

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM][1].

A Yverdun, le pr. Aoust 1764.

A la réception de votre lettre du 13, je fis partir, il y a huit jours, mon second et dernier pacquet; je compte que vous le recevrez aujourd'hui ou demain, et que notre affaire est maintenant en train ou ne tardera pas d'y être. Je vous ai envoyé des épigraphes pour les titres; en y mieux pensant, je juge à propos de supprimer ces épigraphes et de mettre uniquement pour vignette la couronne civique dont il a été parlé, avec ma devise au dedans [2]. Je vais faire une tournée qui sera peut-être de quelques semaines; ce qui ne doit pas vous empêcher de m'envoyer vos bonnes feuilles à mesure que vous les tirerez; je compte en trouver quelques-unes à mon retour.

J'ai rencontré en venant M. Babu, que j'ai été fâché de ne pas recevoir comme j'aurois fait si je me fusse trouvé chez moi; je vous remercie du pacquet dont il étoit chargé et que je l'ai prié de remettre en passant à Mlle Le Vasseur. Vous ne me parlez point de l'histoire universelle; auriez-vous oublié

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 117.

2. La couronne de chêne entourant la devise se trouve sur le titre des trois éditions originales in-8° et in-12. Elle est la même dans l'in-8° et le second tirage in-12, et diffère dans le premier tirage in-12. *Voyez* Th. Dufour, *Recherches bibliographiques*, t. I, p. 196, 197 et 198.

cet article? Je vous réitère la prière de me l'envoyer par la première occasion et d'en déduire le prix sur mes honoraires. Bonjour, mon cher Compère. Portez-vous bien et tout ce qui vous appartient

J. J. Rousseau

---

*N° 2160.*

A Monsieur
Monsieur d'Ivernois
négociant
A Genève [1].

A Yverdun ce mercredi pr Aoust 1764.

Le voyage, Monsieur, qui doit me rapprocher de vous est commencé, mais je ne sais quand il s'achevera, vû les pluyes qui tombent actuellement et qui rendent les chemins désagréables pour un pieton. Toutefois supposant que la pluye cesse et que le chemin se ressuye passablement d'ici à demain après diné, je me propose d'aller demain Mercredi [2] coucher à Goumoins [3], après demain à Morges où j'attendrai peut-être un jour ou deux [4]. Comme j'en crois les cabarets mauvais et le séjour ennuyeux, je tâcherai de trouver un bateau pour traverser à Thonon ou je sejournerai quelques jours attendant de vos nouvelles. Je vous marque ma marche un peu en détail afin que, si vous vouliez me joindre à Morges vous puissiez savoir quand m'y trouver. Mais encore une fois ma maniére de voyager fait que tous mes arrangemens dépendent du tems. Je serai charmé de vous voir et nos amis, à condi-

1. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 15, 16, 4 p. in-4°, les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, avec le chiffre postal 6 s et le cachet oriental sur cire rouge.

2. Par distraction, J.-J. a écrit « demain Mercredi », au lieu de « demain jeudi » et les précédents éditeurs ont supprimé ces deux mots.

3. Goumoëns-la-Ville, à une demi-lieue d'Echallens, dans le Canton de Vaud.

4. « Toutefois », biffé.

tion que je ne serai point gêné dans ma maniére de vivre, et qu'on n'aménera point de femmes, quelque plaisir que j'eusse en tout autre tems de faire connoissance avec Madame d'Ivernois. Je lui présente mon respect et vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

[« Le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjugua à force d'importunités, fut un M. d'Ivernois, commerçant de Genève, François réfugié, et parent du procureur général de Neuchâtel. Ce M. d'Ivernois, de Genève, passoit à Môtiers, deux fois l'an, tout exprès pour m'y venir voir, restoit chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettoit de mes promenades, m'apportoit mille sortes de petits cadeaux, s'insinuoit malgré moi dans ma confidence, se mêloit de toutes mes affaires sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentimens, ni de connaissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, sans avoir rien à me dire, ni moi à lui. *Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête à tête dans un cabaret à Goumoins,* d'où j'avois cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyoit ; et tout cela sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif. » (*Confessions,* livre XII). L'aubergiste de Goumoëns tint à conserver le souvenir de ce séjour de Rousseau. François Vernes, dans *Le Voyageur sentimental, ou ma promenade à Yverdun,* Paris 1792, in-18, p. 58, 63 [la première édition est de 1785, l'auteur, né le 10 janvier 1765, avait vingt ans], dit que, s'étant arrêté dans un village à 3/4 de lieue d'Yverdun, la première chose qui le frappa à l'auberge, dans la salle à manger, ce « fut un parchemin doré », sur lequel était écrit en beaux caractères: « J. J. Rousseau s'est arrêté trois Jours ici. » Dans l'édition de 1825, François Vernes introduit une addition : l'hôte raconte que, séparé de la chambre de Rousseau par une légère cloison, il l'avait entendu un jour parler de son *Pygmalion* avec son ami Moultou [lire : d'Ivernois], de Genève. J.-J. s'est donc rendu le 2 août à Goumoëns ; trois jours après, il a passé à Morges, pour, de là, gagner Thonon. Il voulait aller jusqu'à Aix, mais y renonça. Il était de retour à Môtiers le 18 août, probablement après un arrêt à Yverdon.]

*N° 2161.*

[Marteau à Rousseau] [1].

(Fragments.)

[4 Août 1764.]

...Je fus vous voir à Montmorenci, et je n'oublierai jamais l'accueil gracieux que je reçus de vous. Hélas! j'ai revu depuis cette petite maison, je l'ai parcourue avec attendrissement; mais vous n'y étiez plus...

[Marteau annonce l'envoi d'une « bagatelle » dont il est l'auteur:]

...Ma Sophie n'est pas un être absolument imaginaire. Je connois une fille charmante qui lui ressemble beaucoup. Sa candeur, sa douceur, et sa vertu, feroient la félicité de ma vie...

---

*N° 2162.*

[Lenieps à Rousseau] [2].

Je me hâtai de vous répondre, mon bon ami, et d'achever une lettre déjà commencée; j'oubliai de vous observer que Mr le Chr de Laurenci me fit rembourser les deux afranchissages (*sic*) de lettres par M. Falavel, afin que, quand vous lui

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel et signé « Marteau, chez M. Blondel, avocat, rue Beaubourg, à Paris ce 4 août 1764 ». Rousseau répondit le 18 8bre 1764 (N° 2231).

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, recueil Le Nieps, fol. 39, 40. In-4° de 4 p., l'adresse (comme précédemment) sur la 4e, marques postales et chiffre postal 10. Cachet armorié de cire rouge.

écrivez, vous n'ayez pas la peine de rien dire à ce sujet. Il est toujours en campagne, et le temps est assez beau pour inviter d'y rester. Je n'ai pourtant pas le courage d'aller souhaiter une bonne fête à Mme Le Blanc à Herblay, et je ne suis pas sorti de Paris depuis que je vous allai voir à Mommorenci. Je fuis le plaisir, et je me concentre de plus en plus chez moi ; je suis devenu taciturne et absorbé par l'idée des pertes que j'ai faites, et les chagrins qu'elles me font éprouver, contre lesquelles je n'étois point préparé ; sans consolation que l'espérance, que vous avez dit tout embellir.

Il y a longtemps que je connois les Montagnons que vous avez chantés sur leur industrie et sans les connoître ; ils tiennent bien au Corps Helvétique, mais ils n'en ont pas la franchise, et ce n'est pas sans raison que l'on les a appelés les Gascons de la Suisse. Le pays par lui-même n'a rien d'attrayant, ce n'est point à lui que j'ai pensé, et quand vous ne passerez pas les mers, je ferai ma Patrie où vous serez, du moment que j'aurai acquis ma liberté. Après vous je songeois aussi à l'économie, et ce que vous m'observez m'a surpris. Ils font de l'horlogerie, mais elle est mauvaise, et elle ne fera jamais une bonne fabrique. Celle des toiles peintes est différente, mais cette dernière n'emploie pas assez de bras pour dévaster les campagnes. La cause vient de quelque autre vue, car voisin de la Franche-Comté, où tout abonde, il faut que le Gouvernement en refuse les secours ou l'interdise, ainsi qu'en use la Suisse avec la Savoye, et les vins de Bourgogne, qui n'y peuvent être que de passage. Je sais qu'à Iverdon, jadis il n'y avoit pas deux carrosses : il y en a aujourd'hui 40 et davantage, ce qui est plus en proportion qu'ici. Si nous passons à Genève, c'est encore pire, et c'est votre Ville qui donne le ton, et l'on n'y connoît aujourd'hui que le seul désir de faire fortune. La Savoye en profite. Il s'élève une Ville à Carouge, où il n'y avoit, il y a quarante ans, que quelques bicoques de cabarets pour les contrebandiers et pour les filles ; aujourd'hui il y a plus de 800 maisons, et l'on y trouve tous les besoins de la vie, en pure perte pour la République. Il y a même quelques

Compagnies de soldats, sous ombre d'entretenir la Police, ce qui est contraire aux traités sur le séjour et la proximation des troupes. Les Citoyens le voient, ne disent mot et appuyent sur une démarche de Covelle et d'un Régent Prosélyte. Quand je pense à ces choses, je gémis, et comme vous, mon amour diminue, surtout mon estime, qu'ils ont perdue en ne soutenant pas ce qu'ils avoient commencé pour vous, ce qui les déshonore chez tout Etre pensant et qui vous a forcé d'abandonner ses intérêts. On y est occupé à recruter le 200 ; on doit y voir des brigues, des cabales et des menées, tant et plus. Ce n'est pas tout. Je crains que d'honnêtes citoyens ne sachent pas se tenir à leur place, et nous ne tarderons pas de le voir. Vos amis si vous en avez encore, vous le manderont, et j'en attends autant de quelques liaisons que j'y ai conservées, car je n'oserois dire des amis. Il n'y en a point où ne règne que l'intérêt et j'y en ai très peu, pour ne pas dire point. Je vais plus loin : j'avois encore quelques amis, qui, pour faire leur cour au Magistrat et pouvoir parvenir, m'ont abandonné comme un paquet de linge sale, sans même m'en dire la raison et gardans le silence. C'est lâcheté, mais que puis-je faire pour l'empêcher ? Rien, et rester ce que je suis, et peut-être vous aussi. L'*effroi du pouvoir arbitraire et de l'oligarchie régnante*, dont nous sommes les victimes, et quiconque nous ressembleroit, c'est-à-dire qui osera dire la vérité et défendre ses droits ou la liberté de tous. C'est ce crime qui détient encore Mr Michely dans la forteresse d'Arberg, à la honte des Citoyens, qui n'ont jamais rien fait pour leurs défenseurs, à l'exception de quelques mouvemens éphémères et mal soutenus. Voyez le tableau que je vous ai tracé de l'historique du Gouvernement et surtout de 1707. On fit dans ce temps là une centurie de Nostradamus : *Quand zéro sera entre deux potences, Genève sera en décadence*, et la liberté le fut en effet. Plus voisin, je vous communiquerois toutes les délibérations de ce temps là, qui ont été bien recueillies, et cela pourroit redonner de la chaleur à un feu qui s'est éteint en vous, et dont je suis fâché, quoique je sente bien que, quand on a

retiré son estime de quelque chose, l'intérêt en est bientôt détruit, et quoique j'aye à me plaindre, et plus que vous, j'ai toujours même coeur à la Patrie, et plaignant son sort, qui peut changer. Un P^r Sindic, vraiment Citoyen, peut tout opérer. Mais, direz-vous, il faut le trouver. J'en conviens, mais la chose n'est pas impossible. Si en 1707 on eût eu pour Premier Mr Chouet, et non le monstre De Normandie, ce que j'ai dit fût arrivé, et le luxe n'avoit point encore corrompu nos Pères, ni la richesse n'étoit entrée dans l'Etat. Il y avoit quelques voitures seulement pour la commodité. La France n'avoit offert que peu de matière à l'ambition, mais les années 1716 et 1719 commencèrent le renversement de l'ordre. Elle offrit des papiers à gros bénéfice, et des rentes viagères qui tentèrent la cupidité et éteignirent l'amour des familles, et celui-ci alla de pair avec l'amour patriotique. L'envie de briller, et l'abondance des tables, n'eut point de bornes. Les fabriques devoient en souffrir ; on fit tout ce qu'il falloit pour les anéantir, mais elles s'augmentèrent d'elles-mêmes en 1746, la compagnie des Indes enrichit les Toiliers, en leur achetant toute leur marchandise sans exception, qui fut marquée à son coin et envoyées à L'Orient où elles furent vendues. Cepend^t il y avoit encore un frein aux lois somptuaires, qui s'est relâché depuis, et le bien-être où elle les a placé a relâché le courage et fait fermenter l'envie. C'est bien là, mon ami, où l'on mange des montres et des toiles peintes, car l'Agriculture n'y est point en recommandation. Otez en les vins à cause du privilège Bourgeois, vous ne voyez dans les campagnes que l'amusement et l'agréable. Et à qui sont ces campagnes ? à des Magistrats. C'est ce que M. De Vol^re avec tout son esprit ne saura jamais voir. Le Patriotisme n'est point son lot, et si, avant vous, il eût voulu tenter d'écrire le Contrat social, il ne s'en fût jamais tiré. Cet ouvrage n'étoit fait que pour vous, et pour vous honorer à jamais, aussi bien que la Confession du Vicaire Savoyard. Ce sont les objets de ma méditation lorsque je peux écarter le triste de mes pertes et surtout... Hélas mon ami ! j'avois une amie selon mon coeur et presque une Julie. Com-

ment pourrois-je l'oublier? mes larmes montrent une blessure qui ne se cicatrisera jamais.

Qui sait si cette sensibilité n'est pas un bien pour moi, et si ce n'est pas elle qui m'empêche d'apercevoir toute l'atrocité de celui qui l'avait possédée? L'envie d'éclairer les hommes et de les rendre heureux n'est-elle pas pour vous un sujet de consolation dans vos disgrâces? Et quant à votre maladie, n'étoit-elle pas la même à Mommorenci? N'y aviez vous jamais des importuns et des désoeuvrés? A la vérité cela étoit balancé par des amis, que vous n'avez pas, et un caractère de gaieté qui ne subsiste point où vous êtes. Je dirai plus : je crois qu'il n'y a point de ressource pour le savoir, que l'on est entiché d'un zèle de religion peu éclairé et approchant du fanatisme, et que l'aisance à vivre n'y est point ; par cela même et comme vous, je chercherois ma liberté. Yverdon doit être différent : on y a plus de monde et plus de ressources, et vous y avez plus d'amis. Le bon papa Roguin aura été rajeuni en vous voyant. Il ne m'en a pourtant pas écrit, mais je le passe à son âge, et puis il m'avoit mandé que la goutte l'avoit repris, malgré la continuation de son régime. Allez-y plus souvent, car vous devez être assuré que vous y plairez toujours et que l'on vous aime. Que ne puis-je vous y accompagner! et vous voir accueillir à vous faire oublier tous vos maux, aussi bien que les inquiétudes de l'absence hors de chez vous. Si je ne vous connoissois point, je croirois que vous y avez un trésor caché. Il y en a un en effet, c'est la liberté. Et puis votre famille, autrement vos écrits, et Mad$^{e}$ Le Vasseur, à qui il doit être toujours doux de vous revoir, rappelez-moi, je vous prie, à son souvenir.

La Cour reviendra de Compiègne le 17 ; elle ira ensuite à Fontainebleau. Il n'y a rien de nouveau dans ce pays, et ici c'est à peu près de même. Si l'on mange chez vous des montres et des toiles peintes, nous mangerons ici des Actions et des chiffres, avec des Tragédies. La dernière est *Timoléon,* que l'on donne aujourd'hui pour la seconde fois, et qui n'a pas trop pris la première. N$^{e}$ Archevêque ayant refusé ses pouvoirs

au Curé Noguais, promu à St Sulpice, il s'en est ensuivi de grandes formalités et un procès qui ira au Parlement, et c'est de ces misères que l'on s'occupe et qui me font bâiller. L'élection d'un Roi de Pologne est prochaine, et je vois toujours le Comte Poniatouski prêt à la recevoir. L'affaire des Calas s'instruit, et, par ordre du Tribunal, la servante est arrivée de Toulouse pour être entendue.

On m'a envoyé de Genève le rôle des inscrits pour le 200, et quelques vers nouvellement faits, et l'on me dit que l'Auteur de la pièce de la Vérité, que j'ai reçue et que j'ai trouvée bonne et bien faite, n'est pas de celui que vous avez cru, mais d'un Avocat de ma connoissance, qui me vit beaucoup dans mon dernier voyage en 1748 et 49, et je le crois, celui que vous pensiez est trop entiché des Epagneux et prétendant y parvenir, ce qui n'arrivera pas, et s'il arrivoit, ce seroit un mal ; il a des momens trop lucides, d'ailleurs du mérite et surtout celui du calcul attaché à la famille, puisque le Gd Père, le Père et l'Oncle ont toujours tenu l'aune. De son ou de farine mon papier est rempli ; il faut vous quitter, ce ne sera pas sans vous avoir renouvelé que personne n'est plus que moi Votre ami. L. N.

Paris, ce 4e aoust 1764.

---

*N° 2163.*

[Le Prince de Wurtemberg à Rousseau][1].

La Chablière, 5 août 1764.

L'épouse adorée et l'excellente mère subsistent toujours de même, mais il n'est plus de nourrice. Le lait a disparu, et ses larmes l'ont remplacé. C'est l'unique chagrin que nous ayons

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 184-185.

éprouvé depuis que nous avons le bonheur d'être époux. Il est bien singulier en effet qu'une mère si respectacle et si tendre puisse avoir des seins si jolis et si marâtres. J'en suis fâché pour la petite, car je suis persuadé qu'elle auroit eu le même plaisir à les sucer que moi à les couvrir de mille baisers amoureux.

L'enfant a d'abord un peu souffert de la persévérance de ma femme à vouloir le nourrir ; cependant aujourd'hui il se porte à merveille, et nous le baignerons demain pour la première fois dans l'eau froide.

Les connoissances de Sophie augmentent à vue d'oeil. Elle persiste toujours à résister à la douleur avec une patience qui nous étonne. Quelques cris, et puis le sourire et la joie animent de nouveau tout ce qu'elle fait ; actuellement elle pousse quatre marteaux à la fois. Elle ne marche pas encore, mais elle se promène déjà sur ses petites fesses d'une chambre à l'autre. Elle aime passionnément sa nourrice, qui est une honnête femme, sa mère, moi, sa soeur et l'eau. Il lui est arrivé une fois de frapper sa nourrice ; celle-ci lui rendit tout de suite le coup, et la petite, tout étonnée, regarda la main avec laquelle elle avoit frappé sa bonne amie, et punit incontinent cette main ingrate en la battant de l'autre de toutes ses forces. Dans un de ses jours de souffrance, elle voulut obtenir quelque chose par ses cris et puis par ses caresses, mais voyant que sa mère étoit inflexible, elle se mit à pleurer ; ma femme la regarda d'un oeil sévère et la petite augmenta ses plaintes, en lui montrant du doigt ses gencives enflammées, comme pour lui dire : ce sont mes douleurs et non pas mes caprices qui m'arrachent des larmes ; à ce trait seul, ce me semble, on reconnoîtroit son sexe. Nous nous sommes beaucoup appliqués, et nous sommes parvenus à lui faire comprendre tous les mots qui ont un rapport intime avec ses besoins. Elle sait très-bien ce que signifient lait, pain, boire, manger, soupe, coucher, etc. Elle se lève déjà toute seule et remplit toute notre maison des cris de sa joie.

Voila ce qui regarde Sophie ; et pour en venir à cette heure

à ce que j'ai de plus cher après ma famille, souffrez que je vous renouvelle les assurances de mon admiration et d'une juste amitié qui ne finira qu'avec ma vie.

---

## *N° 2164.*

### [Deleyre à Rousseau][1].

Rola, près de Parme, ce 6 août 1764.

Votre dernier paquet, dur et cher ami, demande, non une réparation à votre honneur, que je ne crois point avoir offensé, mais une justification de mon coeur, que vous attaquez bien à la hâte. Oui, j'ai cru de vous une lettre qui n'en est point[2]. M. de Condillac, qui vous connaît et qui sait apprécier mieux que moi les hommes et les styles, l'a jugée de votre plume et très-digne de vous. Pourquoi ne m'y serais-je pas trompé ? Mais cette lettre dément vos principes. A la vérité, je fus d'abord étonné que, après avoir écrit que les jésuites étaient opprimés en France par les magistrats qui vous avaient poursuivi, vous eussiez reconnu depuis la compétence de ces mêmes parlements et approuvé leur conduite à l'égard de cette société. Mais je réfléchis presque aussitôt que, content d'avoir répandu vos plaintes dans la chaleur d'un ressentiment que vous trouviez peut-être injuste ou du moins outré, vous étiez revenu sur le jugement et la censure que vous aviez prononcés contre les arrêts qui regardent les jésuites. Je sais qu'il peut y avoir eu de la passion dans l'âme de leurs juges, de l'exagération et quelque calomnie dans les accusations, de la précipitation dans les procédures et de la rigueur même excessive dans la condamnation. Mais je crois celle-ci d'ail-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 230-234.

2. La prétendue lettre à l'Archevêque d'Auch (*Cf.* n° 2097).

leurs assez fondée n'y eût-il de vrai que la plus légère partie des griefs qu'on intente à ce corps trop fameux, trop bruyant pour n'être pas suspect et dès lors incompatible avec les vrais principes de la religion et le repos des États. Que signifie une société religieuse qui, prêchant singulièrement en Europe que hors de l'Église romaine point de salut, trouve pourtant le secret de s'introduire dans toutes les parties du monde! Croyez-vous qu'elle y apporte cette semence de division, ou qu'elle y pénètre avec cette maxime révoltante, elle qui tolère chez des prosélytes ou néophytes chinois et malabares des rites condamnés par l'Église qui l'envoie? Qu'est-ce qu'une société qui, suivant un Dieu crucifié, s'établit dans les cours où elle sait qu'on s'en moque? qui, sous le prétexte de la gloire de Dieu, n'entend que la sienne propre et ne soutient la religion qu'autant qu'il y va de l'intérêt du corps, variant ses maximes et sa conduite selon les pays et les temps, avançant en un mot par tous les moyens humains, légitimes ou non, ce qu'elle appelle l'œuvre d'en haut? L'Évangile souffre-t-il ces modifications de langage et de pratique? Si le christianisme s'est élevé par les miracles, doit-il y avoir des jésuites pour le soutenir? Si la cour de Rome est la plus fourbe de toutes, une société formée sous les étendards et sur les maximes de cette cour n'est-elle pas essentiellement dangereuse? Donc les magistrats intègres ou corrompus, ignorants ou judicieux, patriotes ou fanatiques, ont partout le droit et doivent même à l'État de détruire cette société, sauf à pourvoir au dédommagement des membres qu'on fait rentrer dans l'ordre commun des citoyens. Ils n'ont donc pas été opprimés ces jésuites que vous n'avez pas voulu attaquer, mais que vous ne sauriez défendre ; à moins que vous n'appeliez oppression de ne pas laisser le temps à un corps puissant au loin d'amasser assez d'argent, de protections et de ressources de toute espèce pour imposer silence aux lois et se dérober aux recherches des magistrats, comme on lui reproche avec fondement de l'avoir fait plusieurs fois. — Vous auriez donc pu convenir, après le moment d'indignation qui

vous aurait arraché quelques plaintes vives sur une affaire personnelle, que les écrits des parlements contre les jésuites étaient raisonnés sur de bons principes de législation, et qu'en effet ce corps devait être dissous ; que du moins l'examen de son institut appartenait dans tout État aux interprètes des lois, et que, mise à part la régularité des procédés dans la poursuite des délits ou des griefs, il y avait droit et justice dans les arrêts. J'aurais pensé même qu'il eût été de votre rigide équité, dans un procès mû par des gens d'État contre un corps étranger, de vous méfier de l'influence de votre propre intérêt, et de pencher en faveur d'un parlement qui aurait excédé à votre égard. J'attribuais à votre humanité d'avoir pris à coeur la situation touchante de tant de jeunes gens qui, prévenus de fausses opinions de morale et de religion, croiraient devoir sacrifier la patrie à des engagements, abusifs dès qu'ils avaient été contractés sans son aveu, injustes même, puisqu'ils se trouvaient contraires à ses lois. Je jugeais qu'il était beau, sans aucun motif personnel, ni sollicitations étrangères, d'éclairer des aveugles qui allaient s'exiler à leur préjudice d'un royaume d'où vous vous étiez cru banni. Je voyais avec plaisir dans cet écrit qui vous était attribué, que vous abandonniez votre propre cause pour plaider celle d'une foule de personnes que vous ne connaissiez pas, et qui n'avaient d'autre titre à votre compassion que la conformité des malheurs et des suites de la persécution. Toutes ces idées entraient d'autant plus aisément dans mon esprit, qu'elles étaient analogues à ma façon de penser et d'accord avec cet intérêt de coeur bien pardonnable que j'ai de ne point perdre un frère qui m'est cher, et que je cherche à faire rentrer dans sa famille, pour y reprendre ses droits à un mince héritage, quoiqu'il y doive par là même diminuer les miens. Comme les jésuites ont jadis usé d'artifice à mon égard, et que récemment ils ont surpris mon frère contre les règles de la bonne foi, j'ai cru de votre coeur une lettre où l'on condamne un corps coupable, pour sauver des membres innocents. Ce même esprit de prévention qui empêche une femme dévote, moli-

niste sans doute, de vous attribuer cet ouvrage, me l'a fait lire comme étant de votre façon, à moi qui sans être janséniste n'en approuve pas davantage les jésuites, et qui trouvais de la raison, de la force et de la vérité dans cet écrit dont la tournure me plaisait ; mais, pour m'être trompé, je ne m'en crois pas moins honnête homme, si toutefois on peut l'être avec un coeur droit, quand même on aurait l'esprit faux.

Votre lettre imprimée, que j'ai reçue avec deux apostilles manuscrites, m'a convaincu que vous n'aviez point fait celle qui courait sous votre nom, mais non que vous n'eussiez pu la faire. Car peu de gens doivent savoir que vous n'avez jamais mis le pied à Neuchâtel[1] ; que vous conservez de l'inimitié pour M. de Voltaire, ou du moins que vous ne rendriez point justice à ses écrits, parce qu'il s'est déshonoré en vous persécutant ; que vous ne donnez à personne du *très-humble serviteur*, que vous avez renoncé *pour jamais* au titre de citoyen de Genève, et que vous ne dites point *vous* à Dieu. J'ignorais toutes ces choses, quoique je sois un de ceux qui mettent le plus de prix et d'importance à tous les détails de votre conduite. Je ne crois pas non plus que ce soient vos ennemis qui aient écrit la lettre que vous désavouez, ni qu'on l'ait publiée à dessein de vous nuire. Sur quoi donc vous estimé-je, dites-vous ? Pour le courage que vous avez de sacrifier tout à la liberté de penser, d'attaquer les vices et les préjugés, et de ne recevoir de loi que de votre conscience. Mais la croyez-vous infaillible dans ses mouvements, cette conscience qui vous donne d'ailleurs tant d'empire sur les autres âmes ? Est-elle plus à couvert de la surprise des passions qu'à l'abri des erreurs ? L'extrême sensibilité dont vous vous plaignez avec tant de bonne foi ne peut-elle pas vous faire hasarder des jugements et des démarches qui sembleraient contraires à vos

1. J.-J ne dit pas, dans sa lettre du 28 mai (n° 2097), qu'il n'a *jamais* mis le pied à Neuchâtel. Il dit : « pour peu qu'on lise attentivement cette lettre (prétendue lettre à l'archevêque d'Auch), qui n'en sentira comme vous que je n'en suis pas l'auteur ? Les maladresses y sont entassées : elle est datée de Neuchâtel où je n'ai *pas* mis le pied... »

principes ? Mais en quoi votre sagesse l'emporterait sans doute sur celle des autres, ce serait à convenir des écarts ou des excès qui auraient pu vous échapper. — Pour moi, cher et sévère ami, je ne rougis point de ce que je me suis mépris sur votre style et vos sentiments. J'ai fait d'autres bévues de cette espèce dans ma vie, et plût au ciel que celle-ci fût la dernière, ou qu'on me pardonnât toutes mes autres sottises de l'avenir, comme je mérite grâce pour cette faute. — Quoi que vous en prétendiez, elle n'est pas de mon coeur. Il le sait bien, ce coeur qui me juge avant vous, et qui, vous prenant pour oracle dans ses doutes, appellera toujours de vos reproches flétrissants à la pureté de ses intentions. Vous le condamnez bien légèrement, vous qui le croyiez bon il y a quelques mois, qui me promettiez des ouvertures, puis m'écrivez sèchement que vous n'avez pas le temps de m'en faire ; qui m'enhardissez à vous écrire, et semblez vouloir me rebuter par des réponses amères. Achevez de me chagriner par votre silence. Je tâcherai de chercher la vérité et de pratiquer la vertu sans aide et sans encouragement. Je n'ai point les mêmes motifs que vous d'aimer l'une et l'autre avec enthousiasme. Je n'ai ni souffert persécution, ni mérité l'estime publique pour leur défense. Je n'attends rien dans aucun monde, en récompense de ce qu'elles pourront m'inspirer d'honnête et de pénible à faire. J'ai plus de faiblesses qui m'humilient que de grands sentiments qui m'élèvent, et cependant je saurais soutenir dans l'obscurité les dédains de l'homme que j'estimais le plus, satisfait d'expier par la rigueur de ses traitements les travers et les erreurs dont il me fait un crime, assez digne peut-être d'un meilleur procédé de sa part, si je puis supporter mon néant avec courage, et plus glorieux enfin du suffrage de ce coeur qu'il veut avilir, que flatté d'une indulgence et d'une compassion auxquelles tout homme qui se trompe a droit de prétendre. Je suis avec ces sentiments toujours tout à vous sans espoir de retour[1].

1. Rousseau a répondu à cette lettre le 17 octobre (nº 2241).

*N° 2165.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU, À MOTIERS
TRAVERS
PAR PONTARLIER[1]
(lettre de Mme de Créqui)

A Monflaux, Bas Maine, à Mayenne, le 8 août [1764].

On m'a renvoyé, de Paris, Monsieur, votre très-aimable réponse, et ma joie est extrême. Vous avez reçu ma lettre avec plaisir ! Oh ! je ne m'y attendois pas car sans cela vous en auriez reçu plus tôt. Je fais donc voeu, entre vos mains et sous votre bon plaisir, de vous écrire tous les 3 mois ; ce n'est pas assez pour vous importuner, et c'est au moins savoir quelquefois que vous existez. Voilà, Monsieur, mon unique prétention : car, d'imaginer que je puisse vous persuader de revenir à nous, à tous égards je sens que ce n'est pas à moi qu'est réservé un tel bonheur. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'idée de ne vous revoir jamais, jamais, non..., je n'y résiste pas. J'ai plusieurs fois fait passer chez des gens que je ne connois pas pour avoir de vos nouvelles. Il mourut un Rousseau il y a 6 mois, on vint me le dire comme si ç'avait été vous ; je courus chez Duchesne qui me calma. Je vois que vous n'avez pas connu combien votre personne m'est chère, et c'est une injustice. Je suis venue dans ce vieux château de mes pères, qui ont eu la bonté de me le laisser[2]. C'est une

1. Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neufchâtel. Cette lettre a été publiée en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 308-310, avec plusieurs fautes de lecture.

2. Le château de Monflaux, dans la commune de Saint-Denis-de-Gastine (Mayenne), où Mme de Créqui, née Renée-Caroline de Froullay, était venue au monde le 19 octobre 1714. (*Voyez* Paul Tisseau, *la Marquise de Créqui*, Paris, Editions Emile-Paul, 1927, in-18.)

grande halle où on périt de froid et d'incommodités, mais c'est mon air natal et mon unique bien, chargé à Cartouche par les vilains douaires, rentes et impositions royales, mais avec tout cela, on y vit et on y a la tête plus tranquille qu'à Paris. Les habitans ne sont ni logés, ni nourris, ni vêtus, et lorsqu'ils sont debout ils sont plus gais que nos sibarites. Les gentillâtres y sont pitoyables et leurs femmes itout. Cela arrive pour me faire la révérence à 6 heures du matin, boit mon vin en attendant mon apparition, dîne ensuite comme si de rien n'étoit, et puis s'en vont. Les gros bourgeois sont plus de mise, mais cela est flétri par une soif de l'or odieuse. Ils sont tous assez riches, mais ils ne font guère plus de dépense que le peuple, et ils achètent et amassent; cela fait des gens très faciles: car, quelque petit que soit mon état, je sais bien qu'ils y sont toujours bien par comparaison ; en gros, ce peuple veut être tranquille et trouve l'avarice un calmant. Ils sont patiens et prudens au suprême degré, pesant tout, ne risquant rien et ne connoissant si sentiment, ni sensation agréable, et je vous assure, Monsieur, qu'ils sont sereins et que ce sont des existences assez désirables.

Je ne sais comment je barbouille tant de papier pour vous dire des choses si peu intéressantes. Vous jugez bien que je viens de faire des affaires dans ce pays et qu'il y faut bien séjourner quelquefois dans ma position ; c'étoit autrefois avec chagrin, présentement je ne m'afflige que des choses qui ont rapport à mon coeur. Plus de bien et d'aisance ne me donneroit ni des amis fidèles, cela ne s'achète point, ni une société qui me fît plaisir, ni rien de tout ce que je voudrois. Je vis à Paris dans une solitude entière, et c'est ce qui me plaît de la capitale : l'unique moyen d'être en paix, c'est celui-là. Pourquoi toujours ce lieu-commun : *L'homme est né pour la société?* Non, car il n'est pas sociable.

Je suis très-fâchée de l'air malsain de votre séjour ; n'y auroit-il pas moyen d'en changer ? L'accroissement de la mauvaise santé ajoute infiniment au malheur et ôte toute espèce de liberté. Adieu, Monsieur, jusqu'au 8 novembre : je

compte que je serai alors de retour à Paris. Vous pouvez toujours m'y adresser de vos nouvelles, car, si je n'y retourne pas bientôt, on me les renverra ici. J'envoie ma lettre pour l'affranchir à Paris jusqu'à Pontarlier, car ici nous n'avons qu'un postillon à pied, à *Ernée*, qui va porter nos lettres à Mayenne et nous rapporter nos réponses. Il est souvent soûl de poiré, mais d'ailleurs bon enfant et conservant sa boîte de bois, dans nos précipices et dans ses rafraîchissemens. Adieu, encore une fois, Jean-Jacques, plût à Dieu nous revoir bientôt !

---

*N° 2166.*

[GUY, POUR DUCHESNE, À ROUSSEAU][1].

A Paris le 15e Aoust 1764.

Monsieur,

Nous sommes bien charmés d'apprendre que le sujet de votre silence ne vient que de vos voyages occasionnés en partie pour votre santé. Nous avons bien des fois pensé que, si vous vouliez, il ne seroit pas impossible que vous ne regagniez nos contrées : ceux qui vous ont condamné sont vraiment de vos amis, qui seroient les premiers à vous recevoir dans leur sein, et d'autres fermeroient surement les yeux. Voyez ; nous ne laissons pas de connoître bien du monde au Parlement ; nous pourrions sonder le terrein. Nous vous procurerions une petite maisonnette, avec un jardin, à 4 lieues d'ici.

Il n'est guère possible qu'il y ait des livres sans qu'il ne s'y

1. *INÉDIT.* Transcrit en août 1907 de l'original autographe signé, adressé « à Motiers Travers, par Pontarlier », 4 p. in-4°, la troisième ne contenant que deux lignes et la signature, et la 4e, l'adresse, avec timbre postal rouge, mention postale manuscrite, chiffre postal. — Pas de cachet. (Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Guy-Duchesne, fol. 46, 47.)

trouve des fautes d'impression, plus ou moins, et qui font souvent des contre-sens épouvantables. Cela est arrivé malheureusement que trop à la Nouvelle Heloïse : M. l'abbé De Lap[orte]. n'a pu y veiller, parce qu'elle n'a pas été imprimée ici [par] des raisons d'amitié pour un confrère de Province[1], qui nous harcelait pour en faire l'édition ; nous avons été assez simples pour y consentir, aussi nous ne sommes pas à nous en repentir. Heureusement que l'édition n'est pas bien considérable. A l'égard des Œuvres diverses, elles sont mieux pour la typographie, parce qu'elles ont été faites ici et que M. Nau en a lu les épreuves.

Je vous adresse par Pontarlier une petite caisse contenant les 3 volumes de Buffon que j'ai payé[s] 48[tt] que je porte [en] compte, puisque vous le voulez. C'est me faire une forte peine que de me dire que je porte en compte les exemplaires de votre livre pour les présens que vous voudriez faire : vous serez toujours le maî[t]re d'en disposer de tel nombre que vous voudrez, pour vous et pour vos amis. C'est la seule grâce que je vous demande, d'agir sans façon.

J'ai ajouté dans la caisse quelques nouveautés de littérature, d'estampes, et entre autres de la collection de Corneille que M. Coindet nous a remis pour vous ; je lui ai fait voir l'article de votre lettre qui le concernoit ; il y a été fort sensible et m'a donné à ce sujet un mot de réponse que voici. Il n'est pas un des moins ardens à vous désirer près de notre capitale.

Comment se porte Mademoiselle Le Vasseur ? Nous lui faisons bien nos complimens.

Je suis, Monsieur,

Votre très humble et très ob. serviteur.

GUY Pr DUCHESNE

1. Le mot « Province » remplace un nom, probablement un nom de ville, que Guy avait écrit précédemment et qu'il a soigneusement gribouillé. Il semble que ce nom se terminait par « fleur », mais on ne peut lire ni Honfleur, ni Barfleur. [Th. D.]

N° 2167.

[Mme DE VERDELIN A THÉRÈSE LEVASSEUR][1].
« A Mademoiselle
Mademoiselle Le Vasseur
chez Monsieur Rousseaux a moitié travers
Principauté de Neufchatel par Pontarlier
A Moitiétravers. »

Je suis en peine, Mademoiselle, de la santé de Mr Rousseau; je m'adresse à vous pour en savoir des nouvelles et je vous demande aussi si ma dernière lettre ne l'auroit pas fâché. Assurément ma discrétion devroit jusqu'à présent lui avoir répondu de tous les égards que j'ai pour ses principes. Il y a longtemps que je suis en peine de le savoir dans un pays où la vie est chère. Je m'étois avisée de lui demander sous un prétexte le nom de son banquier. Ne me l'ayant pas mandé, je lui ai dit bonnement mon inquiétude, et mon projet, c'étoit de faire remettre entre vos mains à son insu. Je voulois prendre le temps de son absence, afin de vous réitérer cette demande et pour m'adresser aussi à quelqu'un qui ne fasse pas de notre correspondance la nouvelle de la ville. Tout ce qui interesse Mr Rousseau occupe le public. Je vous demande donc un homme sûr et je vous prie de me donner par là un détail de la santé et de la situation de cet homme respectable. J'avois espéré aller passer la fin de 7bre avec lui, mais comme le guignon me poursuit, ma fille commence à être fatiguée des eaux. On croit qu'il vaut mieux qu'elle revienne l'année prochaine et qu'elle les discontinue. Tout à l'heure, elles ont fait peu d'effet; elle boîte moins de beaucoup, mais la tumeur de son bras jette toujours. On croit qu'il y a de l'humeur de

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7902), in-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e. Cachet de cire noire avec les deux écussons accolés. Sur cette adresse, cote d'une main du XVIIIe siècle : « Mde de Verdelin 15 aoust 64. » Trace d'un autre cachet de cire rouge (Orthographe restituée).

scorbut et, en conséquence, on veut lui faire prendre des jus d'herbes. Je n'ose pas l'accabler ainsi de remédes sans consulter un plus habile médecin que celui que nous avons ici. Mon parti étoit pris d'attendre, sans lui faire faire de remèdes, le retour de Mr Rousseau à Motiers. J'ai reçu avant-hier une lettre d'un parent de mon mari de même nom que lui, à qui il survient une affaire qui intéresse et sa fortune et sa réputation ; j'allois partir ce matin et laisser ma fille ici où je serois venue la chercher dans 3 semaines ; mais je reçois une lettre où on me mande que pourvu que je sois le 24 à Paris, c'est assez pour faire les démarches nécessaires à la circonstance. Je reste donc encore quelques jours et raménerai ma fille avec moi. Il m'étoit dur de la laisser à soi[xante][1] et dix lieues de moi, mais, ce qui est encore [plus][1] dur, c'est de n'en avoir plus que 40 à faire pour voir Mr Rousseau, de m'en être occupée jusqu'à présent et de ne pouvoir y parvenir. J'ai été malade et cette contrariété ne me rétablira pas. Bonjour, Mademoiselle. Répondez-moi, je vous prie, aussitôt [que][1] possible. Soyez persuadée de tous mes sentimens pour vous et du désir que j'aurois de vous donner des témoignages de la parfaite estime et amitié que vous m'avez inspirée.

Ars Verdelin

à Bourbonne-les-Bains, le 16 août 1764.

*N° 2168.*

A Madame
Madame la Marquise de Verdelin
A Bourbonne-les-Bains[2].

A Môtiers le 19 Aoust 1764.

Il entre, Madame, bien du guignon dans nos arrangemens. Parti pour Aix, j'ai au bout de quinze jours rebroussé étant à

1. Trou dans le papier.
2. Transcrit le 4 mai 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé

moitié chemin, parce que j'avois calculé que prenant la douche il m'étoit impossible d'être de retour au commencement de Septembre, et voilà qu'ayant renoncé à ce voyage pour ne pas manquer à nôtre rendez-vous, j'apprends en arrivant par vôtre Lettre à M^lle le Vasseur qu'il ne peut avoir lieu pour cette année. Qui est-ce qui sait ce qu'on devient d'une année à l'autre ? Je perds, Madame, une consolation bien douce et dont j'avois grand besoin, et l'espoir de la retrouver dans un autre tems est bien foible.

J'avois compris pourquoi vous me demandiez l'addresse d'un Banquier, et c'est pour cela que je ne vous l'avois pas donnée, ne manquant de rien quant à présent et me faisant une loi de ne jamais pousser la prevoyance trop en avant. Vous vous addressez à présent, Madame, à M^lle le Vasseur pour le même sujet, ce que vous ne feriez surement pas si vous saviez combien de pareils détours ont souvent troublé et peuvent troubler encore son repos et le mien. A force de délicatesse, vous travaillez, Madame, à m'ôter la paix domestique, le seul bien qui me reste et dont tous les vôtres ne me dédomageroient pas. Je vous avoüe que je n'aime les detours en rien et vous m'obligerez d'y vouloir bien renoncer une fois pour toutes. Lorsque je serai dans le cas du besoin, je vous le marquerai et vous ferez ce qu'il vous plaira. En attendant, Madame, de grace ne troublez point ma vie ; j'ai assés d'autres tracas sans celui-là.

Si sans venir jusqu'ici vous aviez encore assés de tems pour me donner un rendez-vous sur la route, je tâcherois de m'y rendre, mais il est vrai qu'un tel engagement de ma part est toujours conditionnel, vû le changement de mon état d'un jour à l'autre. Vous n'aviez pas bien interprété le motif de M^lle le Vasseur en s'opposant à mon voyage de Pontarlier ou de Besançon. Ce motif n'étoit point la crainte, mais l'envie d'avoir sa part de mon bonheur.

appartenant alors au comte Le Veneur. 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4^e ; le cachet est tombé, en trouant le papier ; il n'en reste que quelques traces de cire rouge. [P.-P. P.]

J'ai été à Pontarlier et j'y ai été très-bien receu. Je le serois encore mieux à Besançon où M. le Duc de Randan m'a fait témoigner qu'il seroit bien aise de me voir. Ainsi que le scrupule à cet égard ne vous arrête point ; le Parlement de Besançon n'a jamais songé à me de[cré]ter[1] ; c'est une gloire que le Parlement de [Par]is a tout seul, et qui ne lui est, je crois [en]viée par aucun autre.

La multitude des lettres que je trouve à mon retour exige tant de réponses[2] que je me vois forcé de finir tout court celle-ci. Je crois qu'il n'est plus besoin, Madame, que je m'explique sur tout ce que je pourrois ajouter.

Recevez les remercimens et les respects de Mlle le Vasseur.

---

*N° 2169.*

A Monsieur
Monsieur d'Ivernois
négociant
A Genève[3].

A Motiers le 20 Aoust 1764.

En arrivant ici avant hier, Monsieur, en médiocre état, je receus avec des centaines de lettres[4] la vôtre pour m'en

1. Les lettres entre crochets ont disparu, par suite d'un trou dans le papier. Ici, Bergounioux, qui a publié cette lettre dans l'*Artiste*, en 1840, imprime : « détester ». On lit encore « de », puis « 'ter ». Je pense que Rousseau a écrit : « decréter ». [P.-P.-P.]

2. « Réponses » et non « reproches », comme a imprimé Bergounioux. [P.-P. P.]

3. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 17, 18. 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4e, hiffre postal 8 s. Cacheté d'une oublie.

4. « Des centaines de lettres », chiffre exagéré ; le 1er septembre (P.-S. à la lettre du 31 août), il dit qu'il a « actuellement cinquante-trois lettres à répondre », ce qui est plus vraisemblable.

consoler, mais à laquelle l'importunité des autres m'empêche de répondre en détail aujourdui.

Je suis trés sensible à la grace que veut me faire M. Guyot; ce seroit en abuser que de prendre toutes ses bougies au prix auquel il veut bien me les passer. D'ailleurs il ne me paroit pas que celle que vous m'avez envoyée soit exactement semblable aux miennes; il faudroit, pour en faire l'essai convenablement, et plus de loisir et un plus grand nombre. A tout evénement, si de ses cinq[1] douzaines M. Guyot vouloit bien en ceder deux, je pourrois sur ces 24 bougies faire cet hiver des essais qui me decideroient sur ce qui pourroit lui en rester au Printems, et si pour ce nombre il permet le choix, je les aimerois mieux grises ou noires que rouges, et surtout des plus longues qu'il ait, puisque je suis obligé de mettre à toutes des alonges qui m'incomodent beaucoup, mais qui sont necessaires pour que la bougie pénétre jusqu'à l'obstacle.

Vous aurez la nouvelle Heloïse[2]; mais, comme je suppose que vous n'étes pas pressé, j'attendrai que les tracas me laissent respirer. Du reste, ne vous faites pas tant valoir pour m'avoir demandé cette bagatelle; vôtre intention se pénétre aisément. Les autres donnent pour recevoir; vous faites tout le contraire, et même vous abusez de ma facilité. Ne m'envoyez point de l'eau d'Auguste, parce qu'en vérité je n'en saurois[3] que faire, ne la trouvant pas fort agréable et n'ayant pas grand foi à ses vertus. Quant à la truite l'assaisonnement et la main qui l'a préparée doivent rendre excellente une chose naturellement aussi bonne, mais mon état présent m'interdit l'usage de ces sortes de mets. Toutefois ce présent[4] vient d'une part qui m'empêche de le refuser, et j'ai grand peur que ma gourmandise ne m'empèche de m'en abstenir.

1. Le mot « cinq » est au-dessus de la ligne, remplaçant « deux », biffé.

2. Rousseau a envoyé à d'Ivernois un exemplaire de la *Nouvelle Héloïse* de l'édition de Duchesne, 1764. Cet exemplaire est aujourd'hui à la Bibliothèque publique de Genève, Hf 2018; il porte des annotations marginales de la main de d'Ivernois.

3. « guère », biffé.

4. « me », biffé.

Je dois vous avertir par rapport à l'eau d'Auguste de ne plus vous servir d'une aiguille de cuivre, ou de vous abstenir d'en boire; car la liqueur doit dissoudre assés de cuivre pour rendre cette boisson pernicieuse et pour en faire même un poison. Ne négligez pas cet avis.

J'aurois cent choses à vous dire; mais le tems me presse. il faut finir. Ce ne seroit pas sans vous faire tous les remercimens que je vous dois si des paroles y pouvoient suffire. Bien des respects à Madame, je vous supplie; mille choses à nos amis; recevez les remercimens et[1] salutations de M^lle le Vasseur, et d'un homme dont le coeur est plein de vous.

J. J. Rousseau

Je ne puis m'empêcher de vous réiterer que l'idée d'addresser *d* à *b* est une chose excellente. C'est une mine d'or que cette idée, entre des mains qui sauront l'exploiter[2].

---

## *N° 2170.*

## A Milord Maréchal[3].

Môtiers, le 21 août 1764.

Le plaisir que m'a causé, Mylord, la nouvelle de votre heureuse arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avois entrepris, et que la lassitude et le mauvais temps m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayoit avec raison. Car jugez de ce que

1. *Sic,* « et salutations ». Les précédents éditeurs impriment : « et les saluta tions ».

2. C'est pendant l'entrevue de Thonon que Rousseau et d'Ivernois ont dû convenir d'un chiffre (« réitérer », probablement parce qu'il l'avait déjà dit à Thonon) *Voyez* plus loin, n° 2208.

3. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

deviendroit, cloué dans sa chambre, un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade, et qui n'est plus qu'une machine ambulante! Je m'étois donc mis en chemin pour Aix dans l'intention d'y prendre la douche et aussi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à mon avis, qui soit sur la terre. J'ai fait la route jusqu'à Morges pédestrement, à mon ordinaire, assez caressé partout. En traversant le lac, et voyant de loin les clochers de Genève[1], je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurois fait jadis pour une perfide maîtresse. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade et sous une pluie continuelle. Enfin me voici de retour, non cocu à la vérité, mais battu, mais content, puisque j'apprends votre heureux retour auprès du roi, et que mon protecteur et mon père aime toujours son enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des paysans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre partout deux choses également belles; savoir, dans l'objet le génie de Frédéric, et dans le choix le coeur de George. On feroit une histoire digne d'immortaliser le roi sans autres mémoires que vos lettres.

A propos de mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerois volontiers la vie particulière de votre frère si vous les rendiez assez amples pour en pouvoir tirer l'histoire de votre maison. J'y pourrois parler au long de l'Écosse que vous aimez tant, et de votre illustre frère et de son illustre frère, par lequel tout cela m'est devenu cher. Il est vrai que cette entreprise seroit immense et fort au-dessus de mes forces, surtout dans l'état où je suis; mais il s'agit moins de faire un ouvrage que de m'occuper de vous, et de fixer mes indociles idées qui voudroient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami

1. En traversant directement le lac de Morges à Thonon, Rousseau n'aurait pas pu voir les clochers de Genève. En réalité, il s'est embarqué à Nyon, comme le montre une lettre du 10 janvier 1765 à Mme Goncerut qu'on trouvera au tome suivant, à sa date. [P. P.-P.]

dont vous me parlez, que votre volonté soit faite : la mienne y trouvera toujours son compte, puisqu'en vous obéissant je m'occuperai de vous. Bonjour, Mylord.

### *N° 2171.*

De Beausobre, lieutenant baillival de Morges à Rousseau[1].

Monsieur,

Je crains de me rendre importun, mais j'espère de vôtre indulgence que vous ne blamerés pas une indiscretion très pardonable, en faveur du motif, qui m'anime, et de la part réelle que je prens à tout ce qui vous interressera. Vôtre santé Monsieur me tient si fort à coeur que je n'ai pû renvoyer plus loing à vous prier de m'apprendre dans quelques moments perdus, comment vous vous portés, et si vous n'avés point été incomodé de votre course. J'aurois fort souhaitté que vous eussiés pu nous procurer la douce et gratieuse satisfaction de prolonger votre séjour parmi nous et que l'air de nos contrées eût pu vous convenir. Je ne vous exprimerai que très imparfaitement mes regrets de ne vous avoir pas témoigné comme je le dois l'estime et la consideration distinguée dont je suis rempli pour vos rares et excellentes qualités ; supplées y je vous supplie par une suite de votre excellent caractere J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond et la considération la plus parfaite, Monsieur

Votre très humble et trés obéissant
serviteur

De Beausobre Lieut. Ball.

Morge : le 22 Aoust 1764.

Madame de Beausobre vous prie d'agréer ses soumissions les plus empressées.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

## N° 2172.

## [Chamfort à Rousseau][1].

Paris, ce 25 août 1764[2].

J'ai l'honneur de vous envoyer une pièce que l'Académie françoise a couronnée[3]. Vous sentez que ce n'est pas cette circonstance tout-à-fait étrangère à mon ouvrage, qui m'a donné l'idée de vous le faire parvenir; c'est qu'il y a des choses honnêtes que j'ai eu le bonheur de sentir vivement.

C'est vous, Monsieur, qui par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, m'avez appris qu'il y avoit des hommes assez lâches pour insulter à vos malheurs. Je ne vois partout que des gens qui vous estiment, qui vous honorent, vous révèrent, et même qui en font une profession publique. Ceux mêmes qui vous ont persécuté assurent, avec l'air de la bonne foi, qu'ils n'ont cédé qu'à regret à la nécessité de remplir leurs devoirs d'hommes publics, et il n'a tenu qu'à moi de vous faire tenir cette lettre sous le cachet d'un de ceux qui ont paru le plus animés contre vous. Ils publient hautement qu'ils font leurs délices de la lecture de vos ouvrages. Je ne sache que vous, Monsieur, qui ayez jamais arraché de pareils aveux, et quand même ils parleroient contre leur pensée, ce seroit une nouvelle victoire que vous remporteriez sur vos ennemis.

Je me joins, Monsieur, à tous les coeurs honnêtes pour vous adresser d'un profond respect avec lequel je suis votre très-humble et très-obéïssant serviteur.

de Chamfort

Si vous me faites l'honneur de me répondre, mon adresse est à l'hôtel des Suisses, rue Notre-Dame-des-Victoires.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen, *Amis et Ennemis,* t. I, p. 282-283, et collationné sur l'original autographe (Bibliothèque de Neuchâtel).

2. « 25 août », et non « 15 août », comme imprime Streckeisen.

3. « *Epître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils.* » (Note de Streckeisen.)

*N° 2173.*

A Madame
Madame Boy-de-la Tour
née Roguin
A Lyon [1].

A Motiers le 25 Aoust 1764.

J'ai eu, ma bonne Amie, le plaisir de recevoir votre derniére Lettre à Yverdun où tout le monde se portoit bien ; j'ai voulu continuer delà mon voyage pour Aix à cause d'une Sciatique naissante, mal bien funeste pour un homme qui n'a de soulagement et de plaisir que la promenade ; mais arrivé jusqu'à Thonon, il a fallu rebrousser, et depuis l'instant de mon retour j'ai été la proye de continuelles souffrances qui me forceront probablement, malgré l'embarras et la répugnance, de déloger avant l'hiver, puisqu'il est confirmé par mille expériences qu'il m'est impossible de joüir ici d'un instant de santé. Cela ne doit pas vous empêcher, ma bonne amie, de m'envoyer la Caisse de chandelle si vous voulez bien en prendre la peine : on n'en trouve que d'infame dans tout le pays.

On dit ici, ma bonne Amie, que vous y viendrez cet Autonne ; vous ne m'en avez rien marqué. Il seroit dur que celui à qui cette nouvelle feroit le plus de plaisir fut le dernier à la savoir. J'espère qu'en pareil cas vous ne ferez pas à vôtre hôte l'affront de prendre un logement hors de chez vous, et que vous souffrirez, du moins pour ce moment-là, que vôtre ami devienne vôtre Concierge.

M^lle^ le Vasseur vous assure de son respect et vous remercie de vos bontés. Elle s'en prévaudra lors du passage de M. Boy de la Tour vôtre associé. Mille salutations je vous supplie à

1. Transcrit de l'original autographe signé, appartenant à M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 86-88). In-4°. 1 p. 3/4 de texte. La p. 3 blanche, l'adresse sur la 4^e^, avec le cachet oriental sur cire rouge.

toutte[1] l'aimable famille et recevez celles que je vous fais de tout mon coeur. Je voudrois vous écrire plus au long, mais mon état et les lettres dont je suis accablé m'en empêchent pour le moment. Je me dédomagerai avantageusement si j'ai le plaisir de vous voir ici.

J. J. Rousseau

---

*N° 2174.*

A Mme [La comtesse de Boufflers][2].

A Motiers le 26 Aoust 1764.

Après les preuves touchantes, Madame, que j'ai eues de vôtre amitié dans les plus cruels moments de ma vie, il y auroit à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours; mais il faut pardonner beaucoup à mon état; la confiance abandonne les malheureux, et je sens au plaisir que m'a fait vôtre Lettre, que j'ai besoin d'être ainsi rassuré quelquefois. Cette consolation ne pouvoit me venir plus à propos : après tant de pertes irréparables, et en dernier lieu celle de M. de Luxembourg, il m'importe de sentir qu'il me reste des biens assez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connoitre ressembloit beaucoup à celui où je l'ai perdu; dans l'un et dans l'autre j'étois affligé, delaissé, malade. Il me consola de tout; qui me consolera de lui? Les amis que j'avois avant de le perdre; car mon coeur usé par les maux et déjà durci par les ans est fermé désormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penser, Madame, que dans les critiques qui

1. « vôtre », biffé et remplacé par « l' ».

2. Transcrit à Londres, le 24 avril 1912, de l'original autographe non signé, faisant alors partie de la collection Alfred Morrison. In-4° de 8 pages, les 6e, 7e et 8e blanches. Sans adresse ni cachet. [Th. D.]

regardent l'éducation de Monsieur vôtre fils vous compreniez ce que, sur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au Chevalier de Lorenzy. Critiquer quelqu'un c'est blâmer dans le public sa conduite; mais dire son sentiment à un ami commun sur un pareil sujet ne s'appellera jamais critiquer, à moins que l'amitié n'impose la loi de ne dire jamais ce qu'on pense, même en choses où les gens du meilleur sens peuvent n'être pas du même avis. Après la manière dont j'ai constamment pensé et parlé de vous, Madame, je me décrierois moi-même si je m'avisois de vous critiquer. Je trouve à la vérité beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les universités, mais je trouve aussi que, selon les circonstances il peut y en avoir davantage à ne pas le faire, et l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien mais du moindre mal. D'ailleurs une fois la necessité de ce parti supposée, je crois comme vous qu'il y a moins de danger en Hollande que partout ailleurs.

Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de M^rs^ les comtes de Bintink. Jugez, Madame, si la bienveillance des hommes de ce mérite m'est précieuse, à moi, que celle même des gens que je n'estime pas subjugue toujours! Je ne sais ce qu'on n'eut point fait de moi par les caresses : heureusement on ne s'est pas avisé de me gâter là-dessus. On a travaillé sans relâche à donner à mon coeur, et peut-être à mon génie, le ressort que naturellement ils n'avoient pas. J'étois né foible; les mauvais traitemens m'ont fortifié. A force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, Madame, de vouloir des détails sur ce qui me regarde : que vous dirois-je? Rien n'est plus uni que ma vie, rien n'est plus borné que mes projets; je vis au jour la journée sans souci du lendemain, ou plutôt j'achève de vivre, avec plus de lenteur que je n'avois compté. Je ne m'en irai pas plus tôt qu'il ne plaît à la nature, mais ses longueurs ne laissent pas de m'embarrasser, car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choses me livre toujours plus à l'indolence et à l'oisiveté. Les maux physiques me donnent seuls

un peu d'activité. Le séjour que j'habite, quoique assez sain pour les autres hommes, est pernicieux pour mon état : ce qui fait que, pour me dérober aux injures de l'air et aux importunités des désoeuvrés, je vais errant par le pays durant la belle saison; mais aux approches de l'hiver, qui est ici très rude et très long, il faut revenir et souffrir. Il y a longtems que je cherche à déloger, mais où aller? comment m'arranger? J'ai tout à la fois l'embarras de l'indigence et des richesses; toute espèce de soin m'effraie; le transport de mes guenilles et de mes Livres par ces montagnes est pénible et coûteux : c'est bien la peine de déloger de ma maison, dans l'attente de déloger bientôt de mon corps! Au lieu que, restant où je suis, j'ai des journées délicieuses, errant sans souci, sans projet, sans affaire, de bois en bois et de rocher en rocher, rêvant toujours et ne pensant point. Je donnerois tout au monde pour savoir la botanique; c'est la véritable occupation d'un corps ambulant et d'un esprit paresseux; je ne répondrois pas que je n'eusse la folie d'essayer de l'apprendre si je savois par où commencer. Quant à ma situation du côté des ressources, n'en soyez point en peine; le nécessaire, même abondant, ne m'a point manqué jusqu'ici, et probablement ne me manquera pas sitôt. Loin de vous gronder de vos offres, Madame, je vous en remercie; mais vous conviendrez qu'elles seroient mal placées si je m'en prévalois avant le besoin.

Vous vouliez des détails; vous devez être contente. Je suis très content des vôtres, à cela près que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connois-je, et il me seroit bien doux de vous y suivre, du moins par l'imagination. Au reste, je vous plains de n'en être encore qu'à la philosophie. Je suis bien plus avancé que vous, madame; sauf mon devoir et mes amis, me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le Chevalier si déraisonnable, puisqu'il vous divertit : S'il n'étoit que déraisonnable, il n'y parviendroit surement pas. Il est bien à plaindre dans les accès de sa goutte, car on souffre cruellement, mais il a du moins l'avantage de souffrir sans risque. Des scélérats ne l'assassineront pas, et

personne n'a intérêt à le tuer. Etes-vous à portée, Madame, de voir souvent Madame la Mareschale? Dans la triste circonstance où elle se trouve, elle a bien besoin de tous ses amis, et surtout de vous. Je suis aussi sensible à l'assurance que vous me donnez de la continuation des bontés de Monsieur le Prince de Conti que si je n'y avois pas toujours compté. Les épreuves par où j'ai passé m'ayant laissé le même qu'il en honora, je puis espérer ne mériter jamais de les perdre.

Je n'ai receu votre Lettre, Madame, qu'au retour d'un voyage de trois semaines, ce qui m'a empêché d'y répondre aussitôt que je l'aurois dû.

---

*N° 2175.*

A Monsieur
Monsieur Panckoucke
Libraire, vis-a-vis la
Comedie françoise
A Paris [1].

A Motiers le 26 Aoust 1764.

A l'instant, Monsieur, que j'eus receu vôtre précédente lettre, je commençai les recherches nécessaires pour trouver le réviseur que vous désirez à l'ouvrage de M. de Baurieu [2]. Le résultat de mes soins est que ce réviseur est trouvé dans la personne de M. *Tschifeli, Vice-Président de la société économique A Berne.* Vous pouvez vous addresser à lui, vous bien expliquer sur ce que vous desirez ; il est à la fois très capable et très bien disposé : tout le reste doit se traiter entre vous.

1. *INÉDIT*. Transcrit le 27 avril 1928 de l'original autographe signé, que m'a obligeamment communiqué M. Robert Firmin-Didot, à Paris. 4 p. petit in 4°, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la devise sur cire rouge, la marque postale PONTARLIER et le chiffre postal 10. — [P.-P. P.]

2. *Cf.* p. 209, note 3. [P.-P. P.]

En lisant la mort naturelle j'ai d'abord vu que son Auteur sortoit de lire Gessner. Je ne lis rien de M. (*sic*) Baurieu sans deviner à l'instant quel est le dernier livre qu'il a lu avant que d'écrire.

Je ne suis point étonné du tour que M. Voltaire vous a joué : mais qu'alliez-vous faire dans cette Galère ? Je connois sur pareille matière des gens plus maltraités que vous. Le conseil que vous me donnez de n'avoir point de querelle avec lui est fort bon sans doute ; mais c'est comme si, voyant un homme qu'on assassine tâcher de parer les coups, vous lui disiez : mon ami ne vous battez pas, car cela échauffe le sang.

Je vous suis obligé de faire assez de cas de mes écrits pour leur donner dans vôtre cabinet une place de prédilection. Je serai fort aise qu'ils vous fassent quelquefois souvenir de leur auteur qui vous aime depuis longtems et qui desire être toujours aimé de vous [1].

J. J. Rousseau

---

*N° 2176.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam] [2].

A Môtiers, le 27 Aoust 1764.

Je receus il y a huit jours, mon cher Compère, la première épreuve, et j'attendois aujourd'hui deux ou trois feuilles; je n'ai rien receu du tout. Si vous allez de ce train, l'ouvrage ne sera pas imprimé dans un an; cependant vous m'avez promis que l'ouvrage seroit public en Novembre, et il est de la plus grande importance et à moi et à la chose et à nombre d'honnêtes gens qu'il paroisse à Genève et à Paris au commencement de Décembre au plus tard. Si cela n'arrive pas, vous me

1. Ce dernier alinéa a été placé, par les précédents éditeurs, à la suite des fragments qu'ils ont donné de la lettre n° 2091. (*Voyez* p. 84, note 5.)

2. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 118. [P.-P. P.]

ferez, je vous l'avoue, un des plus grands chagrins que je puisse recevoir en ma vie. Prenez donc vos mesures, je vous en conjure, et faites entrer dans votre calcul les retards des mauvais chemins et tous les accidens qui peuvent retarder la marche de vos envois, afin qu'il ne vienne alors ni *si* ni *mais* qui n'aient été prévus, et qui feroient tout manquer.

Vous avez pu voir que l'ouvrage est tourné de manière qu'il ne s'y trouve rien qui puisse déplaire à la France et aux Catholiques. Cela vous met à portée de pouvoir aisément, pour peu que vous travailliez, faire passer vos envois à Paris; car il est certain que le Magistrat, à moins de prévention ou de partialité, doit naturellement en permettre le débit, et que la Cour doit même en être bien aise, puisqu'il ne s'y trouve rien que d'honorable à la Médiation. Le but des trois dernières lettres est en effet d'instruire les puissances médiatrices, à la garantie desquelles il paroît qu'on sera forcé d'avoir recours. Tâchez donc que l'ouvrage se répande en France et surtout à Paris; mais quand vous l'annoncerez à vos correspondans, n'en parlez que comme de mon apologie sur la Religion, sans parler en aucune façon du Magistrat de Genève, de peur qu'on ne nous suscite quelque obstacle de ce côté-là. Vous voilà bien prévenu sur tout; c'est à vous à voir maintenant quelle activité l'intérêt de la justise, de la patrie et de vos amis peut vous donner sur tout cela.

J'aurois un petit changement à faire dans la seconde partie, page 172, à la fin du premier alinea. Je voudrois mettre ainsi cette fin : (« vous aurez joui d'un bonheur bien rare, et dont « vos oppresseurs ne paroissent guère alarmés »)[1].

Cela n'est pas trop bien, et peut-être ce qui y est est-il mieux, mais je ne m'en souviens pas. Vous jugerez et vous choisirez. Je voudrois faire entendre avec finesse que les Magistrats comptent sur le crédit de Voltaire à la Cour; mais

1. « C'est ainsi que la phrase se trouve en effet dans la Neuvième Lettre. Rey a écrit sur l'original de cette lettre, en marge, probablement comme une phrase qu'il trouvait dans le manuscrit : « *c'est sur quoi l'on voit bien que vos chefs ne comptent pas.* » [Note de Bosscha.]

il me semble que j'ai employé le mot de *Chefs*, et ce mot ne doit absolument pas rester, parce qu'il est équivoque. Il faut avoir égard à l'harmonie de la phrase; si vous avez encore le tems de m'envoyer cette phrase avant de l'imprimer, faites-le; sinon mettez comme ci-dessus, à moins que ce qui y est ne soit manifestement mieux. Je vous embrasse et tout ce qui vous est cher.

J. J. Rousseau

---

*N° 2177.*

De Marianne[1].

(Mme de la Tour-de Franqueville à Rousseau.)

28 août 1764.

Voici, mon ami, la quatrième lettre que je vous écris, depuis que je n'en ai reçu de vous; et la dernière des vôtres étoit datée du 28 avril. Si c'est à l'infidélité de la poste que je dois imputer mon malheur, il est bon que vous le sachiez: j'ai la ressource de le croire, car elle a perdu depuis six mois, trois lettres qui m'étoient adressées d'Allemagne et de Montpellier. Si vous ne m'avez réellement point écrit, ne prenez point ce que je vous dis pour un reproche : je ne vous en ferai jamais. Vous avez voulu n'être jugé que par ma raison; et je le conçois bien. C'est assez en dire, à quelqu'un qui entend comme vous. Adieu.

1. Transcrit de l'imprimé en 1803, dans *Correspondance originale*, etc., t. II p. 114.

---

## N° 2178.

A M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève par Neufchatel[1].

(Lettre de Buttafoco.)

Mézières, ce 31 août 1764.

Voulez-vous bien permettre, Monsieur, à un Corse plein d'estime pour vous, d'oser vous distraire dans votre retraite. Vos occupations n'ont pour but que le bonheur des hommes; cela seul me donneroit la confiance de m'adresser à vous quand vous ne détesteriez pas la tyrannie, quand vous ne vous intéresseriez pas aux malheureux qu'elle opprime.

Vous avez fait mention des Corses dans votre *Contrat social*, d'une façon bien avantageuse; un pareil éloge est bien flatteur quand il part d'une plume aussi sincère : rien n'est plus propre à exciter l'émulation et le désir de mieux faire; il a fait souhaiter à la nation que vous voulussiez être cet homme sage qui pourroit procurer les moyens de conserver cette liberté qui a coûté tant de sang à acquérir. Les Corses espèrent que vous voudréz bien faire usage pour eux, de vos talens, de votre bienfaisance, de votre vertu, de votre zèle, pour l'avantage des hommes, sur-tout pour ceux qui ont été le jouet de la tyrannie la plus affreuse.

Les hommes de génie, ceux qui sont vertueux, ceux qui vous ressemblent, ne dédaignent pas, Monsieur, de consacrer quelques veilles à la félicité d'une nation : plus elle est mal-

1. Transcrit de l'imprimé en 1798, par Charles Pougens, dans *Lettres originales de Rousseau à Mme de.. [Créqui], à Mme la Maréchale de Luxembourg, à Mr de Malesherbes, à Mr d'Alembert, etc.* Paris, an VII (1798), in-12, p. 123-131. C. Pougens imprime « Butta-Fuoco », et Streckeisen-Moultou, qui a publié cette lettre en 1861, dans *Œuvres inédites,* p. 21, 22, imprime « Buttafuoco ». L'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7899), et sur lequel cette lettre est ici collationnée, est signé « Buttafoco ». [Th. D.]

heureuse, plus elle a droit d'espérer un tel sacrifice. La Corse n'est que trop connue par la cruelle situation où l'a réduite la coupable administration de la république de Gènes; elle a forcé ces peuples à secouer le joug insupportable qui s'appesantissoit de plus en plus : l'abus du pouvoir, pouvoir limité par des conventions, a produit cette révolution salutaire et opéré notre délivrance. Nos progrès ont été très-lents; mais nos moyens étoient et sont encore si médiocres, qu'il est bien étonnant que nous soyons parvenus à ne les plus redouter. Mais l'amour de la liberté rend les hommes capables des choses les plus extraordinaires : ne seroit-il pas cruel de ne pouvoir tirer le plus grand avantage de l'heureuse circonstance où se trouve la Corse, de choisir le gouvernement le plus conforme à l'humanité, à la raison, le gouvernement le plus propre à fixer dans cette île le séjour de la liberté.

Une nation ne doit se flatter de devenir heureuse et florissante, que par le moyen d'une bonne institution politique. Notre île, comme vous le dites très-bien, Monsieur, est capable de recevoir une bonne législation; mais il lui faut un législateur, il lui faut un homme dans vos principes, un homme dont le bonheur soit indépendant de nous, un homme qui, connoissant à fond la nature humaine, et qui, dans les progrès des tems, se ménageant une gloire éloignée, voulût travailler dans un siècle et jouir dans l'autre.

Daignerez-vous, en traçant le plan du système politique, coopérer à la félicité de toute une nation?

Dans la position où est le gouvernement de la Corse, on pourroit y apporter, sans inconvénient, tous les changemens nécessaires : mais cette matière est bien délicate; elle doit être traitée par des personnes qui, comme vous, connoissent les vrais fondemens du droit politique et civil de la société et des individus qui la composent.

La Corse est à peu près dans la situation que vous fixez pour établir une législation : elle n'a point encore porté le vrai joug des lois; elle ne craint point d'être accablée par une invasion subite; elle peut se passer des autres peuples; elle

n'est ni riche ni pauvre; elle peut se suffire à elle-même; ses préjugés ne seront pas difficiles à détruire, et j'ose dire qu'on y trouveroit les besoins de la nature joints à ceux de la société.

Des personnes qui n'examinent que les apparences des choses, et qui ne jugent pas des effets par les causes, reprochent aux Corses des vues qui ne leur sont pas propres, mais qui sont celles de tous les hommes abandonnés à eux-mêmes : les homicides continuels qui désoloient la Corse sous l'administration génoise donnoient lieu à ces imputations. Mais vous savez mieux que personne, Monsieur, que les hommes ont le funeste droit de tirer par eux-mêmes la vengeance qui leur est refusée par ceux qui ont le pouvoir légitime de l'exercer. Les Corses aiment la justice; ils la demandoient à leur prince : il la doit à tous; il est constitué à cet objet, et le glaive ne lui a été remis qu'à cette condition. Mais si ce prince, au lieu de punir les coupables, les protège : s'il est le promoteur des désunions, des guerres civiles, des assassinats, et de toutes les horreurs qu'il devroit prévenir, à qui doivent alors s'adresser les malheureuses victimes de la haine, de l'indépendance, de l'impunité? Ne peut-on pas repousser la force par la force? Il est vrai que, dans des circonstances aussi critiques, la nation rentre dans les droits que vous établissez si bien par le *Contrat social*; elle doit pourvoir à l'effusion du sang humain, à la conservation des particuliers : mais dans des convulsions aussi affreuses, il n'est pas aisé d'abord de faire entendre raison à cette multitude effrénée, accoutumée à l'insolence et à l'insubordination; il faut du temps pour lui dessiller les yeux; il en faut pour l'amener, par la raison, à connoître des monstres qui ne les gouvernoient que pour le seul plaisir de les faire entre-détruire les uns par les autres. Cet ouvrage n'a pas pu être l'ouvrage d'un moment, parce que, tout étant dans la barbarie, il étoit bien difficile de trouver de ces hommes supérieurs qui pussent acquérir sur la multitude cet empire si nécessaire pour persuader. Le temps et la patience ont enfin réuni les Corses; ils sont sortis de leur abrutissement; ils ont vu leurs chaînes,

en ont senti le poids, et les ont brisées. — Rendus à la liberté, ils voudroient des liens faits pour des hommes, ils voudroient que leur postérité pût jouir du fruit de leurs travaux.

Vous trouverez, j'ose le dire, quelques vertus et des moeurs chez les Corses : ils sont humains, religieux, hospitaliers, bienfaisans; ils tiennent leur parole ; ils ont de l'honneur, de la bonne foi; et si l'on en excepte les cas de vengeance particulière, qui sont à présent très rares, les exemples d'assassinats y sont moins fréquens que chez les autres peuples. Les femmes y sont vertueuses, uniquement occupées de la conduite de leurs maisons et de l'éducation de leurs enfans; on ne les voit point rechercher les assemblées, les bals, les festins; elles sont moins agréables que le reste des femmes de l'Europe, mais elles sont très-estimables.

Il n'y a chez les Corses ni arts, ni sciences, ni manufactures, ni richesses, ni luxe; mais qu'importe, puisque tout cela n'est point nécessaire pour être heureux !

Je sens bien, Monsieur, que le travail que j'ose vous prier d'entreprendre, exige des détails qui vous fassent connoître à fond ce qui a rapport au système politique. Si vous daignez vous en charger, je commencerai par vous communiquer ce que mes foibles lumières et mon attachement pour ma patrie m'ont dicté d'après vos principes et ceux de M. le président de Montesquieu.

Puis je me mettrai à même de vous procurer, de Corse, les éclaircissemens dont vous pourriez avoir besoin, et que M. Paoli, général de la nation, vous fournira. Ce digne chef, et ceux d'entre mes compatriotes qui sont à portée de connoître vos ouvrages, partagent avec toute l'Europe les sentimens d'estime qui vous sont acquis à si juste titre; ils y admirent l'honnête homme et le citoyen, toujours inséparable de l'auteur. Mais je me tais, parce que ce n'est qu'à vos ouvrages et à vos moeurs à faire dignement votre éloge.

Je me flatte, Monsieur, que vous ne saurez pas mauvais gré de la liberté que je prends de m'adresser à vous; si je connoissois un homme plus capable de remplir mes espérances,

je ne balancerois pas, sans contredit, à le solliciter ; persuadé que ce n'est point désobliger les hommes qui aiment la vertu et qui la professent, en leur fournissant l'occasion d'en faire usage pour une nation infortunée qui, connoissant toute l'horreur de sa situation passée, et l'instabilité de la présente, voudroit bâtir pour l'avenir un édifice raisonnable, sur des fondemens fermes et durables à jamais.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la considération possible, Monsieur, votre très-humble et très obeissant serviteur,

Buttafoco
Capitaine aide-major au régiment royal italien.

[Mathieu Buttafoco, fils d'Antoine, né à Vescovato (province de Bastia) le 26 novembre 1731, entra au service en 1740 comme cadet dans la compagnie de son père. Il fut nommé l'année suivante, à l'âge de dix ans, enseigne (sous-lieutenant), lieutenant en 1746. Il fit, avec son père, les campagnes de 1742, 1744, 1745, 1746 1747, 1748, assista aux sièges de Furne, Tournay, Oudenarde, Berg-op-Zoom, Maestricht, à la bataille de Fontenoy, etc. Capitaine en second en 1758, capitaine aide-major en 1760, chevalier de Saint-Louis en 1762, agréé par Louis XV en 1764 comme colonel commandant le Régiment Royal-Corse qui venait d'être rétabli, il est définitivement nommé à cet emploi en 1765. Il est colonel propriétaire du Régiment Buttafoco en 1770, et inspecteur du régiment provincial de Corse en 1772. Créé comte par lettres patentes du roi du mois d'octobre 1776. Brigadier d'infanterie en 1760, maréchal de camp et armées du roi en 1781. Délégué de la noblesse corse aux Etats-Généraux de 1789, qui deviennent assemblée générale, il émigra après la clôture de cette assemblée, se refusa à porter les armes contre la France, et fut rayé de la liste des Emigrés en 1801. — Je dois ces renseignements à M. Charles de Buttafoco, maire de Vescovato, par l'obligeante entremise de M[lle] Grégory, dans la maison natale de qui Mathieu Buttafoco est mort, à Bastia, le 6 juillet 1806. — P.-P. P.]



Librairie Armand Colin, Paris.

MATHIEU BUTTAFOCO

Lithographie anonyme.

*(Collection du Dr Mattéi. Musée de Bastia.)*

## N° 2179.

[Aux fermiers-généraux des Postes, à Paris][1].

[août ou septembre 1764.]

Je suis forcé, Messieurs, par ma situation de vous importuner d'une petite réprésentation bien légére quant aux affaires des postes mais bien considérable pour moi que tous les desoeuvrés du Royaume accablent de leurs lettres et quelquefois de leurs injures.

Les lettres de Paris qu'on affranchit me viennent en droiture par Besançon et Pontarlier et ne coutent que 10 à 12ˢ à ceux qui les affranchissent. Mais beaucoup de gens n'affranchissent pas, et leurs lettres au lieu de venir de même en droiture font un tel circuit qu'elles me viennent par Neufchâtel dont c'est ici le chemin par la france et me coûtent un port double de ce qu'on auroit payé à Paris pour les affranchir.

Or ce port que je paye au Bureau de Neufchâtel est au profit des postes de Suisse au lieu que si ces lettres m'étoient venues par Pontarlier, j'aurois moins payé, mais au profit des Postes de France. Je ne comprends donc pas pourquoi au lieu de cette marche si simple qui feroit le profit de la ferme et le mien, il plait à Messieurs vos commis de faire ainsi voyager mes lettres par le Royaume afin qu'elles m'arrivent plus tard, qu'elles me coutent de plus gros ports, et que ces ports soient perdus pour la ferme.

Si vous daignez, Messieurs, faire corriger cette petite irrégularité et ordonner que toutes mes lettres franches ou non me viennent en droiture, ou que celles qui ne seront pas franches soient laissées au rebut du Bureau de Paris en me soulageant d'un fardeau que les indiscrets ne laissent pas de

1. *INÉDIT*. Transcrit le 25 février 1915 de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, O-Z, fol. 142

me rendre onéreux[,] loin de causer le moindre préjudice à la ferme[,] vous en feriez l'avantage si l'on pouvoit compter pour tel un aussi petit objet : mais toujours vous ferez une chose équitable, et c'est à ce seul titre que j'ose vous la demander[,] vous suppliant Messieurs d'agréer mes salutations et mon respect.

Je joins ici deux suscriptions de lettres venues ainsi par Neufchâtel. J'en pourrois mettre cent pareilles car il n'y a presque pas de semaines qu'ils ne m'en vienne ainsi et souvent plusieurs à la fois.

---

*N° 2180.*

A MONSIEUR
MONSIEUR D'IVERNOIS
NÉGOGIANT
A GENÈVE [1].

A Motiers le 31. Aoust. 1764.

Je reçois, Monsieur, en rentrant chez moi avec vôtre lettre du 28 l'envoi porté dans celle du 24. Quant aux bougies de M. de Rabours, je ne les ai point receues. Le modèle dont vous me parlez est la chose du monde la plus inutile, puis qu'il n'est pas croyable que j'aye porté douze ans des bougies sans savoir les attacher.

J'ai l'écrit dont vous me parliez [2] dans vôtre lettre du 15.

1. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (vol. relié, fol. 19, 20).

2. Dans une lettre inédite du 15 août, d'Ivernois disait à Rousseau : « *m* [= De Luc] m'a dit que † [= J.-J. Rousseau] devoit avoir les Réponses aux questions de Lord Thousen [*lisez* Towsend], sur l'histoire et le gouvernement par Mons$^{r}$ J.-R. Chouet en 1696. S'il ne les a pas et qu'il me les demande, je les lui ferai passer. Il y a dans cet ouvrage bien des éclaircissemens sur l'autorité qu'avoient les Comtes... » Le 24 août, d'Ivernois demande de nouveau à Rousseau s'il a cette pièce.

J'ai aussi l'histoire de le Maitre dans celle des troubles de 1707, mais comme elle ne fait pas un article à part je ne saurois vous dire au juste combien de pages elle contient. Elle est très sommaire et ne contient point beaucoup de détails necessaires. La note latine que vous m'avez envoyée [1] ne contient point l'origine véritable du Conseil des 200 : l'établissement en est bien postérieur à cette date et n'eut lieu qu'après la Réformation. Je n'ai receu aucune lettre de M. Voulaire [2] et il est bon que vous en soyez prévenu, afin que si l'on faisoit courir quelque réponse sous mon nom, vous sachiez d'avance qu'elle n'est pas de moi et que vous puissiez l'affirmer [3]. Je n'ai aucune nouvelle de *c* [3] ; ce silence m'étonne, et j'ai peur de quelque interception.

Je suis malade et je cours sans cesse pour tâcher de déloger avant l'hiver, ce qui m'ôte plus que jamais le tems d'écrire ; ainsi vous m'obligerez, surtout d'ici à quelque tems de n'exiger de réponse que sur les choses les plus indispensables. J'ai essayé la sonde que vous m'aviez envoyée pour essai ; elle ne m'a rien fait, parce qu'il eut fallu continuer [4]. Cependant je suis persuadé que ce sont des véritables sondes de Daran. Faut-il que je remette l'argent des deux douzaines à M. le Trésorier, ou au Messager, ou s'il faut le garder jusqu'à vôtre passage ? Vous aurez l'*Héloïse* par le p^r. départ du Messager. Du reste, plusieurs pacquets venus ci-devant par cet

1. Dans une lettre du 28 août. Cette note, « *6 feb.* 1502, *in Consilio generali* », est irée d'une copie qui devait avoir été prise sur les Registres du Conseil de Genève : « *Quia in omnibus beneagere... quoque bonus est.* » D'Ivernois l'intitule : « Origine de l'établissement du Conseil des 200 », mais elle a trait à l'institution du Conseil des Cinquante. [Th. D.]

2. Dans une lettre du 24 août, D'Ivernois avait écrit à Rousseau : « Vous devez avoir reçu une longue lettre (qui est publique ici) du pauvre Mons^r V[oulaire]. Elle vous aura confirmé dans l'idée que vous vous étiez formée de son état ; je le plains de tout mon coeur. Soyés circonspect dans les réponses que vous lui ferez. » (*Cf.* p. 301).

3. « *c* » désigne les *Lettres écrites de la Montagne*. [P.-P. P.]

4. Bougies de Daran que d'Ivernois avait trouvées chez M. Guyot, chirurgien de Genève. Il en envoya d'abord une seule « pour essay » puis deux douzaines. (*Lettres inédites de d'Ivernois à Rousseau des* 15 *et* 24 *août* 1764.)

homme ont été décachetés et je ne me fie point du tout à lui pour ce qui doit être tenu secret. Je suis trop pressé pour pouvoir vous écrire plus en détail. Mes respects à Madame d'Ivernois. Recevez ceux de M^lle^ le Vasseur ; je vous réitère mes remerciemens et vous embrasse de tout mon coeur.

J.-J. Rousseau

Je reçois à l'instant l'étui contenant les bougies de M. de Rabours [1]. Je vous prie de lui témoigner combien je suis sensible à ses soins bienfaisans. Je crois pourtant qu'excepté les débouchoirs je ne pourrai faire usage de ses sondes ; je vous expliquerai la raison en vous les restituant. Si vous voyez M. Beau Chateau, je vous prie de le saluer de ma part. Je veux toujours lui écrire et ne le puis jamais. J'ai actuellement cinquante-trois lettres à répondre, sans compter les mémoires que l'on me commande comme des souliers à un cordonnier, et dont assurément je n'ai fait ni ne ferai de ma vie un seul. Il est bien cruel d'être obligé de passer sa vie à écrire à des inconnus et à faire des pacquets pour leur renvoyer leurs paperasses.

Ce 1^er^ 7^bre^

1. « Ayant eu occasion de voir Monsieur le Docteur De Rabours et de lui parler de votre malaise, il me dit que lorsqu'il pratiquoit à Paris, il y faisoit des bougies qu'il estime aussi bonnes que celles de M. Daran et sur lesquelles M. Daran lui-même s'étoit souvent mépris, n'ayant pu distinguer les siennes de celles dudit Monsieur De Rabours. Ce dernier a donné sa recette à un de nos chirurgiens, sous la condition qu'il lui en fourniroit gratis quand il en auroit besoin. Il vient de m'en remettre qu'il me charge de vous envoyer, et il vous prie d'en faire l'essai, persuadé qu'il est que vous vous en trouverés bien. J'ay fait faire un modèle auquel il a attaché un lien pour que vous puissiés voir clairement de quelle manière vous devez les arrêter. Il ne s'agit pas de faire des façons avec lui ; ces bougies ne lui coûtent rien et il s'intéresse à la conservation de vos jours autant que moi. » (*Lettre inédite de d'Ivernois à Rousseau du* 28 *août* 1764.)

*N° 2181.*

[Mme DE VERDELIN À ROUSSEAU] [1].

Paris 3 septembre 1764.

Vous alliez prendre des douches, mon voisin ; votre voyage étoit donc pour votre santé. Vous êtes revenu sur vos pas, mon voisin. Je ne m'en consolerai jamais. Je ne saurois vous rendre la douleur que j'ai eue, quoique je croie très fermement que j'aurai le plaisir de vous voir l'année prochaine, ma fille étant obligée de retourner aux eaux ; je vous assure que je suis trop affectée du présent pour jouir de l'avenir. Mon voisin, personne n'a jamais plus senti la contrariété des devoirs. Je vous avoue cependant que, quoique ceux que je viens de remplir m'aient coûté tout le plaisir que j'ai désiré depuis des années, il m'a été doux de les remplir. Je relus votre lettre à Bourbonne le vendredi 24. Je devois partir le lendemain. La santé de ma fille me retint un jour de plus. Je ne pus en profiter pour vous marquer les raisons de mon départ, parce que la poste ne partoit que le lundi.

Vous me dites, mon voisin, que vous avez tout ce qui vous fait besoin : c'est que vous restreignez vos besoins à ce que vous avez. Vous êtes aussi dur pour vous-même que vous êtes bon et compatissant pour autrui. Le pays que vous habitez est cher ; je l'ai entendu dire à une dame qui a habité Neuchâtel. Elle vous avoit vu passant à Lausanne. Il est vrai que j'ai deviné, au ton de votre réponse, que vous soupçonniez l'usage que je voulois faire de notre banquier. Mlle Le Vasseur m'a fait une trahison que je ne lui pardonnerai qu'autant que vous oublierez que j'ai imaginé quelque chose qui vous déplaît. Si vous lisiez dans mon coeur, vous trouveriez, je l'ose dire,

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou (*Amis et Ennemis*, II, p. 515-517).

une différence très-grande dans le sentiment qui le conduit d'avec celui de bien des gens qui se sont occupés de vous. Je mérite, mon voisin, surtout la préférence lorsqu'il sera question de vous servir ; personne n'en sera si touchée que moi, personne n'est si à portée que moi. Je suis si riche ! J'ai vingt mille francs de rente, et je m'arrange à en manger dix ou douze au plus en ne refusant rien à l'éducation honnête de mes filles, éducation, à la vérité, de filles de province, mais c'est là où je les destine. Je viens de prendre pour elles et pour moi un appartement à l'abbaye de Panthémon. Nous sommes logées toutes quatre en dedans, et j'ai en dehors une chambre pour coucher lorsque mes affaires me feront rentrer tard ou lorsque mes filles ou moi serons malades. J'y ai aussi ma cuisine, parce que je suis attachée à garder Leroy, que vous avez vu, et qui est mon cuisinier. Une chambre, pour lui, une chambre, pour ma femme de chambre, une pour mon laquais. J'ai, avec ces deux gens-là, deux femmes en dedans, quatre domestiques. Voilà plus qu'il n'en faut.

Bonjour mon voisin. Mademoiselle Levasseur, je me plains de vous ; cela me fait chagrin, parce que je vous estime et vous aime. Vous connoissez combien je suis affligée de déplaire à mon voisin. Vous avez lu dans mon coeur, rendez-moi justice près de lui, et engagez-le à me mander qu'il croit que je préfère son repos au mien. Permettez aussi, mon voisin, que je charge Mademoiselle Levasseur pour peine de son indocilité, de vous faire souvenir de moi, si vous avez besoin de vos amis, et, lorsque vous poussez les privations trop loin, je la prie de vous dire que c'est manquer à l'amitié que mérite mon attachement pour vous. Vous savez qu'il ne tient point à votre génie sublime, à la réputation dont vous jouissez ; je ne m'élève pas jusque-là. La bonté de votre âme, cette courageuse patience que je n'ai connue qu'à vous, l'amour de la vertu pour la vertu même, voilà mon bien, voilà ce qui me fait désirer votre bonheur pour l'honneur de l'humanité autant que pour le bonheur de ceux qui vous connoissent. C'est ce qui me fait vous dire que vous devez vous soigner et don-

ner à votre vie les commodités qui peuvent la rendre plus douce. J'abuse de votre temps, Mademoiselle Levasseur; lisez-moi pour votre pénitence. Je suis arrivée ici le 28; j'étois le soir à Versailles; j'ai ouï dire que la maréchale de Luxembourg étoit en peine de vous. A mon arrivée à Paris, j'ai trouvé Mme Du Deffand, à qui j'ai dit que vous aviez été absent; elle se chargea de le dire à la maréchale, chez qui j'aurois envoyé, quoique je n'aie pas ouï parler d'elle. Elle dit qu'elle attend une réponse pressée; elle va venir à Montmorency, où j'irai quand mes affaires seront finies. Ma maison n'est pas vendue.

---

### *N° 2182.*

AU [PRINCE L.-E. DE WURTEMBERG][1].

(Réponse au n° 2163.)

Motiers, le 3 septembre 1764.

J'apprends avec plus de chagrin que de surprise l'accident qui vous a forcé d'ôter à votre second enfant sa nourrice naturelle. Ces refus de lait sont assez communs; mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature, les mères pour l'ordinaire y ont bonne part. Cependant, en cette occasion, mes soupçons tombent plus sur le père que sur la mère. Vous me parlez de ce joli sein en époux jaloux de lui conserver toute sa fraîcheur, et qui, au pis aller, aime mieux que le dégât qui peut s'y faire soit de sa façon que de celle de l'enfant: mais les voluptés conjugales sont passagères, et les plaisirs de l'amant ne font le bonheur ni du père ni de l'époux.

Rien de plus intéressant que les détails des progrès de Sophie. Ces premiers actes d'autorité ont été très bien vus et très bien réprimés. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'édu-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

cation, est de ne donner aux pleurs des enfants ni plus ni moins d'attention qu'il n'est nécessaire. Il faut que l'enfant demande, et non qu'il commande ; il faut que la mère accorde souvent, mais qu'elle ne cède jamais. Je vois que Sophie sera très rusée ; et tant mieux, pourvu qu'elle ne soit ni capricieuse ni impérieuse ; mais je vois qu'elle aura grand besoin de la vigilance paternelle et maternelle, et de l'esprit de discernement que vous y joignez. Je sens, au plaisir et à l'inquiétude que me donnent toutes vos lettres, que le succès de l'éducation de cette chere enfant m'intéresse presque autant que vous.

---

*N° 2183.*

A M. [M.-M. Rey][1].

A Môtiers, le 3 7bre 1764.

Depuis votre lettre du 10 Aoust qui accompagnoit la première Epreuve, je n'ai rien receu de vous, et comme je ne puis présumer qu'après avoir commencé l'impression de cet ouvrage vous l'ayez planté-là, je juge par ce silence que vos pacquets sont interceptés. Voyez là-dessus, mon cher Compère, ce qu'il convient de faire. Je pense qu'il faudroit, si nous sommes dans ce cas, ne plus rien m'envoyer directement, mais nous servir d'une autre adresse, et que votre écriture ni votre cachet ne parussent point sur les pacquets. La voye par laquelle cette lettre vous sera remise me paroit bonne. Servez-vous en, mon cher Compère, si vous jugez à propos ; mais surtout ne continuez pas à m'envoyer les feuilles directement, car il vaudroit mieux que je ne les visse point que de ne les voir qu'après d'autres. Si vous jugez qu'il n'y ait point eu de

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 119.

pacquets interceptés, le cas est différent ; mais alors sachant que l'ouvrage doit paroitre dans un tems préfix, votre conduite est bien étonnante. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

*N° 2184.*

A M. [M.-M. REY] [1].

Au Champ-du-Moulin, le 9 $7^{bre}$ 1764.

Il faut d'abord, mon cher Compère, vous mettre au fait de l'état des choses, et de la raison pour laquelle je vous écris par la France.

Le 20 Aoust je receus avec votre lettre du 10 l'épreuve de votre première feuille, et vous m'annonciez dans peu les deux ou trois autres feuilles consécutives ; cependant depuis cette première épreuve je n'ai plus rien receu de vous, ce qui me fait présumer que vos pacquets ont été interceptés, n'étant pas possible d'imaginer qu'ayant commencé l'impression d'un ouvrage qui doit être public en Novembre vous laissiez tout là sans même daigner m'en avertir.

Comme les lettres que je vous ai écrites peuvent avoir eu le même sort, je dois vous dire aussi que huit jours après la réception de la dite épreuve, je vous écrivis pour vous en accuser la réception et pour vous indiquer un léger changement à faire vers la fin de la seconde partie. Enfin, Lundi dernier, trois Septembre, je vous écrivis sous couvert de $M^{rs}$ Pourtalès, vous indiquant la même voye pour me faire parvenir votre réponse et vos feuilles si vous le jugiez à propos.

Maintenant que la continuation de votre silence me confirme dans tous mes soupçons sur l'infidélité des postes de Suisse, je prends le parti de vous écrire par la France, et je pense que nous ne saurions mieux faire que d'établir par là notre correspondance en toutes choses qui demandent du secret, surtout

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 120.

par rapport aux affaires de Genève. Mais il faut pour cela que vous ayez à Paris un correspondant sûr, qui reçoive vos pacquets et qui les affranchisse jusqu'à Pontarlier. C'est une précaution indispensable pour qu'ils me parviennent, attendu qu'accablé de ports de lettres inutiles, j'ai écrit là-dessus à M[rs] les fermiers généraux des postes et qu'en conséquence de la prière que je leur en ai faite, toutes les lettres à mon adresse qui ne sont pas affranchies jusqu'à Pontarlier sont mises au rebut à Paris. Comme cette voye vous peut être embarrassante et dispendieuse, nous ne nous en servirons qu'en choses nécessaires; mais c'est le cas où nous sommes dans cette occasion plus qu'en nulle autre, puisque vous jugez bien que ce n'est qu'à très-mauvais dessein qu'on intercepte vos envois et qu'il est de la plus grande importance et à moi et à tout un corps très-estimable, que mon ouvrage et surtout la seconde partie ne tombe point entre les mains de mes oppresseurs avant d'être sous les yeux du public. S'il arrivoit, du reste, qu'en conséquence de la découverte qu'ils auront faite de notre besogne, ils fissent jouer des machines dans votre gouvernement pour en empêcher la publication, je crois que vous trouveriez une protection sûre à leur opposer dans Messieurs les Comtes de Bintink que je sais être bien intentionnés pour moi. Vous êtes prudent et sage pour faire au besoin ce qu'il convient.

Sur tout ce que je viens de vous exposer, vous pouvez juger de ma situation, et du besoin que j'ai d'un prompt éclaircissement sur un silence aussi inquiétant que le vôtre et sur d'aussi cruels contretems qui nous causent peut-être dans la perte du tems un préjudice irréparable.

Mon adresse par la voye de Paris doit être conçue exactement en ces termes, ni plus ni moins.

A Monsieur
Monsieur J. J. Rousseau
à Môtier-Travers
par *Pontarlier.*

J'embrasse ma chère commère, et vos enfans, surtout ma petite filleule dont je suis charmé d'apprendre le bon état; je vous salue et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

---

*N° 2185.*

[Le Prince de Wurtemberg à Rousseau][1].

La Chablière, 5 septembre 1764.

Vous vous êtes trompé, le refus du lait a été total. Il a obligé une tendre mère à renoncer au plus saint des devoirs et au plus grand des plaisirs. Pourquoi me soupçonnez-vous, après cela, d'être capable de sacrifier à une lâche complaisance et à je ne sais quelle volupté plus criminelle encore le sort d'un enfant chéri, et pourquoi ajoutez-vous à cette première amertume le déplaisir, et, j'ose le dire, l'injustice d'un soupçon, d'autant plus sensible de votre part que je vous estime et vous aime davantage?

Ah! que vous êtes éloigné de me connoître! Si je parviens jamais au bonheur de pouvoir vous dévoiler mon coeur, vous verrez que tout ce qui n'appartient pas à la vertu et à l'humanité n'a aucun droit sur lui. J'ai tout quitté pour elles: plaisirs, grandeurs, fortune, et je n'ai d'autres regrets que de n'avoir pas pu leur faire des sacrifices plus dignes de mon amour et de leur sublimité.

Mais n'importe! digne et vertueux ami, daignez continuer toujours de me dire des vérités; car j'aime cent fois plus que vous m'accusiez quelquefois de fautes dont je ne suis pas

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* II, p. 185-186.

coupable, que si vous gardiez le silence sur mes véritables défauts. C'est mon coeur qui vous en convie, ce coeur si plein de zèle pour la vertu et de tendresse pour vous.

Ma chère petite femme, après avoir souri malicieusement à la lecture de votre lettre, m'a chargé de vous assurer de sa part qu'elle est plus abondante en sentimens distingués qu'elle ne l'avoit été en lait, et Sophie m'interrompt sans cesse pendant que je vous écris, comme si cette petite rusée vouloit m'engager à vous envoyer une de ses innocentes caresses.

---

*N° 2186.*

[LA ROCHE À ROUSSEAU] [1].

De Paris, ce 5 septembre 1764.

Monsieur,

M$^{me}$ la maréchale me charge de vous écrire que, n'ayant pas eu de réponse de la dernière lettre qu'elle vous a écrite, elle craint que vous ne soyez malade. Elle n'est pas la seule qui en soit inquiéte. Vous nous rassurerez tous en donnant de vos nouvelles. Je compte recevoir incessamment les arrérages de l'obligation qui n'avait pas été comprise dans le paiement, et j'aurai l'honneur de vous en faire part. Je souhaite que vous ayez trouvé un logement commode pour votre santé. M$^{me}$ la maréchale est en bonne santé. M$^{me}$ La Roche vous présente ses civilités, embrasse M$^{lle}$ Le Vasseur, et moi aussi. Personne n'est plus sincèrement votre serviteur que

LA ROCHE

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

*N° 2187.*

[M.-M. REY À ROUSSEAU][1].

J'ai été, mon cher Compère, depuis ma dernière, extrêmement mal de fluxions, maux de dents, et inflammation à la gorge, de façon que je pouvois ni boire, ni manger, ni dormir. Voilà la véritable cause de mon silence ; je vais beaucoup mieux, mais je ne suis pas absolument bien.

Je vous ai promis et je vous tiendrai parole, S. P. à Dieu, pour l'impression de vos Lettres. Elles seront finies d'imprimer en novembre et au commencement, mais pour la distribution à Genève et à Paris au commencement de décembre, la chose est impossible. Ce que vous me dites et l'intérêt avec lequel vous désirez qu'elles soient en vente sera cause que dès à présent je prendrai des arrangements pour que les expéditions soient promptes et restent le moins de tems possible en route.

Mon imprimeur a réellement eu du malheur avec ses ouvriers : il y en a qui sont tombés malades, et il y en a qui l'ont quitté, sans rime ni raison ; nous travaillons à réparer ce tems perdu et j'apporte tous mes soins à la correction.

M. Cramer de Genève, établi ici et qui est parti pour la patrie, s'est chargé de vous faire compter 1 000$^{tt}$ — 300 pour Mad$^{lle}$ Le Vasseur.

Nous avons 4 feuilles de composées in 8$^{vo}$, et une grand in douze qui tient onze pages de votre manuscrit. Je compte que cet ouvrage donnera 35 feuilles in 8$^{vo}$ et 15 in douze. Les deux éditions se feront à la fois, ainsi que [*sic*] je vous suis redevable pour le manuscrit, que vous n'avez compté qu'à 20 feuilles 8$^{vo}$ et 10 in douze.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 220, 221. 2 p. 2/3 de texte in-4°. L'adresse (à Motiers Travers) sur la 4$^{e}$. Cachet de cire rouge aux initiales. Taxe postale 48.

Voici la fin du premier alinéa, page 172 : vous aurez joui d'un bonheur bien rare, *c'est sur quoi l'on voit bien que vos chefs ne comptent pas*. Sur quoi, j'attendrai votre réponse, avant que de faire le changement indiqué.

Je verrai mon imprimeur demain, ne pouvant sortir moi-même actuellement, et dans la huitaine je vous manderai comment nous en sommes, et si je prévois qu'il y ait de nouveaux retards, j'en ferai exécuter une partie dans une seconde imprimerie, de façon que tout soit fait entre cy et deux mois au plus tard.

Voilà, mon cher Compère, tout ce que je puis vous dire pour le présent. Comptez que je ne négligerai rien pour vous contenter ; j'y prends trop d'intérêt moi-même. Je ne sais si je pourrai joindre à cette lettre quelques bonnes feuilles, n'en ayant point sous la main ; ce sera pour la huitaine.

Ma femme et Mad^elle^ Du Moulin continuent à vous assurer de leur tendre attachement. La petite continue à se bien porter ; elle est au jardin avec sa mère. J'espère que votre santé est meilleure actuellement qu'elle n'étoit : faites-moi l'amitié de nous en informer. Votre voyage ne vous a-t-il point incommodé ?

Je présente mes compliments à Mad^elle^ Le Vasseur.

Entre cy et un mois je ferai les démarches nécessaires pour l'introduction de votre ouvrage à Paris, où je compte en faire passer 2 ou 3 000 exemplaires ; quand je l'annoncerai, je ne me servirai que des termes d'*Apologie sur la Religion*. Ceux pour Genève y seront expédiés sans avis à personne, excepté au moment de leur arrivée, afin qu'on ne puisse pas y porter d'empêchement.

Je suis, mon cher Compère, de tout mon coeur tout à vous.

Rey

Le 7^e^ 7^bre^ 1764.

Votre Hist. universelle n'est pas encore partie.

*N° 2188.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
A MÔTIERS-TRAVERS
PRINCIPAUTÉ DE NEUCHATEL
EN SUISSE[1].

(Lettre de F.-L. d'Escherny.)

Monsieur,

Je suis ici depuis trois jours. Ma soeur est mariée ; la cérémonie s'est faite ce matin ; je sors du repas de noce ; et, du milieu du tourbillon dans lequel je suis enveloppé malgré moi, voici le premier instant que je saisis avec avidité pour rappeler à votre souvenir le plus fidèle et le plus zélé de vos écuyers de Chasseron.

Voyez, monsieur, à quoi je peux vous être bon à Paris ; je ne vous dirai point que vous m'obligerez en me fournissant les occasions de vous être utile : je ne vois dans cette expression qu'un faible remplissage quand je la compare aux sentimens d'estime & de vénération que vous m'avez inspirés.

Je ne compte pas d'aller à Vienne avant la fin de l'année prochaine ; je ferai même tous mes efforts pour prolonger ce terme. Je serai à Neuchâtel dans 3 ou 4 semaines. Vous m'aviez parlé de livres d'estampes à vous porter, d'un mémoire pour Vienne, je suppose que c'est quelque chose qui vous intéresse ; ma soeur s'en chargera ; vous pouvez compter sur elle comme sur moi. Je me suis beaucoup entretenu de vous, monsieur, à mon passage à Lyon, avec M$^{me}$ Boy de la Tour. Je lui ai parlé des bougies de Daran, des véritables & des contrefaites ; je lui ai dit à ce sujet tout ce dont j'ai pu me ressouvenir ; elle a fait écrire à Naples ; si vous voulez m'instruire un

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

peu mieux de ce qui les concerne, je ferai de mon côté des perquisitions. Tenez, monsieur, vous avez beau faire, vous ne guérirez personne de la rage de vous offrir ses services ; quant à moi, je sens que mon attachement pour vous est encore plus fort que la magie de votre art à séduire et à persuader tout ce que vous voulez.

Faites-moi la grâce de m'instruire du lieu que vous avez choisi, afin que je puisse prendre des arrangemens pour mes effets de Môtiers, par où je passerais avant d'aller à Neuchâtel.

Si vous voulez procurer à quelqu'un de vos amis le plaisir d'entendre parler de vous, et à moi celui d'en parler, je suis à vos ordres.

Je vous écris fort à la hâte ; j'y gagne plus que j'y perds peut-être : plus d'art et de recherche annonceroient des prétentions que je ne suis pas assez sot pour me permettre dans une lettre que je vous adresse : je sais, monsieur, que vous préférez le désordre de la langue du coeur à l'arrangement symétrique et brillant du bel-esprit, c'est fort heureux pour moi.

Mes complimens empressés, je vous prie, à M$^{lle}$ Le Vasseur.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble
& très-obéissant serviteur,
F.-L. d'Escherny, à
L'hôtel de Bretagne,
rue Croix des Petits-Champs.

Paris, le 8. 7$^{bre}$ 1764.

---

*N° 2189.*

A MADAME
MADAME DE LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]
RUE DE RICHELIEU, ENTRE LA RUE
NEUVE S[t] AUGUSTIN ET LES ECURIES
DE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS
A PARIS[1].

Au Champ-du-Moulin, le 9. 7[bre] 1764.

J'ai receu toutes vos lettres, chère Marianne; je sens tous mes torts; pourtant j'ai raison. Dans les tracas où je suis, l'aversion d'écrire des lettres s'étend jusqu'aux personnes à qui je suis forcé de les addresser, et vous êtes, en pareil cas, une de celles à qui je me sens le moins disposé d'écrire. Si ce sont absolument des lettres que vous voulez, rien ne m'excuse; mais si l'amitié vous suffit, restez en repos sur ce point. Au surplus, daignez attendre, je vous écrirai quand je pourrai.

Mille choses, je vous supplie, au papa, s'il est encore auprès de vous.

---

*N° 2190.*

[HENRIETTE À ROUSSEAU][2].

Monsieur,

Je suis trop sensible à la bonté que vous avez eue de me répondre pour ne pas vous en faire mes remerciments. J'aurais

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 8 p. in-4°, daté à la fin : « A Paris, ce 10 7[bre] 1764. » En 1902, H. Buffenoir a publié de cette lettre (d'après une copie autographe), *loc. cit.*, p. 21-27, un texte qui diffère sensiblement de l'original.

plus tôt cédé au désir que j'en avais, si le malheur qui me poursuit toujours, en me jetant dans de nouveaux embarras, ne m'en eût ôté le temps, et même la facilité de pouvoir penser à ce que je voulais dire.

Je profite du premier moment dont je jouis. L'intérêt de savoir le projet que vous semblez avoir eu envie de me proposer se joint encore à ma reconnaissance pour m'enhardir à vous écrire une seconde fois. Je regarde comme une permission de vous en demander l'explication, l'expression dont vous vous servez pour le supprimer : « N'allons donc pas plus loin quant à présent. » J'ose donc espérer que dans un autre moment où vos occupations et votre santé vous le permettront, vous voudrez bien me développer vos vues à ce sujet.

Mais, avant de vous supplier de m'accorder cette grâce, je dois vous rassurer, Monsieur, contre le soupçon que vous avez pris. Je n'ai point cherché à vous donner le change sur rien, je suis très véritablement ce que je vous ai dit que j'étais, une simple fille demeurant bien réellement à Paris, et si je n'ai signé que le nom d'Henriette, c'est moins à cause de vous que je n'ai pas mis mon nom que par la crainte des hasards que courait ma lettre. Si vous desiriez de le savoir, je vous devrois cette marque de confiance de vous le dire. Mais, comme je vous l'ai dit, je n'ai point du tout l'honneur d'être connue de vous, je ne connais même personne des amis et des sociétés que vous aviez ici. D'après la lecture de vos ouvrages, je vous ai vu avec un caractère, un coeur, un ton, un air qui m'ont inspiré le désir et la confiance de vous consulter. Pour le faire, je n'ai pris conseil que de moi et me garde là dessus le secret, conséquemment je le garde sur votre réponse. Quand je n'aurois pas la raison de ne vouloir point instruire le public de choses qui me sont aussi particulières que celles que je vous ai écrites, je craindrois d'abuser de la complaisance et de la bonté que vous avez eues de me répondre, si je la répandois sans votre consentement. Je sais que tout ce qui vient de vous n'est jamais reçu avec indifférence, qu'on en juge presque toujours avec un esprit de parti, et que l'envie, la prévention, l'entêtement font

trouver matière à contestation sur des choses qu'on trouverait très claires et très justes, si le jugement étoit moins altéré par la passion. Je ne veux et ne puis donc faire qu'un usage particulier et personnel de ce que vous voudrez bien me répondre.

Quoique vous m'annonciez ce projet, Monsieur, comme devant m'effrayer, et comme exigeant beaucoup de courage, cependant je ne me sens pas disposée à l'effroi, parce que vous me dites aussi d'autres choses qui me rassurent contre celles que je craindrois le plus. Vous me parlez, il est vrai, de commencer par refondre toute ma constitution morale, et ce commencement seul, sans en savoir la fin, devrait suffire pour me décourager, si dans l'explication que j'attends je n'espérois y trouver par où me sauver. Enfin, Monsieur, je désire beaucoup de le savoir et je ne le crains point, pourvu qu'il ne m'ôte pas tout ce qui peut me distraire de ce sentiment pénible et profond qui me suit partout, et qu'il ne me ramène pas trop près de moi-même. Je pourrois craindre que ce ne fût là votre idée, par la conséquence que vous tirez de l'aveu que je vous ai fait que j'avais passé des heures plus douces en vous écrivant. Cette conséquence n'aura plus lieu, si vous voulez bien faire attention que ce n'est point, comme vous le croyez, parce que je vous parlois de moi ; c'est parce que je parlois à vous, et que j'étois fort occupée de ce que je vous disois. Les mêmes idées dont je me pénétrois, en vous écrivant, si je m'en fusse pénétrée vis-à-vis de moi seule, et sans avoir ce but, elles n'auroient certainement fait que ranimer ce sentiment douloureux de ma situation, au lieu qu'occupée de vous les dire, il falloit aussi songer à la manière de vous les rendre, ce qui faisoit diversion à la tristesse qui les accompagnoit. Je ne vous perdois pas un moment de vue, je vous voyois toujours à l'autre coin de ma cheminée, et cette vue me soutenoit. Ce n'est donc pas ce qui me ramènera à moi-même, mais, au contraire, ce qui pourra m'en distraire, qui me rapprochera le plus de cette insensibilité et de ce calme que je cherche.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, il me reste encore à vous parler de moi, ne voulant pas laisser d'équivoque sur ce que je

vous ai déjà écrit. Ce n'est point à un homme du monde, c'est à un philosophe que j'écris. D'ailleurs, le but que je me suis proposé, lorsque j'ai commencé à vous écrire, la confiance que vous m'avez inspirée, tout me met hors de cette règle générale de bienséance qui oblige au silence sur son compte. Après cette petite explication qui fait mon excuse, je vous demande donc encore grâce pour les nouveaux détails où je vais entrer.

Ce sera d'abord au sujet de l'opinion que vous paroissez avoir prise que je m'étois affichée : le grand attachement que je vous ai montré pour les occupations de l'esprit doit naturellement vous l'avoir fait prendre. Permettez-moi cependant de la détruire. Personne ne peut être moins affichée et par le ton que j'ai et par les gens que je vois. Je ne suis liée avec personne qui ait reputation d'esprit ; je connois même très peu de gens qui en aient, ou qui l'aient cultivé. De cinquante personnes parmi lesquelles je circule, il n'y en a peut-être pas quatre qui, en voulant parler de moi, diroient quelque chose de plus que d'être une bonne fille. Je parle très peu en compagnie, je laisse toujours revenir le tour des autres, je décide encore moins, je propose rarement mon opinion, encore est-ce avec un air timide parce que je la suis ; je l'abandonne dès qu'elle est mal reçue, sans cesser pour cela d'y tenir tout autant, et que je ne mets pas la plus petite opposition au cours de cinquante impertinences et d'autant d'absurdités que j'entends tous les jours. Voilà comme je suis dans les compagnies, Monsieur, et je crois que vous conviendrez que ce n'est pas là s'afficher. En outre, je vous assure que je ne fais cas des talens de l'esprit que comme on fait cas de quelque chose sur quoi on rabat, faute de mieux. Avec un sens droit, un coeur véritablement bon et honnête, de la sensibilité et de la délicatesse, je crois non seulement qu'on ne peut jamais être un sot, mais encore qu'on est fait pour être aimé et recherché de tout le monde, parce que l'intelligence du coeur est beaucoup plus utile aux autres que celle de l'esprit, et va beaucoup plus loin dans toutes les choses d'égards et de bonté, qui sont dans la

société les choses qui reviennent à chaque instant. Vous le savez, Monsieur, si on trouve beaucoup de ces caractères, il est bien plus commun de manquer d'âme que de manquer d'esprit, et c'est pourquoi il y a tant [de] sots dans le monde ; il est si rare de rencontrer une âme. Toutes celles qu'on cherche à connoître, on les trouve si petites, si étroites, si resserrées en elles-mêmes qu'on s'en revient toujours sur ses pas avec dégoût.

Je ne cherche pas non plus à faire l'homme : il me paroît égal d'être homme ou femme, pourvu qu'on soit heureux. Je me suis seulement considérée comme un être isolé : me voyant éloignée de la première destination que la nature m'avoit donnée, j'ai cru pouvoir faire entendre une entière abstraction des sexes, puisque je n'avois la charge d'aucun à remplir. J'ai dit : Me voilà, j'existe, je ne sais pas pourquoi, mais enfin je suis et la société, qui n'a rien fait de moi, et qui me laisse là pour mon compte, doit me laisser aussi le droit d'ordonner de moi comme il me conviendra, et d'exister à ma façon, puisque je n'existe point pour elle. Or, il me convient de chercher l'existence la moins pénible, et sans m'embarrasser s'il y a des hommes, s'il y a des femmes, quelles vertus et quelles occupations ils se sont départis chacun, je tâche en général d'acquérir le plus de vertus que je puis, je prends les occupations qui peuvent convenir le mieux au bien-être que je voudrois me procurer, et laissant à part le préjugé qui ne peut me servir à rien, si je préfère la société de certains hommes à celle des femmes, c'est seulement parce que leurs défauts s'accordent mieux avec les miens, que je m'ennuie moins avec eux, en un mot que j'ai moins à souffrir.

Ce que je vous dis là, Monsieur, je me contente de le penser, je n'ai jamais frondé tout haut aucuns préjugés : quelques prudes pourroient tout au plus le soupçonner, mais que me fait leur opinion ; leur suffrage pourroit-il jamais me dédommager du sacrifice que je leur ferois ? Leurs louanges seroient un ennui de plus.

Ce qui fait que vous me supposez encore les mêmes motifs

de vanité que j'ai eus anciennemant, c'est que je n'ai peut-être pas assez distingué ces deux temps du passé et du présent : ils sont séparés par un autre où les malheurs les plus sensibles au coeur m'ont détachée de tous les petits intérêts de l'orgueil. Ils m'ont appris qu'il n'y avoit que les objets propres et immédiats du coeur qui pussent lui procurer une satisfaction réelle. Ainsi, j'ai été conduite par le sentiment à connoître la foiblesse et le vide de tout ce qui ne flatte que la vanité ; la réflexion dans la suite m'en a convaincue. Ces peines vives et cruelles, dont j'ai conservé un si profond et si long souvenir, en m'ôtant pour ainsi dire la faculté de penser, m'ont entièrement abandonnée à celle de sentir. L'habitude que j'en ai prise paroît avoir accru et multiplié ma sensibilité naturelle. J'ai le sentiment beaucoup plus prompt et plus actif que l'esprit ; je sens tout et pense peu de chose.

Cette sensibilité me rend très malheureuse, parce qu'elle me fait apercevoir mille choses qui m'échapperoient sans elle, et, me rendant difficile, rien de ce que je trouve ne me convient, et ne me plaît assez pour m'arrêter, ou ce qui me plairoit n'est pas en mon pouvoir. Faite pour tenir à quelque chose, toujours poussée par une volonté forte, et sans cesse repoussée par le mensonge, le vide ou le défaut des choses, mon âme est toujours dans un mouvement qui ne lui laisse aucun repos. C'est pour m'arracher à moi-même, c'est pour m'étourdir sur ce sentiment intérieur, c'est pour y faire distraction que je désire revenir à l'étude, mais ce n'est point pour briller, pour l'emporter sur les autres, et pour me faire une réputation, rien n'est plus éloigné de mes vues. Il est vrai que j'ai dit que je découvrois dans ce projet un autre avantage, celui de me faciliter la société de quelques personnes qui me convinssent. Comme il y en a très peu qui me plaisent assez pour me trouver bien avec elles, et que je ne suis point à portée, par mon état, ma fortune, ma situation, de les choisir, j'ai regardé comme un avantage d'être telle qu'ils pussent désirer eux-mêmes ma société, et me choisir tout isolée que je suis, et dépourvue de ces dehors qui attirent et décident ordinairement

les hommes. Je conviens que dans tout cela il peut bien y avoir de l'orgueil ou de l'amour-propre, et je ne nie point que je n'en aie beaucoup, mais je crois pouvoir assurer qu'il n'est pas pour cela le motif qui me détermine. Il est tout au plus accessoire ou accidentel. Mon premier motif est de pouvoir faire quelque chose de la vie qui n'a fait que m'embarrasser jusqu'à présent. Apprenez-moi à vivre, Monsieur, je vous en prie, c'est-à-dire montrez-moi les moyens qui peuvent me rapprocher le plus du bonheur. Mais, comme il n'y a point de bonheur absolu, qu'il est relatif aux goûts, aux inclinations et aux passions, je suis entrée dans les détails que j'ai crus nécessaires pour vous mettre à portée de juger du parti que je peux tirer de ma façon d'être.

Si j'abuse encore de votre patience et de votre bonté, Monsieur, excusez-moi, je suis si peu en état de mettre de l'ordre dans mes idées, mon esprit est si souvent mis en arrêt par d'importants souvenirs, il est si enveloppé de réflexions accablantes, que ce n'est qu'avec effort que je puis m'occuper d'autres choses que de cruelles discussions où m'a jetée depuis quatre mois une mort à laquelle je ne devois pas m'attendre. Comme je ne sais encore quand elles finiront, je craindrois qu'un plus long délai, en vous laissant croire que j'ai été peu sensible à votre bonté, ne me privât des conseils que je désire si fort, et que j'attends avec tant d'impatience. Ils arriveront peut-être au moment où ils me seront doublement utiles, au sortir d'une crise violente, où mes forces comme épuisées me rendront à mes incertitudes, à mes ennuis, à un plus grand abattement. L'expérience que je fais encore aujourd'hui de la mauvaise foi, de l'avarice et de tout ce que l'on peut trouver d'affligeant dans le coeur humain, ne peut qu'aigrir davantage les maux d'une âme déjà malade. Ayez pitié d'elle, Monsieur, et montrez-moi la route qui peut conduire *sinon au bonheur, au moins à la paix du coeur*, qui, comme vous le dites, n'en est pas loin. Je crois *qu'il reste encore un peu d'étoffe* au mien, n'en désespérez point, le bien que vous lui aurez procuré sera la récompense de votre peine. Je ne vous parle point de ma

reconnoissance, elle sera pour moi un sentiment trop doux pour que je veuille m'en faire un mérite.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante

HENRIETTE

A Paris ce 10 7$^{bre}$ 1764.

La personne à qui j'avois donné cette lettre pour qu'elle l'envoyât à celle qui m'a rendu le service de vous remettre la première me l'a renvoyé[e] dans l'incertitude que la même personne fût encore à portée de vous remettre celle-cy. Quoique privée de la recommandation qu'elle auroit joint[e] à l'envoi, si vous avés également la bonté de me répondre, monsieur, l'adresse sera : à M$^{lle}$ demaugin [1], chés M$^{de}$ Du hossay rue traversière près la rue clos georgeot butte S$^{t}$ Roch à Paris.

---

## *N° 2191.*

### [D'IVERNOIS À ROUSSEAU] [2].

(Fragment.)

11 Septembre 1764.

...Mons$^{r}$. Beauchâteau a été fort sensible à ce que vous m'avez marqué pour lui ; il m'a dit que cela valoit bien une lettre et m'a chargé de vous présenter ses honneurs. J'ay eu l'honneur de voir hier M. Abausi, qui vous est toujours fort attaché ; voici à peu près ce qu'il me dit :

« Saluez Monsieur Rousseau de ma part, dites lui qu'il doit « me regarder comme un de ses meilleurs amis. Je ne fais « pas grand bruit, mais quand l'occasion se présente de faire « connoître les torts de ses ennemis, je ne la laisse pas « échapper.... »

1. On verra plus loin que ce nom n'est peut-être pas celui d'Henriette, mais celui d'une personne interposée. [P.-P. P.]

2. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

N° 2192.

[Le prince de Wurtemberg à Rousseau][1].

La Chablière, 11 septembre 1764.

Que dites-vous des gentillesses politiques dont les Russes amusent depuis quelques années l'Europe étonnée, et qui constatent si bien la supériorité de ce siècle de philosophie? Une impératrice[2] dont la fin est suspecte, un empereur[3] qu'on fait mourir de la colique, et un prince[4] né sur le trône, qui périt dans sa captivité. Ce spectacle est odieux par lui-même, parce qu'il révolte l'humanité; mais il doit servir de leçon aux rois, en leur prouvant d'une manière frappante que le diadême aussi est exposé à l'instabilité des vicissitudes humaines et aux tempêtes de la fortune, et il peut leur faire sentir qu'il n'y a pas si loin qu'ils pensent du sommet de la grandeur au comble de l'abaissement et de la misère.

Je vous envoie deux épitaphes: la première retrace aux yeux des monarques cette grande vérité que j'ai énoncée ci-dessus, et l'autre renferme dans quatre vers la naissance, les malheurs et la mort de l'infortuné Ivan. Les voici :

Princes, qui présidez au sort de l'univers,
Apprenez combien peu l'éclat de la couronne
Suffit pour dérober vos têtes aux revers:
Ivan, né sur le trône,
A péri dans les fers.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* II, p. 186-188.

2. « L'imperatrice Elisabeth. » (*Note de Streckeisen.*)

3. « Le czar Pierre III. » (*Note de Streckeisen.*)

4. « Ivan III; détrôné par Elisabeth, en 1741, à l'âge d'un an, il fut jeté en prison, où il passa vingt-deux ans, et fut massacré par ses propres gardiens. » (*Note de Streckeisen.*)

Ses bourlets[1] furent des couronnes
Et ses jeux d'enfant des revers.
Roi né sur le plus grand des trônes,
Pas moins, il mourut dans les fers.

Nous sommes bien heureux, vous et moi, d'être éloignés des théâtres où se représentent de pareilles horreurs. Ils ressemblent à ces temples sacrilèges dans lesquels on égorge chaque jour des victimes humaines pour plaire à l'Etre éternel, à ce Dieu de miséricorde, de paix et de bonté.

Jouissons vertueusement de nos paisibles et douces retraites, et vivez de longues années pour le bonheur de ceux qui, comme moi, vous admirent et vous aiment.

---

## *N° 2193.*

### [J.-F. DE LUC À ROUSSEAU][2]

(Fragment.)

Genève le 12 septembre 1764.

J'ai vû, mon cher concitoyen, par une lettre que vous avez écrite à M. D'Ivernois, que vous n'avez pas reçu celle qui vous est adressée depuis plus d'un mois par le personnage[3] même qui vous fit passer d'une maniere désagréable la nuit qui preceda nôtre depart de Thonon.

Cette lettre contient la preuve de ce que je vous ai repeté plus d'une fois dans nôtre entrevue, que vous etiez trés mal informé sur nos affaires generales et sur ce qui me concerne en particulier.

Elle est bien éloignée d'avoir le succès que l'auteur s'en

1. Streckeisen imprime « bourrelets », ce qui rend le vers faux.

2. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

3. Voullaire.

étoit promis ; car il n'y a pas, à ma connoissance, une seule personne qui l'aprouve et qui n'en soit choquée surtout à cause de la maniere dont il cherche à m'apostropher. Votre lettre du 20[e] juillet dernier exige que je vous rende compte succintement de ma conduite envers lui.

Je ne le connoissois pas lorsqu'en juillet 1763 son beau frère me l'amenai (*sic*) comme un jeune citoyen plein de zèle pour la liberté, mais qui avoit besoin d'instruction pour se diriger convenablement.

Ses bonnes moeurs et ses talens me le firent prendre en affection ; mais lui trouvant son caractére trop serieux pour son âge et trop d'inclination pour la solitude, je craignis qu'avec le tems elle ne dégenera (*sic*) en mélancolie. Le sincere attachement que je me sentois pour lui me porta à lui offrir le plus obligeamment qu'il me fut possible de partager quelquefois ses promenades solitaires, autant dans l'esperance de prevenir ce que je craignois, que pour jouïr de l'entretien d'un jeune homme éclairé et qui me paroissoit rempli de candeur. Sur mes instances réïtérées, il m'avoua que son pere lui avoit defendu ma fréquentation. Cela fut cause qu'il me vint voir plus rarement ; et m'ayant remis un jour une espece de critique de mes *Reflexions sur le Reglement* de l'Illustre mediation, qui annonce peu d'experience avec beaucoup de genie, je crus devoir lui renouveller mes offres, ajoutant qu'il me suffiroit de savoir les lieux de ses promenades pour y diriger mes pas. Je m'aperçus par la maniere dont il éluda mes cordiales invitations, qu'outre la defense de son pere, d'autres parens lui faisoient envisager mes meilleures actions sous une face desavan[ta]geuse.

Malgré le peu de succès de mes avances à son égard, je revins encore à la charge à Thonon même, où je ne trouvai plus en lui qu'un ergoteur.

Enfin la lettre dont vous avez, mon cher ami, la copie ci-jointe, me tomba entre les mains, et je fus informé que dans les premières communications qu'il en avoit faites, il se faisoit honneur de dire qu'il vous avoit engagé à me faire des leçons.

Un de ses parens, non de ceux dont je viens de parler, m'étant venu voir au sujet de cette lettre, je le chargeai de dire à son auteur, que son contenu me faisoit bien plus de peine pour lui que pour moi ; mais que bien loin d'en conserver aucun ressentiment, comme il ne l'avoit pas écrite pour faire sa cour au Magistrat, dans l'idée que s'il acceptoit mes invitations, elle[s] ne pourroient que lui devenir avantageuses, je les lui réïterois de trés bon coeur. Ce parent s'étant acquité de ma commission, il l'a froidement éludée.

Si vôtre lettre du 20e juillet m'avoit permis de vous informer à Thonon de l'état des choses, je suis persuadé que vous auriez eu quelques regrets de m'avoir jugé sans m'entendre ; mais vous m'aviez fermé la bouche par cette phrase : *Je ne veux penser à rien de serieux, entendre ni dire un seul mot d'affaire.* Aussi me contentai-je de jouïr simplement du plaisir de vous voir, de vous entendre, et de vous dire quelquefois que vous étiez mal informé. . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

[P. S.] M. Meister-Jeune ministre de Zurich est partit (*sic*) avant hier pour aller vivre quelques jours avec les Valaisans, comme il l'a fait chez les habitans d'Apenzel : De là il se propose de vous aller rendre compte de ses remarques sur le Vallais. C'est un Jeune Ministre que j'estime et que j'aime [1].

1. J'ai envoyé copie de ce P.-S. à M. Eugène Ritter le 13 février 1906. Le 27 février [1906], M. Ritter m'a envoyé une note de M. [P.] Usteri ainsi conçue : « Le 15 et le 18 septembre 1764, Meister écrit à son père que, pour se conformer à ses désirs, il renoncera au Valais. En effet, l'année précédente, il était allé voir l'Appenzell. — Le 25 sept. 1764, il écrit d'Yverdon que Rousseau n'est plus au Val de Travers, mais à Cressier. « Je me hâte de m'y rendre, mais je n'espère pas « de le voir comme je voudrois. » Le 3 octobre : « Je n'ai pu voir Rousseau qu'un « jour. Il étoit chez M. Dupeyrou à Cressier. Je n'osois demander le logement à « un homme que je n'avois jamais connu, et je ne pus demeurer dans l'auberge du « village qui est le plus détestable logis que j'ai vu depuis que je voyage. » — La conversation avec Rousseau portait sur la Corse dont on disait que Rousseau devait devenir législateur. » [Th.D].

*N° 2194.*

A Monsieur
Monsieur du Peyrou
A Monlezy[1].

à Môtiers ce mercredi matin
[12. $7^{bre}$ 1764][2].

Je prends le parti, Monsieur, suivant vôtre idée d'attendre ici vôtre passage ; s'il arrive que vous alliez à Cressier je pourrai prendre celui de vous y suivre, et c'est de tous les arrangemens celui qui me plaira le plus. En ce cas là j'irai seul, c'est à dire sans $M^{lle}$ le Vasseur et je resterai seulement deux ou trois jours pour essai, ne pouvant guéres m'éloigner en ce moment plus longtems d'ici. Je comprends au tems que demande la Dame Guinchard pour ses préparatifs, qu'elle me prend pour un Sibarite. Peut-être aussi veut-elle soutenir la reputation du Cabaret de Cressier, mais cela lui sera difficile ; puisque les plats, quoique bons, n'en font pas la bonne chére, et qu'on n'y remplace pas l'hôte par un cuisinier. Vous avez à Monlezi un autre hôte[3] qui n'est pas plus facile à remplacer, et des hotesses qui le sont encore moins. Monlezi doit être une espèce de Mont Olympe pour tout ce qui l'habite en pareille compagnie. Bon jour, Monsieur, quand vous reviendrez parmi les mortels, n'oubliez pas je vous prie, celui de tous qui vous honore le plus, et qui veut vous offrir au lieu d'encens des sentimens qui le valent bien

J. J. Rousseau

1. Transcrit le 21 février 1916 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. fol. 1, 2. Petit in-8° de 4 pages, la $3^e$ blanche, l'adresse sur la $4^e$. Cachet oriental sur cire rouge. Pas de marque postale.

2. La date entre crochets : [12. $7^{bre}$ 1794] a été mise, de la main de Du Peyrou, au-dessous de « à Motiers ce Mercredi matin ».

3. Le colonel de Pury. [Th. D.]

*N° 2195.*

[M.-M. Rey à Rousseau][1].

Je viens de finir, mon cher Compère, la correction de la feuille G, et H se corrigera encore aujourd'hui, ainsi que vous voilà au quart de l'édition in-8vo. J'ai aussi fini la correction de B de l'édition in-douze ; je n'ai pu la finir hier ; cet ouvrage est présentement pour moi très pénible, mais je dirai et ferai comme vous ; je le ferai pour vous marquer mon attachement ou je mourrai à la peine.

Voici C, D, E, bonnes feuilles ; je ne vous envoye pas celles in-douze pour vous éviter les fraix de poste. Dans la huitaine, vous en aurez davantage S. P. à Dieu. Je suis d'avis, sauf meilleur avis, d'envoyer à Genève cet ouvrage sans l'annoncer à personne mais une instruction à Bardin et Duvillard de mettre l'ouvrage en vente dès le moment qu'ils le recevront. Vous y traitez les ecclésiastiques de manière à ne vous le jamais pardonner. Je doute fort que Mr de Sartine en permette l'entrée à Paris. Votre façon de penser et celle des hommes sont bien différentes ; si je savois quelques moyens à engager ledit Mr de Sartine à en permettre l'entrée, je l'employerois avec plaisir, mais de manière ou d'autre comptez qu'ils y seront publics. Je souhaite que vous soyez content de la correction.

Votre lettre, mon cher Compère, du 3 court m'est parvenue hier : je suis fâché de vous avoir mis dans l'inquiétude, ma maladie en est cause et quoique je ne le sois pas présentement, je ne suis nullement à mon aise.

Bien des amitiés de nos dames ; la petite est toujours très bien. Je vous embrasse de tout mon coeur et suis sans reserve tout à vous.

Rey

14e. 7bre 1764.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, sans adresse ni cachet Rec. Rey, fol. 222, 1 p. de texte in-4°, plus 3 lignes au verso.

*N° 2196.*

A MONSIEUR
MONSIEUR D'IVERNOIS
NÉGOCIANT
A GENÈVE [1].

A Motiers le 15. 7bre 1764.

La difficulté, Monsieur, de trouver un logement qui me convienne me force à demeurer ici cet hiver, ainsi vous m'y trouverez à vôtre passage. Je viens de recevoir avec vôtre lettre du 11. le Mémoire que vous m'y annoncez ; je n'ai point celui de *e* à *g*, et je n'ai aucune nouvelle de *c*, ce qui me confirme dans l'opinion où j'étois sur son sort.

Je suis charmé mais non surpris de ce que vous me marquez de la part de M. Abauzit. Cet homme vénérable est trop éclairé pour ne pas voir mes intentions et trop vertueux pour ne les pas approuver.

Je savois le voyage de M. le Duc de Randan. Deux carrossées d'officiers du Regiment du Roi qui l'ont accompagné et qui me sont venus voir, m'en ont dit les détails. On leur avoit assuré a Genève que j'étois un Loup-garou inabordable. Ils ne sont pas édifiés de ce qu'on leur a dit de moi dans ce pays-là.

J'aurai soin de mettre une marque distinctive aux papiers qui me viennent de vous, mais je vous avertis que si j'en dois faire usage il faudra qu'ils me restent très longtems, aussi bien que tout ce qui est entre mes mains et tout ce dont j'ai besoin encore. Nous en causerons quand j'aurai le plaisir de vous voir, moment que j'attends avec un véritable empressement.

1 Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 21, 22. In-4° de 4 p., les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, chiffre postal 8s ; cacheté d'une oublie.

Mes respects à Madame d'Ivernois et mes salutations à nos amis. Je vous embrasse

J. J. Rousseau

Je crois vous avoir marqué que j'avois ici la harangue de M. Chouet.

---

*N° 2197.*

A M. Coindet, à Paris [1].

A Môtiers le 15 7$^{bre}$ 1764.

Vous avez tort de penser que j'ai perdu l'amitié que j'avois pour vous ; je suis toujours le même, si quelques unes de vos manières ont rendu notre commerce moins agréable qu'il n'auroit du l'être vû les qualités que vous avez pour le rendre tel, je n'ai pas cessé pour cela de prendre à vous le plus véritable intérest, et j'ai appris avec un vrai chagrin certain changement dans votre état que j'avois prévu et qui ne seroit point arrivé si vous m'aviez écouté : Du reste je sais que vôtre probité n'a point été suspectée et cela ne vous a rien oté de l'estime des honnêtes gens ni de la mienne ; mais sans regarder ce changement comme une tache, je ne le regarde pas moins comme un malheur.

M. Du Chesne me marque que vous avez joint des estampes à un envoi qu'il vient de me faire. Je les recevrai avec plaisir et reconnoissance en vous restituant toutefois vos déboursés dont je vous prie de m'envoyer ou de lui donner la note. Comme vous avez du gout et des connoissances vous m'obligeriez même de me faire quelque fois de petites emplettes en ce genre quand vous trouveriez de jolies choses qui cou-

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. 203, n° 31.

teroient peu, surtout en portraits de gens célèbres hommes et femmes, sortes d'estampes pour lesquelles j'ai de la prédilection. Bon jour, cher Coindet, donnez-moi quelquefois de vos nouvelles ; elles ne me seront jamais indifférentes.

J. J. ROUSSEAU

*N° 2198.*

A M. DUCHESNE, LIBRAIRE,
RUE S^t^-JACQUES
À PARIS [1].

A Motiers, le 15 septembre 1764.

M. Junet me marque, Monsieur, que la caisse que vous m'avez expédiée en dernier lieu est arrivée à Pontarlier ; je l'attends ce soir par le courrier. Je vous prie de m'envoyer la note de ce que je vous dois pour cela outre les quarante-huit l. de l'histoire naturelle, et je vous enverrai un petit billet pour le paiement.

Je suis reconnaissant de l'intérêt que vous prenez à mon retour vers la capitale, et je vous remercie des mesures que vous voulez prendre pour cela. Lorsque j'étois à Montmorenci, je me trouvois beaucoup trop près de Paris, et je projetois de m'en éloigner davantage ; jugez s'il est naturel que je songe maintenant à m'en rapprocher. Vous me dites que ceux qui m'ont condamné sont vraiment de mes amis ; bien des graces assurément ; mais cependant je ne veux pas les mettre à portée de me donner quelque nouveau témoignage de leur amitié. Vous ajoutez que les autres fermeroient les yeux ; je ne veux vivre que dans un pays où, vivant justement et hon-

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay (*Œuvres inédites,* I, p. 152). L'adresse est fournie par le *Bulletin de la Société académique de Laon,* t. XV (Paris et Laon 1865), p. 142, 143, où cette lettre est donnée comme inédite.

nêtement, je ne craigne les regards de personne, et je ne suis d'humeur à me cacher nulle part.

M^lle le Vasseur vous remercie de votre souvenir, et vous salue. Je crois vous avoir fait déjà ses remerciemens du présent que vous lui avez fait. Vous avez un correspondant à Besançon ; je serais bien-aise d'avoir son adresse, pour lui envoyer quelque chose que je veux vous faire passer.

Voici une lettre que je vous prie de remettre à M. Coindet. Je vous salue, messieurs, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

J'apprends dans les journaux qu'on souscrit chez Durand pour un ouvrage intitulé *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine, etc.* Je voudrois bien souscrire pour cet ouvrage ; car, en vrai radoteur qui fait l'enfant, j'ai la fureur d'apprendre la botanique sans avoir un seul livre pour me guider. Cette étude rendroit délicieuses mes promenades solitaires, surtout dans un pays aussi riche en plantes que celui-ci.

---

*N° 2199.*

A MONSIEUR
MONSIEUR DU PEYROU
À NEUFCHATEL [1].

Le tems qu'il fait ni mon état présent ne me permettent pas, Monsieur, de fixer le jour auquel il me sera possible d'aller à Cressier. Mais s'il faisoit beau et que je fusse mieux, je tâche-

1. Transcrit le 21 février 1916 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 3-4. In-4° de 4 p., les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, chiffre postal 2. Le cachet a disparu : trou au papier.

rois, d'aujourdui ou de demain en huit d'aller coucher à Neufchâtel, et de là, si votre Carrosse étoit chez vous, je pourrois, puisque vous le permettez, le prendre pour aller à Cressier. Mon desir d'aller passer quelques jours près de vous est certain, mais je suis si accoutumé à voir contrarier mes projets, que je n'ose presque plus en faire, toutefois voila le mien quant à présent, et s'il arrive que j'y renonce, j'aurai surement regret de n'avoir pu l'exécuter. Mille remercimens, Monsieur, et salutations, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

A Motiers le 17. 7bre 1764.

Je ne comprends pas bien, Monsieur, pourquoi vous avez affranchi vôtre lettre. Comme je n'aime pas pointiller, je n'affranchis pas la mienne. Quand on s'écarte de l'usage, il faut avoir des raisons ; j'en aurois une, et vous n'en aviez point, que je sache.

---

*N° 2200.*

## A M. [M.-M. Rey] [1].

A Môtiers, 17. 7bre 1764.

J'apprends, mon cher Rey, par votre lettre du 7 que vous avez été malade. Je suis affligé de votre mal, et tandis que vous souffriez de vos douleurs, je souffrois, moi, de votre silence ; comme vous aurez pu voir par les lettres que je vous ai écrites par différentes voyes. Si vous eussiez daigné me faire écrire au moins deux mots, vous m'eussiez épargné de cruelles inquiétudes.

Il y a dans la feuille B page 20 une omission d'autant moins

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 121.

pardonnable qu'il ne falloit que lire pour la sentir. Ligne 6 en remontant il y a

*résulte celle des sentimens sur la Religion en*

et il faut :

*résulte celle des sentimens sur la Religion, d'une part en*

Ces deux mots omis rendent un carton nécessaire pour que la phrase ait un sens.

Quant à la correction de la page 172, mettez-la comme je vous l'ai envoyée par lettre, car le mot *chefs* ne doit absolument pas rester.

Si je croyois que l'ouvrage ne pût être public à Genève avant Noël, j'aimerois beaucoup mieux qu'il ne le fût point du tout ; car publié après, il peut faire du mal et ne peut faire aucun bien. S'il n'y a pas d'autre moyen, il ne faut pas balancer à en envoyer par les chariots de poste ou par d'autres voyes diligentes quoique dispendieuses, au moins une centaine d'exemplaires de l'Edition in-12, pour moins d'embarras et de frais : on vendra ces exemplaires tout ce qu'on voudra, et en annonçant le grand envoi comme suivant de près, cela empêchera les contrefaçons. Il faut absolument, en un mot, qu'à quelque prix que ce soit l'ouvrage paroisse à Genève avant Noël, ou vous me donnerez le plus grand chagrin que je puisse recevoir et vous causerez un mal irréparable. Je vous conjure de penser à cela.

Lorsque vous annoncerez l'ouvrage en France, il ne faut pas simplement l'annoncer comme *Apologie sur la Religion* mais faire entendre qu'elle n'est que contre les ministres de Genève et qu'il n'y a pas un seul mot contre les Catholiques. Je ne doute point que sur la lecture de l'ouvrage le magistrat n'accordât sans difficulté une permission tacite.

Sitôt que vous pourrez m'expédier l'histoire universelle vous me ferez plaisir, car j'en ai besoin.

J'attends avec la dernière impatience de vos nouvelles, et j'espère surtout que je saurai à quoi m'en tenir sur l'envoi de Genève, et que vous pourvoirez efficacement pour l'avenir qu'il

n'y ait plus de retards. Je me suis assez bien porté durant mon voyage, mais de retour à Môtiers me voilà tout aussi mal qu'auparavant. Je vous embrasse.

J. J. ROUSSEAU

---

*N° 2201.*

A M. DE LUZE WARNEY,
À NEUFCHATEL [1].

A Motiers le 17. 7$^{bre}$ 1764.

J'ai receu, Monsieur, la lettre que vous avez eu la bonté de me faire parvenir, et dont je vous dois le port. J'y ferai réponse ; elle en vaut la peine. Je ne sais si je pourrai me procurer le plaisir de vous aller voir encore une fois cette année ; ce qu'il y a de sur c'est que je le desire et que je ne desespére pas de l'executer. Mille respects, je vous supplie, à Madame de Luze. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

*N° 2202.*

A MONSIEUR
MONSIEUR D. ROGUIN
A YVERDUN [1].

ce Lundi 17. [septembre 1764]

J'eus Jeudi dernier, mon bon ami, la visitte de M. de Beausobre qui me fit le plaisir de me donner de bonnes nou-

1. Transcrit en 1879 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901). Cachet oriental sur cire rouge.

1. Transcrit en février 1879 de l'original autographe non signé, conservè à la Bibliothèque de Zurich, in-4° de 4 p., l'adresse sur la 4$^{e}$, cachet de cire rouge, à la devise.

velles de vôtre santé, que votre lettre du 11 a confirmées. J'avois eu aussi quelques jours auparavant deux carrossées d'Officiers du Régiment du Roy qui avoient accompagné M. le Duc de Randan à Genève, mais qui s'en étoient séparés pour me venir voir. Ils furent tout surpris de ne pas trouver en moi le loup garou qu'on leur avoit dépeint à Genève. Je suis tout glorieux et tout charmé que Madame et Mademoiselle d'Illens daignent partager le regret que j'ai eu de ne pouvoir les voir en passant près du Buron ; elles meritent bien qu'une autre année je cherche à réparer cette perte, il est bien doux d'avoir part aux empressemens d'une aussi charmante brune, mais bien cruel de ne les obtenir qu'à titre de barbon. J'ai reconnu le bon Monsieur Sylvestre à ce que vous m'avez marqué venir de Vevay ; j'ai eu la tentation de l'aller voir dans mon voyage et j'y aurois succombé si le tems me l'eut permis.

Le jeune flamand dont vous me parlez, Baron ou non, n'a point été chargé par moi de complimens pour vous. N'ajoutez nulle foi à tous ceux qui se présenteront à vous de ma part et qui ne vous porteront point de Lettres. Dans le peu de séjour que ce jeune homme a fait ici, il a montré des connoissances et quelque sorte d'éducation, mais une tête assez mal tymbrée. Quant à moi je ne le connois point du tout. Il m'a dit seulement être de la connoissance du Prince de Salm qui a été mon voisin et qui me venoit voir quelques fois.

Voulez-vous bien, cher Papa, me marquer si M. Verdelhan pourroit comodément pour lui, me faciliter comme ci-devant, le transport de quinze cent francs que j'ai à recevoir à Paris, et en ce cas voudriez-vous bien m'envoyer derechef la formule du billet qu'il faut que je vous enyoye, car j'ai perdu la prémiére, et je ne m'en souviens point du tout?

Lorsque Monsieur le Baillif ses amis et les vôtres auront achevé la lecture de la Tragédie de David, vous m'obligerez de me la renvoyer. Je n'en suis pas pressé, mais il m'importe de ne pas la perdre.

Je suis ici de retour et vraisemblablement j'y passerai cet

hiver encore. Cependant il est constant que ce séjour a sur mon état une influence maligne que je sens vivement depuis mon retour.

L'interest que vous prenez à l'honneur de vôtre ami vous fera sans doute apprendre avec plaisir que les Corses et leur digne Chef m'ont fait prier de travailler à leur législation. Et ce qui me rassure un peu sur la destination des troupes qu'on dit que la France y envoye, est que c'est par la France que me vient cette invitation.

Bon jour très bon Papa, je vous embrasse de tout mon coeur ; mille remercimens et salutations à tout ce qui vous est cher.

---

*N° 2203.*

[Mme Boy de la Tour à Rousseau][1].

A Lion, ce 18 7bre 1764.

J'attendai d'un jour à l'autre, mon cher et trés cher ami, pour répondre à votre chère et obligeante du 25 dernier que je peut vous accuser l'envoy de vos chandelle qui sont praite depuis longtems, les frère Rosselet n'ont point paru, vous les auré à leur premié voyage.

Vous me navré, cher ami, en me disant que votre santé est toujours languissante, je fais mil voeux pour que le changement d'air et de climat vous retablisse entièrement. La grasse, cher ami, que j'ai à vous demander c'est de gardé les clefs de ma maison et que vous emportié de mes mauvais meubles tout ce qui peut vous convenir.

Je n'ai point pensé à aller dans vos cartié cette automne, je ne sais maime si je le pourrai ce prientent, quoique fort

1. Transcrit de l'imprimé en 1892 par M. Henri de Rothschild, *loc. cit.*, p. 282, 283, et corrigé d'après l'original, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

impassiante de vous voir et profiter de vos obligent offre dont je vous rend mil et mil grasses.

J'aprend dans ce moment la triste nouvelle du désès du cher Baneret Roguin, je souhaite que ce triste évènement ne fasse pas impression à mon cher oncle.

Resevé, cher ami, les devoirs de toute ma rasse et de M[r] Boy qui m'a prié de vous le nommer en particulier il e[s]t des plus sensible à vos amitiés, mil compliments à M[lle] Levasseur, son conte a étté rengé tout de suite.

Nous avons reçu dans ces plus grand challeur un Barilliet huille, fort petit, qu'on nous prie de vous acheminer, nous ne savon de quelle part. Je le fit porté tout de suite à la cave, il a beaucoup coullé, vous reseveré ce qu'il y a dès que nous auron des voiturié.

M[r] Decharni[1] ne nous a point veut, on le dit toujours le même, c'est-à-dire fort rempli de lui-même.

Marqué moi si vous changé de demeure cet hyver, et si vous avès trouvé un endroit convenable à votre santé; c'est cher ami ce que je vous souhaite très ardemment, puisque je suis éternellement votre amie.

BOY DE LA TOUR

---

*N° 2204.*

DE MARIANNE[2].
[M[me] DE LA TOUR-DE-FRANQUEVILLE À ROUSSEAU]

Le 20 septembre 1764.

Ma dernière lettre auroit été ma dernière importunité, s'il étoit possible que vous vous méprissiez aux motifs de mon silence ; mais, dans les idées généralement reçues, j'ai tant de

1. *Lisez :* « d'Escherny ».

2. Transcrit de l'imprimé en 1863 dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 116-124.

raisons de me taire, que je m'en trouve une très-forte de parler. Ce n'est pas que je ne me rappelle trés-distinctement que la fierté de M^me ***[1] vous a paru *de fort bon exemple* : pour cette fois, ce souvenir ne peut m'arrêter. Mon ami, la situation de cette Dame et la mienne sont pareilles, nos dispositions ne le sont pas : elle vous admiroit sans vous aimer ; c'étoit s'assurer des plaisirs, et s'épargner des regrets. Pour moi, séduite par un attrait plus vif, les mouvemens de mon coeur devancèrent les opérations de mon esprit, et je sentis, bien plus que je ne le jugeai, combien vous méritiez d'hommages. Toutes les beautés n'ont pas les mêmes traits : sans blâmer mon amie, sans m'adjuger la préférence, j'ose m'écarter, à cet égard, de sa façon de penser et de la vôtre ; et je crois que la différence des sexes doit être comptée pour rien dans la rupture d'un commerce épistolaire, quand elle n'est entrée pour rien dans son établissement.

Daignez donc, mon ami, me lire avec attention, et ne pas vous rebuter de ce que je suis forcée de remettre sous vos yeux des choses que je vous ai déjà plusieurs fois présentées.

Vous savez que notre liaison doit sa naissance au plaisir dont me pénétra la lecture de la *Nouvelle Héloïse* : mon amie, que j'entretenois sans cesse de l'opinion que ce livre m'avoit donnée de vous, crut que mon goût pour vos talens me rendoit digne de votre estime, et tenta de me l'acquérir, en vous apprenant l'effet qu'ils avoient produit sur moi. Elle ne voyoit pas, comme moi, l'énorme distance qu'il falloit franchir pour nous approcher l'un de l'autre, et j'espérois bien moins qu'elle de la démarche qu'elle vouloit risquer. Son zèle, je le dirai toujours, l'emporta sur sa prudence : elle vous écrivit. L'affectueuse condescendance avec laquelle vous lui répondîtes m'enhardit à vous écrire aussi. Sur le portrait qu'elle vous fit de moi, et sur mes lettres, vous vous prévîntes en ma faveur jusqu'à l'enthousiasme ; vous me plaçâtes

1. M^me Bernardoni. — On voit bien ici que cette dame et M^me Prieur sont deux personnes différentes. [P.-P. P.]

comme on place tout ce qu'on aime, au-dessus de l'humanité, et vous me promîtes un attachement sans bornes. Un succès si flatteur n'étoit pas fait pour ralentir le vif intérêt que je prenois à vous : mes sentimens s'accrurent, mes prétentions s'accurent avec eux ; ma vanité osa vous traiter comme un autre, vous, que mon coeur distinguoit si bien ! Notre correspondance avoit été commencée avec chaleur, je voulus qu'elle se soutînt de même ! j'exigeai de l'égalité dans votre ton et de l'exactitude dans vos réponses ; vous déclarâtes votre amour pour l'indépendance ; j'insistai ; vous me traitâtes durement ; et une renonciation précise à mon estime et à mon amitié fut l'annonce du silence le plus accablant. Je n'ai jamais regagné ce que cet instant me fit perdre, le nom de *Julie.* Cependant, à force d'entasser les preuves de mon repentir et de mon affection pour vous, je vous amenai au point de me dire que, le *coeur plein de moi*, vous n'aviez pu vous empêcher d'en parler à M^me^ de Luxembourg. Je jouissois donc de la douceur de vous occuper presque sans partage, lorsque vous m'adressâtes l'*Education.* Si vous m'aviez plu, auteur de *Julie* ; auteur d'*Emile*, vous deviez m'enchanter ; et puis, indépendamment de vos talens, et de vos nouvelles bontés pour moi, quel concours de choses intéressantes ! L'état de votre santé, celui de votre fortune ; votre éloignement ; ses circonstances ; en un mot, toutes les disgrâces dont vous faites une peinture si frappante dans votre lettre à M. l'archevêque... On m'apporte une lettre[1]... elle est de vous ; je reconnois vos caractères... O mon ami ! mes plaintes cessent ; pardonnez-moi de n'avoir pas le courage de les supprimer, et jugez par leur espèce, si quatre mois d'oubli avoient pu introduire l'indifférence dans mon âme ! Mon cher J. J., mon adorable ami, jamais personne ne vous aimera comme moi. Vous me demandez si ce sont des lettres que je veux. Eh ! sans doute j'en veux, puisque cette précieuse amitié dont vous m'assurez ne peut avoir d'autres interprètes. Vous m'aimez ; vous

1. Le n° 2189.

pensez à moi ; mais qu'est-ce qu'un bonheur ignoré ? Et comment croire qu'au milieu des tracas où vous êtes, des sentimens cultivés si loin, n'éprouveront aucune langueur ? Allons, c'en est fait, je ne soupçonnerai plus leur constance : ne m'écrivez point ; ce que vous me dites de l'*aversion* que vous avez pour écrire des lettres, me fait redouter d'en recevoir de vous. Cependant, où il n'y a point de contrainte, l'aversion ne sauroit exister. Ne m'écrivez donc que quand vous voudrez, et sur-tout, rassurez-moi sur votre santé ; votre changement de date confirme ce que j'ai ouï-dire de votre changement d'habitation ; les froids excessifs viennent ; tout cela m'alarme. Adieu, mon inestimable ami ; je ferai tout ce que vous voudrez. Vous voulez que j'attende que vous m'écriviez, je vous attendrai ; mais n'allez pas oublier que je vous attends.

Ce 24 [septembre 1764]

Quand j'aurois fermé ma lettre tout de suite, grâce à votre arrangement avec M. Junet, vous ne l'auriez pas eue un jour plus tôt : ainsi, j'ai voulu attendre que j'eusse vu papa[1], car il est toujours dans ce pays. N'y a-t-il pas d'instans où vous voulussiez être à sa place, mon ami ? Je sais bien que vous ne répondrez pas à cela, et je vous en remercie, quoique vous y pussiez répondre. Cet honnête homme, que je vois très-souvent, a été enchanté de votre souvenir. Eh ! comment une âme que mes attentions touchent, ne seroit-elle pas pénétrée des vôtres ? Il vous prie d'agréer les assurances de sa reconnoissance et de sa parfaite considération pour vous. Ce bon papa m'a embrassée dans le premier mouvement de la joie que lui a causée la commission dont vous m'aviez chargée. Il vous est bien attaché, et je l'en aime encore davantage. M. du Terreaux, qui étoit avec lui chez moi, vous prie de trouver bon qu'il soit de moitié dans tout ce que je dois vous dire de la part de papa. Adieu, mon cher ami : je vous souhaite une bonne santé, et beaucoup de mémoire.

1. H. Bréguet.

*N° 2205.*

[MILORD MARÉCHAL À ROUSSEAU] [1].

20 septembre 1764.

J'étais fort en peine de votre santé : mes craintes sont malheuresement vérifiées ; et vous voulez encore penser à vous donner de la fatigue en ma faveur, à écrire une histoire de mon pays et de ma famille ! La première me ferait grand plaisir, mais les matériaux nous manquent, nous ne pourrions que compiler, extraire, redire ce que les autres ont dit ; la seconde est bien flatteuse pour moi, mais ; mon bon ami, il faut employer votre plume à quelque chose qui vous convienne mieux. L'esprit de la liberté, la vertu mâle de Fletcher, voilà un sujet digne de vous ; vous vous y animerez, vous vous réchaufferez, vous aurez un plaisir de célébrer un tel homme. Il y a une seule chose qui pourrait me retenir, c'est que ceux qui ne connaissent pas Fletcher pourront croire que vous écrivez votre vie sous le nom de la sienne, car la ressemblance est très-grande ; il y en a même de la figure, quoique vous soyez mieux que lui. Je fais traduire quelque chose de lui pour vous envoyer comme un échantillon de l'homme. Ses vertus, mises au jour par votre esprit enflammé des mêmes sentiments, en enflammeront d'autres, au moins je veux m'en flatter, et l'ouvrage sera peut-être utile au genre humain, ou à quelques uns de l'espece ! car pour le gros, il ne faut guère l'espérer.

Vous ferez, s'il vous plait, mes complimens à mademoiselle Levasseur, et dites-lui que si je viens à mourir elle demande de mes nouvelles à M. Charles Smith de Boulogne, ou à son fils, Hugh Seaton de Fouch, à Fouch, près de Sterling, en

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* t. II, p. 104.

Ecosse. Bonjour. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

Un morceau de la plume de Fletcher est traduit, je vous l'enverrai par la première occasion. Si je puis engager le traducteur à continuer je le ferai. Si je ne me trompe, l'ouvrage, qui n'est pas long, orné d'un abrégé de la vie de l'auteur de votre main, aurait un grand débit. L'esprit de liberté est gravé profondément dans tous les coeurs et ne s'efface jamais. Enfin, vous jugerez mieux que moi du mérite de mon ami, mort une fois, mais ressuscité en partie en Jean-Jacques, qui est venu me le remplacer. Bonsoir.

Cette lettre a été longtemps sur ma table, en attendant une occasion de l'envoyer avec le discours de Fletcher sur la milice. On traduit encore, mais le peu qui reste étant relatif à l'Ecosse, peut-être faudrait-il se contenter de ce qui est déjà traduit. On peut ajouter bien des réflexions et faire voir à l'oeil le bonheur d'avoir une nation ou partie d'une nation remplie d'un esprit guerrier : la reine de Hongrie l'a bien éprouvé. Nous avons en Ecosse nos montagnards dont quatre mille firent trembler l'Angleterre en 1745. On travaille depuis à changer leurs moeurs, comme ils ont déjà fait leurs habillements. Dans la guerre, sept cent-un Français, mirent l'alarme par tous côtés, mais on ne pense, surtout en Angleterre, que du jour à la journée, et les ministres à soutenir leur parti. Ainsi va le monde et ira. Je crois que le plus sage serait de le laisser aller son train et de vivre dans un bois. Bonjour.

Ce 20 octobre 1764.

---

*N° 2206.*

[M.-M. REY À ROUSSEAU][1].

Il y a, mon cher Compère, 12 feuilles de corrigées de vos Lettres in 8$^{vo}$. On travaille à la 13$^{me}$ de l'édition in douze; il y en a 3 de tirées ; on compose à la 4$^{me}$. Voici les feuilles que l'imprimeur m'a envoyées.

Il faut, je pense, vous prévenir que la semaine prochaine et les trois suivantes nous avons une foire et qu'il n'est pas possible de retenir les ouvriers ; je crains donc qu'il se fera peu les premiers jours, mais ensuite, ils se remettront à l'ouvrage.

Je n'ose vous parler de correction, crainte qu'elle ne soit mauvaise, malgré nos soins ; j'espére cependant qu'il n'y en aura pas de capitale, car je suis votre manuscrit bien exactement ; je nomme, en lisant, les ponctuations.

Bien des amitiés de nos dames et baise-mains de la petite. Tout le monde se porte bien, excepté moi qui ne suis pas tout à fait à mon aise ; Et vous, mon cher Compère, comment êtes-vous ? Mes amitiés à Mad$^{lle}$ Le Vasseur.

Du Chesne, de Paris, m'a envoyé une lettre imprimée de vous en date du 28$^{e}$ May 1764 [2] et il demande que je l'imprime à la suite de la Lettre à De Beaumont, dont je fais une édition pour lui, mais je n'en ferai rien que je n'aye votre consentement.

Puisqu'il a vos ouvrages à Paris, je crois qu'il est plus à propos de lui négocier celui que je fais actuellement, moyennant qu'il veuille donner quelque argent.

Je vais faire travailler aux titres, afin de n'être point arrêté à la fin de l'impression. Le graveur a en main votre vignette,

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, f. 223. Sans adresse. Cachet de cire rouge. 1 p. in-4°, le verso blanc.

2. N° 2097.

qui sera finie dans la huitaine ; j'en fais faire deux, une pour l'in-douze, et l'autre pour l'in-8vo.

Les Vergnes (*sic*), Vernet et le procureur général Tronchin, qu'on dit auteur des Lettres de la Campagne, ne vous pardonneront jamais de leur dire tant de vérités. C'est une des principales raisons qui m'engagent à ne point annoncer votre ouvrage à Genève, mais à le faire partir le plus tôt possible, avec ordre de le mettre en vente aussitôt qu'on aura ouvert la balle.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

Rey

21e 7bre 1764.

---

*N° 2207.*

A M. Buttafoco[1].

A Motiers-Travers par Pontarlier, le 22. 7bre 1764.

Il est superflu, Monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez. La seule idée m'élève l'ame et me transporte. Je croirois le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employés, je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvois rendre ce triste reste bon à quelque chose à vos braves compatriotes, si je pouvois concourir par quelque conseil utile aux vues de votre digne chef et aux vôtres ; de ce côté-là soyez sur de moi : ma vie et mon coeur sont avec vous.

Mais, Monsieur, le zèle ne donne pas les moyens et le desir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste : je sens bien ce que j'ai, mais je sens encore mieux ce qui me manque.

Prémiérement, par rapport à la chose, il me manque

1. Transcrit le 20 juin 1914 de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7899). Il y a également à la Bibliothèque de Neuchâtel une copie de cette lettre, faite par Jeannin pour Du Peyrou, vers 1780.

une multitude de connoissances rélatives à la Nation et au pays, connoissances indispensables et qui, pour les acquérir, demanderont de vôtre part beaucoup d'instructions, d'éclaircissemens, de mémoires, etc., de la mienne, beaucoup d'étude et de réflexions.

Par rapport à moi, il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un coeur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie, qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins ; il me manque la santé, le tems ; il me manque, accablé d'une maladie incurable et cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail, que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre ; il me manque enfin l'expérience dans les affaires, qui seule éclaire plus dans l'art de conduire les hommes que toutes les méditations du monde.

Si je me portois passablement bien, je me dirois : j'irai en Corse. Six mois passés sur les lieux m'instruiroient plus que cent volumes. Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis ? Le soutiendrois-je ? Me laisseroit-on passer ? Mille obstacles m'arrêteroient en allant, l'air de la mer achèveroit de me détruire avant le retour : je vous avoue que je desire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé ; un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très longue haleine, même pour un homme qui se porteroit bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la nation et de ses chefs, je veux commencer par en être content moi-même ; je ne veux rien donner par morceaux : l'ouvrage doit être un, l'on n'en sauroit juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer : pour achever, cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore vôtre isle. Je sais que sous un chef tel qu'ils l'ont aujourdui, les Corses n'ont rien à craindre de Gènes ; je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoye, et ce qui me confirme dans ce sentiment est de voir un aussi bon patriote que vous me parois-

sez l'être, rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la puissance qui les donne. Mais, Monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée tant qu'aucune puissance ne la reconnoit et vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, Monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à vôtre examen et à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un et l'autre pour vouloir que mon affection pour vôtre patrie me fasse consumer le peu de tems qui me reste à des soins qui ne seroient bons à rien.

Examinez donc, Messieurs, jugez vous-mêmes, et soyez surs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très humbles salutations.

J. J. Rousseau

Je dois vous prévenir que, si vous m'écrivez en droiture, il faut affranchir jusqu'à Pontarlier, sans quoi les lettres ne passent pas.

En relisant votre lettre, Monsieur, je vois qu'à la première lecture j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous me demandiez un corps complet de législation, et je vois que vous me demandez seulement une institution politique, ce qui me fait juger que vous avez déja un corps de loix civiles autre que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande, sans être petite, et il n'est pas sur qu'il en résulte un tout aussi parfait; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos loix.

*N° 2208.*

A Monsieur
Monsieur d'Ivernois
Negociant
à Genève[1].

22. $7^{bre}$ 1764.

*c*[2] a été receu et commencé; mais il y a eu tout d'un coup une suspension de cinq semaines dont on m'a donné des raisons trop frivoles et dont il m'est impossible de savoir la véritable. Il seroit cruel d'avoir donné ses poules à garder au Renard. Ce qu'il resultera tout au moins de ce retard, c'est en supposant que desormais tout aille rondement, il sera pourtant impossible que les envois arrivent à tems, à moins que *k* ne s'arrange dans ce pays-là pour les faire venir avec plus de diligence qu'à l'ordinaire.

J'ai receu, Monsieur, vôtre dernier pacquet avec vôtre lettre du 18. Tout cela est trés bon, mais les besoins se multiplient et tout ce que j'ai ne me fait que mieux sentir ce qui me manque. Nous en causerons à vôtre passage. J'ai receu la lettre de *m*. Je suis persuadé que celle dont copie y étoit jointe n'est pas de celui dont elle porte le nom. Fou ou non, il est heureux[3] que le personage soit demasqué, parce que que rien n'est si dangereux que les faux fréres. Comme une réponse à *m* n'est pas absolument necessaire, je me contente ici de l'embrasser. Recevez les respects de $M^{lle}$ le Vasseur, faites agréer les miens à Madame d'Ivernois. Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

1. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (vol. relié, fol. 23, 24). In-4° de 4 pages, les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, cacheté d'une oublie, avec l'empreinte du cachet oriental.

2. Les *Lettres de la Montagne*. Cf. la note entre crochets à la suite de la présente lettre.

3. « est heureux » remplace « importe », biffé.

Je vous souhaite bon voyage. Je salue Monsieur vôtre substitut et lui écrirai avec grand plaisir, mais seulement lorsqu'il sera necessaire.

[Le chiffre convenu entre Rousseau et d'Ivernois n'est pas expliqué dans leur correspondance. Il aura été arrêté dans une entrevue. D'Ivernois fit visite à Rousseau à Môtiers le 25 juin 1764; il était de retour à Genève le 29. Dans ses lettres de juillet, il n'y a aucune mention du chiffre. Mais D'Ivernois revit Rousseau dans l'entrevue de Thonon (août 1764), et c'est probablement dans cette entrevue que le chiffre fut arrêté; car dès le 15 août, immédiatement après, D'Ivernois l'emploie; par exemple: « *m* m'a dit que † devoit avoir les réponses aux questions de lord Thonsen »... [*m* doit désigner De Luc père, et † doit désigner Rousseau]. Dans la présente lettre, *c* désigne *Les Lettres de la Montagne.* Dans le P.-S., le *substitut,* c'est Jacques Vieusseux. Dans une lettre du 30 novembre 1764, qu'on verra plus loin, De Luc parle à Rousseau de « votre ami le *voyageur* », c'est D'Ivernois, et d'une lettre « du substitut », c'est Jacques Vieusseux. *Cf.* lettre de Vieusseux du 2. 8bre à Rousseau: « me voici, mon cher concitoyen, *substitué* à notre *voyageur* que Dieu conduise... » [TH. D.]

---

*N° 2209.*

A M. [DANIEL ROGUIN] [1].

22. 7bre 1764.

Je suis vivement touché, très cher Papa, de la perte que nous venons de faire, car outre que nul événement dans vôtre famille ne m'est étranger, j'ai pour ma part à regretter toutes les bontés dont m'honoroit Monsieur le Banneret. La tranquillité de ses derniers momens nous montre bien que l'horreur qu'on y trouve est moins dans la chose que dans la

1. Transcrit le 3 octobre 1914 de la minute autographe signée et sans adresse, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (O-Z fol. 23). Rousseau, sur cette minute, a biffé la seconde page.

maniére de l'envisager. Vne vie intègre[1] est à tout évenement un grand moyen de paix dans ces momens-là et la sérénité avec laquelle vous philosophez sur cette matière vient autant de vôtre coeur que de vôtre raison. Cher Papa, nous n'abrégerons pas comme le défunt nôtre carriére à force de vouloir la prolonger, nous laisserons disposer de nous à la nature et à son Auteur, sans troubler nôtre vie par l'effroi de la perdre; quand les maux ou les ans auront muri ce fruit éphémére, nous le laisserons tomber sans murmure, et tout ce qu'il peut arriver de pis en toute supposition est que nous cesserons alors, moi d'aimer le bien, vous d'en faire[2].

Je voudrois vous aller voir et passer encore quelques heures auprès de vous avant l'hiver; mais j'ai un engagement avec M. du Peyrou d'aller passer quelques jours à Cressier; c'est un arrangement que j'ai trop remis pour pouvoir le remettre encore, et comme je serai obligé de revenir aussi-tôt ici pour mes affaires, je crains que les prémiers froids ne m'y tiennent renfermé, car le froid m'est extrémement contraire et ses prémières atteintes sont ordinairement les plus rudes. Il sera aussi contraire à mon coeur qu'à mon corps s'il m'empêche d'aller vous embrasser, mais s'il glace l'intervalle qui nous sépare, avec l'amitié et les poeles tenons au chaud les extrémités. Mille tendres salutations à Monsieur le Colonel et aux chéres Niéces. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. « et sans reproche », biffé.
2. Tout ce qui suit, biffé, sur la minute, de deux traits en croix, est *INÉDIT*.

*N° 2210.*

A MONSIEUR
MONSIEUR DU PEYROU
À NEUFCHATEL[1].

Ce Dim: 23. [7bre 1764][2].

Je suis disposé, Monsieur, à partir demain Lundi après diné pour coucher en route et aller le mardi vous demander à diner. Voila mon sac de nuit pour arrhes de cet arrangement, qui pourtant, vû mon etat précaire, est toujours conditionnel. S'il entre dans vos projets de partir tout de suite pour Cressier[3] j'aurai le plaisir de vous y suivre, sinon j'irai seul vous y attendre, ne voulant m'arrêter à Neufchatel qu'au retour. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit en 1881, de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (vol. relié, fol. 5, 6). Petit in-8° de 4 p., les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, cachet oriental sur cire rouge. Pas de marque postale.

2. L'indication ici entre crochets « 7bre 1764 » est de la main de Du Peyrou.

3. Du Peyrou avait à Cressier une maison où Rousseau passa les derniers jours de septembre 1764. De là l'appellation qu'il lui donna depuis lors de « Mon cher hôte ».

« En 1764, dit-il au VIe livre des *Confessions,* étant à Cressier avec mon ami M. du Peyrou, nous montions une petite montagne au sommet de laquelle il a un joli salon qu'il appelle avec raison Belle-Vue. Je commençois alors d'herboriser un peu. En montant et regardant parmi les buissons, je pousse un cri de joie : *Ah ! voila de la pervenche !* Et c'en étoit en effet. Du Peyrou s'aperçut du transport, mais il en ignoroit la cause ; il l'apprendra, je l'espère, lorsqu'un jour il lira ceci. »

## *N° 2211.*

## A M. [de La Chapelle][1].

23. 7$^{bre}$ 1764.

Il faut, Monsieur, que vous ayez une grande opinion de vôtre éloquence, et une bien petite du discernement de l'homme dont vous vous dites enthousiaste, pour croire l'intéresser en votre faveur par le petit roman scandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite, et par l'historiette qui le suit. Ce que j'apprends de plus sur dans cette lettre, c'est que vous étes bien jeune, et que vous me croyez bien jeune aussi.

Vous voila, Monsieur, avec votre Zélie comme ces saints de votre église, qui, dit-on, couchoient dévotement avec des filles, et attisoient tous les feux des tentations pour se mortifier en combattant le desir de les éteindre. J'ignore ce que vous prétendez par les détails indécens que vous m'osez faire; mais il est difficile de les lire sans vous croire un menteur ou un impuissant.

L'amour peut épurer les sens, je le sais; il est cent fois plus facile à un véritable amant d'être sage qu'à un autre homme: l'amour qui respecte son objet en chérit la pureté; c'est une perfection de plus qu'il y trouve, et qu'il craint de lui oter. L'amour-propre dédomage un amant des privations qu'il s'impose en lui montrant l'objet qu'il convoite plus digne des sen-

1. Transcrit du brouillon autographe sans indication de destinataire, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cette lettre s'adressait à un jeune homme de vingt-trois ans, M. de La Chapelle, qui avait écrit à Rousseau le 23 août 1764, et répondit le 28 septembre à la présente, affirmant la vérité de ce qu'il avait raconté et se montrant très reconnaissant à Rousseau de son offre, mais ne paraissant pas vouloir toucher les deux louis offerts dans le P.-S., parce que son sort « a un peu changé de face ». — « Il me reste, Monsieur, dit-il en terminant, à vous remercier de tout mon coeur des bons avis que vous avez daigné me donner, quoiqu'un peu durement Mais cela même n'est pas normal, à de grands maux, il faut de violens remèdes. »

timens qu'il a pour lui; mais si sa maîtresse, une fois livrée à ses caresses, a déjà perdu toute modestie; si son corps est en proye à ses attouchemens lascifs; si son coeur brule de tous les feux qu'ils y portent; si sa volonté même, déjà corrompue, la livre à sa discrétion, je voudrois bien savoir ce qui lui reste à respecter en elle.

Supposons qu'après avoir ainsi souillé la personne de vôtre maitresse, vous ayez obtenu sur vous-même l'étrange victoire dont vous vous vantez, et que vous en ayez le mérite, l'avez-vous obtenue sur elle, sur ses desirs, sur ses sens même? Vous vous vantez de l'avoir fait pâmer entre vos bras: vous vous êtes donc ménagé le sot plaisir de la voir pâmer seule? Et c'étoit là l'épargner selon vous? Non, c'étoit l'avilir. Elle est plus méprisable que si vous en eussiez joui. Voudriez-vous d'une femme qui seroit sortie ainsi des mains d'un autre? Vous appelez pourtant tout cela des sacrifices à la vertu. Il faut que vous ayez d'étranges idées de cette vertu dont vous parlez, et qui ne vous laisse pas même le moindre scrupule d'avoir déshonoré la fille d'un homme dont vous mangiez le pain. Vous n'adoptez pas les maximes de l'Héloïse, vous vous piquez de les braver; il est faux, selon vous, qu'on ne doit rien accorder aux sens quand on veut leur refuser quelque chose. En accordant aux vôtres tout ce qui peut vous rendre coupable, vous ne leur refusiez que ce qui pouvoit vous excuser. Vôtre exemple supposé vrai ne fait point contre la maxime, il la confirme.

Ce joli conte est suivi d'un autre plus vraisemblable, mais que le premier me rend bien suspect. Vous voulez avec l'art de votre age émouvoir mon amour-propre, et me forcer, au moins par bienséance, à m'intéresser pour vous. Voilà, Monsieur, de tous les piéges qu'on peut me tendre celui dans lequel on me prend le moins, surtout quand on le tend aussi peu finement. Il y auroit de l'humeur à vous blâmer de la maniére dont vous dites avoir soutenu ma cause, et même une sorte d'ingratitude à ne vous en pas savoir gré. Cependant, Monsieur, mon livre ayant été condanné par vôtre Parlement,

vous ne pouviez mettre trop de modestie et de circonspection à le deffendre, et vous ne devez pas me faire une obligation personnelle envers vous d'une justice que vous avez du rendre à la vérité, ou à ce qui vous a paru l'être. Si j'étois sur que les choses se fussent passées comme vous me le marquez, je croirois devoir vous dédomager, si je pouvois, d'un préjudice dont je serois en quelque maniére la cause; mais cela ne m'engageroit pas à vous recomander, sans vous connoître, préférablement à beaucoup de gens de mérite que je connois sans pouvoir les servir; et je me garderois de vous procurer des élèves, surtout s'ils avoient des soeurs, sans autre garant de leur bonne éducation que ce que vous m'avez appris de vous, et la piéce de vers que vous m'avez envoyée. Le libraire à qui vous l'avez présentée a eu tort de vous répondre aussi brutalement qu'il l'a fait, et l'ouvrage, du côté de la composition, n'est pas aussi mauvais qu'il l'a paru croire : les vers sont faits avec facilité; il y en a de très bons parmi beaucoup d'autres foibles et peu corrects : du reste il y règne plutôt un ton de déclamation qu'une certaine chaleur d'ame. Zamon se tue en acteur de tragédie : cette mort ne persuade ni ne touche : tous les sentimens sont tirés de la nouvelle Héloïse; on en trouve à peine un qui vous appartienne; ce qui n'est pas un grand signe de la chaleur de votre coeur ni de la vérité de l'histoire. D'ailleurs, si le libraire avoit tort dans un sens, il avoit bien raison dans un autre, auquel vraisemblablement il ne songeoit pas. Comment un homme qui se pique de vertu peut-il vouloir publier une piéce d'où résulte la plus pernicieuse morale, une piéce pleine d'images licencieuses que rien n'épure, une piéce qui tend à persuader aux jeunes personnes que les privautés des amans sont sans conséquence, et qu'on peut toujours s'arrêter où l'on veut ; maxime aussi fausse que dangereuse, et propre à détruire toute pudeur, toute honnêteté, toute retenue entre les deux sexes? Monsieur, si vous n'êtes pas un homme sans moeurs, sans principes, vous ne ferez jamais imprimer vos vers, quoique passables, sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet.

Vous avez des talens, sans doute, mais vous n'en faites pas un usage qui porte à les encourager. Puissiez-vous, Monsieur, en faire un meilleur dans la suite, et qui ne vous attire ni regrets à vous-même, ni le blâme des honnêtes gens! Je vous salue de tout mon coeur.

Si vous aviez un besoin pressant des deux louis que vous demandiez au libraire, je pourrois en disposer sans m'incomoder beaucoup. Parlez-moi naturellement : ce ne seroit pas vous en faire un don, ce seroit seulement payer vos vers au prix que vous y avez mis vous-même.

### *N° 2212.*

### A M. [La Roche][1].

[Motiers, 23 septembre 1764].

Voici, Monsieur, une lettre que je vous prie de vouloir bien mettre à la petite poste. Elle contient un billet de deux louis que vous voudrez bien payer sur l'argent qui est entre vos mains à celui à qui je l'envoye. Vous attendrez qu'il vous l'apporte, et vous me ferez l'amitié de me marquer ce que vous pensez de ce jeune homme sur sa contenance et sur l'entretien que vous pouvez avoir avec lui. Je n'ai pas le tems d'écrire. Mille excuses et salutations à vous, Monsieur et à Madame de la Roche de la part de Mlle le Vasseur et de la mienne. J'espére que Madame la Mareschale continue à se porter bien.

1. *INÉDIT.* Transcrit du brouillon autographe, écrit à la suite (p. 4) du brouillon de la lettre du « 23 7bre 1764 » à M. [de la Chapelle] (n° précédent). — On ne trouve rien à ce sujet dans les lettres de La Roche à Rousseau.

*N° 2213.*

[M.-M. Rey à Rousseau][1].

Dois-je laisser subsister, à la 2e partie de vos Lettres, *sub specie libertatis sævius ac securius tyrannidem exercebant*? Je l'ai ôté, ainsi que les vers envoyés pour le tome I, et j'y substituerai la vignette avec la devise.

Vous verrez, par le coupon ci inclus, que l'omission de la page 20 ne vient pas de notre part. S'il y a un manuscrit qui soit suivi avec exactitude, c'est le vôtre, mais votre avis au libraire ou imprimeur est précis jusque dans les fautes qui pourroient se trouver dans le manuscrit.

Votre lettre du 9, par la France, m'est parvenue le 25e. Elle me confirme votre inquétude; j'ai eu tort de ne pas vous faire écrire de chez moi ma situation; j'ai presentement la fiévre tierce; je laisse courir le reste, mais je n'abandonne pas votre ouvrage; s'il en souffre, ce sera de bien peu.

Faites-moi l'amitié de me mander toutes les fautes que vous trouverez dans l'édit. in 8vo.

Comptez que je ferai tous mes efforts pour que votre ouvrage soit à Genève et à Paris au tems ou avant le tems fixé; moyennant que les envois pour Genève ne soient pas retardés, ils y doivent arriver avant Noël, puisque je compte avec tous les contretems compris ici six semaines pour leur faire faire la route, et pour ceux de Paris, je ferai partir un vaisseau pour Bruxelles ou Dunkerque.

Votre Histoire Universelle seroit entre vos mains si je n'avois voulu vous éviter les fraix qui sont considérables quand on ne fait partir que de petits envois. Vous aurez le 23me volume, qui n'étoit pas fait pour lors.

Ma précédente, mon cher Compère, vous a prévenu sur le

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Rec. Rey, fol. 224, 1 p. 1/3 de texte in-4°, sans adresse ni cachet.

peu d'ouvrage qu'il se feroit cette semaine. Nous corrigeons la feuille P et la 4^me^ in-douze; je compte les ouvriers à leur ouvrage.

Je suis de toute mon âme tout à vous.

REY

Le 28^e^ 7^bre^ 1764.

Dans la 8^aine^ je ferai partir la suite des feuilles.

---

*N° 2214.*

[DE SAUTTERSHAIM À ROUSSEAU [1].]

Besançon ce 28 septembre 1764.

Enfin, Monsieur, je respire, mon coeur est soulagé d'une presse, qui ne me donnoit aucun repos; je vous écrivis plusieurs lettres de Paris, et une autre d'ici, sur lequelles je n'ai reçu aucune reponse. Tantôt j'étois en peine de votre santé, qui m'est si chere, tantôt j'attribuois le silence a votre juste colere contre moi; enfin, je me croyois banni de votre memoire, comme abandonné de tout le monde; je n'osois plus vous écrire; et je ne respirois plus que pour souhaiter la mort, lorsque je reçoive une lettre de M^r^ Daubÿ, par la quelle il m'apprend que vous lui avez demandé il y a quelque temps ma demeure, et que c'est faut de mon addresse, que vous ne m'ecrivites pas. Quelle surprise, d'apprendre par la, que vous n'avez pas reçu toutes mes lettres! mais quelle joye de ne me pas voir tout à fait oublié de l'homme que j'aime, et estime le plus au monde! tel que soit votre souvenir, Monsieur, il me flatte, je m'en estime plus heureux; achevez, mon bonheur en

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

me pardonnant, et en me rendant la confiance; je la saurai mieux mérité à l'avenir.

Je suis encore malade; sans l'etre, aurois-je pû sept semaines me contraindre, d'approcher le lieu qui a l'avantage de vous posseder? de revoir la Reuse, qui nous a vûe tant de fois ensemble? ou au moins les limites de la France que nous mouliâmes de nos larmes. Ah! mon cher Monsieur, mille choses, mille pensées, mais surtout ce dernier souvenir me traversent le coeur! vous etiez assez genereux de risquer a cette occasion votre liberté, pour me disculper d'un crime, qu'en efect on m'imputoit a tort, et moi je ne pouvois rien obtenir sur ma fausse honte, j'etois assez lache, pour achever de tromper, celui, qui etoit si soigneux de mon honneur. Ce souvenir me tue.

DE SAUTTERSHAIM

P. S. On addresse les lettres pour moi
*à Mr Chabos libraire à Besancon.*
je vous fais remettre, celci, Monsieur, par
Mr Daubÿ, pour ne pas l'exposer, a etre intercépté.

---

*N° 2215.*

A MONSIEUR
MONSIEUR JEAN JACQUES ROUSSEAU
A Motiers dans la Comté de Neufchatel
par Pontarlier A Motiers [1].

(Lettre de Lenieps.)

Mon bon ami. Je vous écrivis une longue épître le 20e Juillet, en réponse à la vôtre du 15 ct, et je vous la confirmai

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, recueil Le Nieps, fol. 41, 42. In-4° de 4 pages, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Marques postales et chiffre postal 10. Cacheté d'un pain à cacheter.

le 4 d'Aoust suivant. Depuis lors j'ai gardé le silence, attendu que je reçus une lettre de notre ami d'Yverdon, qui m'apprit que vous y aviez passé continuant votre route par Morges pour passer en Savoye et aux bains d'Aix. Mes lettres de Genève m'apprirent, assez longtemps après, que vous n'aviez pas passé Thonon, que vous aviez pour le lieu d'un rendez-vous avec D**, que la conférence avoit eu lieu, que vous n'aviez pas raison d'en être content, tant s'en faut, mais on ne m'a donné aucun détail, et c'est comme si je ne savois rien. Je laisse à votre prudence de m'en écrire ce qu'il vous plaira; vous savez quel est mon attachement pour vous, et c'est en conséquence que je réglerai mes démarches.

Apprenez, mon cher ami, que, depuis plus d'un mois, j'ai dans mon cabinet votre portrait peint par M. De la Tour, que ce dernier m'a envoyé pour vous faire parvenir comme un tribut à l'amitié et au savoir. Vous me direz donc où je dois vous l'adresser, pour que je puisse remplir les vues du peintre qui vous est très attaché. Si j'ai différé de vous en écrire, ç'a été à cause de votre absence, et attendant votre retour, que je crois récent, et qui vous occupera, attendu que vous aurez trouvé plusieurs lettres à répondre, et si vous avez trouvé lieu pour mieux camper l'armée, ce sera une raison de plus, parce que vous devrez prévenir le froid, qui est en chemin, comme à son ordinaire, et plutôt arrivé dans vos montagnes que dans nos plaines.

On parle toujours beaucoup de vous et de vos ouvrages. On souhaiteroit beaucoup de vous voir à Mommorenci ; on dit que deux mots au P^ce de Conti suffiroient. C'est l'amour qui parle, et il ne voit ni les formes, ni les suites, et quoique j'y eusse le principal intêret, je ne vous en donnerois point le conseil. Comment se fier à des intolérans et aux gens qui se croient offensés? Le fanatisme règne encore. Les épaules de Freron viennent de s'en ressentir. On l'a regalé de la bonne sorte. Il peut soupçonner, il recherche, et il ne trouvera rien. On n'a pas su payer de mépris sa méchante langue. On n'en fera pas autant à M. de V. il est éloigné de la multitude, on l'habille

de pièces et de morceaux, et c'est ce qui l'embarrasse le moins. Son dernier ouvrage est son Dict^re^ Philosophique, il est rare ici et difficile à trouver. On sévira contre, sur ce que j'en entends dire, quoique le Prélat soit toujours à la Trappe à faire des almanachs contre son gré. Ses partisans le disent bien malade d'un sac dans l'anus, qui a besoin d'être traité, et il ne peut l'être bien qu'à Paris. D'autres l'envoyent à Genève pour chercher sa guérison auprès de Mr Tronchin et sa réconciliation avec vous. D'autres, et je puis être de ce nombre, croient que c'est pour obtenir son retour à Paris, en excitant la commisération, et cela pourra très bien arriver, si cela n'est déjà.

L'élection du Roi, étant faite en Pologne dans la personne du Comte Poniatowsky, y fera régner la tranquillité, après que l'amnistie aura été publiée. L'affaire arrivée dans l'île Turque paroît accomodée avec les Anglois, qui ont aussi besoin de la paix que nous. La Czarine a fait donner un mémoire de justification sur la mort violente du P^ce^ Yvan. N'eût-elle point mieux fait de garder le silence? Vous lirez ce mémoire dans les Gazettes; il étoit hier dans celle de la Haye. Il y a peut-être un mois que l'on rompit en Grève trois malfaiteurs bien déterminés au mal. Ils montèrent à l'Hôtel de Ville, et y restèrent jusques au lendemain à six heures. Ils demandèrent à boire et à manger, on leur en donna, ils burent à la santé les uns des autres, et l'un d'eux disoit: Demain tu seras sur le chemin d'Orléans, toi sur celui de St Denis, et moi sur la route d'Alemagne; il faut espérer que nous nous reverrons et que nous nous aimerons toujours. Les tourmens ne leur firent pas répandre une larme, et l'imbécile et bas public eut la constance de passer la nuit au bivouac.

Rameau étant mort il y a quelques jours, à l'âge de 82 ans, les Musiciens lui firent jeudi un service, qui attira beaucoup de spectateurs. La salle de l'Opéra va son train; elle n'est pourtant pas encore hors des fondemens.

Les vacances, la lenteur de mon Procureur, et l'absence de mon Avocat, qui est allé à Londres par curiosité, me tiennent les bras croisés sur mon affaire. Je voulois aller en campagne,

mais le courage m'a manqué, et le froid m'a donné de la crainte, et puis vous n'êtes plus à Mommorenci. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon coeur, et je présente mon souvenir à Mle Le Vasseur. A Dieu.

Paris ce 29e. 7bre, fête de St Michel, 1764.

---

## *N° 2216.*

### [FOULQUIER À ROUSSEAU] [1].

[Fin septembre ou début d'octobre 1764.]

Monsieur,

Dans l'entretien que j'eus dernièrement ici avec vous, je vis que vous preniez un vrai intérêt à la triste situation des réformés de France, et je crus que la lecture du *Mémoire* sur leurs mariages que M. Pomaret, un de leurs principaux pasteurs, a fait présenter à la Cour, ne vous seroit pas indifférente. C'est pourquoi je m'engageai à vous l'envoyer, d'abord que je l'aurois reçu de Lausanne; le voici donc, avec une lettre qui l'accompagnoit, ou vous verrez un trait de tolérance de la part de la Cour, qui flatte beaucoup les espérances des réformés. Dieu veuille qu'elles se réalisent! Je vous prie de me renvoyer ces papiers sous une simple enveloppe, et de ne pas du tout vous gêner avec moi.

Je suis avec respect, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur.

FOULQUIER

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

---

### *N° 2217.*

### A M. [M.-M. Rey][1].

A Neufchatel, le 1r 8bre 1764.

Je reçois, mon cher Compère, avec votre lettre du 21 7bre la suite des feuilles jusqu'à L. inclusivement, et j'y vois avec un déplaisir inexprimable que vous m'annoncez à cause d'une foire une interruption de près d'un mois. Si cette interruption avoit lieu, il seroit absolument impossible que mon ouvrage fût imprimé, non-seulement au commencement de Novembre comme vous me l'avez promis, mais à la fin, et par conséquent impossible aussi qu'il fût public à Genève avant Noël comme il doit l'être absolument. Je ne sais quelle étrange fatalité me poursuit dans l'impression de mes ouvrages ; mais je sais que si celui-ci manque au tems et à l'occasion, je ne m'en consolerai de ma vie et que j'abjurerai pour le reste de mes jours un malheureux talent qui ne m'attire que des douleurs sans pouvoir être utile à personne.

En calculant l'impossibilité que votre envoi pour Genève fût fait à tems par les voyes ordinaires, j'ai vu qu'il falloit absolument se servir de quelque autre moyen et j'ai écrit en conséquence. Si des personnes connues s'adressent à vous pour cela, je vous prie de concerter avec elles tout ce qui sera faisable pour que mon travail ne soit pas perdu et que l'ouvrage n'arrive pas après coup.

Je ne vois point d'inconvénient que vous traitiez avec Duchesne, et même cela vous ôtera l'embarras de l'introduction, s'il arrivoit que M. de Sartine fût d'assez mauvaise humeur pour s'y opposer ; quoiqu'assurément il n'y ait rien dans l'ouvrage qui doive déplaire en ce pays-là, et qu'il y ait beaucoup de choses qu'on y doit lire avec plaisir.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 122

Je vous ai demandé ci-devant un carton pour une des deux premières feuilles. En voici deux autres encore plus nécessaires ; je vous prie de les faire faire avec soin, et de veiller à ce qu'il en soit fait de correspondans dans l'Edition in-12 si, comme il est très-apparent, les mêmes fautes s'y trouvent. Cette édition in-12 doit être faite avec d'autant plus de soin que pour la facilité du transport ce sera probablement celle que vous enverrez de préférence à Genève. Ainsi je vous la recommande particulièrement.

La faute qui demande le deuxième carton est aux pages 77 et 78 dont les deux notes sont transposées ; il faut les remettre l'une à la place de l'autre ; cette correction est très essentielle [1].

Le troisième carton est pour un mot omis à la page 135 où le mot *sûrement* est omis ligne 5 après le mot *juger*. Prenez garde que le mot *juger* se trouve dans la ligne 4 et dans la ligne 5, et que ce n'est qu'après le second que le mot *sûrement* doit être ajoûté. Voici ces deux lignes, telles qu'elles doivent être [2].

> Loix de la nature, pour en juger il faut connoitre ces Loix, et pour en juger sûrement il faut les

Je suis fâché, mon cher Compère, que vous ne jouissiez pas de votre santé ordinaire. Donnez-moi des nouvelles de votre état et ménagez-vous. Pour moi je sens les approches de l'hiver. Je suis chagrin, je suis malade, et je suis encore plus inquiet. Mille amitiés à vos Dames. J'embrasse ma filleule et son papa.

J. J. Rousseau

M. Philibert Cramer m'a écrit au sujet de l'argent que son parent s'est chargé de me remettre, mais il m'est tout aussi

1. « Après ces mots sur l'original, Rey a écrit cette parenthèse : (*c'est vous qui avez fait l'erreur*). Il a cependant corrigé l'erreur, comme les autres. » (*Note de Bosscha.*)

2. « Rey a marqué ici · *Le mot a manqué dans le MSc.* » (Note de Boscha )

difficile de le faire venir de Genève que d'Amsterdam. Je verrai pourtant d'arranger cette affaire tandis que je suis à Neufchâtel, et sitôt qu'elle sera en règle, je vous le marquerai.

---

*N° 2218.*

A MONSIEUR
MONSIEUR JEAN-JAQUES ROUSSEAU
À MOUTIER-TRAVERS [1].

(Lettre de Jaques Vieusseux.)

Geneve le 2e 8bre 1764.

Me voici, mon cher concitoyen, substitué à notre ami le voyageur [2] que Dieu conduise, et qui me communiqua avant son depart la lettre de ✝[3]. J'en ai conféré avec les *m*[4], et nous estimons d'une absolue necessité de recevoir 500 x de *c*[5] sur la fin de 9bre prochain. Nous nous en chargerons au prix des marchands, et l'expéditeur n'en devra point envoyer ici d'autres avant la fin de l'année : qu'ils soient en etat de se produire ; c'est-à-dire br[ochés]. — Cela en rendant l'arrangement difficile dans une bale, je pense qu'il faudra les mettre dans une caisse, laquelle sera fermée exactement, couverte d'une toile cirée avec un bon embalage par dessus ; et marquée LL 1, et devra etre expediée sous le nom de *draperie ordinaire* à l'adresse de Mr Marc Ramadier fils de Francfort, avec ordre de me la faire parvenir en toute diligence. Si la caisse part dans ce mois-ci, l'expediteur devra la

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cachet de cire armorié (lion rampant), chiffre postal.
2. D'Ivernois.
3. ✝ désigne Rousseu.
4. Les *m* désigne les De Luc.
5. 500 exemplaires des *Lettres de la Montagne*.

remettre à un bon charretier, bien connu, sous une lettre de voiture par laquelle il lui fixera le terme le plus court pour la rendre à Francfort, sous peine de perdre la moitié du prix de la voiture ; mais si la caisse partoit plus tard, il faudroit la remettre à un chariot de poste, en traitant du mieux possible pour le prix de la voiture. Ayez donc la complaisance Monsieur d'écrire en consequence et sans délai, en marquant à votre ami [1] de m'aviser de l'expédition, de me remettre le compte, et de ne pas tirer sur moi pour le payement, parce que j'aurai soin de lui en faire remise.

On travaille à *d*. J'espère qu'il sera fini dans ce mois et qu'on en sera content. J'ai indiqué la mine, mais comparaison faite, nous n'apercevons pas de grandes richesses à raprocher *a* de *b*. Ils se trouvent en bien des endroits très conformes, et à peu de chose près, très propres à l'alliage. Si nous n'avons pas assez bonne vue, prêtez-nous vos lunettes, nous vous en suplions, car nous ne voudrions pas manquer le filon s'il existe quelque part.

Votre amitié m'est precieuse, ne la refusez pas à

Votre tres humble et très ob. serviteur,

Jaques VIEUSSEUX

---

*N° 2219.*

[M.-M. REY À ROUSSEAU] [2].

Je viens de finir, mon cher Rousseau, la correction de la première partie de vos Lettres, qui va jusqu'à la 21 feuilles (*sic*) in-8vo. Nous corrigeons la 7me feuille in-douze. J'aurai

1. M.-M. Rey.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Rec. Rey, fol. 225. Sans adresse ni cachet. 1 p. de texte in-4°, le verso blanc.

aujourd'hui la feuille A de la 2^e^ partie in-8^vo^. Je compte qu'elle tiendra 15 feuilles au plus. Voilà plus de la moitié de l'ouvrage de fait et je compte toujours avoir fini avec ce mois; quoiqu'en me proposant l'ouvrage vous m'ayez dit qu'il devoit être fait en novembre, je fais mes efforts pour vous contenter et seconder.

Voici une épreuve des vignettes, l'une pour l'in-octavo et l'autre pour l'in-douze. Les titres se tireront la semaine prochaine séparément, afin que le tirage de la vignette ne nous retarde pas à la fin.

Je ne négligerai point l'expédition pour Genève et Paris et j'espère, avec l'aide de Dieu, que tout ira bien. Vos présents m'embarrassent un peu, en ce que vous ne pouvez les faire que quand on vendra l'ouvrage même.

Mad^elle^ Du Moulin et ma femme vous embrassent; la petite est toujours très bien ; pour moi je languis et, si je le puis, je ferai encore un voyage pour me rétablir, le précédent m'ayant parfaitement réussi.

Donnez cours, je vous prie, à l'incluse.

M^r^ Toussaint, auteur des *Moeurs*, qui est dans ce pays actuellement, m'est venu voir, et m'a demandé de vos nouvelles et chargé de vous présenter ses civilités. Il a travaillé la Gazette de Bruxelles pendant 4 années et vient de la quitter.

Adieu, mon cher Compère, à la huitaine, que je vous ferai une nouvelle expédition de feuilles. Voici O, P, Q, R, S, T, V.

Tout à vous et de tout mon coeur

REY

Le 5^e^ 8^bre^ 1764.

## N° 2220.

A M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève
à Motiers-Travers, par Pontarlier [1].

(Lettre de Buttafoco.)

A Paris, le 3 octobre 1764.

Il seroit inutile, Monsieur, de vous dire le plaisir que j'ai ressenti en recevant votre lettre. Il est digne de vous, de votre vertu, de la générosité de votre âme, d'embrasser avec chaleur, avec feu, même avec passion, la cause de l'humanité. Les Corses gémiroient, malgré leurs succès, si une main bienfaisante ne les conduisoit au bien par une sage institution politique. Je jouis d'avance de la prospérité qui en résultera, et je prépare à M. Paoli un moment bien agréable, en lui apportant une aussi bonne nouvelle dans le voyage que je vais faire en Corse.

Dès que vous avez du zèle, je suis tranquille, Monsieur, sur le reste ; il ne vous manquera sûrement rien. Je veux me flatter que vous viendrez sur les lieux prendre par vous-même les connoissances relatives au pays et à sa nation. Si cet espoir n'est pas rempli, nous ferons de notre mieux pour vous donner les éclaircissemens et les mémoires que vous désirerez. Vous aurez la bonté de nous guider dans ce travail, en nous faisant connoitre les objets sur lesquels devra rouler la correspondance. Mais je commence pour vous demander de l'indulgence pour moi et pour ceux qui en seront chargés. Je me rends justice, et avoue avec franchise mon insuffisance : je je ne puis donner que ma trés-bonne volonté ; c'est tout ce que j'ai.

1. Transcrit de l'imprimé en 1798 par Charles Pougens (*loc. cit.*, p. 132-140) et collationné sur l'original autographe, signé *Buttafoco* et conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7899).

Votre santé, Monsieur, est l'objet qui m'inquiète le plus. Elle est liée à notre félicité ; et en faisant des voeux pour la prospérité de notre patrie, nous devons y en ajouter de bien sincères pour votre conservation. Nous mettrons notre espoir dans la Providence : elle a voulu que les Corses pussent secouer le joug tyrannique ; elle a voulu que, malgré leur extrême misère, leur désunion, leurs foibles ressources, ils aient confondu l'orgueil d'une république aussi riche qu'elle est insolente et cruelle. Cette même Providence veillera à la conservation d'une personne qui doit être chère à la divinité et à ceux qui aiment la vérité et la justice ; elle voudra que vous trouviez dans un travail aussi noble, aussi saint, un soulagement à vos chagrins, à vos maux, et la récompense d'une vie consacrée uniquement à la vertu.

Je connois, Monsieur, les difficultés que votre voyage de Corse aplaniroit ; un petit séjour vous y donneroit toutes les connoissances qu'il vous sera bien difficile de vous procurer par relations. Votre passage dans ce pays ne seroit ni long, ni difficile, ni dangereux pour votre santé ; il n'y auroit aucun obstacle à craindre ; une fois rendu à Livourne, il ne faut que vingt-quatre heures pour passer en Corse, et quelquefois moins : on choisiroit le tems le plus favorable et le bâtiment le plus léger. Le pavillon de l'empereur est celui qui fréquente le plus nos plages ; il est trés-respecté des Génois ; l'air du pays est trés-bon. Je ne vous dirai rien du plaisir, de l'ardeur qu'on auroit de vous y recevoir ; vous trouveriez dans nos chaumières la simplicité, la frugalité, et sur-tout le bon coeur de Philémon ; vous jugeriez par vous-même des outrages d'une tyrannie constante ; vous verriez l'état affreux où l'on nous a réduits.

Vous sentez trop bien, Monsieur, combien il seroit essentiel que la constitution fût fixée incessamment ; cependant il est très-raisonnable d'attendre votre travail et de s'en reposer sur votre zèle. Il est juste que vous commenciez par être content vous-même. Après ce préalable, je m'assure que les suffrages, je ne dis pas de la nation corse et de ses chefs seulement,

mais ceux de toute l'Europe, y applaudiroient... Mais, Monsieur, sans trop vous presser, et sans faire en même tems languir le bien de la société, ne pourroit-on pas jeter des fondemens préliminaires par une forme de gouvernement provisoire relative aux principes sur lesquels roulera le nouveau système ?

Ce ne peut être, Monsieur, que dans le cas qu'on ne veuille pas attaquer notre liberté, que nous vous demandons le sacrifice précieux de notre tems : si vous n'avons à combattre d'autres ennemis que les Génois, elle paroit devoir être assurée ; nous devons nous flatter de les vaincre. Il est vrai que notre pauvreté extrême ne nous permettra si tôt de les chasser des places maritimes ; mais avec le tems nous en viendrons à bout. M. de Montesquieu dit très-bien que l'or à la fin s'épuise, mais que la pauvreté, la constance et la valeur ne s'épuisent jamais.

Quant aux troupes françoises qui passent dans notre île, il ne paroit pas, Monsieur, que ce soit pour y faire la guerre : je sens, comme je le dois, la justice que vous voulez bien me rendre à ce sujet, et dans l'occasion je ne la démentirai pas : je présume que tout au plus elles offriront la médiation du roi pour la pacification ; mais il est croyable qu'elle ne sera pas acceptée. Ainsi, si ces troupes observent une neutralité parfaite, les Corses n'auront de guerre avec la république que pour la ville de Bonifacio qui lui reste ; on tournera donc toutes les vues au meilleur état possible de l'intérieur ; la forme du gouvernement deviendra l'objet principal. Dans cette supposition, ne pourroit-on pas vous engager à faire le voyage de Corse ?

L'indépendance de notre pays n'est pas encore reconnue de toutes les puissances ; mais, Monsieur, il est pourtant vrai qu'une grande partie commence à l'admettre. Le pape, dans la mission du visiteur apostolique, a donné l'exemple : le prélat a été envoyé à la réquisition des Corses ; et, malgré l'opposition de Gènes, il a été adressé au gouvernement national, et il n'a exercé ses fonctions qu'après avoir fait vérifier sa

commission. La Toscane est toute pour nous ; les bâtimens de cette nation viennent sur nos plages faire un petit commerce ; ils nous apportent tout ce dont nous avons besoin, même des munitions de guerre, sans que les Gènois osent les visiter : le pavillon de Corse est reçu, considéré, protégé à Livourne ; la régence nous traite en puissance, et se conduit sur les instructions de l'empereur : les rois de Naples et de Sardaigne permettent à leurs sujets de commercer avec nous, Ce dernier fait plus ; il veut qu'on respecte notre pavillon sur les parages de ses états : il a fait rendre un de nos bâtimens arrêté par les Génois sur les côtes de Sardaigne ; on l'a conduit dans nos ports aux fraix de la république. Enfin, toutes les puissances d'Italie nous regardent comme une nation libre, et s'intéressent à notre sort.

Un corps complet de législation seroit pour nous le plus grand des bienfaits ; ce sera à vous, Monsieur, de choisir la tâche que vous jugerez à propos : nous ne voudrions pas nous rendre indiscrets à force d'exiger de votre bonne volonté. Nous avons, il est vrai, un corps de lois civiles, c'est le statut de Corse ; je pourrois vous l'envoyer ; je crois qu'il seroit beaucoup mieux de le refondre et de l'adapter au système politique, que de former celui-ci sur le statut. Puis vous déciderez, Monsieur ; et quel que soit le travail que vous voudrez bien entreprendre, il ne pourra qu'exciter en nous une reconnoissance aussi sincére que l'objet sera saint et louable.

Je suis à Paris pour quelques jours, d'où je passerai en Provence, et de là en Corse. Si vous voulez me donner de vos nouvelles, je pourrois les recevoir à mon passage à Aix, qui sera du vingt au trente du mois. Si vous le désirez, je vous ferai tenir plusieurs ouvrages sur la Corse : il y a deux livres de justifications de la présente guerre ; ils ne sont pas faits de main de maître, mais les raisons et les griefs de la nation y sont discutés au long ; il ne leur manque qu'une forme régulière. Mais il faut en tout beaucoup d'indulgence pour les Corses ; et ce n'est pas absolument leur faute s'ils sont dans l'ignorance. Nous avons aussi une histoire de notre

pays jusqu'au seizième siècle, puis quantité d'autres écrits, lesquels, réduits à leur juste valeur, feroient un bien petit volume : vous aurez la bonté de me marquer par quelle voie je pourrois vous faire parvenir ces différentes pièces, soit de Corse, sort de Provence, soit de Mézières, où est le régiment, et où quelques-uns sont.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la considération possible, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur.

BUTTAFOCO

---

*N° 2221.*

A MADAME
MADAME LA MARQUISE
DE VERDELIN, À L'ABBAYE DE PANTHEMONT
A PARIS[1].

A Môtiers le 6. 8$^{bre}$ 1764.

Après bien des courses inutiles, me voici, Madame, enfin de retour dans mon ancien domicile qui malgré ses inconvéniens sera probablement celui où je finirai mes jours. Ce qu'il y a de sur est que désormais je m'y tiendrai tranquille, sans plus me donner de soins pour en sortir. Vous voila aussi, Madame, de retour à Paris occupée de mille soins bien importuns mais bien respectables, pour les parens de Monsieur de Verdelin. Après avoir si bien rempli vos devoirs envers lui durant sa

1. Transcrit le 4 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé, appartenant alors au comte Le Veneur. 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4$^{e}$. Traces de cire rouge, sans qu'on puisse rien déchiffrer de l'empreinte. Sur l'adresse, les mots « à l'Abbaye de Panthemont », de la main de Rousseau, sont biffés, et on lit en surcharge, d'une autre main : « rue S$^{t}$-Marc chez Mad. la contesse d'Obeter ». [P.-P. P.]

vie, vous les étendez après sa mort sur toute sa famille ; pourvu que ce zèle ait ses bornes je ne puis que le louer; si cette famille se multiplie en quelque sorte par l'accueil que vous faites à tous ses membres, tant de soins continuels ne nuiront-ils point à ceux que vous devez à vos enfans et à vous-même. Si vous vous faites une fois l'agent de tous les parens de province, vous le serez bientôt de la province entiére et où trouverez-vous du tems pour suffire à tout.

Quand il y auroit un peu d'humeur à ce que je vous écris elle me seroit bien pardonnable contre ceux qui sont cause que mon espérance a été frustrée et je vous avoue que je ne sais pas trop bon gré à Monsieur le Chevalier de Verdelin d'avoir conservé [1] à mes dépends les oreilles de son adversaire. A mon âge et dans mon état, deux heures perdues dans une année se recouvrent difficilement dans une autre. J'attends toutefois et j'espère ; et moi qui n'ai jamais fait de projet d'une année a l'autre je me livre à celui de vous revoir avec autant de zèle que si je pouvois raisonnablement compter de le voir s'executer.

Puisque je ne puis, Madame, jouir de vôtre tems autant vaut que j'en abuse, et que j'ajoute les importunités de l'amitié à celle du parentage. Le tems approche où Messieurs les fermiers généraux des Postes pourront mettre en exécution la promesse qu'ils vous ont faite en faveur de M. Junet. Les gratifications se font à la fin de l'année ; et je vous rappelle cette affaire un peu à l'avance afin que vous puissiez choisir l'occasion d'en parler. De leur part c'est une chose équitable, de la vôtre c'est une bonne oeuvre, et de la mienne, un acte de reconnoissance qui doit excuser l'indiscrétion.

Les drogues qu'un opérateur avoit ordonnées à ma petite voisine se continuent sans beaucoup de succès, ce qui me fait juger que les charlatans ne valent pas mieux que les médecins mêmes, et jongleurs pour jongleurs, je préfère beau-

1. Ce mot n'est pas déchiffrable ; Bergounioux, qui a publié cette lettre en 1840, dans l'*Artiste,* a lu « conservé », lecture qui n'est pas du tout certaine. [P.-P. P].

coup ceux dont les ordonnances vous rapprochent de moi. Je crois que vous faites sagement de su[spe]ndre [1] tout usage de drogues, au moi[ns] [1] jusqu'à ce que Mademoiselle de Verdelin ait repris les forces qu'elles lui ont ôtées. Il vaut encore mieux n'avoir que le mal que d'avoir le mal et les remédes. Si cette Maxime [2] ne console pas, elle tranquillise, quand comme vous on a fait tout ce qu'on a pu. Voila ma chambre qui se remplit : maudits soient les fâcheux.

## *N° 2222.*

## A M. de Chamfort [3].

Motiers, le 6 octobre 1764.

Je vous remercie, Monsieur, de votre dernière pièce [4] et du plaisir que m'a fait sa lecture. Elle décide le talent qu'annonçoit la première, et déjà l'auteur m'inspire assez d'estime pour oser lui dire du mal de son ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge vous fassiez le grand-père, que vous me donniez un intérêt si tendre pour le petit-fils que vous n'avez point, et que, dans une épître où vous dites de si belles choses, je sente que ce n'est pas vous qui parlez. Évitez cette métaphysique à la mode, qui depuis quelque temps obscurcit tellement les vers françois qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'esprit. Les vôtres ne sont pas dans ce cas encore ; mais ils y tomberoient si la différence qu'on sent entre votre première pièce et la seconde alloit en augmentant. Votre épitre abonde, non seulement en grands sentimens, mais en

1. Trou dans le papier, à l'envers du cachet. [P.-P. P.]

2. J.-J. avait d'abord écrit : « ce principe », mots qu'il a ensuite biffés et remplacés par : « cette Maxime » [P.-P. P..]

3. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay. La minute autographe, non datée, se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel, à la suite de la lettre de Chamfort du 25 août 1764 (n° 2172).

4. *Epitre d'un père à son fils sur la naissance d'un petits-fils,* par Chamfort.

pensées philosophiques, auxquelles je reprocherois quelquefois de l'être trop. Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont et qu'on doit à la vertu, croyez-vous que leur faire entendre que cette foi n'est qu'une erreur de leur âge soit un bon moyen de la leur conserver? Il ne faut pas, Monsieur, pour paroître au-dessus des préjugés, saper les fondemens de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchans en quelque chose, et qui par conséquent n'ait quelque vertu ; les uns en ont plus, les autres moins : mais si la mesure est indéterminée, est-ce à dire que la chose n'existe point? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point, et que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une pièce où vous prouverez que, malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, et même de la vertu, et qu'il y en aura toujours. Voilà, Monsieur, de quoi s'élever à la plus haute philosophie. Il y en a davantage à combattre les préjugés philosophiques qui sont nuisibles qu'à combattre les préjugés populaires qui sont utiles. Entreprenez hardiment cet ouvrage ; et, si vous le traitez comme vous le pouvez faire, un prix ne sauroit vous manquer[1].

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs et qui me portent leurs coups en secret, j'étois bien éloigné, Monsieur, de songer à rien qui eût le moindre rapport au parlement de Paris. J'ai pour cet illustre corps les mêmes sentimens qu'avant ma disgrace, et je rends toujours la même justice à ses membres, quoiqu'ils me l'aient si mal rendue. Je veux même penser qu'ils ont cru faire envers moi leur devoir d'hommes publics ; mais c'en étoit un pour eux de mieux l'apprendre. On trouveroit difficilement un fait où le droit des gens fût violé d'autant de manières : mais quoique les suites de cette affaire m'aient plongé dans un gouffre de

1. « Chamfort avait envoyé son épître au concours pour le prix de poésie proposé par l'Académie française. » (*Note de Musset-Pathay.*)

malheurs d'où je ne sortirai de ma vie, je n'en sais nul mauvais gré à ces messieurs. Je sais que leur but n'étoit point de me nuire, mais seulement d'aller à leurs fins. Je sais qu'ils n'ont pour moi ni amitié ni haine, que mon être et mon sort est la chose du monde qui les intéresse le moins. Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y regarder. Je connois à peu près leur portée et leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorsque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de souvenir et me faire quelque part de vos travaux littéraires, je les recevrai toujours avec intérêt et reconnoissance. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

---

*N° 2223.*

A MONSIEUR
MONSIEUR DE SAUTTERSHAIM
CHEZ M. CHABOS LIBRAIRE
A BESANÇON [1]

A Môtiers le 7. 8bre 1764.

Voici, Monsieur, la lettre que je vous écrivois à la reception de vôtre précédente et que j'avois envoyée, faute de savoir vôtre addresse[,] à M. Dauby qui me la renvoya par la même raison ; je me rapporte à ce qu'elle contient en tout ce qui n'est pas expliqué dans celle-ci.

J'apprends que vous continuez à être malade ; cela me fait comprendre qu'un peu d'argent vous peut être d'une necessité pressante. Malgré ma situation présente, je tâcherai d'ici à quelques jours de rassembler la petite somme que je vous

1. Transcrit en juin 1890 de l'original autographe signé, acquis à cette date par la Bibliothèque publique de Genève, ms. f. 232. 4 p. in-4°, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. Marque postale « PONTARLIER »

avois promise ou du moins la plus approchante qu'il se pourra. Marquez-moi en attendant par qui je pourrai vous la faire tenir ; car je n'ai aucune correspondance à Besançon : donnez-moi en même tems une voye pour vous envoyer vos effets qui sont chez moi, et qui n'y doivent pas rester plus long tems.

Je ne sais, Monsieur, quel est le projet qui vous retient à ce voisinage : mais je dois vous prevenir qu'il ne m'est pas possible, quant à présent de conserver avec vous des liaisons, et que si, ce que je ne puis croire, vous preniez le parti de venir ici, je serois forcé de m'abstenir de vous voir. Quand vous saurez ce qui s'est passé dans vôtre absence et combien j'ai été compromis à vôtre sujet, vous comprendrez que le bien que je vous veux ne doit pas me faire oublier ce que je me dois.

Je fais des voeux, Monsieur, pour le rétablissement de vôtre santé et de vos affaires, et surtout pour ce retour à vous-même, sans lequel je n'imagine aucun bonheur pour vous. Je vous salué de tout mon coeur

J. J. ROUSSEAU

---

*N° 2224.*

A M. [M.-M. REY, À AMSTERDAM] [1].

A Môtiers, le 8 8$^{bre}$ 1764.

Je vois, mon cher Compère, par votre lettre du 28 7$^{bre}$ que l'omission de la page 20 étoit dans le Manuscrit : c'est ma faute, je n'ai rien à dire. Cependant comme il faut également d'autres cartons, si vous y vouliez ajoûter celui-là, vous me feriez grand plaisir : sinon nous nous contenterons de corriger cette faute dans l'errata, car il en faudra un, indépendam-

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 123.

ment des cartons, malgré votre attention dont jusqu'ici je suis content.

Les cartons nécessaires sont jusqu'à présent au nombre de trois, ce qui n'est pas trop sur treize feuilles.

Le premier page 20, ligne 6 en remontant, il s'agit d'ajoûter entre les deux derniers mots de cette ligne ces deux autres mots omis : *d'une part.* C'est la faute du manuscrit.

Le second carton est pour les pages 77 et 78 dont les deux notes sont transposées, de sorte qu'il faut reporter chacune des deux à la place de l'autre. Cette correction est indispensable.

Le troisième carton est pour la page 135 ligne 5 où entre le mot *juger* et le mot *il* vous ferez insérer le mot *sûrement* qui a été omis : en sorte que le passage doit être dans la ligne 5 de cette manière *et pour en juger sûrement il faut les.* La faute vient sans doute de la ressemblance de cette ligne avec la précédente, qui a fait équivoquer le compositeur.

Je remarque à la page 167, ligne 10, une quatrième faute pour laquelle je ne vous demande pas un carton, et qu'il suffira de corriger dans l'errata de cette manière.

page 167, ligne 10, *indiscrètement,* lisez *indistinctement*[1].

Je vous prie en faisant faire les cartons de veiller soigneusement à deux choses. L'une qu'en corrigeant la faute on n'en laisse pas glisser quelque autre, et que le carton soit correct. L'autre chose que je vous recommande est de veiller à ce que les mêmes cartons se fassent exactement dans l'édition in-12 aux places correspondantes. Il faut veiller d'autant plus soigneusement à cette édition in-12 qu'à cause de la facilité du transport et de la diligence qu'il y faut mettre, elle sera probablement celle que vous enverrez à Genève.

Je vous avois marqué qu'il seroit suffisant pour notre objet que l'ouvrage arrivât à Genève à Noël. Vous allez voir par l'extrait suivant d'une lettre de M. Jaques Vieusseux, combien je m'étois trompé.

1. « Une note sur l'original indique que *indiscrètement* se trouvait dans le MS. » *Note de Bosscha.*)

« Nous estimons d'une absolue nécessité d'en recevoir 500
« exemplaires sur la fin de Novembre. Nous nous en char-
« gerons aux prix des marchands, et l'expéditeur n'en devra
« point envoyer ici d'autres avant la fin de l'année, il faut
« qu'ils soient brochés et tout prêts à se produire. Comme
« cela rendra l'arrangement difficile dans une balle, je
« pense qu'il faudra les mettre dans une caisse exactement
« fermée, couverte d'une toile cirée avec un bon emballage par
« dessus et marquée $^{VL}_{L}$ N°. I, et devra être expédiée sous le
« nom de *Draperie ordinaire* à l'adresse de Mr. Marc Rama-
« dier fils à Francfort, avec ordre de me la faire parvenir
« en toute diligence. Si la caisse part plus tard que ce mois-ci,
« il faudra la remettre à un chariot de poste, en traitant du
» mieux possible pour le prix de la voiture. Ayez la
« complaisance de marquer à votre ami de m'aviser de
« l'expédition, de me remettre le compte, et de ne pas tirer
« sur moi pour le payement parce que j'aurai soin de lui
« faire remise. »

J'écris aujourd'hui à M. Vieusseux qu'on ne doit pas s'attendre à la diligence sur laquelle on a compté ; mais que je vous prie de faire toute celle qui vous sera possible, que du reste je le prie et lui conseille de se concerter directement avec vous pour l'envoi. Je vous fais la même prière ne pouvant m'occuper de tous ces tracas dans lesquels ma médiation est inutile. Je souhaite que mon ouvrage aille à Paris et s'y répande, mais il ne m'importe pas qu'il y paroisse en un tems préfix comme à Genève.

M. Philibert Cramer m'a écrit de la part de son parent. Je suis aussi embarrassé à faire venir mon argent de Genève que d'Amsterdam. Il m'eût été bien plus commode de tirer sur vous par lettre de change. Du reste cela n'étoit point pressé. Les ports des pacquets me ruinent, le dernier m'a coûté 48 batz et j'en suis déjà pour 36 francs. Il n'y a ni modération ni règle ici dans les postes. Une autre fois il faudra s'arranger autrement.

Vous auriez bien fait de faire entrer mon Hist. univers.

dans l'envoi que vous avez fait à M^rs^. Pourtalès ; ils m'ont donné une adresse pour Francfort, mais je l'ai perdue.

Vous pouvez imprimer ma lettre du 28 May. Si vous traitiez avec Duchesne pour qu'il imprimât à Paris, vous feriez un moindre profit sans doute, mais vous éviteriez bien des embarras. Dans un voyage que j'ai fait à Neufchâtel, j'ai perdu une lettre que je vous écrivois et dont celle-ci n'est que le duplicata. J'en suis fort en peine. Je vous plains d'avoir la fièvre; je l'ai aussi, mais la mienne est continue avec un rhume et d'autres maux. Mes salutations. Je vous embrasse.

J. J. ROUSSEAU

---

*N° 2225.*

[DE SAUTTERSHAIM À ROUSSEAU] [1].

Besançon le 10 Octobre 1764.

C'est le desir, Monsieur, de vous voir encore une fois, et d'épancher devant vous mon coeur rongé de douleur et de repentir, qui m'a fait entreprendre ce voyage ; la maladie, comme vous scavez, l'a interompû, et c'est vous. qui m'empechez de le continuer. J'entre dans vos raisons qui vous defendent de me voir ; j'ai trop à coeur ce qui vous est dû, pour vouloir vous engager à me recevoir, et je ne suis pas assez accoutumé à la honte, pour soutenir l'avilissement, et le mepris des mêmes gens, qui m'ont estimés autre fois ; mais, faut-il que je rennonce aussi a la seule consolation de vous ecrire, et de recevoir de vos nouvelles ? Ah ! Monsieur, si vous pouviez oublier mes crimes ? Si vous ne consideriez que mon affreuse situation ! un coupable, mais dechiré des

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

remords, puni, tout en larmes ! Si l'avenir pouvoit a vos yeux effacer le passé ! vous ne m'interdiriez pas a vous ecrire ; je connois votre ame, vous apprendriez avec plaisir l'effect, qu'ont produits sur la miene vos vertus ; A cet Egard au moins, je vous conjure de permettre, que je vous ecrive quatre fois par an, fait moi en deux lignes reponse, cela ne vous importunera pas, et consolera un malheureux de toutes ses adversites.

J'écrirai incessament, a Monsieur Rognon, à l'egard de l'enfant dont la servante de la maison de ville m'a chargé ; je serois un monstre, si je desavouois un enfant, dont je etois Pére, me je ne veux pas m'en charger si je ne le suis pas. Je m'expliquerai sur cet sujet, avec le dit Ministre.

Le secours, que vous m'offrez, me seroit d'une grande utilité, dans ma situation presante ; j'accepterai avec reconnoissance, ce que vous me donnerez ; pour me le faire parvenir je ne connois pas de voye, si non la Poste, ou le carosse. Ce qui regarde mes effets, qui sont chez vous, je vous prie de mettre de mes habits, ce que vous pouvez, dans la petite malle et de me les envoyer par le Carrosse de Pontarlier, ici, sous l'addresse de *Monsieur Morel Aubergiste, rüe de Vigni.* le reste dans la caisse, et la faire tenir à *M^r^ Daubÿ.*

Je suis trés affligé de vous causer tant de peines, et de vous importuner, mais vous me le pardonnez ? oui, vous sçavez ce qu'on doit aux malheureux. L'Etat de ma santé et toujours le même ; j'attend de jours en jours des nouvelles du retablissement de mes affaires, et si le retour a soi même seul peut rendre heureux, je le suis ; vous en conviendrez, si vous m'accorder la Proposition ci dessus marquée ; cela m'assurera aussi votre retour a l'amitié, a la confience, que j'ai dont je me suis rendus indigne.

de Sauttershaim

P. S. Les lettres pour moi s'addressent toujours a *M^r^ Chabos Libraire.*

*N° 2226.*

[La Roche à Rousseau] [1].

De Paris, ce 10 octobre 1764.

Monsieur, voici un billet de M. Rougemont, de 1,700 liv., à toucher comme à l'ordinaire :

| | | |
|---|---|---|
| Premiérement, touché de l'obligation. . . | | 1.575 liv. |
| Plus, pour 18 mois d'arrérages. . . . . | | 112 — 10 s. |
| D'exemplaires d'*Emile*. . . . . . . . . | | 168 — » |
| | Total. . . . . . | 1.855 liv. 10 s. |
| | envoyé. . . . . | 1.700 — » |
| | Il me reste. . . . | 155 liv. 10 s. |

pour employer selon les ordres que vous m'avez donnés pour Mme Le Vasseur, et autres que vous jugerez me donner [2]. J'ai fait donner à Mme Le Vasseur 2 livres de café, et 1 petit pain de sucre. Je vais demain à Montmorency, j'aurai l'honneur de la voir et de m'informer si elle a besoin de quelque nippe pour son hiver.

A l'égard des emplettes dont vous me demandez le compte, [elles] m'ont été remboursées par M. le Maréchal, qui m'en avait demandé le mémoire ainsi que Mme la Maréchale ; C'est une affaire finie [3].

Le titre de l'endroit que vous avez été habiter quelques jours annonçait un endroit plus riant, et plus commode qu'il n'est par rapport aux vivres [4], car le nom en est beau : *Le Champ*

1. Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Streckeisen a publié, avec quelques inexactitudes de copie, deux fragments de cette lettre (*Amis et Ennemis,* I, p. 504, 505).

2. Tout ce début est *INÉDIT*. Streckeisen commence à « J'ai fait donner. »

3. Cet alinéa est *INÉDIT*.

4. Les quatre derniers mots ont été omis par Streckeisen.

*du Moulin* m'avait prévenu en sa faveur. M^me^ la Maréchale est en bonne santé. Elle est allée à Villeroy jusqu'à samedi. Monsieur son frère est autant bien qu'il puisse être pour son état [1]. M^me^ Laroche me charge de vous faire mille amitiés, ainsi qu'à M^lle^ Le Vasseur, qu'elle embrasse, ainsi que vous, de tout son coeur, et moi je l'embrasse aussi, et lui présente mon respect, ainsi qu'à vous, Monsieur, de bien bon coeur.

LA ROCHE

---

*N° 2227.*

A MONSIEUR
MONSIEUR DU PEYROU
À NEUFCHATEL [2].

A Motiers le 10 8^bre^ 1764.

*Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine et les trois Evêchés, contenant leur description, leur figure, leurs noms, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse, et leurs proprietés, tant pour la Medecine que pour les arts et Metiers. Par M. P. J. Buchoz* [3], *Avocat au Parlement de Metz, Docteur en Medecine* &c.

1. Ici s'arrête le texte publié par Streckeisen. Tout ce qui suit est *INÉDIT.*

2. Transcrit le 26 février 1916 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 7, 8. In-4° de 4 p., la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Cachet à la devise sur cire rouge, chiffre postal (2 ou 4 ?). Dans le même volume, fol. 9, on a aussi la minute autographe, avec ratures, de cette lettre.

3. Lisez « Buc'hoz. » — Pierre-Joseph Buc'hoz (1731-1807), médecin, naturaliste et surtout grand compilateur, a laissé plus de 300 volumes. Le *Traité* dont Rousseau parle ici a paru à Nancy de 1762 à 1770, seulement 10 tomes en 11 vol. in-8°, plus un atlas in-4°. Il a été réimprimé sous le titre : *Histoire naturelle des végétaux...*, Paris, 1772, 10 vol. in-12 et 3 vol. in-4° de planches.

Cet ouvrage, dont deux volumes ont déja paru, en aura 20 in 8° avec des Planches gravées qui se distribuent séparément pour pouvoir être reliées à part. L'Ouvrage ne se distribue que par souscription ; elle est de 60 Livres de France jusqu'au premier Janvier prochain, et 72 pour les années postérieures, payable (*sic*) en 4 termes, en recevant le prémier, le cinquième, dixiéme et quinziéme volumes. Ceux qui voudront avoir les Planches enluminées donneront en sus de la souscription cent vingt Livres, payables aussi en 4 termes, en souscrivant, et par cent Planches qu'on recevra. La souscription est chez Durand Libraire, rue S^t^ Jaques à Paris, et chez Messin Libraire à Nancy.

J'en étois ici, Monsieur, quand j'ai receu votre docte Lettre. Je suis charmé de vos progrès ; je vous exhorte à continuer ; vous serez nôtre maitre, et vous aurez tout l'honneur de nôtre futur savoir. Je vous conseille pourtant, de consulter M. Marais sur les noms des plantes plus que sur leur étymologie, car Asphodelos et non Asphodeilos n'a pour racine aucun mot qui signifie ni *mort* ni *herbe*, mais tout au plus un verbe qui signifie *je tue* [1], parce que les pétales de l'Asphodéle ont quelque ressemblance à des fers de piques. Au reste j'ai connu des Asphodeles qui avoient de longues tiges et des feuilles semblables à celles des Lis. Peut-être faut-il dire correctement *du genre des Asphodéles*. La plante aquatique est bien le nénufar, autrement *Nymphea* comme je disois. Il faut redresser ma faute sur le Calament, qui ne s'appelle pas en Latin *Calamentum*, mais *Calamintha* ; comme qui diroit Belle Menthe.

Le tems ni mon état présent ne m'en laissent pas dire davantage. Puisque mon silence doit parler pour moi, vous savez, Monsieur, combien j'aime à me taire./.

1. Rousseau songe peut-être au verbe σφάζω, j'égorge (avec une épée) ; mais il doit faire erreur. M. W. Prellwitz (*Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache*, 1905) donne à ἀσφοδέλος le sens de *pliant, faible, tremblotant*. Le plus sûr est peut-être de dire que l'étymologie de ce mot est inconnue. [Th. D.].

*N° 2228.*

[LE COMTE DE ZINZENDORFF À ROUSSEAU][1].

Genève, 11 octobre 1764.

Je profite d'une occasion inopinée pour vous dire quelques mots. J'espérois, Monsieur, que votre désir d'avoir des nouvelles du Hongrois[2] dont vous m'avez parlé me procureroit la satisfaction de conserver quelque espèce de relation avec vous, et de me dédommager par là du trop peu de temps que j'ai eu le bonheur de passer auprès de vous. Je suis fâché que mon espérance ait été vaine. Si cependant vous aviez quelque envie d'avoir des éclaircissemens sur ce sujet, quelques lignes de votre part me parviendront trés-sûrement ou par l'adresse que je vous ai donnée, ou par le canal du prince Louis de Wurtemberg. Je me souviens de vous avoir dit quelques mots au sujet de ce dernier dans votre maison du Champ du Moulin, fondés sur mon peu de connoissance de son caractère. Je les révoque pleinement. Trois jours que j'ai passés presque entièment avec lui à La Chablière, près de Lausanne, m'ont donné de ce prince une toute autre idée que je n'en avois auparavant. Je l'ai quitté, pénétré de respect pour lui, et ne désirant autre chose que de le voir, pour l'honneur de la vertu, persévérer dans son attachement à ces grands principes de morale, devenus quasi ridicules dans un siècle aussi corrompu. Il a daigné me demander mon amitié, et m'a donné la sienne. La princesse sa femme, quoique peu jolie, le rend heureux, puisqu'elle entre dans son plan. J'ai été enchanté d'être témoin du soin qu'il donne à l'éducation de ses enfans.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou (*Amis et Ennemis,* II, p. 223-224), qui se trompe sur la personnalité de l'auteur de la lettre. Il indique un personnage qu'il dit être mort en 1760 (quatre ans avant la date de la lettre). Il s'agit en réalité d'un neveu de ce personnage (voy. Berthoud, I, p, 200)

2. « Sauttershaim. » (*Note de Streckeisen.*)

J'ai trouvé à Lausanne, dans M^me d'Aubonne, une femme fort aimable, et qui est beaucoup de vos amies. J'ai vu M^elle Bondeli à Berne. J'ai poussé jusqu'à Saint-Maurice-en-Valais, en partie pour voir une contrée dont vous m'aviez fait une description agréable. S'il étoit permis de vous faire des questions indiscrètes, je vous demanderois s'il est vrai, comme on le dit ici, que les Corses vous ont fait demander des lois. Me pardonnerez-vous, Monsieur, de vous avoir écrit le premier, en omettant toute cérémonie ? J'en suis quasi persuadé, et je finis cette lettre en vous assurant des sentimens d'une estime fondée sur l'amitié et sur le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

J'ai oublié de vous dire que je vous écris de la chambre de M. De Luc.

---

*N° 2229.*

[J.-F. De Luc à Rousseau][1].

Nôtre Ami D'Ivernois, Mon cher Concitoyen, m'a lû ce que vous lui marquez au sujet de ma dernière ; ce qui est très-bien.

Je profite aujourd'hui de la tournée que M^r Maudri va faire dans vos Cantons, pour vous communiquer mes idées sur ce qu'on pourroit repondre aux *lettres ecrites de la campagne*, relativement au pretendu *Droit negatif*. Faites moi l'amitié, mon cher Ami, je vous en conjure de lire ces 24 pages la plume à la main.

Je ne vous parle pas de la situation de nos affaires géné-

1. *INÉDIT*. Transcrit en 1879 d'une copie autographe que m'a communiquée M^me Ruegger-De Luc. Il y a de cette lettre une copie, par Ph. Plan, dans le 1^er ms. Adert, fol. 167, et une autre, dans le 2^e ms. Adert, p. 344, 345.

rales, parce que Mr Maudri vous en informera. Quoi que ce soit un Jeune Chef de famille qui n'a pas etudié, il n'y a point de Citoyen, après mes fils, pour la conservation et la prospérité duquel je fasse des voeux plus ardens et plus sincères, c'est tout vous dire. Vous pourrez cependant voir un échantillon de ce qu'il est capable de penser et de faire, par le recit qu'il vous fera du motif de son voyage.

Nous nous portons tous bien par la Grace de Dieu, que je prie de toutes les forces de mon ame pour vôtre précieuse santé.

Je salue Mlle Le Vasseur et je vous embrasse.

12e Octobre 1764.

---

*N° 2230.*

A Monsieur
Monsieur Philibert Cramer
A Genève [1].

A Motiers le 13. 8bre 1764.

Je viens, Monsieur, de tirer sur vous, selon la permission que vous m'en avez donnée, une Lettre de 1500 L. de france, à dix jours de vue payable à l'Ordre de Mrs Borel Bosset et Guyenet. Agréez mes excuses et mes remercimens des soins que vous a donné *(sic)* cette petite affaire.

Mes ecrits ne peuvent plaire qu'à ceux qui les lisent avec le même coeur qui les a dictés. Ce dont je me glorifie en moi-même avec quelque orgueil est qu'ils me font aimer des bons et haïr des méchans. Il faut censurer mes fautes, et corriger

1. Transcrit en janvier 1913 de l'original autographe signé, que m'a communiqué Mme Vve Louis Cramer, à Genève. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e, chiffre postal 8 s. Cachet oriental sur cire rouge.

mes erreurs ; j'en ai fait beaucoup : mais il faut aimer mes sentimens, parce qu'ils sont bons et honnêtes. Je suis bien aise, Monsieur, pour l'un et pour l'autre que cette justice que vous me rendez vous mette au nombre de ceux que je dois aimer à mon tour ; c'est, j'espère, un devoir que je remplirai sans peine.

Vous dites très bien qu'il est impossible de faire un Emile. Mais je ne puis croire que vous preniez le Livre qui porte ce nom pour un vrai traitté d'Education. C'est un ouvrage assez philosophique sur ce principe avancé par l'Auteur dans d'autres ecrits *que l'homme est naturellement bon.* Pour accorder ce principe avec cette autre vérité non moins certaine que les hommes sont méchans, il faloit dans l'histoire du coeur humain montrer l'origine de tous les vices. C'est ce [que] j'ai fait dans ce Livre souvent avec justesse et quelquefois avec sagacité. Dans cette mer de passions qui nous submergent, avant de chercher de boucher la voye, il falloit commencer par la trouver. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J.-J. Rousseau

Je viens de m'appercevoir, Monsieur, que vous affranchissez vos lettres ; la multitude de celles qu'on m'écrit me forçant d'avoir un compte à la poste pouvoit me dérober cette observation. Comme je n'aime pas à pointiller, je n'affranchirai pas les miennes. Je vous ferai seulement remarquer que ce procédé n'est pas ordinaire, et qu'un homme qui dépense tous les ans cinquante écus en ports de lettres pour les affaires d'autrui peut bien dépenser quelques sols pour les siennes.

Tout le monde me fait compliment sur un prétendu poême en prose qu'on dit que je fais imprimer, folie à laquelle assurement je ne songe pas. Je dois être guéri de la fantaisie de la presse ; mais si jamais elle me reprend soyez sur, Monsieur, que vous ne serez pas oublié.

## *N° 2231.*

## A M. Marteau [1].

(Réponse au n° 2161.)

Motiers, le 14 octobre 1764.

J'ai reçu, Monsieur, au retour d'une tournée que j'ai faite dans nos montagnes, votre lettre du 4 août et l'ouvrage que vous y avez joint. J'y ai trouvé des sentimens, de l'honnêteté, du goût ; et il m'a rappelé avec plaisir notre ancienne connoissance[1]. Je ne voudrois pourtant pas qu'avec le talent que vous paroissez avoir, vous en bornassiez l'emploi à de pareilles bagatelles.

Ne songez pas, Monsieur, à venir ici, avec une femme et douze cents livres de rente viagère pour toute fortune. La liberté met ici tout le monde à son aise ; le commerce qu'on ne gêne point y fleurit ; on y a beaucoup d'argent et peu de denrées : ce n'est pas le moyen d'y vivre à bon marché. Je vous conseille aussi de bien songer, avant de vous marier, à ce que vous allez faire. Une rente viagère n'est pas une grande ressource pour une famille. Je remarque d'ailleurs que tous les jeunes gens à marier trouvent des Sophies ; mais je n'entends plus parler de Sophies aussitôt qu'ils sont mariés.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[Marteau avait envoyé à J.-J. le manuscrit d'un poème le *Songe d'Irus ou le bonheur, dédié à J.-J Rousseau* qu'analyse le *Mercure de France* de décembre 1764 et dont le *Journal des Savants* a cité un fragment en avril 1772. L'auteur met en scène Rousseau, rencontré par Irus :

Des éclairs sortaient de ses yeux ;
Un manuscrit ouvert sur un banc de verdure,
Un air rempli d'humanité,

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay. Sur François-Joseph Marteau, *voyez* tome VI, p. 108-113.

Et la prudence unie à la vivacité,
Surtout, une morale pure,
Tout annonce un grand homme. Irus ainsi l'augure.
« Vous méritez, dit-il, de fixer le bonheur. »
— « Plût au ciel, dit le solitaire...
J'aime du moins le vrai, voilà mon caractère,
Je me fis un devoir d'écrire sans mystère.
On rebuta bientôt mes tristes vérités,
Je n'ai qu'un nom célèbre et des infirmités
Et des malheurs pour récompense.
Si je puis me tromper, je dis ce que je pense ;
Je suis toujours sincère, et j'applique du moins,
A venger la vertu, mon travail et mes soins.
Mais, hélas ! qui s'occupe d'elle ?
A me calomnier chacun marque son zèle.
Un beau jour, certain inconnu
Et qui ne m'avait jamais vu,
Dit aux autres, en ma présence,
Que je niois la Providence,
Moi, qui l'adore tous les jours... »]

---

## N° *2232*.

## A M. Laliaud[1].

A Motiers, le 14 8$^{bre}$. 1764.

Voici, Monsieur, celle des trois estampes que vous m'avez envoyées qui, dans le nombre des gens que j'ai consultés, a eu la pluralité des voix. Plusieurs cependant préfèrent celle qui est en habit françois, et l'on peut balancer avec raison, puisque l'une et l'autre ont été gravées sur le même portrait, peint par M. de La Tour. Quant à l'estampe où le visage est

1. Transcrit le 4 mai 1914 de la copie que Laliaud fit faire en 1779 des lettres qu'il avait reçues de Rousseau, dans un cahier occupant les fol. 81-132, d'un recueil conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Ce cahier porte à la fin, de la main de Laliaud, la note que voici : « Je certiffie les vingt-deux lettres ci-dessus véritables et que j'en ai les originaux en mon pouvoir. A Nimes, ce 21 Avril 1779. Laliaud. »

de profil[1], elle n'a pas la moindre ressemblance : il paroît que celui qui l'a faite ne m'avoit jamais vu, et il s'est même trompé sur mon âge.

Je voudrois, Monsieur, être digne de l'honneur que vous me faites. Mon portrait figure mal parmi ceux des grands philosophes dont vous me parlez, mais j'ose croire qu'il n'est pas déplacé parmi ceux des amis de la justice et de la vérité. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU[2]

---

## *N° 2233.*

## A M. [M.-Q. DE LA TOUR][3].

A Motiers le 14 8bre 1764.

Oui, Monsieur, j'accepte encore mon second portrait. Vous savez bien que j'ai fait du premier un usage aussi honorable à vous qu'à moi, et bien précieux à mon coeur. Monsieur le Maréchal de Luxembourg daigna l'accepter : Madame la Maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié de votre générosité de vos rares talens occupe une place digne

1. Le portrait de profil, gravé par Gaucher, d'après Vechegari (qui est reproduit en tête de notre tome X). Les deux autres portraits dont parle ici Rousseau, sont : l'estampe gravée par Cathelin (frontispice du tome VIII) et celle de Littret (frontispice du tome IX). On voit que la préférence de Rousseau allait à l'estampe de Cathelin. [P.-P. P.]

2. Le copiste n'a pas copié la signature, qui devait se trouver au bas des premières lettres au moins. Je les rétablis ici, de même qu'à trois autres lettres de Rousseau à Laliaud. [Th. D.]

3. Transcrit à Londres, le 13 avril 1912, de l'original autographe signé, faisant alors partie de la Collection Alfred Morrison, et provenant d'une vente faite à Paris le 30 mai 1882. 2 pages in-4, texte sur la p. 1, page 2 blanche. Il n'y a pas d'adresse, le feuillet correspondant manquant. Une main inconnue a écrit au crayon : M. La Tour, peintre. Le fac-similé de cette lettre, *sans le Post-Scriptum,* a été publié dans l'édition de Furne, 1835-36 (tome IV, p. 504), puis de nouveau par Hippolyte Buffenoir, dans un article de la *Revue des Revues* du 15 janvier 1899, p. 163. [Th. D.].

de la main dont il est sorti. J'en destine au second une plus humble, mais dont le même sentiment a fait choix. Il ne me quittera point, Monsieur, cet admirable portrait qui me rend en quelque sorte l'original respectable : Il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie : il parlera sans cesse à mon coeur : il sera transmis après moi dans ma famille, et ce qui me flatte le plus dans cette idée est qu'on s'y souviendra toujours de nôtre amitié.

J. J. Rousseau.

Je vous prie instamment de vouloir bien donner à M. Lenieps vos directions pour l'emballage. Je tremble que cet ouvrage que je me réjouis de faire admirer en Suisse ne souffre quelque atteinte dans le transport.

*N° 2234.*

A M. Lenieps[1].

Motiers, le 14 octobre 1764.

Puisque malgré ce que je vous avois marqué ci devant, mon bon ami, vous avez jugé à propos de recevoir pour moi mon second portrait de M. De la Tour, je ne vous en dédirai pas. L'honneur qu'il m'a fait, l'estime et l'amitié réciproque, la consolation que je reçois de son souvenir dans mes malheurs, ne me laissent pas écouter dans cette occasion une délicatesse qui, vis-à-vis de lui, seroit une espèce d'ingratitude. J'accepte ce second présent, et il ne m'est point pénible de joindre pour lui la reconnoissance à l'attachement. Faites-moi le plaisir, cher ami, de lui remettre l'incluse[2], et priez le, comme je fais, de vous donner ses avis sur la maniére d'emballer et voiturer ce bel ouvrage, afin qu'il ne s'endommage point dans le trans-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay. — Cette lettre ne figure pas dans la copie ms. de 1795. [P.-P. P.]

2. C'est le n° qui précède.

port. Employez quelqu'un d'entendu pour cet emballage, et prenez la peine aussi de prier Messieurs Rougemont de vous indiquer des voituriers de confiance à qui l'on puisse remettre la caisse pour qu'elle me parvienne sûrement et que ce qu'elle contiendra ne soit point tourmenté. Comme il ne vient pas de voituriers de Paris jusqu'ici, il faut l'adresser, par lettre de voiture, à M. Junet, directeur des Postes à Pontarlier, avec prière de me la faire parvenir. Vous ferez, s'il vous plaît, une note exacte de vos déboursés et je vous les ferai rembourser aussitôt. Je suis impatient de m'honorer en ce pays d'un travail d'un aussi illustre artiste et des dons d'un homme aussi vertueux.

Le mauvais tems ne me permet pas de suivre cet été ma route jusqu'à Aix, pour une misérable sciatique dont les premières atteintes, jointes à mes autres maux, m'ont fort effrayé. Je vis à Thonon quelques Genevois, et entre autres celui dont vous parlez [1] ; et en ce point, vous avez été très bien informé, mais non sur le reste, puisque nous nous séparâmes tous fort contens les uns des autres. M. D. [1] a des défauts qui sont assez désagréables ; mais c'est un honnête homme, bon citoyen, qui, sans cagoterie, a de la religion, et des moeurs sans âpreté. Je vous dirai qu'à mon voyage de Genève, en 1754, il me parut désirer de se raccommoder avec vous ; mais je n'osai vous en parler, voyant l'éloignement que vous aviez pour lui : cependant il me seroit fort doux de voir tous ceux que j'aime s'aimer entre eux.

Après avoir cherché dans tout le pays une habitation qui me convînt mieux que celle-ci, j'ai partout trouvé des inconvéniens qui m'ont retenu, et sur lesquels je me suis enfin déterminé à revenir passer l'hiver ici. Bien sûr que je ne trouverai la santé nulle part, j'aime autant trouver ici qu'ailleurs la fin de mes misères. Les maux, les ennuis, les années qui s'accumulent, me rendent moins ardent dans mes désirs et moins actif à les satisfaire ; puisque le bonheur n'est pas dans cette vie, n'y multiplions pas du moins les tracas.

1. Deluc.

Nous avons perdu le banneret Roguin, homme de grand mérite, proche parent de notre ami et très-regretté de sa famille, de sa ville et de tous les gens de bien. C'est encore, en mon particulier, un ami de moins; hélas, ils s'en vont tous, et moi je reste pour survivre à tant de pertes et pour les sentir. Il ne m'en demeure plus guére à faire, mais elles me seroient bien cruelles. Cher ami, conservez-vous.

---

## *N° 2235.*

### [Au Prince L.-E. de Wurtemberg] [1].

(Réponse au n° 2192.)

14. 8bre 1764.

C'est à regret, Prince, que je me prévaux quelquefois des conditions que mon état et la nécessité plus que ma paresse, m'a (*sic*) forcé de faire avec vous. Je vous écris rarement, mais j'ai toujours le coeur plein de vous et de tout ce qui vous est cher. Vôtre constance a suivre le genre de vie si sage et si simple que vous avez choisi, me fait voir que vous avez tout ce qu'il faut pour l'aimer toujours, et cela m'attache et m'intéresse à vous comme si j'étois vôtre égal, ou plustot comme si vous étiez le mien; car ce n'est que dans les conditions privées que l'on connoît l'amitié.

Le sujet des deux epitaphes que vous m'avez envoyées est bien moral; la pensée en est fort belle; mais avouez que les vers de l'une et de l'autre sont bien mauvais. Des vers plats sur une plate pensée, font du moins un tout assorti, au lieu qu'à mal dire une belle chose on a le double tort de mal dire et de la gâter.

Il me vient une idée en écrivant ceci : ne seriez-vous point

1. Transcrit le 3 mars 1915 de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, O-Z, fol. 127.

l'auteur d'une de ces deux pièces? cela seroit plaisant, et je le voudrois un peu. Que n'avez-vous fait quatre mauvais vers, afin que je pusse vous le dire, et que vous m'en aimassiez encore plus.

---

## *N° 2236.*

### [CHAMFORT À ROUSSEAU][1].

(Réponse au n° 2222.)

Paris, ce 15 octobre 1764[2].

Je vous remercie de la lettre dont vous m'avez honoré et des objections que vous m'avez faites contre mon ouvrage. Vous n'aimez pas à me voir faire le grand-père à vingt-trois ans et vous croyez que ce n'est pas moi qui parle. J'avoue que je me suis un peu travesti, mais j'ai senti véritablement moi-même en différentes occasions ce que je mets dans la bouche du personnage que je fais parler. Il suffit, ce me semble, que le personnage soit assez honnête pour que je n'aie point à rougir de m'identifier avec lui; le maître d'Emile ne seroit pas moins intéressant quand même il n'aurait pas fait l'éducation de son charmant élève.

Vous blâmez, monsieur, l'endroit où je dis que la jeunesse est douée d'une excessive confiance aux vertus humaines. J'ai voulu dire seulement que la jeunesse voyait la vertu partout, et je suis très-éloigné de croire qu'il n'y en ait point sur la terre. Ce couplet m'est venu tout entier au sortir d'un repas, où un jeune homme sans expérience avait développé devant deux vieillards une âme admirable, avec une naïveté qui le

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* t. I, p. 283-288.
2. « 15 octobre », et non « 25 octobre », comme imprime Streckeisen.

supposait absolument privé de la connaissance des hommes. Les deux vieillards, par différents gestes et par des signes de tête, avaient l'air de se dire : oh! qu'il est dupe, et mon charmant jeune homme était comme M. de Pourceaugnac entre Éraste et Sbrigani. Je vous cite ce trait pour avoir l'occasion de vous dire que j'ai écrit cette pièce par sentiment et sans charlatanerie.

J'ignore, monsieur, quels sont les endroits que vous avez trouvés d'une philosophie trop renforcée. Je ne serais pas surpris qu'il y en eût plusieurs; vous connaissez mieux que personne les causes morales et politiques qui font germer dans une âme un peu haute les principes de cette philosophie désolante, mais peut-être nécessaire en ce pays-ci, qui place la source des vertus dans un orgueil éclairé. En voyant la vertu toujours dangereuse ou du moins inutile, le vice toujours heureux dans l'acception vulgaire de ce mot, que doit faire une âme élevée? renoncera-t-elle à la vertu? Elle cessera plutôt d'exister. Il ne lui reste donc plus qu'à se retrancher dans une fierté sage et inébranlable, et dans une sorte de misanthropie qui, en lui laissant l'amour des hommes en général, l'éloigne de chaque individu, excepté de ceux à qui elle tient par des devoirs naturels ou civils qu'elle se fait toujours un bonheur de remplir. Qu'à l'appui de ces principes viennent ces brillantes maximes sur le mépris de la gloire répandues dans plusieurs livres d'ailleurs très-utiles, on éprouve, dès l'âge de vingt ans, un vide, un dégoût, qu'on n'aurait connus qu'à soixante, si l'on eût eu un peu plus de sagesse et moins de philosophie. La jeunesse de Paris est divisible en deux classes; l'une de jeunes gens qui ont les sens usés par les plaisirs, et l'autre de ceux qui ont un esprit et une âme blasés par cette philosophie meurtrière. Pardonnez-moi ce détail, monsieur, mon dessein n'était que de me justifier, je ne m'aperçois pas que je vous fais part de votre bien. Si quelque chose me console d'être tombé dans la faute que vous me reprochez, c'est qu'elle m'a procuré de votre part une idée vraiment philosophique dont je ne manquerai pas

de faire usage dans le premier écrit de ce genre que mes occupations me permettront de composer.

Au reste, monsieur, vous saurez que mon coup d'essai m'a déjà causé des désagréments. On a écrit une lettre à un docteur de Sorbonne dans laquelle on m'accuse de nier l'immortalité de l'âme et d'attaquer la religion de Jésus-Christ. Le malheureux janséniste qui a griffonné ce papier dit que je suis un débauché, qui ai distillé le poison de l'amour sur un théâtre (vous n'êtes pas obligé de savoir que jusqu'ici mes moeurs sont irréprochables). Il opine déjà à me chasser du royaume; il insulte l'Académie qu'il assure être composée d'incrédules. Croyant me faire tort, il déclare que je parais avoir vos principes, et que vous devez beaucoup rire de les voir couronnés par l'Académie et proscrits par la Sorbonne.

Je m'occupe dans ce moment-ci à composer une tragédie intitulée *Ino.* La Grange-Chancel a traité ce sujet à sa manière romanesque, mais il est par lui-même si intéressant qu'il a réussi malgré ce défaut et malgré le style maniéré de cet auteur. Ce travail m'occupera vraisemblablement une année; j'espère donner ensuite deux Épîtres philosophiques à l'Académie, non pas que je tienne aux prix plus qu'à autre chose, mais c'est un moyen de jetter dans le public, avec succès, des écrits qui, sans le sceau de l'Académie, ne font aucun effet, quand l'auteur n'a pas de réputation. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien m'honorer de vos bontés et de vos avis, je sens que je le mérite du moins par le désir que j'ai d'en profiter, par mon amour pour les choses honnêtes, par mon respect pour vous et par les voeux que je forme pour votre bonheur.

Il est certain que je sens vos maux très-vivement, mais ce qui doit vous consoler, c'est que vous avez pris dès longtemps l'habitude de vivre dans la retraite, dans le mépris de la fortune et de l'opinion et qu'on peut mener cette vie-là à Motiers comme à Montmorency. L'estime de l'Europe vous a suivi dans votre nouvel asile. Vous avez perdu la société de quelques amis respectables, mais ici vous auriez vu mourir

sous vos yeux un de ceux qui vous étaient le plus chers[1].

J'espère, monsieur, que vous ne prendrez pas pour de l'indiscrétion ce qui n'est que l'effet du tendre attachement que je sens pour vous, sans avoir jamais eu le bonheur de vous voir. Malgré le respect que j'ai pour vous, je me sens aussi à mon aise en vous écrivant que si j'écrivais à mon père. Il ne m'est pas possible d'avoir d'autres sentimens pour vous et la raison que je puis vous en donner, c'est que j'aime l'honnêteté comme à mon âge on aime d'ordinaire les plaisirs. Je vous demande en grâce, monsieur, de m'accorder vos conseils quand vos occupations vous permettront de m'accorder un quart d'heure de votre temps.

Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE CHAMFORT

*P. S.* Depuis cette lettre écrite, monsieur, j'en ai reçu une d'un de mes amis à qui j'avais communiqué la réponse dont vous m'avez honoré. Je ne puis me refuser le plaisir de transcrire ici un endroit de cette lettre où il me parle de vous. Vous y verrez à quel point vous inspirez l'estime, non cette estime vague et frivole qui est toujours le prix de la célébrité en quelque genre que ce soit, mais ce sentiment mêlé de respect et d'une tendre amitié, qui ne s'accorde qu'à ce mélange si rare de vertus et de talents.

Il est vrai que l'homme qui m'écrit est un des plus vertueux hommes du royaume et est pour moi, qui le connais parfaitement, la vertu sur la terre, et la vertu la plus épurée et la plus incorruptible. Voici ce qu'il m'écrit :

« Vos lettres n'ont pas besoin d'être si bien accolées, mon cher ami, pour me faire grand plaisir, mais je vous assure que vous m'en avez procuré un bien vif en m'envoyant celle de cet homme honnête que je porte dans mon coeur. Je vous avouerai que, quoique je ne le connaisse pas, j'ai cent fois

1. « Le maréchal de Luxembourg. » (*Note de Streckeisen.*)

été tenté de lui écrire de la plénitude de mon coeur et que je n'ai été arrêté que par la crainte de lui paraître ridicule. Je vous avoue que, pour moi, c'est l'homme du siècle et de beaucoup avant les autres. J'ai fait, en lisant ses ouvrages, une remarque que je crois très-vraie, c'est qu'il n'a pas une idée adoptée; elles sont toutes senties, toutes partent du fond d'un coeur sensible et honnête, de cette âme tendre et fière. Je ne me consolerai jamais d'avoir pu le connaître et d'avoir à mourir sans l'avoir connu. Je sais que je n'avais pas de quoi l'intéresser fortement par mon esprit, mais j'ai l'amour-propre de croire qu'il n'aurait pas dédaigné mon amitié, si j'avais pu lui faire connaître l'amour que j'ai pour la vertu et la profonde estime que j'ai pour lui. *Erit ille mihi semper deus.* Je passerais bien un peu pour hérétique si je disais cela dans ce pays-ci, devant les gens avec lesquels je suis condamné à vivre; mais savez-vous ce que je fais? je le dis, et on en pense ce qu'on veut. »

Ce pays dans lequel cet homme honnête est condamné à vivre, c'est la Cour à laquelle il est attaché en qualité de gentilhomme de la manche des enfants de France. Avec la fortune la plus médiocre, il trouve le moyen de faire des heureux, et malgré sa véracité sans exemple, il y jouit de cette considération que les méchants accordent malgré eux à la vertu. Son nom est d'Angivillers, je vous le nomme parce que vous pourriez par hasard en avoir entendu parler dans ces termes. Voilà ce que pensent et sentent à votre égard les seuls hommes dont on puisse estimer le suffrage. Puisse cette lettre vous prouver à quel point vous l'avez et me faire paraître un peu plus digne de vos bontés, en vous apprenant que, malgré mon extrême jeunesse, un homme véritablement vertueux m'honore de l'amitié la plus tendre et même du nom de son fils.

---

## *N° 2237.*

## A M. Buttafoco [1].

A Motiers, le 15. 8bre 1764.

Je ne sais, Monsieur, pourquoi vôtre lettre du 3 ne m'est parvenue que hier. Ce retard me force, pour profiter de ce courrier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriveroit pas assez tôt à Aix pour vous y trouver.

Je ne puis guéres espérer d'être en état d'aller en Corse. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne seroit que dans la belle saison; d'ici là le tems est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, et il sera perdu jusqu'à ce que j'aye receu vos instructions. Je joins ici une note rapide [2] des prémiéres dont j'ai besoin : les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là dessus me parler, Monsieur, de votre insuffisance. A juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens, et à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher des guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet que ma témérité me fait trembler : n'y joignons pas du moins l'étourderie. J'ai l'esprit très ent; l'âge et les maux le ralentissent encore. Vn gouvernement provisionnel a ses inconvéniens : quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons ne se fait point sans un peu de commotion, et l'on doit tâcher de n'en avoir qu'une. On pourroit d'abord jeter les fondemens, puis élever plus à loisir l'édifice; mais tout cela suppose un plan déjà fait, et

1. Transcrit le 21 juin 1914 de la minute autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7899), et collationné sur une copie de l'original, faite vers 1780 par Jeannin pour Du Peyrou.
2. C'est le mémoire qui suit.

c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, et que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire : les mémoires dont j'ai besoin receus, il me faut bien six mois pour m'instruire et autant au moins pour digérer mes instructions, de sorte que, du printems prochain en un an, je pourrois proposer mes prémiéres idées sur une forme provisionnelle, et au bout de trois autres années, mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sur de mettre en état mon travail en si peu de tems, mais je suis si sur de ne pouvoir l'abréger que, s'il faut rapprocher ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances : il ne peut que nous être utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime et l'admiration. Je voudrois savoir tout ce qui regarde M. Paoli : quel âge a-t-il? est-il marié? a-t-il des enfants? Où a-t-il appris l'art militaire? Comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes? Quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique et civile? Ce grand homme se résoudroit-il à n'être que citoyen dans sa patrie, après en avoir été le sauveur? Surtout parlez moi sans déguisement à tous égards : la gloire, le repos, le bien-être de vôtre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

Je ne puis vous indiquer les moyens pour me faire parvenir vos envois : les arrangemens pour cela ne sont pas faciles à prendre de ma retraite ni dans mon état, mais voici des addresses pour remettre les pacquets, selon que les villes seront à vôtre portée; vous comprenez que plus elles seront




Librairie Armand Colin, Paris.

PASCAL PAOLI

Eau-forte anonyme.

*(Cabinet des Estampes.)*

loin de moi, plus il faudra de tems pour que les pacquets me parviennent.

A Paris, chez M. Duchesne, libraire, rue St Jaques

A Lyon, chez M. Boy de la Tour et Compe.

A Genève, chez M. d'Ivernois, négociant.

A Pontarlier, chez M. Junet, Directeur des Postes.

*Mémoire.*

Vne bonne carte de la Corse, ou les divers districts soient marqués et distingués par leurs noms, même, s'il se peut, par des couleurs.

Vne exacte description de l'île, son histoire naturelle, ses productions, sa culture, ses divisions, ses districts ; le nombre, la grandeur, la situation des villes, bourgs, paroisses ; le dénombrement du peuple aussi exactement qu'il se pourra ; l'état des forteresses, des ports ; l'industrie, les arts, la marine ; le commerce que l'on fait, celui qu'on pourroit faire, etc.

Quelle est le nombre, le crédit du clergé ; quelles sont ses maximes, quelle est sa conduite relativement à la patrie ? Y a-t-il des maisons anciennes, des corps privilégiés, de la noblesse ? Les villes ont-elles des droits municipaux[1] ?

Quelles sont les moeurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusemens, l'ordre et les divisions militaires, la discipline, la maniere de faire la guerre, etc.

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les loix, les statuts ; tout ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvéniens qu'on y trouve, l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la manière de poser et de lever les taxes, ce que peut payer à peu près le peuple annuellement.

Ceci contient en général les instructions nécessaires, mais les unes veulent être détaillées ; il suffit de dire les autres sommairement. En général, tout ce qui fait le mieux connoitre

1. « en sont-elles fort jalouses ? », biffé, dans la minute autographe.

le génie national ne sauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre, mais il vaut mieux trop que pas assez.

---

*N° 2238.*

[Le Prince de Wurtemberg à Rousseau] [1].

La Chablière, 16 octobre 1764.

Vous avez trés-bien deviné ; ces vers si plats sont en effet de ma façon ; mais ce qui vous trompe, c'est l'opinion où vous êtes que je ne vous les ai envoyés que pour vous éprouver. Non, quelque avantageux qu'il seroit à mon amour-propre d'embrasser cette défaite, je n'oserois m'en servir, parce que je blesserois la vérité. Je vous avoue ingénument que j'ai eu la bêtise de les croire bons, et que si je les avois trouvés mauvais, je me serois bien gardé de vous les montrer. Le jugement que vous en portez ne m'étonne ni ne me chagrine ; au contraire, il m'a fait très-grand plaisir, car j'aime bien plus la vérité que de mauvais vers.

Cependant, comme on peut être un fort honnête homme et n'être pas poëte, je vous promets à la fois et de ne plus faire de vers, et de continuer mon effort pour parvenir aux vertus qui vous rendent si aimable, et par lesquelles je vous aime si tendrement.

A propos de vertu, est-il vrai que les Corses vous aient demandé des lois ? Je le souhaite pour votre gloire, pour le bien de ce peuple si jaloux de sa liberté, et je le désire enfin pour l'amour de l'humanité.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 188.

---

## N° 2239.

### [M.-M. REY À ROUSSEAU][1].

Votre lettre, mon cher Compère, du 1$^{er}$ 8$^{bre}$ m'est parvenue le 14 du Cour$^{t}$, un ordinaire plus tard. Les envois qui ont suivi celui du 21 septembre vous auront fait comprendre qu'à une semaine près vous n'avons pas perdu de tems et, s'il avoit été possible de tenir les ouvriers au travail pendant ce tems-là, nous l'aurions fait. Je vous l'ai dit il y a longtems et je vous le repeterai : Vous prenez toujours les choses au pire et votre vivacité vous fait faire bien du mauvais sang. On ne se corrige pas à notre âge.

Les deux cartons que vous me demandez de nouveau viennent de votre faute, les notes des pages 77 et 78 ayant été mal cotées dans le manuscrit. Page 135, le mot *surement* ne se trouve pas dans le manuscrit.

J'ai déjà fait les changemens nécessaires dans l'une et l'autre édition, afin d'en faire faire des cartons.

Vous trouverez peut-être bien des fautes qui ne sont pas aussi importantes, mais je puis vous assurer, après vérification faite, qu'il y en a plusieurs que l'imprimeur n'a pas corrigées sur la dernière revision et d'autres qui, malheureusement, s'y sont glissées en maniant leurs formes, ou en corrigeant sur la dernière épreuve : c'est un malheur auquel il est difficile de remédier, surtout quand on est pressé comme nous le sommes.

J'ai proposé le 15 Cour$^{t}$ à Duchesne votre ouvrage. S'il accepte ma proposition, je lui nommerai le livre et entrerai avec lui dans un plus grand détail, lui ayant pour le présent seulement proposé un nouvel ouvrage de vous, payable moitié en livres, moitié en argent, à termes.

1. *INEDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 226, 227. 2 p. 1/2 de texte, in-4°, l'adresse (à Motiers Travers) sur la 4$^{e}$. Cachet aux initiales sur pain à cacheter. Taxe postale 36.

J'espère que les 1300 de Genève vous seront parvenues et que vous aurez trouvé quelque arrangement pour cela.

Je compte, mon cher Rousseau, que le 20 du cour$^{t}$, l'édition in-8$^{vo}$ sera toute composée, tirée, séchée, et les vignettes pour le 26, afin de les faire partir le 27 pour Genève, et peut-être le même jour pour Paris.

Pour l'édition in-douze, je doute qu'elle puisse être prête avant le 31, ou les premiers jours de novembre : j'abrégerai le tems autant qu'il sera possible.

L'édition in 8$^{vo}$ doit arriver à Genève le 8 ou le 10 de décembre, l'in-douze le 15 ou 20, prévenant sur la route que tel voiturier arrivera un tel jour et qu'il faut en avoir un autre tout prêt pour continuer la route.

S'il n'arrive donc pas d'accident qu'on ne peut prévoir, votre attente sera satisfaite.

Je vous envoie les deux derniers feuillets des épreuves que j'ai eues et je fais partir cette lettre quoi que je n'en eusse pas le dessein, afin de vous tranquilliser autant qu'il est en mon pouvoir et vous rendre le repos, moyennant quoi votre santé en souffrira moins.

Mad$^{lle}$ Du Moulin se porte très bien ; ma femme pourroit se mieux porter ainsi que moi, la petite à merveille ; elle vous baise les mains et nous vous assurons de notre tendre attachement. La moitié de mon tems n'est employée qu'à vaquer à votre ouvrage et j'y mettrois le tout s'il étoit nécessaire.

Votre Histoire Universelle in-4$^{to}$ partira ce mois-ci avec votre ouvrage : j'en adresserai un ballot à Neufchâtel pour vous et pour Fauche, et vous en donnerai avis.

Si vous n'avez eu soin de répondre à ma dernière, vos lettres viendront trop tard.

Je suis de coeur et sans réserve tout à vous

Rey

Le 16$^{e}$ 8$^{bre}$ 1764.

Je ferai partir la suite de l'ouvrage vendredi prochain et, je compte, de vendredi en huit, le reste de l'in-douze.

*N° 2240.*

[DE SAUTTERSHAIM À ROUSSEAU][1].

Besançon le 17. $8^{bre}$ 1764.

Ma reconnoissance, Monsieur, est grande, elle sera eternelle ; ma misere, et vos secours ne sont pas ce que je sens le plus vivement, c'est votre bonté, et la façon, dont vous voulez couvrir vos bienfaits, pour m'epargner une humiliation, qui me touche au fond de l'ame.

Je ne connois point d'autre moyen pour me faire parvenir et la petite malle, et le[s] 216£[2] que le même que vous indiquez ; j'attendrai un et l'autre par cette voye. Je profiterai discretement de la permission que vous me donnez de vous ecrire de tems en tems ; et j'attendrai les reponses de vos moments de loisir ; pensez, Monsieur, que vous ecrire et recevoir de vos nouvelles me doit tenir la place de la vüe et de la soceité de l'homme que j'aime plus que moi même. Voilà ou mes fautes m'ont reduit.

De puis trois jours ma maladie est considerablement augmentée, j'ai une fievre continuelle, et de maux de tête qui me permettent a peine d'ecrire ces lignes ; je vous donnerai de nouvelles ; quand j'en aurai reçues des decisives de chez moi. Je vous remerci encore une fois de vos bontées, et je salue respectueusement Mademoiselle le Vasseur, et vous prie de vous souvenir quelques fois de l'infortuné

DE SAUTTERSHAIM

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Rousseau avait offert « dix louis » à Sauttershaim (*Cf.* n° 2088),

*N° 2241.*

A M. Deleyre [1].

(Réponse au n° 2164.)

Motiers, le 17 octobre 1764.

J'ai le coeur surchargé de mes torts, cher Deleyre ; je comprends par votre lettre qu'il m'est échappé dans un moment d'humeur des expressions désobligeantes, dont vous auriez raison d'être offensé, s'il ne falloit pardonner beaucoup à mon tempérament et à ma situation. Je sens que je me suis mis en colère sans sujet et dans une occasion où vous méritiez d'être désabusé et non querellé. Si j'ai plus fait et que je vous aie outragé, comme il semble par vos reproches, j'ai fait dans un emportement ridicule ce que dans nul autre temps je n'aurois fait avec personne, et bien moins encore avec vous. Je suis inexcusable, je l'avoue, mais je vous ai offensé sans le vouloir. Voyez moins l'action que l'intention, je vous en supplie. Il est permis aux autres hommes de n'être que justes, mais les amis doivent être cléments.

Je reviens de longues courses que j'ai faites dans nos montagnes, et même jusqu'en Savoie, où je comptois aller prendre à Aix les bains pour une sciatique naissante qui, par son progrès, m'ôtoit le seul plaisir qui me reste dans la vie, savoir la promenade. Il a fallu revenir sans avoir été jusque-là. Je trouve en rentrant chez moi des tas de paquets et de lettres à faire tourner la tête. Il faut absolument répondre au tiers de tout cela pour le moins. Quelle tâche ! Pour surcroît, je commence à sentir cruellement les approches de l'hiver, souffrant, occupé, surtout ennuyé : jugez de ma situation ! N'attendez donc de moi, jusqu'à ce qu'elle change, ni de fréquentes ni de longues lettres ; mais soyez bien convaincu que je vous aime, que je suis fâché de vous avoir offensé, et que je ne puis être bien avec moi-même jusqu'à ce que j'aie fait ma paix avec vous.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

*N° 2242.*

A MONSIEUR
MONSIEUR J. J. ROUSSEAU
A MOTIERS TRAVERS[1].
(Lettre de Julie Bondeli.)

Je suis Monsieur dans votre voisinage. Mons$^{r}$. Sturber et Md$^{me}$ que vous avés vu ci-devant chez Mylord Marshal me chargent de vous inviter de venir ici. Pouriés-vous Monsieur avoir des doutes sur le plaisir sensible que je me ferais de vous voir, et serait-il necessaire de m'étendre en solicitations pour vous en convaincre?

J. BONDELY.

Colombier ce 18. 8$^{bre}$ 1764.

*N° 2243.*

A M. JEAN FOULQUIER, À LAUSANNE[2].

A Motiers, le 18. 8$^{bre}$ 1764.

Voici, Monsieur, le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru fort bien fait; il dit assez et ne dit rien de trop. Il y auroit seulement quelques petites fautes de langue à corriger, si l'on vouloit le donner au public. Mais ce

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neufchâtel. Petit in-4° de 4 pages. Six lignes sur la première page, plus la signature et la date (2 et 3 bl.). Adresse sur la 4$^{e}$. Cachet de cire rouge (tête de philosophe antique). Chiffre postal.

2. Transcrit le 16 juillet 1914 d'une copie faite pour Laliaud (Neuchâtel, recueil relié. fol. 139, 140) et complété (date, salutation finale et signature), d'après la première impression, dans *le Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français* (septembre 1854.)

n'est rien, l'ouvrage est bon et ne sent point trop son théologien.

Il me paroit que depuis quelque tems le gouvernement de France, éclairé par quelques bons écrits, se rapproche assez d'une tolérance tacite en faveur des protestans. Mais je pense aussi que le moment de l'expulsion des jésuites le force à plus de circonspection que dans un autre tems, de peur que ces Pères et leurs amis ne se prévalent de cette indulgence pour confondre leur cause avec celle de la religion. Cela étant, ce moment ne seroit pas le plus favorable pour agir à la cour; mais, en attendant qu'il vînt, on pourroit continuer d'instruire et d'intéresser le public par des écrits sages et modérés, fort de raisons d'état claires et précises, et dépouillés de toutes ces aigres et puériles déclamations trop ordinaires aux gens d'église. Je crois même qu'on doit éviter d'irriter trop le clergé catholique : il faut dire les faits, sans les charger de réflexions offensantes. Concevez, au contraire, un mémoire adressé aux évêques de France en termes décens et respectueux, et où, sur des principes qu'ils n'oseroient désavouer, on interpelleroit leur équité, leur charité, leur commisération, leur patriotisme, et même leur christianisme. Ce mémoire, je le sais bien, ne leur ôteroit pas leur mauvaise volonté, mais il leur feroit honte de la montrer, et les empêcheroit peut-être de persécuter si ouvertement et si durement nos malheureux frères. Je puis me tromper : voilà ce que je pense. Pour moi, je n'écrirai point, cela ne m'est pas possible, mais partout où mes soins et mes conseils pourront être utiles aux opprimés, ils trouveront toujours en moi, dans leurs malheurs, l'intérest et le zèle que dans les miens je n'ai trouvé chez personne.

Recevez, Monsieur, mes très humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU

---

*N° 2244.*

[M.-M. Rey à Rousseau][1].

Votre lettre, mon cher Compère, du 8e court. m'est bien parvenue ; je ferai exécuter les cartons pour les deux éditions.

Pag. 167, lig. 10, le manuscrit porte *indiscretement* ; s'il y a de la place, je ferai faire un carton.

Si je reçois une de vos lettres après-demain, elle viendra à tems pour les corrections. Tout ce qui viendra après sera trop tard, mais vous pourriez, s'il est absolument nécessaire, en faire faire un[2] séparément, m'en fournir l'original que je ferai exécuter et que j'enverrai par la poste à ceux à qui j'expédierai de l'ouvrage, afin qu'on le fasse réimprimer à Genève et ailleurs. C'est, je crois le seul parti qui nous reste.

Voici les bonnes feuilles H-M, tome 2, les titres je compte que demain tout sera composé de l'in-8vo, à la feuille de cartons près. L'in-douze ne tardera pas ; en voici un morceau de de la page 308 ; j'en attends aujourdhui une nouvelle feuille, savoir O, qui sera la dernière, moins une.

J'espère que ma précédente vous sera parvenue, elle est du 16 court.

J'enverrai à Genève 1000 exemplaires, et dans la Suisse 500, de l'édition in-douze, parmi lesquels il y aura quelques in-8vo et de cousus autant qu'il sera en mon pouvoir.

Vous me consolez de ma peine en me disant que vous êtes content ; je souhaite que vous le soyez jusqu'à la fin.

Je reviens sur l'Errata : envoyez-le moi en entier le plus tôt que possible sera, et il en sera fait usage.

Je vous ai prévenu que votre manuscrit étant plus fort que

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, sans adresse ni cachet, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Rec. Rey, fol. 228, 2 p. de texte in-4°

2. C'est-à-dire : un errata. [Th. D.]

vous ne pensez, je dois en conscience ajouter aux 1000# 500 qui vous dedommageront des faux frais, dont je suis bien fâché pour vous.

Mrs Pourtalès pourroient faire votre affaire pour les 1300# très commodément.

Tout à vous et de tout coeur.

REY

Le 19e 8bre 1764.

---

*N° 2245.*

[LA ROCHE À ROUSSEAU][1].

De Paris, ce 20 8bre 1764.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre en date du 8 du courant, par [laquelle] vous me marquez que vous tirez une lettre de change de 1.500 livres sur moi. J'avais mis, la veille que je l'ai reçue, une lettre à la poste, que vous devez avoir reçue avec un billet ou reconnaissance de M. de Rougemont, de 1.700 livres. Comme vous me marquiez, par votre précédente, que vous tireriez sur moi, ou par la voie ordinaire, j'ai cru faire bien de vous l'envoyer. Au reste, si vous ne pouvez pas annuler la lettre de change, mandez-le moi, et j'y ferai honneur[2]. Mme la maréchale est en bonne santé, ainsi que sa petite-fille, qu'elle a prise avec elle depuis la mort de M. le maréchal. J'ai vu Mme Le Vasseur il y a 8 jours, qui était en bonne santé; elle m'a chargé de vous faire, ainsi qu'à Mlle Le Vasseur, bien des amitiés et des remerciemens; elle m'a demandé un cotillon & un manteau de lit, pour avoir chaud

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Streckeisen a publié un fragment de cette lettre dans *Amis et Ennemis*, I, p. 505.

2. Tout ce début est *INÉDIT*.

cet hiver, que je vais lui envoyer[1]. M^me^ Laroche vous salue, et vous fait mille amitiés, ainsi qu'à M^lle^ Le Vasseur. Je suis, et serai toujours, votre serviteur.

La Roche

Mille respects à M^lle^ Le Vasseur.

---

*N° 2246.*

A Monsieur
Monsieur le Comte
Charles de Zinzendorff Chambellan
de L.L. M.M. Impériales
à Genève[2].

A Motiers le 20. 8^bre^ 1764.

J'avois résolu, Monsieur, de vous écrire ; je suis fâché que vous m'ayez prevenu, mais je n'ai pu trouver jusqu'ici le tems de chercher dans des tas de lettres la matiére du mémoire dont vous vouliez bien vous charger. Tout ce que je me rappelle à ce sujet est que l'homme en question s'appelle M. de Sauttershaim, fils d'un Bourgmaistre de Bude, et qu'il a été employé durant deux ans dans une des Chambres dont sont composés à Vienne les différens Conseils de la Reine. C'est un homme d'environ trente ans, d'une bonne taille, ayant assez d'embonpoint pour son age, brun, portant ses cheveux, d'un visage assez agréable, ne manquant pas d'esprit ; je ne sais de lui que des choses honnêtes et qui ne sont point d'un avanturier.

1. Tout ce qui suit, jusqu'à la fin, est *INÉDIT*.

2. Transcrit en octobre 1888 de l'original autographe signé, qui m'a été communiqué par M. Théodore Reinach. 4 p. in-4°, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge, à la devise. — Collationné plus tard, le 20 février 1914 sur la minute autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. O.-Z., fol. 130. [Th.-D.]

J'étois bien sur, Monsieur, que lorsque vous auriez vu M. le Prince de Wirtemberg, vous changeriez de sentiment sur son compte, et je suis bien sur maintenant que vous n'en changerez plus. Il y a longtems qu'à force de m'inspirer du respect il m'a fait oublier sa naissance, ou si je m'en souviens quelquefois encore, c'est pour honorer d'autant plus sa vertu[1].

Les Corses par leur valeur ayant acquis l'indépendance, osent aspirer encore à la liberté. Pour l'établir, ils s'addressent au seul ami qu'ils lui connoissent[2] ; puisse-t-il justifier l'honneur de leur choix !

Je recevrai toujours, Monsieur, avec empressement, des témoignages de vôtre souvenir, et j'y répondrai de même. Ils ne peuvent que me rappeller la journée agréable que j'ai passée avec vous, et nourrir le désir d'en avoir encore de pareilles. Agréez, Monsieur, mes salutations et mon respect.

J. J. Rousseau

Je suis bien aise que vous connoissiez M. De Luc. C'est un digne Citoyen. Il a été l'utile défenseur de la liberté de sa patrie ; maintenant il voudroit courir encore après cette liberté qui n'est plus[3] : il a perdu son tems.

1. Ici, dans la minute, les lignes suivantes ont été biffées de trois traits de plume : « Quelle différence entre les deux fréres ! L'autre est tout fait pour être un souverain. Je ne dis rien de celui de Berlin n'ayant pas l'honneur de le connoitre. »

2. Dans la minute, « qu'ils lui connoissent » remplace : « qu'elle aït en Europe », biffé.

3. Dans la minute, J.-J. avait d'abord écrit, à la place de « maintenant il voudroit courir... plus », « mais je ne lui pardonne pas de courir encore après cette liberté quand elle n'est plus. »

*N° 2247.*

A Madame
Madame de la Tour [de Franqueville]
Rue de Richelieu, entre
la rue neuve St Augustins
et les Ecuries de Madame
la Duchesse d'Orléans
A Paris [1].

A Motiers, le 21. 8bre 1764.

La fin de votre dernière lettre, chère Marianne, m'a fai penser que je pourrois peut-être vous obliger, en vous mettant à portée de me rendre un bon office. Voici de quoi il s'agit : Mon portrait peint en pastel par M. de la Tour, qui m'en a fait présent, a été remis par lui à *M. Le Nieps, rue de Savoie*, pour me le faire parvenir. Comme je ne voudrois pas exposer ce bel ouvrage à être gâté dans la route par des rouliers, j'ai pensé que si votre bon papa [2] étoit encore à Paris, et qu'il put, sans incomodité, mettre la caisse sur sa voiture, il voudroit bien peut-être, en votre faveur, se charger de cet embarras. Cependant, comme il se présentera dans peu quelque autre occasion non moins favorable, je vous prie de ne faire usage de celle-ci qu'en toute discrétion.

Je rends justice à vos sentimens, chère Marianne; je vous prie de la rendre aux miens, malgré mes torts; le prémier effet des approches de l'hiver sur ma pauvre machine délabrée, un surcroit d'occupations inopinément survenues, de nouveaux inconnus qui m'écrivent, de nouveaux survenans qui m'arrivent, tout cela ne me permet pas d'espérer de mieux

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. H. Bréguet.

faire à l'avenir, et cela même est mon excuse. Si le tout venoit de mon coeur, il finiroit; mais venant de ma situation, il faut qu'il dure autant qu'elle. Au reste, à quelque chose malheur est bon : vous écrire plus souvent me seroit sans doute une occupation bien douce, mais j'y perdrois aussi le plaisir de voir avec quelle prodigieuse variété de tours élégans vous savez me reprocher la rareté de mes lettres, sans que jamais les vôtres se ressemblent. Je n'en lis pas une sans me voir coupable sous un nouveau point de vue. En achevant de lire, je pense à vous, et je me trouve innocent.

---

*N° 2248.*

[M^me de Verdelin à Rousseau] [1]

Mon voisin, votre affaire se fera. S'il y a des gratifications, M. Junet en aura une. Ce n'est pas à mes sollicitations qu'il la devra, mais à votre recommandation. J'ai été retrouver un homme qui mène toute la poste, que je connaissois. Il me dit : « Par quel hazard vous intéressez-vous à un homme de Pontarlier? Est-ce que vous auriez vu M. Rousseau à Montmorency? Est-ce que ce seroit lui qui s'y interesseroit? En vérité, Madame, je vais vous paroître malhonnête, mais cherchez une autre occasion où je puisse vous servir pour l'amour de vous. » A mon retour, j'ai revu M. Angard, c'est le nom de votre admirateur, il m'a dit : « Repassez à la poste de nos M^rs, ils répondront que depuis la guerre on ne gratifie personne; mais cela finira et je vous promets que s'il y a des graces, M. Junet en aura. » J'ai fait mes visites, on m'a dit tout cela et beaucoup promis ; un d'eux m'a dit de faire parler encore à quelqu'un ; je l'ai fait et jespère beaucoup ; si je vous avois nommé, votre

1. *INEDIT.* Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (orthographe restituée).

affaire eût été faite d'emblée, mais vous ne l'auriez peut-être pas approuvé et mon homme vous a deviné.

Voilà une brochure où M. de Foncemagne a relevé assez poliment une bévue de M. de V. J'imagine qu'elle vous fera plaisir; si elle eût renfermé une satire, je ne vous l'aurois pas envoyée; mais le ton et l'érudition m'a (*sic*) paru faites (*sic*) pour vous plaire et l'amitié que l'auteur a pour moi me fait desirer que vous la goûtiez. Voilà une proposition qu'il a faite à la duchesse d'Aiguillon après la lettre imprimée : « Madame, brûlons tous les exemplaires et n'en gardons que 4; envoyons en un à M. de Voltaire pour lui montrer que vous avez de quoi démontrer la légèreté de ses conjectures et apprendre au public qu'il a tort. Vous en garderez un; l'autre au Maréchal et le 4ᵉ pour moi qui ne le montrerai à personne; espérant que vous voudrez bien faire de même. »

Je vous suis très obligée, mon cher voisin, de vos réflexions sur les parents. Elles sont très sages et je reconnois à ce ton votre amitié. Ces enfants sont au nombre de six garçons et une fille. Ils n'ont rien. Mon mari me dit : « Je vous le recommanderois si cela ne vous devoit pas causer d'embarras. Voilà des gens bien recommandés. Quant aux autres parens, je ne leur donne que de l'amitié. Je vous verrai très sûrement l'année prochaine, mon cher voisin. Ma fille se trouve mieux, depuis qu'elle a du repos, que je ne l'esperois. Elle ne boîte plus et je me flatte qu'en une saison elle rattrapera tout-à-fait sa santé. Bonsoir, cher voisin ; je pars pour aller voir mes deux petites à Meaubuisson. On les soigne si bien que je ne les prendrai qu'au retour de Bourbonne, parce que les religieuses de Panthemont n'en auroient pas sûrement autant de soin dans mon absence. Que vous êtes honnête de vous occuper avec quelque plaisir de mes projets. Je ne puis vous dire combien ils me sont chers.

Ce 22. 8bre 1764.

Adressez vos lettres rue St Marc ; je suis encore ou à Meaubuisson ou à Soisy. Le froid me ramènera à Panthémont parce que ma fille a besoin d'être tenue chaudement.

*N° 2249.*

A M. [M.-M. Rey, à Amsterdam] [1].

A Môtiers le 22. 8$^{bre}$ 1764.

J'ai, mon cher Compère, avec votre lettre du 12, jusqu'à G inclusivement de la seconde partie. Je vois avec grand plaisir que vous continuez de meilleur train que vous n'avez commencé, et si vous poursuivez ainsi je commence à croire que nous pourrons paroître à tems surtout si vous vous arrangez, comme j'espère, avec l'auteur [2] de la lettre dont je vous ai précédemment envoyé l'extrait.

Vous devez avoir receu l'indication de trois cartons à faire dans la première partie; exécutez ceux-là fidèlement et je n'y en demande point d'autre. Mais voici un errata que vous aurez soin d'y placer au commencement. J'y ai marqué avec des croix les fautes qui demandent des cartons et qu'il faudra, par conséquent, effacer de l'errata.

Je suis assez content de votre exactitude et je vous suis sensiblement obligé d'y en mettre plus qu'à l'ordinaire; mais je suis bien mécontent de mes propres étourderies. En voici une dans la seconde partie qui fait une grossière contradiction sur un point essentiel, et qui me force par conséquent à vous demander un carton. C'est à la page 22. Vous verrez dans le feuillet ci-joint le changement qu'il s'agit de faire, et ce changement est absolument nécessaire. Ce sera, je l'avoue, un carton de plus; mais quatre cartons sur vingt-huit feuilles ne sont pas après tout un embarras bien considérable, et quand nous en aurions bien quatre encore à faire sur le reste, ce qui, j'espère, n'arrivera pas, ce ne seroit jamais qu'une feuille sur le tout, ce qui est peu de chose.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 124.
2. Vieusseux. (*Cf. n°* 2224)

Comme il n'est pas possible qu'il ne se glisse quelques nouvelles fautes dans l'édition in-12, je voudrois fort que ce fût celle in-8° que vous enverriez [1] à Genève ; car c'est là que l'ouvrage sera le plus sévèrement épluché et que toutes les fautes porteront coup. Tâchez de verser l'in-12 en Hollande et en Allemagne. C'est là qu'on n'aura pas besoin d'y regarder de si près.

Puisque vous ne pouvez pas m'envoyer mes exemplaires auparavant, il faudra se contenter de les avoir avec vos envois ; en voici la distribution. Un pacquet de quinze avec l'envoi pour Genève. Autant avec l'envoi pour Neufchâtel ; car je suppose que vous ne manquerez pas d'en envoyer à Fauche. Autant avec l'envoi pour Paris. Sur chaque pacquet vous écrirez *pour l'auteur,* et je vous prie que tous les exemplaires soient cousus, douze de l'in-8° et trois de l'in-douze.

Outre cela, j'en voudrois faire passer un à Londres à mon Cousin *Jean Rousseau, Café de Sams près de la Bourse* ; un autre à Mylord Mareschal, à Berlin, avec un petit billet où vous lui marquerez que c'est de ma part. En voilà 47 de placés ; j'en retiens encore trois dont je vous marquerai la disposition dans la suite.

M. Philibert Cramer m'ayant écrit qu'il étoit chargé de me remettre les treize cents francs, [2] j'ai de son consentement tiré sur lui une lettre de change ; je ne doute pas qu'il n'y fasse honneur. Il m'a marqué qu'on disoit que je faisois imprimer un ouvrage en Hollande. Si vous ne m'avez pas gardé le secret, cela peut avoir de grands inconvéniens. Rien ne sauroit calmer mes inquiétudes que je ne sache l'ouvrage arrivé à ses différentes destinations. Il ne contient rien qui doive déplaire en France ; mais je sais que M. de Sartine n'est pas trop porté pour moi.

Mille salutations à vos Dames. Il y a longtems que vous ne m'avez rien dit de ma filleule ; j'espère qu'elle se porte bien, et

1. *Sic*, dans l'imprimé de Bosscha.

2. Soit mille francs pour les droits d'auteur des *Lettres de la Montagne*, et trois cents francs pour la rente de Thérèse. [Th. D.]

qu'on lui parle quelquefois de son pauvre Parrain qui n'a que des malheurs en ce monde, ce qui le rend inutile à tout. Je vous embrasse.

J. J. Rousseau

---

*N° 2250.*

Milord Maréchal à Rousseau [1].

Postdam, 24 octobre 1764.

Je vous écrivis un commencement de lettre il y a plus de six semaines ; j'y ajoutai quelque chose sur la traduction des premières feuilles de Fletcher, et puis quand son discours sur les milices fut fini, j'achevai ma lettre à la hâte il y a quatre jours, ayant trouvé quelqu'un pour la porter en Suisse ; vous voyez, mon ami, que je pense à vous. Ma maison ne sera logeable que d'ici à un an. Je ne suis guère seul qu'à la table du roi. Outre cela, il y a des assemblées avec de belles dames ; je les laisse et converse avec mon bon ami Jean-Jacques, Michel de Montaigne, et quelques autres. J'ai le bonheur d'ignorer la langue du pays, ce qui m'assure bien du repos. Il me semble avoir mandé que le roi, à ses frais et dépens, avait procuré la liberté aux paysans de la Poméranie ; il fait à ses peuples tout le bien que sa situation lui permet. Voyant que les gentilshommes trompaient souvent leurs paysans, sur lesquels ils avaient l'avantage que donne l'éducation, l'autorité, l'appui des parents, le secours d'avocats et d'argent, il a déclaré les paysans toujours mineurs, et si un seigneur a acheté un morceau de terre d'une communauté ou d'un simple paysan, il faut que des gens du roi y assistent pour veiller aux intérêts du

1. Transcrit de l'imprimé eu 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 106.

plus faible. Il est sûr que nos lois sur le mariage l'effraient. Il avait permis aux mariés de se séparer quand il leur plairait pour un temps limité, ce qui causait du désordre ; ils se séparaient pour des bagatelles et par caprice, et revenaient ensemble de même. Les inconvénients qu'on éprouvait lui ont fait changer cette loi. A présent le mari et la femme peuvent se séparer à jamais quand ils le veulent, le mariage est déclaré nul. C'est un grand encouragement au mariage de savoir que si on se trouve mal assorti il y a un autre remède que de se pendre. Les demandes que vous ont faites Paoli et ses braves compatriotes m'ont fait penser à ce que je viens de vous dire. J'aime bien Paoli de s'être adressé à vous, cela montre qu'il veut réellement le bien de sa patrie. J'ai toujours été Corse, je leur avais acheté des armes l'année 1729, en très-petite quanquité à la vérité ; j'étais sur leurs côtes dans une petite tartane, quand une barque génoise armée nous obligea de nous éloigner ; j'allais alors en Italie. C'est l'unique peuple capable de recevoir une législation mâle et qui durerait encore plus longtemps qu'ailleurs ; mais un bon gouvernement stable est une chimère, c'est comme le beau palais de glace à Saint-Pétersbourg, un peu de brouillard ou de soleil le fait fondre. Quand les matériaux ne valent rien, on ne saurait élever un bon et solide édifice. Un négociant devient riche, voilà un commencement de luxe; un Corse revient du service de France avec un bel habit, fait le petit-maitre, tourne la tête à quelques folles et encore aux jeunes garçons qui veulent l'imiter. Puis comment régler la religion et obvier à la superstition et aux ruses des prêtres ?

Cependant je souhaiterais (si votre santé le permet) que vous écrivissiez au moins des règles générales aux bons et braves Corses, cela leur servirait infiniment quand ils établiront leur gouvernement ; mais je crains beaucoup pour eux le secours des Gavachos aux Génois. Bonsoir. Je vous embrasse de tout mon coeur.

La lettre avec la traduction n'arrivera pas avant trois semaines ; elle va par un Bernois qui retourne dans son pays.

P. S. Je viens dans le moment de recevoir du duc de Medina-Sidonia une lettre de remercîments de vos ouvrages, dont il est enthousiasmé surtout de l'Essai sur l'inégalité des hommes. On m'a dit que vous trouviez l'air de Motiers trop froid et que vous pensiez à changer de demeure et aller à Cressier ; la situation est assez jolie, vers la montagne surtout, car le bas est trop humide.

26 octobre 1764.

---

*N° 2251.*

A Madame veuve Prévost, née de Roches [1].

Motiers. 24. 8^bre 1764.

J'ai receu vos deux Lettres, Madame, c'est avoüer tous mes torts ; ils sont grands mais involontaires, ils tiennent aux désagrémens de mon état. Tous les jours je voulois vous répondre et tous les jours des réponses plus indispensables venoient renvoyer celle-là : car enfin avec la meilleure volonté du monde on ne sauroit passer la vie à faire des réponses du matin jusqu'au soir. D'ailleurs je n'en connois point de meilleure aux sentimens obligeans dont vous m'honorez que de tâcher d'en être digne et de vous rendre ceux qui vous sont dus. Quant aux opinions sur lesquelles vous me marquez que nous ne sommes pas d'accord, qu'aurois-je à dire, moi qui jamais ne dispute avec personne, qui trouve très bon que chacun ait ses idées, et qui ne veux pas plus qu'on se soumette aux miennes que me soumettre à celles d'autrui ? Ce qui me sembloit utile et vrai, j'ai cru de mon devoir de le dire ; mais je n'eus jamais la manie de vouloir le faire adopter, et je réclame pour

1. Transcrit le 1er octobre 1914 de la minute autographe signée, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. O-Z, fol. 17.

moi la liberté que je laisse à tout le monde. Nous sommes d'accord, Madame, sur les devoirs des gens de bien, je n'en doute point. Gardons au reste vous vos sentimens, moi les miens, et vivons en paix. Voila mon avis. Je vous salue, Madame, avec respect et de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

---

*N° 2252.*

[Guy, pour Duchesne, à Rousseau][1].

A Paris, le 24e. 8bre 1764.

Monsieur,

J'ai souscrit pour l'histoire des plantes de la Lorraine et je vous enverrai les deux Volumes qui paroissent, avec un Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, en 5 vol. 8°, qui paroit depuis quelques mois : on en dit du bien. Cela partira par le premier carrosse de Pontarlier.

Il est arrivé ici par la poste un Vol. 8° d'environ 300 pages, intitulé *Lettres écrites de la Montagne*, &c. que l'on vous attribue. M. Rey, mais sous le secret, m'offre d'un nouvel ouvrage de votre composition. Comme je vous sais fort lié avec ce libraire, je ne doute point que ce qu'il me marque ne soit vrai, et si je vous en écris, c'est uniquement pour vous prier de me marquer si c'est d'un genre (car il ne m'en a pas dit le titre) à pouvoir le distribuer librement ici : Vous [ne] savez que trop que nos misérables préjugés mettent des entraves à bien de bon[s] ouvrages.

1. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. (Rec. Guy-Duchesne, fol. 48, 49.) Petit in-4° de 4 pages, la 3e blanche, la quatrième avec l'adresse « à Motiers Travers par Pontarlier », cacheté d'un pain à cacheter. Chiffre postal 10 s.

Pour l'autre, je vous serai fort obligé de nous mander aussi s'il est de vous.

Surtout, un peu de nouvelles de votre santé, qui nous intéresse cordialement. Bien des complimens à Mad$^{lle}$ Le Vasseur.

Je suis, Monsieur
Votre très humble et
très ob. serviteur.
Guy P. Duchene

---

# TABLE

## TABLE DES PLANCHES

# INDEX DES NOMS PROPRES

## CITÉS DANS CE ONZIÈME TOME

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (3-1929).







FLARE
31262082983379